TOUT SE VEND, TOUT S'ACHETE, et la "Patrie" est reconnue comme le meilleur intermédiaire entre le vendeur et l'acheteur

La Patrie

TOUT CE QUE VOUS VOULEZ, vous saurez où le trouver si vous lisez les annonces de la "Patrie."

30e ANNEE—No 271—QUATORZE PAGES MONTREAL, MARDI 12 JANVIER 1909 LE NUMERO : UN CENTIN

Le "Montcalm" prisonnier des glaces du Cap Rouge

(DEPECHE SPECIALE A "LA PATRIE")

QUEBEC, 12. — Le brise-glace "Montcalm" a commencé aujourd'hui à lutter contre le pont de glace du Cap-Roue. Mal lui en pris, car il est resté prisonnier dans les glaces.

La béatification de Jeanne d'Arc

ROME, 12. — Une des dernières formalités de la béatification de Jeanne d'Arc, la cérémonie appelée en latin "Tute" a été accomplie ce matin en présence de Sa Sainteté et du Congrès des Droits du Vatican.

Le corps diplomatique et le gouvernement chinois

PEKIN, 12. — Le corps diplomatique a fait aujourd'hui une représentation collective énergique au gouvernement Chinois au sujet de l'usurpation par le bureau des communications du contrôle absolu du bureau des Télégraphes de Pékin qui d'après les décisions du gouvernement Chinois en 1901 doit rester sous la surveillance des puissances étrangères.

Une barrière à la rue Rose de Lima

(DEPECHE SPECIALE A "LA PATRIE")

OTTAWA, 12. — Jugement a été rendu par la Commission des Chemins de fer, ordonnant la construction d'une barrière à la traverse du Grand-Tronc, rue Rose de Lima, à Saint-Henri de Montréal. La cité devra payer la moitié des frais d'installation de cette barrière laquelle sera maintenue aux frais et risques du Grand-Tronc.

Le gouvernement turc accepte l'offre autrichienne

CONSTANTINOPLE, 12. — Le gouvernement turc a accepté l'offre du gouvernement austro-hongrois consistant dans une indemnité de $10,800,000 pour l'annexion de la Bosnie et de l'Hrzégovine : tout danger de guerre se trouve ainsi écarté. Le grand-vizir, Kiamil Pacha a reçu le marquis Pallavicini, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, aujourd'hui à midi et lui a fait connaitre cette décision du Conseil des Ministres.

L'entreprise du palais de glace est adjugée

Après vingt-cinq ans, les constructeurs du dernier palais de glace, que nous avons eu à Montréal, ont obtenu le contrat pour l'érection du monument qui constituera le clou du carnaval de 1909. Le comité du carnaval a en effet adjugé le contrat pour la construction du nouveau palais de glace à la compagnie Chs. Thackeray, Limitée, de Montréal, qui furent les constructeurs de celui de 1885, et qui viennent de compléter la construction du superbe édifice de la Royal Bank, rue Saint-Jacques.

Le nouveau palais de glace coûtera de $7,000 à $8,000 et il devra être complété pour le 10 février.

Le maire et la question d'éclairage

Son Honneur le maire Payette est on ne peut plus enchanté de la position prise par le conseil, hier. après-midi, au sujet de la question de l'éclairage.

"Il ne reste plus qu'à se mettre à l'oeuvre, dit-il, et sérieusement. Que la ville emprunte l'argent nécessaire, qu'elle construise sans tarder ses conduits souterrains et quelle force les compagnies à y enfouir leurs fils. Elle se trouvera ainsi, et pour toujours, délivrée du monopole".

Le maire rappelle que la ville est déjà autorisée à contracter un emprunt de cinq millions pour construire les conduits et que les compagnies peuvent être forcées à en payer l'intérêt et le fonds d'amortissement.

Le maire Payette a reçu, ce matin, les félicitations d'un grand nombre d'échevins, entre autres l'échevin Lévesque qui approuve entièrement l'attitude du maire.

LES BOUGES SE VIDENT

LA CAMPAGNE CONTRE LES MAISONS DE DESORDRES SE CONTINUE. — SEVERES CONDAMNATIONS.

La police continue à mener une vigoureuse campagne contre les maisons de débauche. Hier soir, vers onze heures, les capitaines Hébert et Bériau ont opéré une descente dans trois bouges, dont deux sur la rue Cadieux et un sur la ruelle Perrault.

Dix-neuf femmes et douze hommes ont été arrêtés, et ils comparaîtront ce matin, devant le recorder.

Le recorder Weir a imposé de lourdes sentences à deux tenancières de maisons de désordres.

Philomène Hogue, qui avait établi ses quartiers ruelle Perrault, a été condamné à six mois de prison, $100, ou trois autres mois. Elle devra en outre fournir deux cautionnements de $1,000 chacun de garder la paix durant un an. Les sept filles arrêtées dans l'établissement devront faire six mois de prison et payer $50 d'amende. Quatre hommes également trouvés dans la maison, ont été condamnés à $25 d'amende.

Marie Beauregard, trouvée coupable d'une offense de même nature, est condamnée à six mois de prison, $100 d'amende ou trois autres mois.

LES VOLEURS DE SACOCHES

LE JEUNE SIMARD EST CONDAMNE A TROIS ANS DE PENITENCIER.

QUEBEC, 12—Il y a quelques jours, trois jeunes Québecois, reconnus coupables de vol de sacoches à des femmes, en plein jour et en pleine rue passante, ont été condamnés chacun à trois ans de pénitencier. Cela n'a pas empêché deux autres jeunes gens, nommés Simard et Grenier, de se rendre coupables d'un vol semblable, vendredi soir, dans la rue d'Auteuil.

Charles Simard, qui s'est avoué coupable, a reçu sa sentence hier après-midi.

Le juge Chauveau, de la Cour des Sessions de la Paix, l'a condamné à trois ans de pénitencier, tout comme ses pareils.

Quant à son compagnon Grenier, il doit recevoir sa sentence aujourd'hui.

A L'HOPITAL NOTRE-DAME

Demain, mercredi, à 3 heures p.m., aura lieu à l'hôpital Notre-Dame, une assemblée très importante à laquelle toutes les patronnesses de l'institution sont priées de vouloir bien assister, sans autre invitation que celle qui leur est faite par voie des journaux.

L'œuvre de Sauvetage se poursuit avec succès

On retrouve dans les ruines de Messine des malheureux encore vivants, après douze jours de souffrances. —Une séance émouvante au Sénat Italien. —Les objets d'art et les saintes reliques sauvées.

Messine, 12—Un dangereux criminel, Ceccopard, qui s'était évadé de la prison, où il purgeait une condamnation de huit années pour meurtre a été arrêté avant-hier, dans un verger près de Musela.

Un autre assassin, Alfonse, a été arrêté également et conduit à la citadelle.

Les autorités font de grands efforts pour arriver à capturer tous les voleurs et receleurs. Une équipe de la Croix Rouge occupée à travailler dans les mines avant-hier, a aperçu un voleur, portant un petit coffre-fort sur l'épaule.

On le somma de s'arrêter; il tira un revolver de sa poche et fit feu. Puis quand il se vit trop pressé, il jeta son coffre-fort et s'enfuit. On ne put le rejoindre.

En dépit du fait que douze jours se sont écoulés depuis la terrible secousse de tremblement de terre, l'œuvre de sauvetage continue à être couronnée de succès. Hier on a trouvé une femme avec ses deux enfants qu'elle était parvenue à nourrir. Cette mère héroïque et ses enfants ont été transportés à bord de la "Savoie" où ils se rétablissent peu à peu.

Dans une autre maison, on a trouvé une femme, âgée de soixante-dix ans et un vieillard que la famille avait abandonné, dans la rapidité de la fuite. Il s'était nourri pendant tout ce temps avec des figues sèches.

Les marins ont retiré des ruines du consulat américain, le cadavre d'une servante italienne.

Le "Connecticut" est parti pour Naples, samedi à 5 heures, l'ambassadeur Griscom était à bord.

Du "Culgoa" sont débarqués 30 hommes qui vont faire des recherches dans les ruines pour tâcher de retrouver les cadavres du consul américain et de sa femme.

Hier le vaisseau-hôpital "Campania" est retourné à Capri. Son équipage, pendant son séjour ici, a pris soin de six cents blessés et a enseveli trois cents cadavres.

LE COMMERCE DES CITRONS

NEW-YORK, 12. — L'importation des fruits et autres produits des districts dévastés du sud de l'Italie a été bien désorganisée par la catastrophe, et par suite les prix des produits de la Sicile et de la Calabre ont augmenté considérablement dans la proportion de 25 à 350 pour cent. La situation est anormale, mais on pense que dans trois mois elle reviendra à son état habituel. Les importateurs s'attendent à une répétition de l'état de choses qui s'est produit après le

TREMBLEMENT DE TERRE DE CALIFORNIE

en 1906; l'on se souvient que les prix atteignirent un chiffre très élevé dans les premiers jours qui suivirent la catastrophe, mais cette hausse ne fut que momentanée.

La situation en Italie est à bien des points de vue pire que celle qui suivit le désastre en Californie. Messine était le principal point d'où l'on expédiait des citrons aux Etats-Unis, et même dans tous les pays. Les Etats-Unis importent environ

2,000,000 DE BOITES DE CITRONS

annuellement de Sicile, tandis que la Californie n'en fournit que 1,500,000 boîtes; de telle sorte, que plus de la moitié de la provision normale a été momentanément retranchée.

On estime qu'environ 200,000 boîtes de citrons se trouvaient dans les entrepôts détruits à Messine, mais on ne croit pas que les plantations autour de Messine aient beaucoup souffert. Des centaines de marchands de fruits ont péri.

L'intérieur d'une église de Calabre démolie par le tremblement de terre.

A travers les ruines de la Calabre. Distribution de vivres aux survivants.

A travers les ruines de la Calabre.—Pans de mur en équilibre instable.

A travers les ruines de la Calabre.—Une rue encombrée de matériaux de construction, résultant de l'écroulement d'une église.

CHAMBRE DES COMMUNES

M. Chs. Marcil sera Orateur et M. McIntyre député-orateur

M. CHS. MARCIL, orateur de la chambre des Communes.

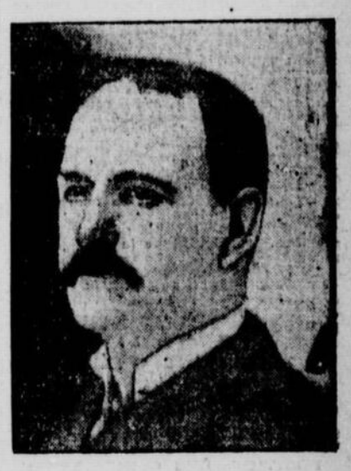

M. G. H. McINTYRE, député-orateur.

Une dépêche d'Ottawa nous annonce comme définitif le choix de M. Chs. Marcil, député de Bonaventure, comme orateur de la Chambre des Communes, et de M. G. H. McIntyre, député de Perth, comme député-orateur.

M. Marcil a rempli ses devoirs d'assistant-orateur durant le dernier parlement, à la satisfaction de toute la chambre.

M. McIntyre, est très estimé de ses collègues. Il est un des bien rares députés d'Ontario qui sachent le français convenablement.

Une entente provisoire A propos d'éclairage

L'opinion du maire triomphe de l'indécision du Conseil, et la ville élabore une base d'entente que la Compagnie Montreal Light, Heat & Power déclare acceptable

UNE SEANCE DE SEPT HEURES.—TERMES DE L'ENTENTE

Son Honneur le maire Payette l'a emporté haut la main et la suggestion qu'il entendait faire au Conseil et dont parlait la "Patrie" hier, a eu pour effet de convaincre la majorité du Conseil qui a accepté sa manière de voir. On peut dire que l'imbroglio de l'éclairage est enfin vidé et qu'il n'y a plus de danger pour la ville d'être plongée dans les ténèbres.

Le Conseil a siégé pendant sept heures sans désemparer et résolu, cette fois, d'en finir. A six heures il se forma en comité général sous la présidence de l'échevin Ward, mais à la demande de l'échevin L. A. Lapointe, le maire Payette ne quitta pas la salle et prit part à la discussion. Ses remarques créèrent une vive impression et lorsque l'on prit le vote et qu'il reprit son fauteuil, le maire prononça un dernier discours qui eut raison de bien des résistances.

Le Conseil entendit tour à tour

LES EXPERTS

nommés par lui pour établir une base équitable d'arbitrage, et ceux-ci maintinrent que la proposition contenue dans la motion Lavallée, offrant l'arbitrage, la ville devant dans l'intervalle payer $65 par lampe à la compagnie, était une proposition juste et équitable.

L'ECHEVIN LAVIOLETTE

revint à la charge avec sa proposition de $75 par lampe, conformément au rapport de la commission de l'éclairage, et il tâcha énergiquement de convaincre ses collègues, mais à la fin le Conseil rejeta toute autre proposition que celle que lui recommandait d'accepter le maire, celle des échevins N. Lapointe et Roy, laquelle se lit comme suit

"Que la compagnie Montreal "Light, Heat & Power reçoi- "ve instruction d'éclairer les "rues de la Ville, moyennant "paiement, jusqu'à concurren- "ce de la somme votée pour "l'éclairage de la Ville, con- "formément au certificat pro- "duit par le contrôleur de la "Cité, à l'effet que cette som- "me s'élevait à $111,000."

Nombre d'amendements et de sous-amendements furent rejetés

(Suite à la 7e page)

UNE GREVE DE TAILLEURS DE PIERRE

Cinquante-deux ouvriers quittent le travail plutot que de consentir à ce que leur salaire soit réduit de 40 à 25 cents de l'heure

Cinquante-deux tailleurs de pierre à l'emploi de MM. Peter Lyall et fils, entrepreneurs en bâtiment, ont préféré quitter le travail, hier matin, plutôt que d'accepter une réduction de salaire de trente-sept et demi pour cent, et en plus la réduction d'une heure sur la journée de travail.

M. Joseph Métivier, président de l'union, dit que sans avis, vendredi dernier, les tailleurs de pierre à l'emploi de MM. Lyall et fils furent prévenus que leur salaire serait réduit à partir de lundi, de quarante cents de l'heure à vingt-cinq cents de l'heure, soit une réduction de quinze cents de l'heure, et que la journée de travail ne serait plus que de sept heures au lieu de huit.

Sept heures, à 25 cents de l'heure, cela fait $1.75 par jour. Si l'on tient compte, dit M. Métivier, que le métier de tailleur de pierre est celui de tous les métiers du bâtiment qui occasionne le plus de perte de temps à ses membres, on comprendra qu'il nous est absolument impossible de vivre et de faire vivre nos familles aux salaires que nous offrant MM. Lyall. Nous nous trouvons, par suite de la réduction de salaire à gagner moins que les ouvriers de n'importe quel autre métier de la construction, et même moins que les journaliers qui travaillent neuf et dix heures par jour.

Nous trouvons qu'il est absolument injuste de réduire les salaires quand le coût de la vie reste le même, comme c'est le cas actuellement.

M. Métivier ajouta que l'action des MM. Lyall, si cruelle que'elle soit pour les victimes de leur lockout, ne découragera pas les tailleurs de pierre, et qu'ils vont résister avec la plus grande énergie.

L'union a enterré un de ses plus vieux et de ses plus dévoués membres, ce matin, M. Octave Blouin. Les membres de l'union étaient très nombreux dans le cortège funèbre qui était considérable.

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

QUEBEC, 12 — M. Jules Gagnon, père de la jeune Eva Gagnon, qui s'est fait tuer en octobre dernier par l'automobile de M. Cyrille Robitaille, marchand de pianos, a pris contre ce dernier une action en dommages au montant de $10,000.

Les Editeurs de Journaux

Se formeront prochainement en syndicat professionnel pour la province de Québec

Les bases vont être jetées prochainement d'une association nouvelle des Editeurs de Journaux de la province de Québec.

En sa qualité de président du "Press Club," de Montréal, M. L. J. Tarte s'est mis en communication, il y a quelque temps, avec tous les propriétaires-éditeurs de journaux de la province, sollicitant leur avis sur l'opportunité de s'unir pour la protection de leurs intérêts. De toutes parts le projet a été accueilli avec un empressement qui fait bien augurer de sa réussite prochaine.

Dans d'autres provinces, des associations du même genre existent déjà, et la corporation des éditeurs de journaux en a retiré de précieux avantages.

Il n'est pas besoin d'énumérer les objets sur lesquels les éditeurs ont intérêt à unir leurs efforts par exemple la préparation d'une nouvelle loi sur le libelle plus large et plus logique dont le besoin se fait tant sentir, la protection contre le monopole du papier, la régularisation des taux d'abonnement, etc.

Les éditeurs et propriétaires de journaux de la province de Québec sont donc convoqués à une réunion qui aura lieu dans la salle des conférences de la "Patrie," à Montréal, les lundi et mardi, 25 et 26 janvier. Les autorités municipales pressenties ont promis de faire les honneurs de la ville aux congressistes.

Le programme suivant qui n'est cependant pas encore définitif, a été arrangé :

Lundi après-midi, à deux heures, séance aux bureaux de la "Patrie."

Lundi soir, représentation théâtrale, offerte par la "Patrie."

Mardi matin, séance.

Mardi après-midi, réception des congressistes à l'hôtel-de-ville par les autorités municipales, promenade en traineau et lunch aux frais de la ville.

Mardi soir, dîner au Club Saint-Denis, offert par M. L. J. Tarte.

AU COUVENT D'HOCHELAGA

Son Excellence le lieutenant-gouverneur Pelletier visitera, demain, à onze heures, le pensionnat des Sœurs Jésus-Marie, à Hochelaga.

DORANDO GAGNE A ST-LOUIS

IL DEFAIT SMALLWOOD, DANS UNE COURSE DE 20 MILLES A PIED.

TEMPS DE LA COURSE 2.03.30

ST-LOUIS, 12 — Pietri Dorando et Percy Smallwood ont couru hier soir, l'un sur une distance de 12 milles, l'autre sur une de 20 milles. C'était la première épreuve professionnelle qu'il y avait à Saint-Louis.

Les coureurs démarrèrent à 9 heures p.m. et Smallwood prit les devants. Il réussit à mener durant le premier mille mais petdit graduellement du terrain pendant le reste de la course.

A la fin du 5ième mille Dorando le devançait par deux tours et demi de piste. Le temps du vainqueur fut de 28.41 sec.

Smallwood abandonna après avoir couru 12 milles. Dorando continua l'épreuve pour réussir à briser le record du Marathon. Il finit son 20ième mille en 2:3:30 sec.

LA LIGUE DE MONTREAL

ASSEMBLEE IMPORTANTE TENUE HIER SOIR A LA M. A. A. A.

M. P. V. GUAY ELU SECRETAIRE

Les représentants des clubs faisant partie de la ligue de billard Montréal, se sont réunis en assemblée hier soir dans les salons de la M.A.A.A.

Cette réunion spéciale avait été convoquée par suite de la mort du regretté Dr Raoul Larose.

On en profita pour discuter sur plusieurs questions importantes.

L'assemblée était présidée par M. Herbert Brown et M. Eug. Godin agissait comme secrétaire pro-tem.

A l'ouverture de la séance, le président paya un juste tribut à la mémoire du Dr Larose, l'un des membres les plus dévoués de la ligue.

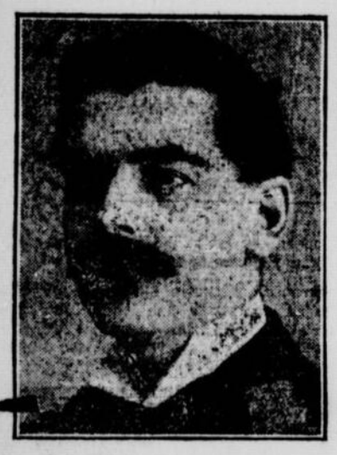

M. PHILIPPE VALERE HUAY, élu hier soir secrétaire-trésorier de la ligue de billard Montréal.

A la suite du discours du président, on adopta des résolutions à l'occasion de la mort prématurée de l'excellent camarade que fut Larose. Il fut donc proposé par M. E. Godin secondé par M. Dussault, que la ligue de billard de Montréal, désire exprimer ses regrets de la disparition d'un confrère et qu'elle prie la famille du regretté défunt de croire à ses profondes sympathies ; que copie des résolutions soient envoyée aux journaux et à la famille.

Les membres du club Canadien, privés des services de cet excellent joueur essaient de faire admettre à sa place M. Michaud. Il s'ensuit une vive discussion, puis sur proposition de M. P. V. Guay, secondé par M. A. Guertin, M. Michaud, est choisi comme membre de la ligue en remplacement du Dr Larose, qui représentait le club Canadien.

M. Jos. Archambault a aussi été élu membre. Il représente le club St-Denis.

M. Philippe Valère Guay du club Canadien, ayant finalement été nommé secrétaire de la ligue en remplacement de feu R. Larose, le président leva l'assemblée.

Il était 11.15 hrs p.m.

A L'UNION DES COMMIS-MARCHANDS

Voici jusqu'à date la position des joueurs dans le tournoi handicap de billard à l'Union des Commis-Marchands :

POSITION DES CONCURRENTS

	J.	G.	P.
Lefebvre	4	4	0
Dalbec	5	4	1
Richer	5	4	1
Archambault	2	2	0
Kennedy	1	1	0
Guertin	2	1	1
Lafond	2	1	
Robillard	3	1	
Prigon	3	1	
Beauchemin	2	1	1
Guay	1	0	1
Ouimet	1	0	1
Rivet	1	0	1
Rousseau	2	0	2
Martin	2	0	2
Letellier	3	0	3
Brodeur	3	0	3
Brosseau	0	0	0

11 janvier 1909.

LISTE DES PARTIES POUR LA PROCHAINE QUINZAINE

SEMAINE DU 11 JANVIER 1909.

Lundi, 11—Richer et Letellier, Dalbec et Brosseau.

Mardi, 12—Robillard et Archambault, Beauchemin et Rivet.

Mercredi, 13—Guay et Brodeur, Guertin et Brosseau.

Jeudi, 14—Prigon et Kennedy, Brosseau et Rivet.

Vendredi 15—Lefebvre et Ouimet, Beauchemin et Lafond.

Samedi, 16—Guertin et Martin, Robillard et Beauchemin (ap.-midi).

Samedi 16—Brosseau et Richer, Rivet et Kennedy. (Soir).

Dimanche 17—Ouimet et Guay, Frigon et Robillard. (Ap.-midi).

Dimanche, 17—Brosseau et Dalbec, Kennedy et Archambault. (Soir).

SEMAINE DU 18 JANVIER 1909.

Lundi, 18—Brodeur et Kennedy, Letellier et Rivet.

Mardi, 19—Lafond et Martin, Rousseau et Brosseau.

Mercredi, 20—Robillard et Frigon, Beauchemin et Archambault.

Jeudi, 21—Dalbec et Ouimet, Guertin et Guay.

Vendredi, 22—Brodeur et Letellier, Kennedy et Rivet.

Samedi, 23—Guertin et Dalbec, Rousseau et Robillard. (ap.-midi).

Samedi, 23—Guay et Brosseau, Archambault et Frigon. (Soir).

Dimanche, 24—Ouimet et Richer, Martin et Rivet. (Ap.-midi).

Dimanche, 24—Lafond et Kennedy, Letellier et Rousseau. (Soir).

POUR GUERIR UN RHUME EN UN JOUR Prenez les Tablettes laxatives Bromo-Quinine. Les pharmaciens remettent l'argent si elles ne peuvent guérir. La signature de E. W. Grove est sur chaque boîte. 25c. 209-Mardi-6ms

NOTES

Tom Flanagan qui fut durant des années le gérant de Tom Longboat, a soudainement abandonné sa charge et ses titres qu'il a passés à Pat Powers.

Le capitaine John Barr un célèbre yachtman américain, est mort hier à Boston à l'âge de 62 ans.

BILLY ALLEN VS FRED O'BRIEN

C'EST CE SOIR A 9 HEURES QU'AURA LIEU LA RENCONTRE DE CES DEUX CHAMPIONS.

UN BEAU PROGRAMME

L'ASSAUT DE BOXE DE CE SOIR

Billy Allen et Fred O'Brien qui doivent se battre ce soir à l'Arsenal des Victoria, sont tous deux en ville. O'Brien est arrivé samedi et Allen est arrivé hier soir.

Ils sont en condition parfaite et espèrent également dans leurs chances de succès.

La bataille ne commencera qu'à neuf heures ce soir, c'est-à-dire après que les luttes et les exhibitions diverses auront été terminées.

L'arbitre de la rencontre principale n'a pas encore été choisi.

COURSES SUR LA GLACE

NOUS EN AURONS ENCORE DEMAIN APRES-MIDI AU PARC DE LORIMIER.

PROGRAMME DE LA REUNION

PARC DELORIMIER

Liste des entrées pour les courses au trot sur la glace, au Parc DeLorimier, demain après-midi, 13 janvier. Les courses commenceront à 2 p.m. précises.

CLASSE 2.14, AMBLE.

Mégaphone, F. L. Brewster.
Tobin, W. F. Pierce.
Tony Bars—W. Hodson.
Little Sandy, E. Bélanger.
Lawrence Wilkes, Wm. Hodson, Jr.
King Arthur, C. Robillard.
Deacon Pointer, C. McMahon.
Merry Widow, S. C. Camp.

CLASSE 2 MILLES. REPETER

Happy Mack, A. Lavery.
Prince Greenlander, M. Lecavalier.
Josie, A. Labelle
Berth Booth, A. Gignac.
Nellie G., Jas. Tweedy.
Col. Taylor, A. Laplante.
American Boy, C. Vigneu.
R. & R., A. Sarrazin.

CLASSE, MATCH $100.00

Baby Breaker, F. Roy.
Lady B., J. Bissonnette.

INFORMATIONS DIVERSES

DE TOUT UN PEU CONCERNANT LES SPORTS LOCAUX ET ETRANGERS.

LA RAQUETTE

CLUB CHAMPETRE CANADIEN

Le Club de Raquetteurs a remporté un autre brillant succès lors de leur sortie organisée à l'occasion du Souper des Rois au chalet du club.

Quoique la température était peu favorable, un grand nombre se rendirent en costume. Le départ se fit par char spécial jusqu'à la rue Lasalle où un autre char spécial les attendaient, le tout grâce aux bons offices et à l'amabilité de M. A. Gaboury, surintendant de la Cie des Tramways, qui n'avait rien épargné pour donner un bon service.

La glissoire aussi a eu sa large part, le club n'ayant rien négligé pour la mettre en parfaite condition, et tout le monde en profita.

Après le souper, l'on distribua le gâteau des Rois et le sort choisit Delle E. St-Amour comme Reine, et notre dévoué président, M. J. G. A. Decelles comme Roi.

Appelé à adresser la parole, il dit combien il était heureux d'avoir une aussi charmante compagne pour Reine, et profita de l'occasion pour remercier tous les membres d'être venus en aussi grand nombre, et particulièrement les Dames d'avoir bien voulu braver la température.

Un excellent programme de danse nous fut fourni par M. Hector Renaud, membre du club, et l'on quitta le Club très tard, chacun conservant un bon souvenir de cette fête, et convaincu que l'on s'amuse toujours bien au Club.

Voici les noms des personnes présentes :— Messieurs R. Carrière, Therrien Président Cercle Paroissial ; A. Lamarche, A. Nadeau, P. Wiseman, L. Gaudreau, C. H. Chamberland, E. Marion, H. Guy, H. Renaud, W. Hinton, A. Duvoyaux, E. Chamberland, A. Béland, P. Dominique, J. A. Savard, E. Hamel, P. Asselin, J. A. Bernard, P. E. Maillet, J. H. Richardson, C. Godin, P. H. Lespérance, E. Bouchard, A. Roy, R. Gaudry, W. Lessard, J. A. Rice, A. Blondin, H. Renaud, A. Bellavance, J. G. A. Decelles, O. Tétrault, J.L. Bernier, N. G. Crépeau, N.P.

Dames — E. Chamberland, D. Lefebvre, P. Magnon, M. Magnon, A. Asselin, M. Asselin, E. Dugas, R. Chamberland, Blackburn, H. Guy, R. Carrière, V. J. Chênevert, A. Dostie, J. A. Rice, J. A. Savard, L. Chamberland, P. Wiscalm, J. Gingras, L. Gingras, A. Lamalice, E. St-Amour, J.L. Bernier, A. Lepage, E. Lefebvre.

LES BILLETS SE VENDENT

Les zélateurs et les zélatrices du prochain euchre du club de raquetteurs le National rapportent progrès. Ils ont été reçus avec empressement par ceux auxquels ils se sont adressés, et plus de 200 billets ont déjà été placés dans la meilleure société de Montréal. Cette réunion s'annonce très bien. Les prix offerts sont magnifiques et tout aisse prévoir que le succès du euchre de l'hiver dernier sera éclipsé par celui du 21 courant.

LES ASSEMBLEES

Ce soir il y aura assemblée de tous les raquetteurs de Montréal à la M. A.A.A. La séance commencera à 8 heures.

—o—

Demain, au No 95 rue St-Laurent, chez M. Dorval, aura lieu une assemblée importante pour les directeurs du National. Le président de l'association aura des suggestions sérieuses à soumettre.

Tous les membres du club qui désirent prendre part aux courses de novices sont priés de se rendre à la salle du club, 1780 Notre-Dame Ouest, mercredi soir à 7 heures un quart, afin de faire enrégistrer leur nom, car les courses commenceront à sept heures et quarante-cinq.

LE HOCKEY

LES PROCHAINES PARTIES

Cette semaine deux joutes importantes de hockey seront jouées à l'Arena.

Demain soir, les Ottawa viendront jouer contre les Shamrock et samedi, les Québec feront la lutte aux Wanderers. Nos deux clubs locaux se sont assurés les services de nouveaux joueurs qui leur seront sans doute, d'un aide très puissant. Les Wanderers ont engagé Blatchford et les Shamrock auront Laviolette avec eux.

LE HOCKEY A LONGUEUIL

Voici le résultat de la partie jouée entre les Oréole et les Longueuil, dimanche après-midi. Le score a été de 10 à 0 en faveur des Longueuil.

Composition des équipes:

ORIOLE		LONGUEUIL.
Reynolds	Buts	Chs. Laurin
R. Barlow	Cover	J. Laviolette.
A. Meldrum	Point	Jos. Hacala
T. Costigan	Rover	E. Bréard
D. Meldrum	Centre	H. Picard
D. McDonald	Gauche	E. Lavoie
F. Smart	Droite	Eug. Gauthier

Au deuxième mi-temps, Bréard, des Longueuil fut remplacé par Ls. Lasnier.

Umpires — Ed. Lalonde et Prosper Baptie.

Chronométreur — A. E. Laurin et R. Donnelly.

Referee — Chas. Lasnier.

Tous les meilleurs clubs amateurs de Montréal et des alentours sont invités à venir rencontrer les Longueuil. Pour arrangements et autres informations, s'adresser à M. A. E. Laurin, par lettre ou au bureau du patinoir à Longueuil.

LE POOL

ENTRE CHAMPION AMERICAIN ET CANADIEN.

Le club St-Jacques, coin des rues Ste-Catherine et St-Christophe, est à arranger une partie de pool avec M. Weston, ex-champion du monde et M. Ed. Pelletier, pour la semaine prochaine. Le club leur a fait des offres acceptables et il attend une réponse ces jours-ci.

M. Weston est un des plus beaux joueurs de pool du monde et il est invincible dans ses coups de fantaisie.

M. Weston se placa deuxième dans le tournoi international au mois d'avril.

AU CLUB LAFAYETTE

La 22e partie du 1er tournoi a été gagnée, hier soir, par M. M. Lortie, contre M. Larue, par un score de 100 à 59.

La 23e partie sera jouée ce soir entre MM. Pepin vs Nelson.

Tous les amateurs sont invités à assister à ces parties qui sont très intéressantes.

POSITIONS DES JOUEURS

1er TOURNOI

	Gag.	Per.	A-jr.
Beauchamp	5	0	4
Tranchemontagne	4	0	5
Brière	3	1	5
Cavanagh	2	2	5
Larue	2	2	5
Lortie	1	3	5
Bourassa	1	3	5
Pepin	1	3	5
Nelson	1	3	5
Charbonneau	1	4	4

2ème TOURNOI

La 22e partie qui devait être jouée hier soir n'a pas été contestée, à cause de l'absence de M. Develuy. M. Mireault a gagné par forfait. M. Carlo rencontra ensuite M. Mireault et celui-ci gagna par un score de 100 à 53. M. Dupéré et Desagné joueront ce soir.

FEU M. F. FOURNIER

Les funérailles de M. Francis Fournier, décédé dimanche à sa résidence, rue Cuthbert, No 16, ont eu lieu ce matin, à 8 heures, à l'église Saint-Louis de France.

La levée du corps a été prononcée par M. l'abbé Bélanger, curé de la paroisse, et la messe chantée par M. l'abbé Grégoire, assisté de MM. les abbés Granger et Melançon, comme diacre et sous-diacre.

Conduisaient le deuil : ses petits-fils, MM. Emilien et Renée Fournier; ses fils, Joseph, Camille et Evariste Fournier; son frère Arthur Fournier, son cousin, Jos. Pepin.

On remarquait dans le cortège MM. A. S. Brodeur, T. A. Grothé, A. Galarneau, S. M. Grothé, Félix Godmaire, Nap. Deschamps, L. J. P. Martin, François Brisson, Ernest G. Scott, Raphaël Lemieux, M. Hughes, W. Brunet, O. Fournier, Foisy, Zotique Cusson, Jos. Panneton, O. Baillargeon, Louis David, C. A. Gareau, Albert Jarry, A. Dumini, Alphonse Thibodeau, Placide Brunet, John Ellis, James Meldrum, David Drysdale, A. Taylor, etc., etc.

ALFRED SHRUBB se préparant à partir dans une course de longue haleine.

LA PREMIERE DE L'ANNEE 1909

2,000 PERSONNES SE RENDENT AU PATINOIR JUBILEE HIER SOIR OU A LIEU UNE BRILLANTE MASCARADE.

DETAILS COMPLETS

LA PREMIERE DE L'ANNEE 1909

Jamais on n'a vu plus beau succès à une première mascarade que celui de hier soir au patinoir "Jubilée". L'administration et son directeur, M. J. Doran, ont droit à des félicitations bien sincères pour tout le travail qu'ils ont accompli afin de donner la plus entière satisfaction au public. Le "Jubilee" est maintenant le patinoir "chic", le rendez-vous de tous les vrais sports.

Le coup d'œil de la mascarade d'hier soir était féerique. Il y avait près de 2,000 patineurs et patineuses costumés en pierrots, en marquis, en reines, bohémiennes et que sais-je, des centaines et des centaines de costumes et tous remarquablement beaux. Les scènes les plus cocasses se déroulèrent au milieu du patinoir. Les spectateurs venus en très grand nombre, s'en amusèrent beaucoup. Il y avait foule comme à la "première" d'un grand théâtre.

Un programme de musique avait été préparé avec beaucoup de soin et de goût. Valses, lanciers, two-steps, tout fut épuisé. Après ce concert, et des heures de folle gaieté, on parla des prix de costumes. L'intérêt grandit.

Mademoiselle J. Scott, costumée en Japonaise, remporta le prix des dames et M. T. Laperle représentant l'hôtel le Grand Nord décrocha sans coup férir le prix réservé aux messieurs. La cadence, désignée sous ce nom de valse, pour la circonstance trouva deux excellents artistes dans Melle E. Campbell et M. F. Carleton, qui reçurent les prix décernés aux vainqueurs de cette partie du programme. Melle F. Moore et M. A. Bulmer remportèrent la course à reculons que l'A. S. A. of C. avait sanctionnée spécialement pour donner un ton véritablement sportif à cette mascarade. L'épreuve du baril, "car il fallait bien un peu se dérider avant de terminer une soirée aussi bien commencée", fut remportée par MM. P. Séguin et E. Cabray. M. J. Doran officia comme starter dans ces épreuves.

Les heureux gagnants des prix furent applaudis chaleureusement.

Il nous reste à féliciter le gérant du patinoir, M. L'Ecuyer, à qui revient le mérite d'avoir organisé ce succès sans précédent.

Quelqu'un me faisait remarquer à la sortie qu'il est regrettable que le Jubilée ne soit pas un peu plus dans le cœur de la ville.

—Mais, ne trouvez-vous pas cette partie de la ville très jolie ? répondis-je.

—Certes, mais, c'est un peu loin.

—Nous ne trouvons pas ça loin du tout, s'écria une jolie "patineuse", nous restons dans l'ouest, monsieur.

Je vis à la réponse de la jeune fille, que le "Jubilée" était vraiment fréquenté par tous les amateurs de bon sport et de patinage.

La foule s'est amusée bien franchement et au sortir du patinoir on ne ménageait pas les éloges à M. Doran, le directeur du patinoir et à ceux qui le secondent si bien.

Il n'y a qu'une chose de regrettable, c'est que nous n'ayions pas de mascarade plus souvent au "Jubilée". N'empêche que tous les soirs le patinoir est ouvert au public et qu'il fait toujours bon d'y patiner.

SHERBROOKE ET SES ALENTOURS

Election d'officiers. — Grand constable conjoint. — Travaux du C. P. R. — Commencement d'incendie. — Le carnaval, etc.

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 12. — Les élections de la cour Jacques-Cartier, No. 517, de l'Ordre des Forestiers Canadiens ont donné le résultat suivant : E. Frédette, chef ranger; Jos. Martineau, vice-ranger ; Geo. Ouellette, secrétaire-archiviste, réélu ; J. T. Fortier, secrétaire-financier, réélu ; E. Lacharité, trésorier; Jos. Bouffard, chepelain ; D. Roy, 1er garde ; Alf. Robida 2me garde; T. Lafrenaie 1ère sentinelle ; D. Hamel 2me sentinelle ; Dr F. Bertrand, médecin.

—Le gouvernement de Québec vient de nommer M. Philias Lanctôt grand constable conjoint du district avec M. Hiram Moe. M. Lanctôt est le frère de M. Alfred Lanctôt, échevin de notre ville.

—On dit que la compagnie du Pacifique Canadien commencera au printemps, les travaux dont il est question depuis quelque temps, c'est-à-dire la construction d'une gare, rue Belvédère, l'ouverture de plusieurs voies d'évitement, etc.

—Mlle L. Collet, de Saint-Henri de Lévis, est en promenade en notre ville.

—M. G. F. Moore, qui a été malade de la grippe, a pris beaucoup de mieux.

—Les pompiers ont été appelés à une maison appartenant à M. Lazare Daigle, rue St-Thomas. Ils ont pu éteindre le feu dans une trentaine de minutes.

—Mlle Marie-Anne Genest est en promenade à Victoriaville.

—Les élèves du séminaire St-Charles-Borromée sont revenus reprendre leurs cours, après leurs vacances.

—Mme (Dr) Ethier a été gravement malade depuis quelques jours.

—M. A. E. Masse, chef du département de tailleur à la maison J. R. McBain & Co., est allé passer une couple de semaines à Londres, Angleterre.

—Nous regrettons d'apprendre que M. L. C. Bélanger, C. R., est souffrant, d'un érisipèle, à sa résidence, à Rock Forest. Le cas, dit son médecin, n'est pas grave.

—Il se fait de grands préparatifs pour le prochain carnaval à Sherbrooke. Les courses en raquettes, pour le championnat du monde seront particulièrement intéressantes. On dit que 71 entrées, comprenant des membres des principaux clubs de la province, sont déjà faites.

—M. le Dr et Mme Grégoire, du village de Magantic, étaient à Sherbrooke, vendredi.

—Vingt-quatre nouveaux membres doivent être admis dans le Club de Raquettes Tuque Rouge, mardi soir.

—A la clôture de la retraite, au couvent des Petites Soeurs de la Sainte-Famille, jeudi, vingt-six jeunes filles ont fait profession, vingt-quatre ont pris l'habit et sept ont prononcé leurs voeux perpétuels. La cérémonie était présidée par Sa Grandeur Mr LaRocque. Cette retraite, comme nous l'avons déjà annoncé, avait été prêchée par le R. P. Lord, S. J.

—A une assemblée du comité de régie de la Société de St-Jean-Baptiste de Sherbrooke, la résolution suivante a été adoptée : Proposé par M. G. L. de Lottinville, secondé par M. G. E. Robitaille et résolu, que les membres de la société St-Jean-Baptiste de Sherbrooke, ont appris avec un vif regret la mort prématurée de leur compatriote et ex-président, feu le docteur J. F. Rioux, et qu'ils offrent leurs condoléances à son épouse si fortement éprouvée.

—M. l'abbé O. E. Blanchard, vicaire à Disraëli, était à Sherbrooke vendredi.

—M. L. C. Bélanger, C. R., est mieux et a pu venir à son bureau lundi.

—Mme Edouard Crochetière, de St-Hyacinthe, est en visite dans notre ville.

—Mgr Tanguay était chez ses parents à Weedon, pendant les fêtes du nouvel an et a dit la messe à St-Janvier de Weedon.

—Mme J. S. Tétreault donnait un thé à un grand nombre d'invitées, jeudi, à l'occasion de la visite de sa soeur, Mme L. S. Bachand, de Woonsocket, R. I. Il y avait dans le salon de très belles décorations d'oeillets et de verdure. Les toilettes des dames étaient recherchées et un goûter exquis fut servi. Parmi les dames présentes on remarquait Mme Emile Rioux, Mme Aimé Darche, Mme Simard, Manchester, N. H. ; Mme F. Payette, Mme Audet, Mme Thomas Tremblay, Mme J. Omer Darche, Mme St-Pierre, Mme Eugène Olivier, Mme C. F. Olivier, Mme Michel Lainé, Mme Messier, Mme Fréchette, Mme Bourgeault, Mme J. W. Genest, Mme J. E. Genest, Mme Massé, Mme F. A. Gadbois, Mme Lévesque, Mme Choquette, Mme Delisle, Mme Hubert Cabana, Mme L. E. Codère, Mme Eugène Desève, Mlles Gadbois, Dussault, Beauregard, Denault, Codère, B. et A. Caron, Bourque, Olivier, Murray, Darche, Boucher, Bégin, Windsor Mills; Beauchesne et autres.

CHAMBLY CANTON.

Le conseil municipal régulièrement assemblé au bureau du secrétaire, vendredi dernier, sous la présidence de M. Joseph Charrette, furent présents, MM. les conseillers Joseph Bouchard, L.-O. Bergevin, Edmond Deschamps, Philias Métivier et Elzéar Pelletier. Il fut proposé par les conseillers Joseph Bouchard, L.-A Bergevin et Elz. Pelletier, secondé par les conseillers P.-H. Métivier et Ed. Deschamps, et résolu unanimement : que c'est avec un profond regret que ce conseil a appris la mort prématurée d'Armand fils bien-aimé de Son Honneur le maire P.-A.-H. Loiseau, et offre à ce dernier ses plus sincères sympathies ; Que copie de la présente soit transmise à la famille, ainsi qu'aux journaux, avec prière de publier.

SAINT-NARCISSE DE CHAMPLAIN

—M. Josceph Cloutier, étudiant en loi, de St-Prosper, est venu en promenade à Saint-Narcisse chez ses nombreux parents.

—M. et Mme Théophile Cloutier, de St-Prosper, sont en visite à Saint-Narcisse, chez leur frère, le Rév. P. Cloutier, curé.

—Le 3 du courant les élèves de l'école du village, sous la direction des Révérendes Soeurs de la communauté des Filles de Jésus, ont donné une jolie séance dramatique. Ces enfants se sont bien acquittés de leurs rôles.

—M. et Mme J. Emile Cossette ont eu la douleur de perdre leur fils Wildy à l'âge d'un an et dix mois. Nos sympathies.

—Le Rév. Hormidas Trudel, vicaire à St-Justin, était en promenade ici dans sa famille pour le temps des fêtes.

AMUSEMENTS

BENNETT
Deux représentations par jour à 2 et 8 p. m. Semaine du 11 Jan.
JOHN T. KELLY
BINNS, BINNS & BINNS
9—Autres Grandes Attractions—9
PRIX : Soirées, 15c, 25c, 50c et 75c ; après-midi, 15c, 25c. 270 5

PRINCESS Toute cette semaine Mat. tous les jours
FADS AND FOLLIES
et le brillant comédien
SNITZ MOORE
Prix—Soirées 10c, 20c, 30c et 50c. Matinées 10c et 25c.
Semaine Prochaine—The Lid Lifters.
271-4

THEATRE NATIONAL Paul Cazeneuve, Directeur
Matinées tous les jours. Prix populaires
CETTE SEMAINE
OHE! OHE! FRANCOISE
En préparation "LES OBERLE"
270-6

Afin que tous les hommes puissent visiter le Grand MUSEE d'ANATOMIE, au No. 110 rue Catherine Est, la direction a, pour un court espace de temps, diminué le prix d'admission à DIX CENTS.
271-mar-mer-s-jno

READOSCOPE MAISONNEUVE
TOUS LES SOIRS A 8.15.

NATIONOSCOPE
Vues Animees et Concert Ouvert tous les jours
161-jno

THE CAMERAPHONE
Les seules véritables vues parlantes.
Représentations continues—1 à 6 et 7 à 11 heures. Rue Ste-Catherine Ouest, trois portes à l'est de la rue Bleury. Une représentation de tout premier ordre pour les gens raffinés. Une représentation de 22.00 pour 10c. 271jno

ARENA HOCKEY
Mer. 13 Janvier, à 8.30 p.m.
Ottawa
vs
Shamrock
Admission, (entrée par l'Ave. Wood.) 50c ; Sièges réservés, 75c. 270-2

Le Patinoir JUBILEE
Rue Ste-Catherine Est, Près du Pont C.P.R
Fanfare Mardi, Jeudi, Samedi et Dimanche Soir
Nouvelle surface de glace pour chaque séance
Admission générale 10c. Soir de fanfare : Dames, 10c. Messieurs, 15c.
Téléphone Est 6742.
271-jno

Concert de La Symphonie, vendredi prochain au théâtre His Majesty. Bureau des billets maintenant ouvert. Sous la gérance de M. Veitch. 271-2

CETTE SEMAINE AUX THEATRES ANGLAIS.

HIS MAJESTY'S Matinées : Mer. et Sam.
La grande comédie musicale, avec MAY YORKE dans
A Knight For a Day
Prix réguliers 25c à $1.50.

FRANCAIS Matinées tous les jours.
THE COWBOY GIRL
Les plus nouvelles vues animées aux, entr'actes.
Prix—10c, 20c, 30c, 35c et 50c.

Académie, Mats. Mercredi, Jeu. et Sam
Prix: 15, 25, 50 et 75c. Mat. 15, 25 et 35c
THE ROAD TO YESTERDAY

ROYAL MATINEES TOUS LES JOURS
THE DUCKLINGS
Prix : 10c, 20c, 30c et 50c.
270-6

Leçons gratuites de patinage le matin et l'après-midi
STADIUM
Musique l'après - midi et le soir.
LE PATINOIR FAVORI DES MONTREALAIS
Trois séances par jour. Nouvelle surface pour chaque séance
ADMISSION : Dames 10c, Messieurs 15c.
Préparez-vous pour la Grande Mascarade, Vendredi le 15 Janvier
PRIX DE VALEUR AUX PORTEURS DE COSTUMES ORIGINAUX.
1-m-in-jno.

FORUM
ANGLE STE-CATHERINE ET ATWATER. Service direct des chars.
LE PATINOIR A ROULETTES PAR EXCELLENCE
Patinage à Roulettes tout l'hiver, aussi magnifique surface séparée pour Patinage sur glace.
Les meilleurs Patins à Glace et à Roulettes en location. Musique tous les soirs, aussi les samedis et jours de Fêtes après-midi. Prix ordinaires d'admission. 5,000 jolis calendriers seront distribués le soir aux patineurs tant qu'il y en aura. 265-jno.

NEW AUDITORIUM
Angle des rues Berthelet et Ontario.
SALLE DE SOCIETES A LOUER
TRES MODERNE. AMEUBLEMENT NEUF.
Termes raisonnables. Tél. Uptown 3556.
12-14-16

Patinoir M. A. A. A.
CARNAVAL
(Si le temps le permet)
JEUDI (soir du Carnaval) 14 Janvier, de 8 à 10.30 P. M.
SAMEDI après-midi, 16 Janvier, 3.30 à 6.00 P. M.
PRIX DES BILLETS DE SAISON
MESSIEURS ... $5.00 GARÇONNETS ... $2.00
DAMES ... $2.00 FILLETTES ... $1.00
BILLETS D'ADMISSION, QUATRE POUR ... $1.00
En vente au bureau de la M.A.A.A., 250 rue Peel, et à la patinoire.
271-2 ROLAND GOMERY, Sec.-Hon.

LA PREMIÈRE MASCARADE DE L'ANNÉE 1909

QUELQUES SCENES ORIGINALES RECONSTITUEES PAR L'ARTISTE DE "LA PATRIE", A LA MASCARADE D'HIER SOIR, AU PATINOIR JUBILEE, RUE SAINTE-CATHERINE EST.

CHRONIQUE OUVRIERE

L'action du juge Wright n'a encore rien réglé.

Si le juge Wright a cru terroriser le mouvement ouvrier aux Etats-Unis par la sévérité de la sentence qu'il a prononcée contre les trois dirigeants de la Fédération américaine du travail, les citoyens Gompers, Mitchell et Morrison, il doit s'apercevoir aujourd'hui qu'il a fait erreur.

Ces trois membres de la Fédération auraient déclaré, si l'on en croit les dépêches, être décidé de ne demander merci ni au président ni à personne, mais de se défendre par tous les moyens que les lois leur permettent.

Voilà une déclaration qui, si elle est confirmée, ce que nous espérons avec confiance, fera plaisir à tous les vrais amis de la cause ouvrière, comme de la liberté de parler et d'écrire.

Le pardon des victimes du jugement de la Cour suprême du district de Colombie ne règlerait rien. La question de savoir si l'on a droit de dire que tel ou tel employeur est en désaccord avec le travail syndiqué resterait en suspend.

Ce n'est que quand le plus haut tribunal de la République se sera prononcé que l'on connaîtra si la liberté pour toutes les classes de la société existe encore.

En attendant MM. Gompers, Mitchell et Morrisson reçoivent des milliers de lettres protestant contre l'arrêt rendu contre eux et leur exprimant les plus chaudes sympathies.

La Fédération américaine du travail va inaugurer la plus énergique campagne de presse et de tribune en faveur de la liberté de parler et d'écrire qui ne se soit encore jamais vu aux Etats-Unis.

Il est très vraisemblable, d'après les indices que l'on peut déjà saisir, que cette campagne sera soutenue par une bonne partie de la presse bourgeoise. Déjà plusieurs grands journaux ont écrit de violents articles contre l'action du juge Wright.

Le comité exécutif de la Fédération est en ce moment en session à Washington et le monde ouvrier d'un bout à l'autre du continent a sûrement hâte de connaître quel sera le résultat de ses délibérations sur cette angoissante question pour le travail syndiqué.

M. PAUL DESROSIERS, élu président de l'union des journaliers.

Keir Hardie à New-York.

M. Keir Hardie, député ouvrier à la Chambre des communes du Parlement anglais, est arrivé à New-York, dimanche. Il doit faire une conférence à la salle Carnegie de cette ville, ce soir. Il parlera également à Boston et à Brooklyn avant de retourner en Angleterre pour l'importante conférence de Portsmouth, qui doit avoir lieu le 26 janvier. Le sujet de sa conférence de ce soir est: "Une révolution dans la politique britannique et sa leçon pour l'Amérique".

Avis aux plombiers.

Rappelons aux plombiers et aux gaziers que c'est ce soir, à la Bourse du Travail, qu'aura lieu la conférence technique sur leur métier, que fait donner l'Union. Tous les membres de la profession sont invités à aller l'entendre, chacun y puisera certainement des connaissances qui lui sera utile dans l'exercice de sa profession.

Chez les tailleurs de pierre.

L'union des tailleurs de pierre a retenu une salle dans l'édifice de l'Union St-Joseph, qui sera constamment à la disposition de ses chômeurs, jusqu'à ce que ceux de ses membres qui viennent d'être victimes d'un lockout aient repris le travail.

Le Builders' Exchange et les ouvriers.

Dans le rapport du secrétaire du Builder's Exchange, soumis à l'assemblée, que ce syndicat a tenue, hier après midi, on y lit les remarques qui suivent, relativement au travail syndiqué :

Discutant la question ouvrière, les directeurs du Builders' Exchange déclarent que, en dépit de certaines interprétations erronées de quelques journaux, leur opinion à cet égard n'a pas varié. Ils n'ont jamais été hostiles au bon unionisme mais " ils sont et seront toujours opposés aux méthodes illégales et tyranniques de l'unionisme " dégénéré " représenté par l'American Federation of Labor, les United Mine Workers, la Western Federation of Miners et autres soi-disant Unions Internationales conduites par des hommes comme Gompers, Mitchell, Debs et gens de même sorte.

Meeting extraordinaire.

L'Union locale No 266 de la Boot and Shoe Workers Union aura une réunion extraordinaire, demain soir, mercredi, à son siège social. Des questions d'une importance considérable seront soumises aux délibérations de l'assemblée et il est nécessaire que tous les adhérents soient présents.

Avis aux marbriers.

L'Union locale No 34 aura une importante réunion, demain soir, à la Bourse du Travail. Les membres feront bien de se rendre à cette assemblée, car il y sera discuté des affaires intéressantes.

Mot de la fin :

Le Builders' Exchange n'est pas opposé en principe à l'unionisme ; il n'est opposé qu'aux unions qui sont capables de défendre les conditions de travail de leurs membres.

J.-A. RODIER.

Réunions demain, 2me mercredi du mois :

—Union No 266 des travailleurs en chaussures, No 704, rue Sainte-Catherine Est. — Sec., N. Poirier, No 952 avenue Hôtel-de-Ville.

—Union No 21 des mouleurs en fer, No 280, rue Richmond. — Agent d'affaires, Fred. Robert, No 127 rue Chatham.

—Union locale No 9 des photo-graveurs, salle Wavertree, rue Notre-Dame, près de la rue McGill.—Sec., R. Neuhauser.

—Conseil du district des charpentiers et des menuisiers, Bourse du Travail. — Sec., Jos. Ainey, 127 rue Saint-Dominique. Tél. Bell Est, 5833.

—Locale No 412 des forgerons de locomotives, 1213 rue Sainte-Catherine Est. — Sec., Arthur Lefebvre.

—Union des tailleurs de marbre, Bourse du Travail.

—Union locale de l'association internationale des ouvriers en armature de fer pour ponts et bâtiments, Bourse du Travail.

—Union des manoeuvres en bâtiment, Bourse du Travail.

—Union locale No 292 des ajusteurs de tuyaux, salle Saint-Joseph.

—Union des tailleurs de pierre, salle Saint-Joseph. — Sec., Alph. Jetté, No 288 rue Lasalle.

LES CHAMPS DE BATAILLE

ON COMMENCE LA DEMOLITION DE QUELQUES IMMEUBLES SUR LE CHEMIN SAINTE-FOY.

(Spécial à la "Patrie")

QUEBEC, 12. — La Commission des Champs de Batailles Nationaux demande des soumissions pour la démolition des bâtiments, l'enlèvement des matériaux, le remplissage de l'excavation creusée pour la cave et les fondations, et le nivellement du terrain de l'immeuble, ci-devant propriété de M. Pierre Cauchon, situé sur le côté nord du chemin Ste-Foye, au côté ouest du monument des Braves, et portant le numéro de division 58 du lot numéro 26 du cadastre officiel de la banlieue ou paroisse de Notre-Dame de Québec.

La démolition devra être terminée le 10 mai prochain, conformément aux instructions, et à la satisfaction de l'ingénieur ou de l'architecte qui sera chargé par la commission de surveiller ces travaux.

Les soumissions seront reçues d'ici au 18 janvier, au bureau de M. H. J. J. B. Chouinard, secrétaire de la Commission des Champs de Batailles Nationaux.

LES VOYAGEURS DE COMMERCE

Les artistes suivants, tous du théâtre National, ont bien voulu prêter leur concours gratuitement pour le euchre du 14 courant de l'Association des Voyageurs de Commerce de Montréal: MM. Palmieri, Collin, Hamel, Marcel, Filion, Dumestre, Valhubert.

LA SUCCESSION DE L'HON. BERNIER

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

OTTAWA, 12 — On dit dans les cercles politiques que M. Horace Chevrier de Winnipeg, ancien député provincial du Manitoba, est l'un des candidats au siège sénatorial de feu l'honorable M. Bernier.

RETOUR D'EUROPE

Les Révérends Pères Roby et Brouillet, qui sont allés passer eur licence ès-lettres en France, sont de retour de Paris. Le père Roby se retirera au Sault-au-Récollet et le père Brouillet au collège Sainte-Marie.

PERSONNEL

M. Gustave Perrault, avocat, d'Arthabaska, est à Montréal, pour quelques jours, en sa qualité d'examinateur du district d'Arthabaska pour les examens du barreau.

Les femmes ne sont bonnes observatrices qu'en vue d'un résultat précis.

Au théâtre, les questions sociales ne sont intéressantes pour le dramaturge que si elles sont pratiquement insolubles : une question, en se résolvant, tue la pièce qu'elle avait fait naître.

ETATS-UNIS ET JAPON

UNE PROTESTATION DES JOURNAUX DE TOKIO, CONTRE DES PROJETS DE LOI ANTI-JAPONAIS ACTUELLEMENT ETUDIES PAR LA LEGISLATURE DE CALIFORNIE.

TOKIO, 12.— Les journaux japonais, commentant les dépêches de San Francisco relatives aux projets de lois actuellement devant la législature de la Californie, s'étendent aujourd'hui sur la tension dans les relations entre le Japon et les Etats-Unis qui pourrait être provoquée par l'adoption de lois défendant aux Japonais résidant en Californie de devenir propriétaires d'immeubles et de fréquenter les écoles publiques. La majorité des journaux regardent comme probable l'adoption des projets de lois et protestent contre ce qu'ils appellent une injustice à l'égard des Japonais de la Californie.

"L'Ashi", le "Fiji" et le "Nichi Nichi" expriment leur surprise de ce qu'ils appellent une preuve d'inimitié après l'effort sincère fait par le Japon pour prouver son amitié pour les Etats-Unis.

Les journaux de l'opposition attaquent le gouvernement, qu'ils accusent de tomber dans les bras de la nation qui, à la première occasion, non seulement montre son esprit d'hostilité, mais nie même aux Japonais des droits égaux à ceux reconnus aux autres nations.

Les journaux publiés en langue anglaise qui représentent les intérêts britanniques et allemands font aussi remarquer que l'Amérique, tout en essayant de créer une impression d'amitié pour le Japon, lui a, en réalité, été hostile.

La situation est sérieusement embarrassante pour les Américains au Japon, étant donné surtout que cet incident suit de si près la création d'un excellent sentiment par la visite de la flotte de l'Atlantique, la nomination de la commission américaine à l'exposition japonaise et l'excursion des hommes d'affaires de la côte du Pacifique.

Le ministère des affaires étrangères essaie de convaincre les journaux que l'attitude de la législature de la Californie ne représente pas le sentiment général américain, mais ces journaux persistent dans leur pessimisme, et quelques-uns de leurs articles sont de nature à enflammer temporairement l'opinion populaire et à nuire sérieusement, pendant plusieurs années, à l'exercice de l'influence américaine au Japon.

LES ASSISES CRIMINELLES

LE TERME DE SAINTE-SCHOLASTIQUE S'OUVRE SOUS LA PRESIDENCE DU JUGE ROBIDOUX —ACCUSATION DE MEURTRE CONTRE TELESPHORE LACASSE.

(Spécial à la "Patrie")

SAINTE-SCHOLASTIQUE, 12.— Le terme des assises criminelles pour le district de Terrebonne s'est ouvert hier matin, sous la présidence de l'honorable juge Robidoux.

Une foule considérable remplissait la salle du palais.

MM. J. D. Leduc, C.R., et Alfred Mackay, C.R., représentaient la Couronne comme substituts du procureur général.

Nous avons remarqué aux sièges d'avocats : MM. J. A. C. Ethier, C.R., M.P., l'hon. Jean Prévost, Donat Lalande, Lorenzo Legault, A. Dufresne.

MM. Grignon et Fortier, protonotaire et greffier de la Couronne étaient à leurs sièges.

M. Grignon fit l'appel des grands jurés, qui se rendirent à leurs sièges et prêtèrent serment.

Voici leurs noms : Albert Garth, Ste-Thérèse; Alphonse Montguy, Ste-Thérèse; Louis Piché, Ste-Thé-Thérèse; Ferdinand Dumoulin, Ste-Thérèse; Philias Dagenais, Ste-Thérèse; Jérémie Duquette, Ste-Thérèse; Joseph St-Pierre, Ste-Thérèse ; Pierre Jetté, Ste-Scholastique; Nelson Carrière, Ste-Scholastique ; Damase Tassé, Ste-Scholastique ; Daniel Smith, Ste-Scholastique.

Un des grands juré, M. Peter Cruice, faisant défaut de comparaître, est condamné à l'amende de $10, à moins de fournir bonne et valable raison.

Puis le président du tribunal prononce son adresse au grand jury, éclairant ce derniers sur leurs devoirs.

Voici la liste des petits jurés :

Pascal Cyr, Ste-Scholastique; Joseph Lafrance, Ste-Sophie; Michel Chapleau, Terrebonne; Philias Roy, Ste-Sophie; J. B. Perron, Ste-Thérèse; Joseph Hardy, Ste-Thérèse ; Octave Belisle, Ste-Agathe; Moïse Campeau, St-André; Henry McOuat, St-André; Eumans Lallier, St-Augustin; Pierre Desjardins, St-Augustin; Wilfrid Binette, St-Augustin ; Ulric St-Amand, St-Benoit; Andrew Bon, St-Canut; Georges Nichols, Chatham; Alphonse Thibeaudeau, St-Hermas; Janvier Belisle, St-Janvier; Antoine Drouin, fils, St-Jérôme; Joseph Corbeil, père, St-Jérôme; Pierre Damour, St-Joseph du Lac; Alphonse Dumoulin, St-Joseph du Lac; W. James Food, Alexandre Riddle, Lachute; Joseph Tessier, Georges Ouellette, l'Annonciation; Daniel Duquette, Hormisdas Duquette, Patrick Léonard, Ste-Monique; J. B. Raymond, Alphonse Proulx, St-Placide; Félix Carrière, Jules Aubin, St-Sauveur; J. F. Desjardins, Wilfrid Drapeau, Cléophas Gratton, Ste-Scholastique; Robert Morrisson, Calixte Roy, Ste-Sophie; Rodrigue Limoge, Terrebonne; Oscar Hardy, Ste-Thérèse. Jurés supplémentaires : Napoléon Lesage, Ste-Thérèse; Wilbrod Meulen, Ste-Adèle.

Mtre J. D. Leduc, substitut, fait application au tribunal pour que les témoins de la Couronne assignés soient appelés.

M. le grand connétable Brazeau en fait l'appel. La liste en est longue. Plusieurs cependant manquent à l'appel.

M. Leduc, s'adressant au tribunal, dit qu'il ne veut pas être sévère à l'égard de ces témoins. Nombre lui ont téléphoné ou écrit, vu les élections municipales dans chacune de leurs municipalités respectives, et y ayant des intérêts en jeu, ils ne seront présents que le 12.

Nouvelle application du substitut Mtre J. D. Leduc, de faire l'appel des accusés sous caution. Cinq des accusés manquent à l'appel. Les cautionnements sont déclarés forfaits et des mandats d'amener sont envoyés contre ces accusés.

Puis la Couronne procède à la mise en accusation devant le grand jury. Ordre est donné à tous les témoins de la Couronne de se tenir en cour.

Hier soir, à l'ajournement, MM. les grands jurés font le rapport suivant :

True bill : Contre Télesphore Lacasse, deux accusations, l'une de meurtre, l'autre de tentative de meurtre.

Allan Moore, accusé de vol sur la personne. Mtre L. L. Legault, de Lachute, fera application à la cour pour l'assignation d'un jury anglais, vu que la liste des jurés n'en contient pas en nombre suffisant, de langue anglaise.

NOUVELLES DE LA VIEILLE CAPITALE

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 12 — Le départ de deux missionnaires franciscains, le P. Arsène et le frère Léon, pour la Chine, a donné lieu à une émouvante cérémonie, dimanche, au monastère des Franciscains. Un sermon a été prononcé par le Père Maximin, gardien de la communauté à Québec, et la bénédiction du T. S. Sacrement a été donnée par le Père Arsène, qui avait été ordonné prêtre le matin même.

—Sa Grandeur Mgr Bégin, archevêque de Québec, est entré dimanche, dans sa soixante-dixième année. Il a reçu, ce jour-là, les membres de la Saint-Vincent de Paul, qui sont allés lui présenter leurs hommages.

—M. H. N. Bartlett, surintendant des tramways de Québec, a reçu des employés de sa compagnie, un témoignage manifeste d'estime, à l'occasion de son mariage avec Mme veuve W. Bédard. On lui a présenté une bourse en or, ainsi qu'une adresse.

—Un cocher nommé McCall, a été pris d'une crise d'épilepsie, au moment où il descendait en voiture, la côte de la Montagne, hier. Il tomba en bas de sa voiture et s'infligea de graves blessures. Quant au cheval, il a pu heureusement être arrêté à temps.

—Un service funèbre a été chanté, ce matin, dans l'église des Sœurs Franciscaines, Grande Allée, pour le repos des âmes des victimes des tremblements de terre de Sicile et de Calabre. L'officiant était l'abbé Giovanni Beccaria, missionnaire de l'immigration italienne.

—La cour d'amirauté a fixé au 30 janvier, la vente, à l'encan de la barge " Joséphine " et du remorqueur " Witherbee " contre lesquels des jugements ont été obtenus par des matelots pour gages.

—La réouverture des cours a eu lieu, hier matin, au palais de justice. Il y avait 48 causes sur le rôle. L'encombrement fait le désespoir des plaideurs.

—L'hon. C. R. Devlin est revenu, hier matin, d'un voyage de cinq jours dans la région du lac St-Jean.

— Le Dr H.-S. Béland, député de Beauce, et T. N. Francœur, député de Lotbinière, sont de retour d'un voyage de trois mois en Europe. Le Dr Béland sera banqueté aujourd'hui par ses électeurs, à Saint-Joseph de Beauce.

DONNEZ BEAUCOUP DE FRUITS AUX ENFANTS

Cela contribue à leur bonne santé.

Chez un enfant actif qui grandit, les cellules qui composent son corps s'usent — et se remplacent — très rapidement. Ces tissus morts doivent être enlevés de quelque façon, et le danger est que les organes éliminateurs — les intestins, les reins et la peau ne remplissent pas assez bien leurs fonctions. Alors le sang devient empoisonné et l'enfant ne profite pas.

Rien n'a un meilleur effet, sur ces organes que les jus de fruits mûrs. Le jus de pomme fortifie l'action des reins, d'autres jus de fruits stimulent le foie à sécréter plus de bile, et la bile rend les mouvements des intestins faciles et réguliers ; d'autres excitent les glandes de la peau à rejeter les matières de rebut.

La difficulté est que pour obtenir ces effets il faut manger beaucoup de fruits, et l'excès de pulpe et de matières contenant du bois peut nuire à la digestion. Le meilleur moyen est de donner aux enfants des "Fruit-a-tives", lesquels sont des tablettes faites de jus de fruits concentrés auxquels on a ajouté de puissants toniques.

"Fruit-a-tives" ont les effets combinés de différents jus de fruits, aidant tous les organes éliminateurs à bien fonctionner, guérissant la constipation, tonifiant le système et maintenant l'enfant gras et rosé. Boîte d'essai, 25c. Boîte régulière, 50c, 6 boîtes pour $2.50. Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

N'Achetez pas des Huitres Lavés

Les huitres ne devraient jamais être lavées ou empaquetées directement dans la glace. La glace devrait être autour du récipient. Autrement, les bords effilés, ébréchés de la glace coupent, mutilent, broient les huitres, détruisant leur apparence et ruinant leur saveur délicate.

L'huitre est un poisson à écaille d'eau salée. Quand elle est mise dans l'eau fraîche, elle gonfle et perd sa saveur plaisante, piquante. Il est aussi contre nature de les baigner, de les tremper dans la glace ou l'eau fraîche que de soumettre au même traitement un steak, bon et juteux.

Les huitres "Sealshipt" sont les seules qui soient convenablement empaquetées. Elles sont mises dans des récipients en acier imperméables à l'air, et la glace est mise autour de ces récipients. Demandez le "Sealshipt Sense", un livre qui traite des huitres "Sealshipt". Il donne les détails de l'excellence des "Sealshipt". Vous trouverez le récipient en porcelaine blanche portant la marque de commerce bleue de Sealshipt aux magasins des commerçants suivants :

Nap. Gendron, 745 rue St-André ; A. Gauthier, 189 rue Marie-Anne ; Louis Trottier, 751 rue St-André ; E. A. Lespérance, 507 Avenue Esplanade, Annexe; J. H. Legault, 849 Beaubien ; T. Lecours et Cie., rue Sherbrooke, coin Bleury ; G. Nicholas et Cie., 322 rue Ste-Catherine Ouest ; E. Grothé, 44B Rachel ; James Hughes, 129 Sherbrooke Ouest ; Stanford Market, 438 Ste-Catherine Ouest ; A. A. Charters, 671 Ste-Catherine Ouest. Distributeurs généraux pour la ville, Léonard Bros., 20 et 26 Place Youville.

W. H. Scroggie Limited

Rues Ste-Catherine, Université et Victoria.

Tous les Rayons Participent
DANS CETTE

Grande Vente d'Ecoulement

Vous ne pouvez juger des grandes possibilités d'épargne offertes par notre Grande Vente d'Ecoulement seulement que par les annonces du jour. Les prix de centaines d'articles par tout le magasin sont réduits mais ils ne sont pas en assez grande quantité pour pouvoir les annoncer. VOUS LES TROUVEREZ GROUPÉS ENSEMBLE DANS LES DIVERSES SECTIONS, PORTANT DES ETIQUETTES VERTES ; d'un coup d'œil vous vous rendrez compte de l'étendue de la réduction. Nos prix réguliers d'année courante sont tellement au-dessous de ceux d'autres magasins qu'il n'y a pas de compétition réelle quand arrive l'heure de la vente, notre magasin forme une classe par lui-même et les réductions honnêtes sur NOS PROPRES PRIX REGULIERS distancent les ventes à escompte comme la lumière du soleil surpasse celle de l'étoile.

VENTE de LINGERIE BLANCHE de JANVIER

Tout indique présentement que la vente de janvier va établir un record dans l'histoire de notre commerce, nous avons conçu de rendre les achats les plus grands possibles ; nous nous sommes arrangés de manière à donner de meilleures valeurs, nous avons fait l'impossible pour faire de cette vente un succès sans précédent.

ROBES DE NUIT EN BATISTE.—Empiècement "slip over" et carré avec rangs de dentelle insertion, garnies avec dentelle et ruban. Vente de janvier..... 89c

ROBES DE NUIT EN BATISTE, "slip over" et col haut avec plis, dentelle ou insertion de broderie, garnis avec dentelle ou broderie, finies avec ruban..... Vente de janvier 79c

JUPONS—Grand volant en linon avec plis, large dentelle insertion, garnis avec dentelle. ..... Vente de janvier 79c

JUPONS EN BATISTE —Grand volant en linon avec plis et insertion de broderie, garnis avec broderie. ..... Vente de janvier 89c

CHEMISES - JUPES garnies autour du col et des bras avec broderie et ruban, jupe finie avec rempli. ..... Vente de janvier... ..... 75c

CALEÇONS EN BATISTE.—Ruche en linon, avec plis garnis de broderie. Vente de janvier 43c

CALEÇONS EN BATISTE. Ruché forme parapluie en linon, avec plis garnis de broderie..... Vente de janvier..... 59c

CACHE-CORSETS EN BATISTE. Empiècement garni en dentelle avec dentelle et ruban. Vente de janvier ... 22c

VETEMENTS D'ENFANTS

Une rare perfection a été atteinte dans la confection des vêtements pour enfants; des grandeurs appropriées pour tous les âges, peuvent être obtenues, petits vêtements unis et faits fortement pour porter à l'école ou élégamment garnis pour occasions spéciales.

Robes d'enfants, en linon blanc, style Mother Hubbard, empiècement plissé, garni de broderie, jupe finie avec ourlet ample. Ages de 1 à 5 ans. Vente de janvier 75c

Robes d'enfants, en linon blanc, style Mother Hubbard, empiècement et jupe finis avec plis ourlés. Ages 2 à 5 ans. Vente de janvier. $1.25

Jupes d'enfants, en linon blanc, avec blouses, finies avec plis et bordure en broderie, âges 2, 4 et 6 ans..... Vente de janvier 39c

Jupes en linon blanc, pour enfants, avec blouses, finies avec plis ourlés, âges 2 à 5 ans, ... Vente de janvier 65c

CALEÇONS en batiste blanche pour enfants, finis avec plis et bordures de broderie. Ages 2 à 12 ans. ..... Vente de janvier. 35c

Caleçons en Batiste Blanche, pour Enfants, finis avec linon, ruche ourlée et plissée, âges 2 à 12 ans. ..... Vente de janvier 29c

Longues Robes de Bébés, faites de belle batiste et linon uni, ou garni de dentelle ou broderie. Prix depuis 39c, 69c, 79c, 98c, $1.25, $1.59, à $3.45.

Longues jupes de Bébés, faites de belle batiste ou nansook, quelques-unes unies, d'autres garnies de broderie ou dentelle. — Prix depuis 39c, 49c, 69c, 79c, 98c, $1.39 à $2.69.

SUR les trois points du Soin, Propreté et Efficacité, nous prétendons que la

TOILET LAUNDRY

"La buanderie qui connait son affaire" est à la tête de tous les autres compétiteurs.

Envoyez-nous votre prochain paquet.

425 rue Richmond,
Téléphone Up 3480.

271-mju

FOURRURES A GRANDE REDUCTION

Notre Vente de Janvier obtient un succès complet. Il reste encore un très beau choix dans les lignes suivantes. Profitez-en :

CAPOTS DE CHAT

La plus haute qualité, avec collets ronds ou " lapel " pour

$40.00

Pardessus Doubles

Magnifiques pardessus doublés, bon drap et belles fourrures pour

$55.00

Casques d'Enfants

Casques en Mouton gris, genre " Cupid " bonne qualité pour

$2.50

En chat pour

$3.00 et $3.50

Manchons de Vison

Manchons de vison canadien, la plus belle valeur $18.00, $22.50 $25.00, $32.50 $35.00.

SET DE MOUTON DE PERSE

Un joli set du meilleur mouton de Perse bien fait et de hautes valeurs pour

$40.00

Manteaux de Mouton Gris

Manteaux en Mouton Gris, pour Enfants, aussi en Rat Musqué pour

$32.50

Et quantité d'autres réductions en proportion.

McCOMBER & CUMMINGS,
373 rue St-Paul,
Angle St-Sulpice.

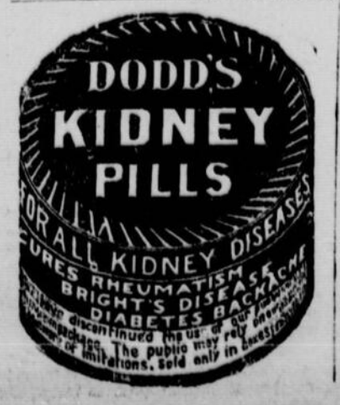

BEBE FLORENCE ALLIE

Quand Bébé est Malade

Au moindre symptôme d'indisposition chez votre bébé, faites-lui prendre une dose de sirop d'Anis Gauvin : l'effet est presque instantané, tant il est rapide, et, généralement, le mal se trouve enrayé. Une bonne nuit de repos permet à l'enfant de reprendre des forces.

M. Joseph Allie, 2 Parkinson, St., Nashua, N. H., écrit :

M. J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste, Montréal.

Cher Monsieur,

Notre bébé Florence nous a donné beaucoup de trouble à élever, jusqu'au moment où on nous a conseillé de faire l'usage du Sirop d'Anis Gauvin. Nous avons pu constater les merveilleux effets de ce Sirop dont on nous avait dit beaucoup de bien et qui est à recommander à toutes les mères de familles.

Votre tout dévoué, J. ALLIE.

Le Sirop d'Anis Gauvin est en vente partout : 25 cents la bouteille.

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien Chimiste,
850 rue Sainte-Catherine Est, Montréal. P-12 H-16

Quand vous souffrez de

MAL DE TETE,
MIGRAINE,
NEVRALGIE,

Prenez vite un

Cachet Gauvin

Contre le Mal de Tête

Soulagement immédiat, guérison rapide.

25 cents la boite

Chez tous les marchands ou par la malle.

La Patrie

MONTREAL, 12 JANVIER 1909.

Affaires Municipales

L'arbitrage libre tel que proposé par le "Board of Trade", avait du bien: "La Patrie" l'avait accepté. La décision prise hier soir par le Conseil n'ayant rien de mauvais sera acceptée par le public.

Elle vaut certainement mieux que toutes les solutions proposées au cours de la discussion; propositions qui avaient le grand tort de continuer l'incohérence dans laquelle on se débattait depuis cinq ans.

En sorte le Conseil a dit hier à la compagnie : "Vous allez éclairer nos rues comme vous y êtes obligée par votre charte et nous vous paierons ce que cela vaut." La M. L. H. & P. ne peut faire autrement que nous éclairer. C'est au moment où elle nous présentera la note que les difficultés pourront commencer et que l'intervention des tribunaux deviendra peut-être nécessaire.

Quoiqu'il en soit, la résolution prise hier forcera la compagnie à fixer elle-même le prix de ses lampes. Ce point gagné est très important, mais cette victoire devra avoir un lendemain si on veut qu'elle soit fructueuse; c'est-à-dire qu'elle devra être suivie de mesures définitives qui empêcher ont à tout jamais la ville de retomber dans une pareille situation.

Le vote d'hier avait dû être préparé avant la séance, autrement on ne saurait s'expliquer pourquoi la majorité des échevins a quitté la salle du Conseil pendant les débats. On comptait quinze pères conscrits à leurs sièges au cours des explications fournies par les experts.

Au sortir de la séance, et il était tard, un des dix-huit échevins ayant voté contre l'adoption de la motion N. Lapointe-Roy affirmait que cette motion avait été battue, attendu que son adoption demandait le vote de la majorité absolue du Conseil, soit vingt-deux voix. Les arguments de cet opposant nous ont paru assez sérieux pour que nous nous en occupions quand nous aurons contrôlé les faits qu'il citait pour les appuyer.

UN BEAU GESTE

L'échevin Lespérance, président la commission de l'hôtel de ville a eu un très beau et très honnête geste à la séance d'hier. Le "Nationaliste" s'étant, dimanche dernier, fait l'écho de la rumeur qui courait d'un boodlage se rapportant à la nomination du bibliothécaire de la ville, l'échevin Lespérance a demandé au conseil de nommer lui-même ce fonctionnaire, afin de mettre un terme à tout ce qui se disait et de placer la commission de l'hôtel de ville au-dessus de tout soupçon.

Le conseil s'était montré très sympathique à la demande de l'échevin Lespérance et aurait certainement adopté sa motion sans un amendement de l'échevin Lavallée, basé sur une chinoiserie, qui a eu pour effet de faire renvoyer la saine motion du président de la commission de l'hôtel de ville à un "next meeting". L'échevin Lespérance a été soutenu par la majorité de sa commission : les échevins Couture, Major et Mount, ayant seuls voté pour l'amendement Lavallée. Pour parer à toute éventualité, l'échevin Lespérance a déclaré qu'il se proposait de faire solennellement déclarer par tous les candidats qu'ils ne se sont prêtés directement ou indirectement à aucune manœuvre de corruption.

POSTE No 13.

Le conseil a voté la somme de $400 pour payer les honoraires des architectes-experts qui seront employés par la commission d'enquête du poste No 13. C'est un bon pas de fait vers l'établissement des faits et des responsabilités.

Traités anglo-Américains

On n'apprendra pas sans un certain soulagement que les Etats-Unis et le Canada ont mis fin d'un commun accord à l'ennuyeux litige des eaux limithropes qui pendait depuis si longtemps et qui fut la source de tant d'embarras entre les deux pays. Le traité a été signé hier à Washington, au nom des Etats-Unis par le secrétaire d'Etat, M. Root, et au nom de l'Angleterre, avec l'assentiment du Canada, par l'hon. James Bryce.

Presque toutes les difficultés soulevées entre le Canada et les Etats-Unis tournaient autour de trois points principaux, l'usage des eaux des Grands Lacs, les droits de navigation sur la rivière Saint-Jean entre le Maine et le Nouveau-Brunswick, et enfin l'utilisation des chutes Niagara, c'est-à-dire la délimitation du détournement d'eau pour des fins d'énergie.

Après de longues négociations, ces trois points ont été réglés à l'amiable. Mais notre voisinage avec les Etats-Unis fera naître nécessairement d'autres causes de conflit et, afin de les prévenir dans la mesure du possible, le traité pose certains principes généraux qui devront guider la haute commission conjointe des eaux limithropes, formée de représentants des deux pays, dans la solution de cas particuliers qui se présenteront.

L'arrangement nouveau est donc d'une extrême importance. Suffira-t-il à mettre fin pour toujours à nos différends internationaux ?

C'est ce que l'expérience seule nous dira.

—o—

Une autre question qui ne paraît pas devoir se régler aussi aisément, celle des pêcheries de Terre-Neuve, a aussi fait l'objet des négociations entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Ces deux puissances ont déjà convenu de soumettre au tribunal de la Haye l'interprétation du traité de 1818, mais les gouvernements de Terre-Neuve et du Canada n'ont pas encore concouru à cet arrangement.

On sait que, par le traité de 1818, l'Angleterre accordait aux Américains certains privilèges de pêche sur les côtes de Terre-Neuve. Or, depuis quelques années surtout, les Américains refusent de se soumettre à la législation que le parlement de Terre-Neuve a adoptée concernant la pêche, c'est-à-dire qu'ils prétendent avoir, non plus un "privilège," mais un droit.

Les complaisances que l'Angleterre a eues pour les Etats-Unis dans toute cette affaire, ont exaspéré les habitants de Terre-Neuve qui ne seront pas satisfaits qu'on défère la question au tribunal de la Haye, mais réclament ni plus ni moins la dénonciation immédiate du traité de 1818.

Certains journaux canadiens, comme le "Halifax Herald," voient aussi une menace contre l'autonomie des colonies, dans la façon dont le gouvernement anglais a traité Terre-Neuve, lorsque, par un ordre en conseil, il empêche la mise en vigueur de ses lois.

Placée sur ce terrain, la question prend une portée considérable et, nul doute qu'elle fera encore couler beaucoup d'encre avant qu'elle ne soit résolue.

Ecoles industrielles

Dans son discours d'inauguration à Boston, la semaine dernière, le gouverneur de l'Etat du Massachusetts, M. E.-S. Draper, a proposé l'établissement d'écoles industrielles séparées pour les enfants des deux sexes au-dessous de 14 ans, vu que l'instruction technique n'est pas donnée dans les écoles primaires. Il croit, et non sans raison, que ces écoles rendraient à la jeunesse d'inestimables services, en lui donnant un entrainement scientifique qui la familiariserait avec la vie industrielle du pays.

Dans tous les pays, l'attention se porte de plus en plus sur l'éducation pratique. On veut fournir aux classes ouvrières l'occasion d'acquérir des connaissances utiles, d'améliorer leur situation.

Nous sommes entrés dans cette voie, et avant longtemps nous ressentirons les effets de notre nouvelle orientation.

Tout ce que les gouvernants provinciaux feront pour procurer à nos ouvriers une instruction qui leur permette de gagner honorablement leur vie devra recevoir l'appui le plus empressé et le plus sincère.

Voyons ce qui se passe aux Etats-Unis et en Allemagne. Quel essor colossal a donné au progrès l'instruction pratique distribuée au sein des foules !

Le véritable accusé

La commission d'enquête sur l'affaire Guérin a refusé d'entendre M. J.-L. Laurent, un citoyen bien connu qui était prêt à déclarer, et qui, effectivement, entre les plaidoyers contraires des avocats a fini par déclarer, que l'échevin Proulx, président de la Commission de police, lui avait dit, six semaines après les élections municipales, qu'il ferait suivre Georges Vandelac et Eugène-W. Villeneuve par la police.

Suivant nous, ce témoignage se rapportait à la cause et devait être entendu.

Les élections municipales eurent lieu le 1er février; six semaines plus tard nous portent au 15 avril. Or, le détective Guérin a été suspendu, puis destitué, parce qu'il aurait dit, un soir de la fin d'octobre, devant deux ou trois personnes, à peu près ce que Proulx lui-même, au témoignage de Laurent, disait vers le 15 avril précédent.

En supposant donc que Guérin ait réellement prononcé les paroles qu'on lui attribue,—et, fait extraordinaire, plus les témoins de la poursuite se multiplient, plus la chose devient improbable,—le coupable ne méritait point la destitution : il n'a pas, comme on l'alléguait dans la plainte, refusé d'obéir à ses supérieurs; il a jugé un de leurs actes à la légère, comme ont fait, chaque jour de leur vie, les soldats de toutes les armées.

Car si M. Proulx s'est vanté à Laurent de son "habileté", il a bien pu s'en vanter à d'autres; et l'on sait avec quelle rapidité circulent ces sortes de vantardises, dans un quartier compact comme Saint-Jean-Baptiste. De fait, ce qui s'est dit dans la salle du Collège entre Desbois, Lapierre, Guérin et Villeneuve n'était que l'écho de ce qui se chuchotait partout dans le voisinage depuis des mois. Et, nous le répétons, devant le témoignage de Laurent, la question de savoir si c'est Guérin, Villeneuve, Lapierre ou Desbois qui a accusé M. Proulx doit disparaître ; la seule question qui reste, c'est celle-ci :

Est-il vrai que l'arrestation de Vandelac est le résultat d'une conspiration ourdie par son ancien adversaire électoral, Wilfrid Proulx, président de la Commission de police ?

Est-il vrai que dans notre ville, la fortune et la réputation des citoyens sont à la merci d'un individu qui fait servir la police à ses intérêts personnels ?

Nous ne disons pas, nous, que M. Proulx est coupable du forfait dont lui-même se serait chargé.

Mais il y a déjà contre lui en cette affaire, à part le témoignage de Laurent, celui de l'ancien échevin S.-D. Vallières qui déclare que, quelques jours après l'arrestation, Proulx lui a dit en parlant de Vandelac : "Enfin, nous en sommes débarrassés !"

Et puisque M. Proulx lui-même avait jugé bon de joindre une défense personnelle à son rapport sur la première enquête, la nouvelle commission d'enquête aurait dû s'assurer si ce n'est pas lui qui par ses propos autant que par sa conduite a provoqué l'affaire Guérin. Nous l'avons déjà dit, le véritable accusé, aujourd'hui, devant l'opinion publique, ce n'est pas Guérin, c'est l'échevin Proulx.

Les suffragettes à Ottawa

Par dessus la largeur de l'Atlantique, la folie des suffragettes d'Angleterre a gagné quelques-unes de nos femme du Canada que nous nous flattions pourtant de croire plus pondérées.

Donc, un certain nombre de femmes canadiennes, que les lauriers de leurs soeurs anglaises empêchent de dormir, ont entrepris de conquérir à leur tour le droit de suffrage. Elles ont commencé par une sorte d'agitation constitutionnelle, multipliant les assemblées et provoquant les déclarations d'hommes publics, comme Sir Wilfrid Laurier et M. Borden qui se sont tirés d'embarras en répondant d'une façon diplomatiquement vague. Mais leur ardeur n'a pas tardé à les entraîner très vite et l'on annonce qu'elles se préparent déjà à l'action.

Si l'on en croit la rumeur, une délégation monstre de suffragettes envahira le Parlement fédéral à la prochaine session. Les ministres et les députés, instruits par l'expérience de M. Asquith et de M. Lloyd George, frémissent déjà à l'approche de cette invasion. Ils croient déjà voir les énergumènes du féminisme se tordre en convulsions frénétiques dans les corridors du Parlement, se pendre aux basques de leur habit et peut-être même à leur cou, — ô horreur !

S'ils ne s'amusent pas, la galerie du moins jouira du spectacle.

LA "ROYAL BANK"

On a pu lire, hier, dans nos colonnes, le rapport des opérations financières de la Banque Royale du Canada, pour l'année 1908, mais nous désirons arrêter une fois de plus l'attention de nos lecteurs sur l'excellence des résultats obtenus par cette florissante institution.

Sur les profits nets de l'année qui ont atteint $746,775,50, la Banque a payé 10 pour cent de dividende à ses actionnaires, approprié $25,000 au fonds de pension des officiers, amorti son compte d'immeubles jusqu'à concurrence de $100,000, et augmenté de $210,000 son fonds de réserve qui est maintenant de $4,600,000.

La Royal Bank qui est maintenant installée dans son luxueux édifice de la rue Saint-Jacques, prend une importance de plus en plus considérable à Montréal surtout, et nous ne doutons pas qu'elle continue à prospérer.

LE NOUVEL INDEX DES TELEPHONES

Le nouvel index des abonnés du téléphone Bell contient un avis en français: le fait est nouveau et, à ce titre, mérite d'être signalé.

On aurait tort cependant de s'enthousiasmer trop vite sur la largeur d'esprit des administrateurs. Cet avis, en effet, se lit comme suit:

AVIS SPECIAL

Nous désirons aviser les abonnés qu'un nouvel Echange de téléphone dans la partie nord de la ville, qui sera connu sous le nom de " ST-LOUIS ", sera terminé l'été prochain, et qu'il sera nécessaire de transférer les lignes de certains abonnés qui sont maintenant CONNECTEES aux Echanges de l'Est et de l'Uptown à l'Echange de " ST-LOUIS ", nécessitant (sic) des changements dans les numéros des téléphones et dans les préfixes.

Les abonnés sont particulièrement priés de ne pas annoncer leurs numéros de téléphone sur véhicules, papeterie, ou de n'importe quelle autre manière, car tel annonce (rasie) est préjudiciable au service et tend à la confusion, et la Compagnie ne sera pas responsable pour aucune perte ou dommage résultant de tel annonce (friac) de numéros.

LA CIE CANADIENNE DE TELEPHONE BELL.

On le voit, la Compagnie veut se dégager d'avance d'une responsabilité, et pour cela, elle est trop heureuse de se servir tant bien que mal des deux langues.

Dans les pages suivantes, on avise le public que, l'index étant déposé au bureau des droits d'auteur, il est interdit de le reproduire; que les abonnés pourront refuser leur porte à toute personne ne portant pas l'insigne de la Compagnie; que les tarifs peuvent être contrôlés au bureau central; et ainsi de suite. Tout rond.

cela est pour la commodité du client; qu'il comprenne ou qu'il ne comprenne pas, la Compagnie, s'étant conformée à la lettre stricte de sa charte, ne s'occupe pas de ce détail.

La Compagnie des Téléphones Bell paraît avoir augmenté en ces derniers temps son personnel français; nous devons l'en féliciter. Il était difficile qu'elle fit autrement, Montréal étant une ville en grande majorité française.

LA REFORME DU SENAT

Un libéral de la vieille école déclare dans le "Globe" qu'il n'a pas perdu tout l'espoir de voir se réaliser une réforme quelconque du Sénat.

Avant 1896, les libéraux demandaient que le Sénat, qui était composé en majorité de conservateurs, fut modifié; ce fut même l'un des principaux articles de leur programme de 1893.

Depuis cette époque, les sénateurs conservateurs ont fait place à des sénateurs libéraux, et l'on n'entend guère parler de la réforme de la Chambre Haute.

Le "vieux libéral" du "Globe" dit que le meilleur moyen de résoudre la question serait de donner à chaque parti une représentation sénatoriale proportionnée à la représentation aux Communes. Le premier ministre pourrait ainsi remplir les vacances avec ses partisans jusqu'à ce qu'il arrive à cette proportion. Les chefs de l'opposition pourraient alors donner au gouvernement quelques noms de personnes les plus qualifiées de ce parti et le gouvernement pourrait ensuite faire un choix parmi les personnes nommées. Ceci préviendrait entièrement la formation d'un sénat composé d'un parti unique et mettrait fin à l'agitation pour des réformes.

Cette opinion d'un "vieux libéral" prévaudra-t-elle?

Nous ne le croyons pas beaucoup.

Le "World" de Toronto s'élève maintenant avec vigueur contre la vente ou l'affermage de l'Intercolonial. Il intitule son dernier article: "Hands off."

"Que feront, écrit-il, les hommes qui cherchent à faire l'acquisition de l'Intercolonial ? Ils émettront $50,000,000 de débentures le lendemain, à leur profit personnel. C'est alors que les "boys" danseront à la

COURS DE LITTERATURE

La lecture des poètes

M. Louis Gillet a repris, hier soir à l'Université Laval, la série de ses cours didactiques, interrompue par les vacances du jour de l'An. Il a d'abord annoncé à ses auditeurs la bonne nouvelle que la bibliothèque littéraire venait de s'enrichir de 500 nouveaux volumes et que le gouvernement provincial avait accordé dans ce but une somme de $200.

M. Gillet aborda ensuite le sujet du cours : "De la lecture des poètes." Il se plaignit de ce qu'on demandait trop de romans et recommanda de choisir plus souvent des œuvres de poètes. Leur lecture servira à vous faire parler et écrire plus purement, avec plus de perfection. Elle nous apprendra le culte de la forme. De plus, la fréquentation des poètes contribue à nous enrichir de leurs sentiments et de leurs manières de voir. Puis le conférencier donne lecture de charmantes pièces de Marot, de du Bellay, de Ste-Beuve, de Théophile Gautier, montrant tout ce que peut contenir un beau poème et quel profit on en peut retirer.

Mercredi, 21 janvier, M. Gillet donnera sa conférence régulière du mercredi sur "L'histoire et les historiens"

LA REINE D'ESPAGNE

ELLE A ETE BLESSEE ACCIDENTELLEMENT A LA CHASSE, EN AUTRICHE, LA DOULEUR DU ROI ALPHONSE XIII.

VIENNE, 12.— En dépit des efforts faits à la cour pour tenir la chose secrète, on a appris ici, hier, que Sa Majesté la Reine Victoria d'Espagne a été blessée accidentellement d'un coup de feu au front tandis qu'elle chassait en compagnie de Sa Majesté le Roi Alphonse et de quelques courtisans.

La balle ne produisit qu'une éraflure légère, mais le sang coula si abondamment que l'on craignit tout d'abord que la balle n'eût pénétré dans le crâne. Cet accident s'est produit quand Leurs Majestés le Roi et la Reine d'Espagne étaient les invités de l'archiduc Frédéric à sa cabane de chasse.

La Reine chevauchait en avant de tous les chasseurs quand soudain elle poussa un cri perçant. Le Roi et l'archiduc Frédéric entendirent ce cri, et s'empressèrent d'accourir auprès d'elle. Ils trouvèrent la Reine étendue sur le gazon, et saignant abondamment d'une blessure à la tête. Le Roi Alphonse sanglota violemment en voyant la Reine blessée. On la transporta en toute hâte à la cabane. On manda des médecins qui déclarèrent que la blessure n'était pas grave. On crut tout d'abord que l'on se trouvait en présence d'une tentative de meurtre, et l'on opéra quelques arrestations en secret. Mais on fut bientôt convaincu d'un simple accident, et on remit en liberté les personnes arrêtées.

SUICIDE D'UN MEURTRIER

LE REV. JOHN H. CARMICHAEL MET FIN A SES JOURS APRES AVOIR FAIT DANS UNE LETTRE, DES AVEUX COMPLETS

CARTHAGE (Illinois), 12. — Le Révérend John H. Carmichael, pasteur de trois églises méthodistes près d'Adair (Michigan), après avoir avoué être l'auteur de l'assassinat de Gideon Browning, un de ses voisins, dont il a incinéré le cadavre dans l'église de Battle Run, s'est suicidé aujourd'hui, dans la salle de bain de la pension tenue par Miss Miranda Hughes, en se coupant la gorge avec un couteau de poche.

Il a laissé une lettre adressée au shérif d'Adair, dans laquelle il donne tous les détails du crime, et attribue son acte à un cas de légitime défense et à sa lâcheté, à cause de l'influence hypnotique que Browning, un charpentier ignorant, exerçait sur lui.

Le Révérend Carmichael est mort à midi sans avoir repris connaissance.

L'HISTORIQUE DU CRIME.

Gideon Browning, charpentier et matelot, fut tué, coupé en morceaux, puis l'assassin brûla son cadavre dans le fourneau de l'église Méthodiste de Battle Run, mardi soir dernier. A midi, mercredi, Myron Brown, gardien de l'église, entra dans l'édifice et fut frappé d'horreur en trouvant des taches de sang dans l'intérieur de l'église. On avertit la police de Port Huron. En ouvrant le fourneau qui servait à chauffer l'entrée de l'église, on trouva les débris carbonisés d'un cadavre, et tout autour un certain nombre de morceaux de vêtements appartenant au Révérend Carmichael; on en conclut aussitôt que le révérend avait été tué, mais on apprit bientôt que Browning avait disparu, et après une courte enquête, on eut l'idée que Browning était la victime, et le Rév. Carmichael le meurtrier.

Vendredi dernier, un dentiste reconnut comme appartenant à Browning deux fausses dents retrouvés dans les cendres. Les soupçons se trouvèrent ainsi confirmés, et on se mit à rechercher le Rév. Carmichael. Sa tête fut prise à prix. $500 furent offerts à qui l'arrêterait.

Il est rumeur que le lieutenant-gouverneur Forget, de la Saskatchewan, sera nommé sénateur en remplacement de feu l'hon. M. Bernier, et que son successeur au poste de chef de l'exécutif de la nouvelle province de l'Ouest sera un anglais.

FERMETURE A BONNE HEURE — Durant Janvier et Février le magasin fermera à 5.30 p. m.

LA CIE S. CARSLEY Limitée

MARDI, 12 JANVIER 1909

Manteaux Fashionables d'Hiver pour Dames

Pour la Moitié du Prix et Moins

La saison est pratiquement terminée pour nous, de sorte que demain nous allons vendre ces manteaux à des prix de fin de saison. Pour vous, cependant il reste encore de nombreux jours de froids, de tempête et encore bon nombre de semaines durant lesquelles vous pouvez bénéficier de l'achat de l'une de ces valeurs remarquables.

Seulement 40 MANTEAUX EN TWEED POUR DAMES, longueur de 48 et 50 pouces, tous très nouveaux, dans les teintes brunes, gris pâles et foncées, dos ample ou demi-ajusté, quelques-uns doublés partout, d'autres n'ont que la taille et les manches doublées. Prix réguliers depuis $6.00 à $9.00. Prix de vente ... $3.95

MANTEAUX EN TWEED ET DRAP KERSEY POUR DAMES, longueur de 48 et 50 pouces, les derniers styles, couleurs brune, bleue, noire et différentes nuances de gris, amples ou demi-ajustés, quelques-uns avec collet en velours, boutons soutaché et garnitures en appliqué de même tissu. Valeurs régulières depuis $8.00 à $12.00. Prix de vente ... $5.49

TOUS LES MANTEAUX EN COULEURS POUR DAMES ET DEMOISELLES. A MOITIE PRIX.

Essuie-mains et Cotons

6 Valeurs de Carsley

Essuie-mains en crash pesant, 18 x 36 pcs., bordure rouge mercredi ... 11c

Serviette rouge carreautée, pour les verres, 23 pouces de largeur, mercredi ... 8½c

Serviettes à vaisselle, prêtes à servir, mercredi ... 6½c

Coton à drap, croisé, gris, 2 verges de largeur, mercredi ... 16c

Taies d'oreillers, prêtes à servir, mercredi ... 10c

Batiste Lonsdale, 36 pouces de largeur, mercredi ... 9½c

Six Bargains dans les Fourrures recommandables

Casques en Lapin blanc, pour enfants ... 80c

Casques en mouton blanc pour enfants ... $1.25

Boas en thibet noir ... $2.95

Collets en Rat musqué ... $1.89

Etoles en lièvre noir ... $4.35

Etoles en thibet bleu ... $4.95

Rubans

Rubans à rayure romaine et fantaisie, 5 et 5 1-2 pouces de largeur, très bonne qualité, vendus auparavant de 27 à 52c. Mercredi, la verge ... 24c

Epargnez la Moitié et plus sur les Broderies

VOLANT de 27 pouces de largeur, brodé en mousseline suisse, une petite balance de 400 verges. Valeur régulière 78c. Prix de vente de janvier ... 15c

PERLE, 1 1-2 et 2 pouces de largeur, broderie de la plus belle mousseline et linon suisses, 1,000 verges, valeurs régulières de 15 à 25c. Prix de vente de janvier ... 7½c

Bargains de la Vente de Porcelaine et Verrerie

Six items choisis parmi des centaines d'autres également bons et que l'on trouvera au sous-sol.

200 THEIERES en "jetware", avec décoration d'or, chacune ... 25c

TASSES ET SOUCOUPES EN PORCELAINE, joliment décorée ... 10c

1000 VERRES A LIQUEUR ET A VIN, chacun ... 5c

SERVICES A DINER de 97 morceaux, décoration Crown Derby ... $16.30

400 verres de table en verre taillé, mercredi ... 9c

SERVICES A CONFITURES DE 7 MORCEAUX, en verre ... 40c

Rugs de Smyrne pour Passages—25 p.c. d'Escompte

Ces rugs de Smyrne pour passages sont en laine de la meilleure qualité. Ils sont sans envers et d'excellente durée.

2 1-2 pieds x 15 pieds. Rég. $19.00, pour ... $11.25

2 1-2 pieds x 15 pieds. Rég. $8.55, pour ... $6.43

3 pieds x 15 pieds. Rég. $10.00 pour ... $7.50

3 pieds x 12 pieds. Régulier $8.20 pour ... $6.15

2 1-2 pieds par 12 pieds. Régulier $12.00 Pour ... $9.00

Tapis Bruxelles de $1.15

500 verges LEGEREMENT imparfaites, la raison pour laquelle nous avons obtenu cette grande réduction ; bordures 5-8 pour appareiller. Rég. $1.15. Prix de vente, la verge ... 69c

Tapis Axminster de $1.85 Cousus et Posés Gratis

500 verges de tapis de qualité "Impérial", splendide patron. Valeur rég. variant jusqu'à $1.85. Prix de vente, cousus et posés ... $1.38

LA HERNIE

Dans cette période de l'année, c'est UNE GRAVE IMPRUDENCE qui peut avoir des conséquences fatales, que de vivre avec une hernie non maintenue ou MAL MAINTENUE par des bandages défectueux qui se déplacent et qui laissent échapper la hernie au moindre effort, au moindre accès de toux.

C'est UN DANGER DE MORT perpétuel que l'on porte avec soi.

Tous les herniaux soucieux de leur santé et de leur vie, iront voir SANS TARDER les merveilleux appareils de M. A. Claverie, le célèbre Spécialiste européen : souples, et résistants, capables de contenir n'importe quelle hernie, sans se déplacer et sans causer de douleurs ni de gêne, ils sont reconnus sans conteste comme UNIQUES AU MONDE.

Aussi ont-ils reçu l'approbation des plus hautes Académies médicales, et sont-ils portés aujourd'hui par plus de 350,000 malades de tous les pays du globe.

M. A. Claverie, fils, reçoit au 970 rue St-Denis (près Rachel) le lundi et le jeudi de 1 h. à 5 h. p. m; les autres jours, le matin de 8 1-2 à 12 ; le soir de 6 1-2 à 8. (Dimanches et fêtes exceptés.) Tél. Est 6304.

Conseils et renseignements gratuits. Discrétion absolue.

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital payé : $2,500,000

Fonds de réserve : $2,150,000

DEPOTS CONJOINTS.—La Banque d'Hochelaga accepte des dépôts en commun par le mari et la femme et pouvant être retirés par l'un ou l'autre des conjoints. Ce système de dépôts convient particulièrement aux personnes de la campagne, le mari ou la femme pouvant voir aux affaires de banque en venant en ville. En cas de décès, le survivant peut retirer l'argent sans délai et sans frais. L'intérêt est ajouté 4 fois par année. 12-28

TROIS ANNEES DE PENITENCIER

Le nommé Armand Emond, trouvé coupable de vol avec effraction, a été condamné à trois années de pénitencier par le juge Choquet, ce matin.

Son compagnon, Victor Garlépy, dont les antécédents judiciaires sont meilleurs, n'a eu que deux ans.

Le Board of Trade d'Hamilton fait signer des requêtes demandant au gouvernement fédéral de nommer deux sénateurs habitant cette ville.

—o—

Un câblogramme de Londres, annonce que l'hon. M. Fielding est rendu en cette ville, de retour de Paris où il a passé plusieurs semaines en négociations avec le gouvernement français au sujet du traité franco-canadien. Le ministre n'a pas encore fixé la date de son départ pour le Canada.

FEVES au LARD CLARK Clark's Pork & Beans

Une petite boîte de 5 cents contient autant de nourriture qu'une livre de bœuf de choix et ne coûte que le tiers du bœuf.

Association St-Jean-Baptiste

Section St-Joseph

Grande assemblée de tous les Canadiens-français de St-Joseph, le 14 janvier dans le soubassement de l'église, à 8 heures, pour l'élection des officiers de 1909 pour la célébration du 75ème anniversaire de la fondation.

Par ordre du président

CHARLES PHARAND,
J. O. MONETTE, sec.

Une dépêche nous informe que M. Chas. A. Gauvreau, député de Témiscouata, est encore souffrant, mais qu'il n'est pas dangereusement malade.

—o—

Sir Frederick et Lady Borden, l'hon. J. J. Foy et Mlle Foy ont eu une audience privée du Pape, à Rome, la veille de Noël. Le marquis de Ripon accompagnait le pape et la présentation a été faite par Sir Thomas Esmond. Le Pape a montré beaucoup d'intérêt pour le Canada. Il a exprimé sa satisfaction que la question des écoles ait été réglée à l'amiable et a prédit un grand avenir pour le pays. Et, en partant, il a dit en anglais : "God bless you and God bless Canada."

COURRIER D'OTTAWA

CAMPAGNE VIGOUREUSE CONTRE L'IMPORTATION DE LA LITTERATURE IMMORALE ET CONTRE LES MAUVAIS THEATRES. — ETC.

(Spécial à la "Patrie")

OTTAWA, 12 — Le comité de l'église anglicane qui a commencé une campagne contre la littérature immorale admise en Canada, ainsi que contre les représentations théâtrales d'un caractère douteux, a écrit à tous les corps religieux du pays, demandant leur co-opération dans cette oeuvre. Le but est d'insister auprès du gouvernement fédéral pour la nomination d'un censeur, chargé spécialement des ouvrages dans l'interdes pièces de théâtres dont l'interprétation n'est pas désirable en Ca ada.

INVITATION REMISE — Un câblogramme annonce que l'Union Interparlementaire, ne pourra accepter l'invitation du Canada et venir tenir son assemblée annuelle à Ottawa en 1910, mais si l'invitation est maintenue, elle sera acceptée en 1912. L'invitation avait été faite sur résolution adoptée à la dernière session par la chambre des communes et le Sénat, et transmises à l'Union à Bruxelles, par l'honorable Raoul Dandurand.

NOUVELLE EXPLOITATION — La "Ottawa Valley Motor Transit Co", vient d'obtenir des lettres patentes du gouvernement d'Ontario, avec un capital de $40,000. Cette compagnie veut établir des communications au moyen d'omnibus-automobiles avec Ottawa et tous les villages voisins.

COMMISSIONS CIVIQUES — Tel que la "Patrie" l'annonçait hier, le conseil de ville par une majorité de 3 a refusé d'abolir les commissions permanentes, laissant tout le travail aux contrôleurs. Les contrôleurs, trois échevins anglais de la haute ville et un seul de la basse-ville (8) ont approuvé le projet d'abolition. Fait digne de mention, les échevins en question sont des nouveaux élus, moins l'échevin Farrow. Ce sont MM. Caron, Hinchey et Bower. Le seul échevin absent à la première assemblée du conseil était M. Sam. Rosenthal, actuellement à New-York. Voici comment se composeront les commissions civiques pour 1909 :

Travaux Publics — Les échevins Brown, McGrath, Farrow, Bower, Caron, Desjardins, Julien et Slinn.

Aqueduc — Les échevins Rosenthal, Ross, Hinchey, Little, Caron, Baxter, Pinard et Grant.

Propriété — Les échevins Brown, McGrath, Farrow, Little, Desjardins, Julien, Slinn et Caron.

Bibliothèque — Les échevins Rosenthal, McGrath, Hinchey, Little, Caron, Desjardins, Julien et Slinn.

L'ex-échevin Laplerre et le Dr Robinson, tous deux défaits aux dernières élections, ont été nommés membres du Conseil d'hygiène avec les échevins Boucher, Cunningham, Grant et l'ancien échevin Boudreault.

Feu et éclairage — Les échevins Ross, Rosenthal, Hinchey, Bower, Baxter, Pinard, Little et Grant.

Les échevins Brown et Cunningham succèdent aux contrôleur Wilson et à l'échevin Rosenthal, dans l'exécutif de l'association de l'exposition.

ORDINATION — A la Basilique, dimanche, Sa Grandeur Mgr Duhamel a présidé à l'ordination du Révérend Thomas Laniel, de St-Thomas Lefaivre, près de Wendover. Mgr l'archevêque était assisté de M. l'abbé Lalonde, d'Ottawa, et de M. le curé Bédard, de St-Thomas, ami du jeune prêtre. Ce dernier a célébré sa première messe hier dans sa paroisse natale. Le sermon de circonstance à l'ordination a été prononcé par le Révérend M. Richard, directeur du collège Bourget, de Rigaud.

IL VOLE UN CHEVAL — Pendant que Wm. Hammell, cultivateur de Fallowfield, était à l'église, il se fit voler son cheval par un jeune immigré anglais du refuge Barnardo. Le jeune voleur fut arrêté près d'Ottawa et subira son procès à la fin de la semaine.

EXAMENS DU SERVICE CIVIL. — La commission du service civil n'a pas encore terminé les règlements qui doivent gouverner le concours dans les examens du service civil, mais ils seront prêts pour le 15 mai. Les examens tenus en novembre dernier sont acceptés par la commission et ceux qui ont obtenu le plus grand nombre de points peuvent aspirer à des positions du gouvernement.

STATISTIQUES ITALIENNES — Le R. P. Fortunatus, pasteur de la colonie italienne, dit qu'en 1908, il y a eu six mariages italiens à Ottawa, douze naissances et quatre décès.

MARIAGE FASHIONABLE — M. Russell Blackburn, ancien gérant de la compagnie électrique Deschênes, a épousé, hier après-midi, Mlle Annie, fille cadette de M. J. Lorne McDougall, ancien auditeur général du Canada. A cause de la maladie de ce dernier, seuls les intimes étaient présents. Le révérend Dr Herridge officiait. M. et Mme Blackburn sont partis pour New-York et l'Europe, d'où ils ne reviendront qu'à la fin d'avril.

OUVERTURE DU PARLEMENT — La rumeur circule en ville que les travaux au nouvel édifice du Parlement ne seront pas terminés pour l'ouverture de la session et qu'un ajournement d'une ou deux semaines pourrait bien être accordé immédiatement après l'ouverture.

Les entrepreneurs nient cette nouvelle et déclarent être en position de terminer l'ouvrage au temps fixé, à moins d'obstacles imprévus. Pour obtenir ce résultat les ouvriers travaillent jour et nuit.

—EGLISE SANS DETTE—Le R. P. Conrad, capucin, curé de la paroisse Saint-François d'Assises, Hintonburg, est heureux d'annoncer que la dette finale sur l'église paroissiale, $700, a été payée en 1908.— Cette église est construire depuis quinze ans. La paroisse compte aujourd'hui 500 familles. Durant l'année qui vient de s'écouler il y a eu 127 naissances, augmentation de 11 sur 1907; vingt-six mariages, augmentation de 2 et 67 décès, augmentation de 36 sur l'année précédente.

—L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE—La compagnie des tramways électriques a dépensé $27,400 en 1908 pour l'enlèvement de la neige; cette somme est de beaucoup la plus considérable enregistrée depuis l'établissement des tramways. La moyenne annuelle jusqu'à cette époque ne dépassait pas $15,000.

—DEVOUEMENT DE RELIGIEUSES — Il existe à Ottawa, une œuvre de charité appelée "Oeuvre des Pauvres", qui fait un travail de dévouement et de charité publique. Ce sont les Révérendes Sœurs Raizenne et Marie du Rosaire, de la communauté des Sœurs Grises, rue Water, qui sont les âmes dirigeantes du charitable mouvement. Non seulement ces bonnes religieuses s'occupent à rendre aussi agréable que possible le séjour d'une soixante de vieillards à leur institution, Hospice Saint-Charles, mains encore elles poussent l'amour de la charité jusqu'au point de soulager les pauvres de la ville. Durant toute l'année dernière, une trentaine de familles, représentant environ 125 personnes, ont été secourues. On leur a fourni le pain, le thé, le sucre, la viande, et aussi des vêtements.

LE CONCERT D'HIER SOIR

Au Monument National

Le concert de l'Assistance Publique avait réuni une élite hier soir au Monument National, et la salle était l'une des plus belles que nous ayions vues. Aux loges et dans l'orchestre, nous remarquions les personnalités montréalaises ; les étudiants occupaient la galerie et ont souligné par leurs applaudissements bien nourris, tous les jolis numéros d'un très beau programme.

Le Lieutenant-Gouverneur accompagné de son aide-de-camp le Capitaine Victor Pelletier, du sénateur et de Madame Casgrain, fut reçu par le Président de l'Assistance Publique, M. Joseph Lamoureux, et par quelques-uns des principaux directeurs MM. Trefflé Bastien, Jos. Hoofstetter, Honoré Gervais, Dr Huguenin, J. T. Marchand, le Dr Ls. Laberge, Dr Desjardins, etc.

Dès son entrée dans la salle, l'orchestre joua l'hymne national, puis ce furent des acclamations prolongées à l'adresse de son Excellence, tandis que la jolie petite Gabrielle Hamel lui offrait, au nom des directeurs de l'Assistance Publique une magnifique gerbe de fleurs.

Les élèves du Conservatoire Lasalle remportèrent dans "Le Baiser" de Théodore de Banville, et dans "Madame Reçoit" un très grand succès. Nous ne saurions assez louer la perfection de leur diction, leur aisance en scène, et leur intelligence artistique. Aussi félicitons M. et Madame Lasalle ainsi que M. Dutet du brillant succès qu'ils ont remporté, hier soir, avec leurs jeunes et toutes petites pupilles du Conservatoire.

Nos artistes ont merveilleusement chanté, Mademoiselle Côté, Madame Desmarais et M. Saucier ont été applaudis avec enthousiasme ainsi que M. Albert Chamberland, le jeune mais déjà grand violoniste, M. Héraly le clarinettiste dont les succès ne se comptent plus, et M. N. Dansereau qui avec son violoncelle, obtint un profond succès.

Au piano d'accompagnement, nous trouvions Mademoiselle Hardy dont l'art est trop reconnu pour qu'il soit besoin de dire encore la valeur et le succès. Madame Saucier, Madame Chamberland-Paquin, se montrèrent comme toujours des accompagnatrices parfaites. Un compliment aussi à Madame Hamel qui accompagna avec goût et intelligence sa délicieuse fillette, Gabrielle.

Les interprètes du "Baiser" Mlle Alice Robitaille (Pierrot) et Melle Aline Laurendeau (la fée) méritent qu'on leur adresse de vives et chaleureuses félicitations ainsi que les mignonnes qui ont si finement rendu "Madame Reçoit," Melles Yvonne Lemasson, Albée Masson, Irène Gagnon, Yvonne Masson, et la petite Gabrielle Hamel. Nos compliments aussi à Madame Dutet qui chanta de façon ravissante les "couplets du Baiser." L'orchestre exécuta à la perfection la belle musique de Paradis.

Enfin tout fut parfait, charmant, et nous félicitons les organisatrices de ce concert de leur magnifique succès.

Reconnu dans les loges et à l'orchestre :

Hon. J. P. B. Casgrain et Madame Casgrain, M. Honoré Gervais, député de St-Jacques et Mme Gervais, M. Jos. Lamoureux, président de l'Assistance Publique, Madame et Melle Lamoureux, Hon. F. L. Béique et Mme Béique, M. J. E. Béique, Hon. J. Lanctôt, M. Alphonse Bernier, maire de Lévis et Mme Bernier, ex-échevin G. DeSerres et Mmes DeSerres, échevin Robillard, et Madame Robillard, M. Georges Gauvreau et Madame Gauvreau, Dr Huguenin et Madame Huguenin, M. et Mme G. Desaulniers, M. J.-T. Bastien et famille, L. Villeneuve et famille, Dr Louis Laberge et Mlle Laberge, M. et Mme J.-T. Marchand, M. J. Tessier, et Mme Tessier, présidente de l'Assistance Publique, M. et Mme Arthur Parent, M. P. E. Leblanc, Melle Brault et Melle Gabrielle Leblanc, M. et Mme Médard Perrault, M. et Mme Gustave Brault, Mme J. Lanthier, M. et Mme J. Laurence, M. et Mme Octave Laurence, M. et Mme R. Robitaille, M. et Mme M. Mackenzie, échevin Laviolette, professeur André, M. et Mme Alcide Chaussé, Dr et Mme J. A. St-Denis, M. et Mme Louis V. Filteau, M. et Mme J. A. Descarries, M. et Mme Arsène Robitaille, M. et Mme L. O. d'Argencourt, M. et Mme Lagüe, Mme F. X. Prévost et Mlle Valentine Prévost, de Ste-Scholastique, Dr L. A. Bruneau, M. et Mme Anthime Archambault, M. et Madame Alph. Champagne, J. N. Arcand, M. et Mme J. A. Hurteau, J.B.S. Biron, J. Hoofstetter, et Madame Hoofstetter, Docteur Henri Desjardins, notaire F. X. Turgeon, Mme J. T. Bertrand, Dr Laurent, et Madame Laurent, Messieurs F. X. Roy, H. Dansereau, J. B. Gratton, L. C. de Tonnancour, Dr L. N. Delorme, E.L. Ethier, J. O. Labrecque, Oscar Dorais, Philippe Durocher, J.L. Pelletier, Frs. Pelletier, Dr Charles Chagnon, Mlle Ouimet, Mlles King, Mageau, Sicotte, Faubert, Saint-Germain, Dr et Melle Mercier, Dr et Mlle St-Georges, Madame Larocque, Melle Larocque, Mmes Labelle, Lambert, Primeau, Vézina, Ledinski, Primeau, M. et Mme Pepin, etc., etc.

Tous les artistes ont reçu de magnifiques fleurs.

AU SENAT ITALIEN

LE DISCOURS DU PRESIDENT.— LES TRANSATLANTIQUES ET LES RELIQUES QUI ONT ECHAPPE AU DESASTRE A MESSINE

ROME, 12. — A une réunion spéciale du sénat hier, consacrée à l'examen des mesures relatives au tremblement de terre, tous les sénateurs se tinrent debout tandis que le président exprimait ses sentiments de gratitude pour les sympathies étrangères et pour l'assistance prêtée par les navires de guerre étrangers. Il combla d'éloges leurs Majestés le Roi et la Reine d'Italie, ainsi que la marine et l'armée. Puis une commission fut nommée pour examiner les mesures, relatives au tremblement de terre, votées par la Chambre des Députés. Un rapport sera rédigé demain, et sans doute ces mesures seront adoptées sans discussion.

Le ministre de l'Instruction publique, Signor Rava, a reçu avis que les recherches au sujet des objets d'art et des collections de valeur qui se trouvaient dans la bibliothèque à Messine ont été couronnées de succès. On a retrouvé intactes nombre de tableaux, sans compter le célèbre Triptyque d'Antonello da Messina ; on a retrouvé 74 vases confectionnés à Urbino et à Faenza, sept boîtes pleines d'argenterie artistique et tous les codes manuscrits de la bibliothèque. Les livres très importants du professeur San Felice, qui découvrit un procédé de guérison du cancer, ont été perdus.

Un officier d'infanterie a retrouvé les trésors qui se trouvaient dans la cathédrale, dont le célèbre manteau de la Bienheureuse Vierge Marie, garni de pierres précieuses. Ces trésors ont été remis à Sa Grandeur Mgr Di Arrigo, archevêque de Messine.

Un marchand de Messine a expédié hier une cargaison d'oranges et de citrons. C'est la première transaction commerciale faite, à Messine, depuis le tremblement de terre.

Hier Mgr Di Arrigo a prêché devant une multitude de fidèles dans une église improvisée.

QUARTIER PAPINEAU

Le comité chargé d'organiser le banquet des citoyens de la partie Est, dans la division Papineau, est en mesure de prévenir les citoyens que ce banquet aura lieu vers le 9 février. Les avis seront donnés en temps et lieu.

Le président du comité,
Echevin I. LAVIOLETTE.

PATRONS DE LA "PATRIE"

3283—Robe pour fillette de 6 à 8 ans. Matériaux, 4 vgs. en 38, pour 6 ans.

COUPON

PATRON No 3283

Nom . . . . . .
No. . . . . .
Rue . . . . . .
Ville . . . . . .
Province ou Etat . . . . . .
Mesure de buste . . . . . .
De Taille . . . . . .

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec 10c. Département des Patrons, A LA PATRIE, Montréal.

En demandant un patron pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure, mentionnez seulement l'âge.

VENTE DE JANVIER DE LINGERIE BLANCHE

Henry Morgan & Co. Limited

COLONIAL HOUSE, MONTREAL.

VENTE DE JANVIER DE LINGERIE BLANCHE

La Lingerie Blanche de Dames est une Caractéristique de la Vente de Janvier

Avec les Kimonos, Peignoirs de Toilette, Vêtements de Bébés et de Jeunes Enfants, sont les Robes de Nuit, les Chemises, les Caleçons et les Cache-corsets.

La qualité des vêtements blancs mis en vente cette année n'est pas surpassée.

L'assortiment est extraordinairement grand et renferme un grand nombre de styles.

Les rayons représentés offrent des marchandises de la plus haute qualité A DES PRIX QUI SONT ENCORE PLUS BAS QUE JAMAIS.

Vente Remarquable de Marchandises Blanches

TOILES

Vente de nappes de table et serviettes de table, des "seconds," cependant elles sont presque parfaites.

A un escompte de 20 pour cent.

Nappes ourlées pour le thé et les plateaux, dessus de buffets et dessus de bureaux.

Moins 20 pour cent.

Un lot de coupons de toiles de table, toiles de cuisine, à verrerie et à rouleaux.

Moins 20 pour cent.

COUVREPIEDS EN DUVET

Rien que quelques magnifiques couvrepieds tout soie et satin, en duvet.

$15.20, réduits de $19.00
$18.40, réduits de $23.00
$23.20, réduits de $29.00

Aussi une ligne spéciale de couvrepieds en duvet, en satin, en sateen sans envers.

$ 9.60, réduits de $12.00
$12.00, réduits de $15.00

FLANELLES

25 pièces de belles flanelles Opéra françaises, dans tous les plus nouveaux patrons, convenant pour peignoirs, blouses, etc.

Moins 20 pour cent.

40 pièces de drap Kimono et flanellette dans une variété de patrons.

Moins 20 pour cent.

600 verges d'une ligne spéciale de flanelle crême et blanche, né rétrécissant pas, 32 pouces de largeur **45c**

Réduite de 55c.

Valeurs Spéciales dans les Mouchoirs en véritable Toile Irlandaise, pour Hommes

Mouchoirs de pure toile irlandaise pour hommes, des "seconds," ourlet de ¼ pouce, ½ pouce et 1 pouce.

$1.50 la douzaine.

Mouchoirs en véritable toile irlandaise, pour hommes, pas blanchis, avec initiales et brodés à la main.

$2.00 la douzaine.

Mouchoirs de véritable toile irlandaise, pour hommes, très belle qualité, ourlet de ¼ pouce, ½ pouce et 1 pouce ; $3.30, $4.00, $5.00 jusqu'à $8.00 la douzaine.

Avec Escompte de 10 p. c.

Chemises de Nuit en Flanellette, pour hommes, avec rayures de fantaisie, $1.00.

Réduites de $1.50

Pyjamas en Flanellette Anglaise, pour hommes, avec rayures de fantaisie, $1.35.

Réduits de $1.50.

ETOFFES A ROBES DE COULEUR

Comprenant une ligne choisie avec soin d'étoffe crême, à de très généreux escomptes et comprenant voiles, crêpes, crêpes de soie et laine, voiles, whip cord de canevas, etc.

Moins 20 et 33⅓ pour cent.

La balance des patrons de robes pour écouler à 33⅓ pour cent et 50 pour cent d'escompte.

Valeurs de $13.00 à $30.00 chacun.

La balance des dimities de couleur et autres mousselines de fantaisie **12½c**

Réduites de 25c la verge.

Mousselines de fantaisie pour robes, fond pâle et foncé, la vg. **7½c**

Réduites de 15c la verge.

Riches Mousselines organdis, pour écouler à, la verge . . . **25c**

Réduites de 40c à 65c la verge.

OFFRES SPECIALES en PORCELAINE

200 échantillons de Crachoirs en Doulton, dans de jolies décorations **$1.00**

Réduits de $2.00, $2.50 et $3.00.

Ayant acheté à prix spécialement bas, 300 Vases, Assiettes et Tasses et Soucoupes en porcelaine de Dresde, peinte à la main, le Rayon de la Porcelaine les offrira (durant 3 jours seulement)

A la moitié de leurs anciens prix.

Ces pièces sont joliment décorées de reliefs en or et de belles miniatures au centre.

SPECIAL—15 Assiettes en porcelaine de Dresde peinte à la main, en riches décorations, avec fameuses têtes Astie . **$10.00**

Réduites de $20.00 et $25.00.

Manteaux de Fourrure

Pour Dames et Enfants

Consistant en Manteaux d'Automobile en fourrure, Etoles en fourrure, "Suivez-moi" en fourrure, Manchons en fourrure, etc., à des réductions de prix très attrayantes.

Le stock est considérable et varié et renferme quelques magnifiques spécimens.

RAYON DES MANTEAUX

Le stock entier de Manteaux d'automne et d'hiver pour dames, demoiselles et enfants est offert à une réduction de 33⅓ pour cent.

Une ligne très spéciale de Jupons de Soirée en soie légère fantaisie, à la moitié de leurs prix réguliers.

Quincaillerie

Une ligne de casseroles émaillées blanches, spécial... ... 10c

Pots à lait émaillés blancs, 4 pintes... ... . 20c

Une très belle ligne d'ustensiles de cuisine en porcelaine à l'épreuve du feu, avec intérieur blanc—bouilloires, théières et cafetières, marmites Berlin, bouilloires doubles; Ey-De-Al, nettoyeur hygiénique pour chambre de bain, polis à poêles, etc., pour écouler à moitié prix.

Dentelles et Mouchoirs

Dentelles All Over blanches, noires et Paris, 18 pouces de largeur,

moins 20 pour cent.

Dentelles et insertions Val. véritables, en largeurs assorties,

moins 20 pour cent.

Voiles d'auto en chiffon et crêpe de Chine,

moins 20 pour cent.

Une ligne de mouchoirs brodés en toile, anciens prix de 50c à $1.40, pour écouler à moitié prix.

Revue Mondaine

Fiançailles.

On annonce les fiançailles de Mlle Antoinette Roy, fille de M. F. X. Roy, de Montréal, à M. Léopold Martin, fils de M. E. Martin, marchand de la ville St Louis.

Mariage.

Hier, à la chapelle italienne de Notre-Dame du Carmel, a été célébré par le R. P. Caramelo, S. J., le mariage de M. Antonio Memmo, à Mlle Pepina Fuacco, fille de M. Jacco Fuacco, du M. S. R.

Des réjouissances grandioses ont suivi la cérémonie religieuse. Le soir il y eut réception chez M. Fuacco, à laquelle deux cents invités prirent part.

Réceptions.

Mme Athanase David (née Antonia Nantel), recevra pour la première fois depuis son mariage, à la résidence de Mme Nantel, 52 rue Durocher, jeudi, le 14 janvier.

— Madame Hébert, de la rue Dorchester, donne une réception, ce soir, en l'honneur de sa fille, Mademoiselle Joséphine Hébert.

— Mme L. N. Dupuis, de la rue St-Denis, recevra de 5 à 7 hrs., dimanche prochain, le 17 courant.

Thé.

Mademoiselle Camille Laviolette, a donné un thé de "jeunes," dimanche, à la résidence de son père, le docteur Camille Laviolette.

En ville.

M. le maire de Lévis et Madame Bernier sont pour quelques jours à Montréal, les hôtes du Dr et Mme W. A. Huguenin, de la rue St-Denis.

M. J. A. Raymond, marchand, de Plantagenet, Ont., ainsi que Madame Raymond, sont en promenade à Montréal pour une partie de la semaine.

— M. et Mme Gustave Perrault, d'Arthabaska, sont en promenade à Montréal pour quelques jours. Ils ont leurs appartements au Windsor.

De retour.

M. l'abbé Louis Beaudry, professeur au collège de Joliette, est de retour de Montréal, où il a passé ses vacances du Jour de l'An, chez son oncle, M. Alphonse Lemay, 769 rue St-Denis.

— M. le notaire et Madame Zéphirin Mayrand, de la rue St-Denis, sont revenus d'un voyage de quelques jours à Deschambault, où ils ont été les hôtes de M. Delavoie Naud.

— L'hon. juge Langelier est revenu à Québec, dimanche, après un voyage à Montréal.

— M. et Mme M. Frappier, ainsi que Mlle Angéline Lauzière, de Montréal, sont de retour d'un voyage à Papineauville, chez des parents.

En voyage.

Madame Armand Lavergne, de Québec, est en promenade chez le juge, et Madame Lavergne, au "Cavendish."

— Mme J. O. R. Chevigny, de Québec, était à Sherbrooke la semaine dernière.

— M. Wenceslas Frenette et M. S. Christin, tous deux de Nominingue, étaient de passage à Montréal, la semaine dernière.

M. Marcel Prévost a posé sa candidature au fauteuil de Victorien Sardou. Mgr Duchesne et N. Albert Journal se portent au fauteuil du cardinal Mathieu.

Le nombre des candidats aux six fauteuils vacants est actuellement de vingt-sept, et, certains candidats se portant sur plusieurs fauteuils à la fois, l'Académie se trouve en présence de trente-deux candidatures au total. Il est d'ailleurs certain qu'il s'en produira de nouvelles, d'ici aux élections, qui ne doivent avoir lieu qu'en mars, avril et fin mai.

En ce qui concerne les deux fauteuils visés par les candidatures proclamées officiellement, hier, celui du cardinal Mathieu est réclamé jusqu'à présent par trois candidats ecclésiastiques, Mgr de Cabrières, Mgr Duchesne et l'abbé Frémont, et deux candidats laïques, l'éminent poète Stéphen Liégeard et M. Albert Jonnel ; celui de Victorien Sardou, par sept candidats, MM. Boutroux, Chirac, Drumont, Lenôtre, Marcel Prévost, Léon Séché et Paul Vibert.

CATARRH

Si vous souffrez du catarrhe ou du rhume de cerveau, écrivez à la CUROL SALVE CO., Avenue Spadina, Toronto, pour demander un essai gratuit de CUROL. Il guérit le catarrhe et soulage le rhume de cerveau, le mal de gorge ou un resserrement d'estomac comme par enchantement. Frictionnez les parties affectées avec CUROL et aspirez-en les essences curatives.

25c la boîte chez tous les marchands et pharmaciens ou envoyé franco par la malle par les propriétaires sur réception du prix.

Curatif, Adoucissant, Antiseptique.

CUROL ONGUENT LE PLUS GRAND DES REMEDES CURATIFS

266 m j-s-jeo

Profitez de nos Escomptes

Pendant tout le Mois de Janvier

C'EST LE MOMENT D'ACHETER ET D'ECONOMISER 20 P.C. D'ESCOMPTE.

CORSETS Dernières créations de Paris et New York. Les célèbres marques R. G. et C. D.

Coupe Elégante, Qualité insurpassable

LINGERIE, JUPONS DIRECTOIRE

10 p. c. d'Escompte.

Gants doublés en laine, doublés en fourrure, et Gants de laine, 10 p. c. d'escompte.

Paris Kid Glove Store 464 rue Ste-Catherine Ouest.

MAGASIN OUVERT LE SAMEDI SOIR. TEL UP 1068 12-14-15

J. GAREAU & CIE.,

PATISSIERS ET CONFISEURS

Service de Banquets, Euchres, etc. Spécialité de Crème à la Glace.

TEL. BELL EST 2044. MARCHANDS 1653.

400 RUE PARTHENAIS, - Près Ontario.

m-j-s-ino

(DE "LA PATRIE" DU 12 JANVIER 1884)

L'ELECTRICITE AU PARLEMENT

"Ottawa, 11 — L'expérience qui a été faite de la lumière électrique à la Chambre des Communes a aujourd'hui donné un résultat satisfaisant. Le soir de l'ouverture du parlement, à la Chambre des Communes, on fera une nouvelle expérience de cette lumière."

—o—

EXAMENS DU BARREAU

"Québec, 11 — Les examens du barreau sont commencés aujourd'hui."

—o—

LA GUERRE DU TONQUIN

"Londres, 11 — Une dépêche de Haiphong, dit que le général Bichet a pris Sontay, avec mille soldats français et que les routes du pays sont libres à dix milles à la ronde."

Hanoi, 11 — La puissance des Pavillons Noirs est passée. Ils ont commencé une guerre de guérilla.

—o—

TOURNOI DE BILLARD

Paris, 11 — Le 14 courant, il y aura un tournoi de billard entre Vigneaux et Schaefer. La partie sera de 3000 points."

—o—

LE CARNAVAL

"Les courses de chevaux

PREMIER JOUR

No 1 — Bourse $300, classe de 2.38, $200, $75, $25.

SECOND JOUR

No 3 — Bourse $300, classe de 2.45, $200, $75, $25.

TROISIEME JOUR

No 5 — Coupe pour la course du carnaval, d'une valeur de $150, offerte par M. H. Beaugrand, président du comité des courses, ouverte aux chevaux appartenant à des Montréalais depuis le premier janvier 1884 et n'ayant jamais trotté dans des courses publiques.

No 6 — Bourse, $600, entrée libre, $400, $150, $50.

ENTREES

Entrées 10 pour cent des bourses offertes en prix, dont la moitié payable en se faisant inscrire et le reste la veille de la course, à 8 heures du soir, condition indispensable. Trois entrées sont exigées pour le départ."

—o—

LES CANADIENS AUX ETATS-UNIS

"Voici le chiffre de la population canadienne - française aux Etats-Unis :

New-York	57,000
Vermont	15,000
Maine	20,000
Massachusetts	90,000
Rhode-Island	45,000
Connecticut	90,000
New-Hampshire	35,000
Wisconsin	25,000
Michigan	25,000
Illinois	40,000
Minnesota	8,000
Dakota	10,000
Missouri	10,000
Kansas	3,000
Montana	9,000
Washington, Orégon, Californie et autres Etats	18,000
Total	500,000

—o—

ÇA ET LA

"L'hon. D. A. Ross a été réélu président de la "Société littéraire et historique de Québec."

—o—

"Un buveur dans un restaurant des environs de Québec offrit une traite, l'autre jour, à deux nouveaux venus, qui lui dirent qu'ils avaient laissé leur compagnon à la porte. Il se précipite à la porte et secoue le compagnon par le bras. Celui-ci s'affaisse : c'était un cadavre et les deux autres étaient des croque-morts. Il paraît que la surprise a été grande."

—o—

"La passation d'un acte incorporant "Le Collège Médical du Manitoba" sera demandée au prochain parlement."

Un marin doit, une fois par jour, saluer le tillac de son navire, même s'il ne s'y trouve aucun officier. Le Thé "Salada" est si populaire que beaucoup de gens ont envie de saluer un paquet d'icelui quand ils en voient. 109.

271

PIE X A UNE AUTO

ROME, 12. — Le pape est presque un fervent de l'automobile, ce qui veut dire qu'il possède une auto et qu'il se promet d'en jouir quelqu'un de ces jours. Deux automobiles lui ont été offertes à l'occasion de son jubilé par des propriétaires d'usines.

Le cardinal Merry Del Val, secrétaire d'Etat du Pape, a une de ces voitures à sa disposition chaque jour. L'autre voiture est destinée aux promenades du pape à l'intérieur des jardins du Vatican.

Sa Sainteté hésita d'abord à monter dans une voiture à essence. Il se la fit amener avec l'intention de l'essayer. Mais ayant examiné la machine, souriante, Sa Sainteté décida de tenter l'essai un autre jour et continua sa promenade habituelle à pied.

Banquet d'anciens élèves.

—Parbleu, je le vois venir! tu vas bientôt avoir vingt ans et savoir ce que tu sais.

—Oh! non... non... surtout ne pas le savoir!

LA RIPOSTE DE TILLMAN

LE PRESIDENT DES ETATS-UNIS EST VIVEMENT ATTAQUE A SON TOUR PAR LE SENATEUR DE LA CAROLINE DU SUD.

WASHINGTON, 12. — Le sénateur Tillman, de la Caroline du Sud, a répondu, hier, de son siège sénatorial, aux accusations du chef du pouvoir exécutif, il a déclaré que le président, en l'attaquant, au sujet des terres publiques dans l'Orégon, a été inspiré par des motifs de malice et de vengeance.

La salle des délibérations du sénat avait été envahie par une foule considérable. Un grand nombre de personnes n'ont pu être admises, et la poussée était si forte, quand les portes des tribunes furent ouvertes, que plusieurs femmes ont eu leurs vêtements déchirés. Un homme pris dans la cohue a été blessé à la tête et s'est évanoui.

L'état de santé du sénateur Tillman est tel qu'il avait décidé de ne pas employer un langage trop violent dans sa réponse au président. Il a déclaré cependant que ses amis qui comptent sur une dénonciation du chef de l'exécutif n'auront pas lieu de se plaindre s'ils veulent bien avoir un peu de patience, car il espère bien avoir une autre occasion, avant la fin de la session, de répondre de nouveau au président, et il promet qu'alors il ne les désappointera pas.

M. Tillman a lu son discours, qui était un mélange caractéristique d'arguments et d'invectives.

Aussitôt la prière du matin terminée, le sénateur Tillman se leva sur une question de privilège et commença son discours. Une seule fois, il s'écarta du texte imprimé pour dire : "Quel homme n'aurait pas désiré acheter un peu de ces terres s'il était aussi pauvre que je le suis ?"

A l'issue de son discours, M. Tillman fut félicité par un grand nombre de ses amis sur le parquet de la Chambre, pendant que le vice-président annonçait les affaires de routine.

"On s'attendait, dit M. Tillman, qu'ayant présenté ma propre défense je tournerais mes batteries contre mon agresseur. Je ne crois pas que mes forces soient suffisantes pour cette double tâche, car mes médecins m'ont averti de ne pas me surmener. Un des sentiments les plus vrais exprimés dans la littérature anglaise est contenu dans le vers de Tennyson qui dit qu'un homme ne se nettoiera jamais à en salir un autre."

Le président habite une maison de verre, qui a même un parquet en verre, et il devrait se rappeler le vieux dicton. Il a mis en œuvre tout le pouvoir du gouvernement pour me détruire, mais je sens que je reste intact, parce que, si tous les autres arguments ne pouvaient convaincre mes compatriotes, la réputation de droiture, de véracité et d'honnêteté que je me suis acquise durant les soixante et un ans de ma vie serait au moins mon rempart. Les hommes qui ont toujours été honnêtes et responsables ne deviennent pas tout à coup, sans aucune nécessité, des menteurs et des hypocrites à soixante et un ans.

"Je me propose, plus tard, durant cette session, de mettre Théodore Roosevelt face à face avec lui-même, et de faire voir au peuple des Etats-Unis devant quelle espèce d'homme il s'est incliné."

Peu de temps après avoir terminé son discours, le sénateur Tillman reçut une dépêche d'un journal de Londres lui demandant d'exprimer en cinquante mots son opinion sur le président Roosevelt. Le sénateur a refusé d'accéder à cette demande.

A WESTMOUNT

LE MAIRE ET LES HUIT MEMBRES DU CONSEIL SONT ELUS PAR ACCLAMATION.

Chose assez singulière et toute nouvelle, le maire et les huit échevins de Westmount ont tous été élus, hier par acclamation. Voici les noms des nouveaux membres du conseil de la ville-sœur :

Maire : W. H. Trenholme.

Echevins : Quartier No 1.—W. Rutherford et John Hyde.

Quartier No 2. — F. S. MacLennan et W. K. Grafftey.

Quartier No 3. — Hugh Gilchrist et J. J. Roberts.

Quartier No 4. — T. Gall et Arthur Jones.

Syndic de la bibliothèque. — F. W. Evans.

La nomination s'étant terminée à deux heures, sans que survint aucune opposition, le secrétaire M. Shibley déclara le maire et les candidats élus par acclamation. Il y eut alors quelques discours par les échevins présents et le tout se termina par un vote de remerciement au maire sortant de charge, M. Galbraith et à l'ancien conseil.

Si, dans les rapports avec les hommes, on n'avait affaire qu'à ce qu'ils pensent réellement, on pourrait facilement s'entendre ; c'est ce qu'ils font semblant de penser qui amène la discorde.

Mme De Staël, de l'Allemagne.

EMULSION SCOTT

retarde les progrès de la consommation à toutes les phases de la maladie en reconstituant la chair et les forces plus promptement que les germes ne les épuisent.

Chez tous les pharmaciens

CASTORIA

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée et qui est en usage depuis au delà de 30 ans, porte la signature de Chas. H. Fletcher et a été faite sous sa surveillance personnelle depuis sa découverte. Ne permettez à personne de vous tromper à ce sujet. Toutes les Contrefaçons, les Imitations et celui que l'on dit être tout aussi bon ne sont que des essais qui mettent la santé des Bébés et des Enfants en danger—L'experience à l'encontre des essais.

Qu'est-ce que Castoria

Castoria est un substitut inoffensif à l'huile de Castor au Parégorique, aux Gouttes et au Sirop Calmant. Il est agréable au goût. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Son âge est sa garantie. Il fait disparaître les vers et calme les indispositions Fiévreuses. Il guérit la Diarrhée et la Colique. Il soulage les maladies causées par la Dentition, guérit la Constipation et la Flatuosité, Il s'assimile la nourriture, règle l'Estomac et les Intestins, donnant un sommeil naturel et réparateur. La Panacée des Enfants.—L'Ami de la Mère.

LE VÉRITABLE CASTORIA PORTE TOUJOURS La Signature de Chas. H. Fletcher

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans.

THE CENTAUR COMPANY, 77 MURRAY STREET, NEW YORK CITY.

Sanatorium du Dr J. M. Mackay pour les Ivrognes

Le Dr McKay recevra maintenant des patients privément. Accommodation de première classe et surveillance personnelle.

LE TRAITEMENT SCIENTIFIQUE DU Dr MACKAY POUR L'ALCOOLISME est approuvé et employé par le gouvernement de Québec en vertu du système de mise à l'épreuve, dans les cités de Québec et de Montréal. Le seul remède efficace contre l'ivrognerie qui soit approuvé par le clergé. Les patients peuvent aussi être traités à domicile sans perte de temps. S'adresser au

DR JOHN M. MACKAY,

893 rue Ste-Catherine Ouest. Montreal. Téléphone Up 2111

118-ma-4-no

IL PREVOIT LA GUERRE

LE SECRETAIRE DE LA GUERRE DE LA GRANDE-BRETAGNE, M. HOLDANE, DIT QU'UN CONFLIT PEUT SE PRODUIRE D'UN MOMENT A L'AUTRE EN EUROPE.

LONDRES, 12.— Adressant la parole, hier, à des patrons, en faveur de la nouvelle armée territoriale, le secrétaire de la guerre, M. Holdane, a dit que la situation des affaires internationales était telle qu'il suffirait d'une étincelle pour qu'une guerre terrible éclatât. Les nations ressemblent en ce moment à des camps bien approvisionnés plutôt qu'à des peuples ayant la paix pour but. La plus grande sécurité consiste pour l'Angleterre, dit le ministre, dans le fait qu'elle se tiendra toujours prête à faire la guerre. Sans compter qu'une invasion de la Grande-Bretagne est toujours possible, il faut bien remarquer que si le Royaume-Uni ne songe pas à sa défense, une panique pourrait balayer, en rafale, les marchés anglais.

COURRIER DE JOLIETTE

(Spéciale à La Patrie)

JOLIETTE, 12—M. l'abbé Elie Auclair, de l'archevêché de Montréal a donné dimanche soir, dans la salle du soubassement de la cathédrale une conférence sur l'abbé Casgrain.

—Un nommé Wilfrid Bourgeois, charretier à l'emploi de M. Joseph Beaudoin, a été arrêté sur la plainte de M. Alexandre Dugas, également charretier. Le prévenu, qui était arrêté pour injures à l'adresse du plaignant, a comparu devant M. J. Alex. Guilbault, juge de paix ex officio et a protesté de son innocence. Après avoir entendu la preuve, le juge de paix a condamné le prévenu à $1 d'amende et les frais, ou 8 jours de prison.

—M. Alphonse Bibaud, E.E.L., de Saint-Barthelémi, était de passage à Joliette, en route pour Montréal où il va continuer ses cours à la faculté de droit de Laval.

—La compagnie de téléphone de Joliette, ne néglige rien pour l'avantage et l'utilité de ses abonnés, et du public en général. Ainsi c'est grâce à elle, si toutes les paroisses des comtés de Joliette et de Montcalm, ainsi que quelques paroisses du comté de Berthier sont maintenant reliées à la ville de Joliette.

Le réseau téléphonique de cette compagnie s'étend maintenant sur une longueur de deux cents milles. Ses abonnés ont appris avec satisfaction qu'elle vient de conclure avec la compagnie Bell un arrangement qui est entré en vigueur avec la nouvelle année. En vertu de cet arrangement, le téléphone de la Cie de Joliette sera relié au téléphone de la Cie Bell à Joliette et à Saint Félix de Valois. De plus, les abonnés de la Cie de Joliette pourront correspondre gratuitement avec les paroisses de Saint-Jacques, Saint-Alexis, Sainte-Marie Salomé, Saint-Paul, Saint-Thomas et Sainte-Elisabeth. La Cie de Joliette, malgré les avantages qu'elle offre à ses abonnés, continuera ses contrats pour le même prix que dans le passé. La seule compensation qu'elle exige de ses abonnés est de cinq centins sur chaque message échangé à Joliette et Saint-Félix. Ces nouveaux règlements sont fort appréciés par les gens du commerce et le public en général.

Cette Toux Vous Sera Fatale !

Plus vous la négligerez plus elle vous minera. Soignez-la IMMEDIATEMENT. Chassez-la de votre système qui est incapable de VAINCRE CE RHUME par lui-même. Aidez la nature et débarrassez-vous de cette toux en tonifiant votre système.

Il n'y a rien qui puisse rivaliser dans ce DOUBLE travail avec le

SIROP MATHIEU

De Goudron et d'Huile de Foie de Morue

ARRETE - GUERIT - ADOUCIT RENFORCIT

35 CENTS LA GRANDE BOUTEILLE. En Vente Partout.

LA CIE J. L. MATHIEU, Props., Sherbrooke, Que.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Dépositaires en gros, Montréal.

j-12 f-9 m-9

Les gouvernements des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, annonceront définitivement dès l'ouverture des deux législatures, la politique qu'ils entendent adopter relativement à l'aide à accorder aux compagnies de chemins de fer pour l'établissement d'un réseau complet de voies ferrées devant couvrir les principales parties de ces provinces.

On a besoin de nouvelles communications et les gouvernements ont promis de s'occuper de la chose.

Dans Saskatchewan, le gouvernement a créé un ministère de chemins de fer et c'est le premier ministre lui-même qui le préside.

On croit que le gouvernement aidera d'abord le "Canadian Northern" en garantissant des obligations pour un montant de $15,000 par mille de voie ferrée. La construction coûtera beaucoup plus que cela par mille, mais la compagnie qui désire le développement de l'ouest canadien, fera sa large part.

Le Pacifique Canadien est également en rapport avec ces gouvernements.

—o—

MM. Foley, Welsh et Stewart, qui ont obtenu le contrat pour la construction des 100 premiers milles de l'embranchement du Grand-Tronc-Pacifique, à l'est de Prince Rupert, ont annoncé que la pose des rails dans le hâvre de Prince Rupert sera commencée au mois de juin.

M. Stewart, qui surveille tous les contrats du Canada, acceptés par la compagnie dont il est membre, a fait remarquer qu'on emploie 3,500 hommes pour les 100 milles à construire et que la température a été tout à fait favorable. Les trois quarts de l'espace couvert par la première section du côté de l'Océan Pacifique, s'est effectué dans le roc vif. Vers le milieu de décembre, M. Stewart pouvait descendre la rivière Skeena en canot, ce qui lui facilitait beaucoup l'inspection des travaux, car les camps sont tous disposés sur le bord de ce cours d'eau.

M. Stewart a visité aussi l'espace couvert par le second contrat de 100 milles et assure que, là aussi, les travaux sont des plus satisfaisants.

Un autre contrat obtenu par la même compagnie sera bientôt exécuté, de sorte que les travaux dans cette partie du Canada marchent avec une rapidité étonnante et qui ne peut que réjouir les Canadiens de l'ouest.

Fournitures Générales pour AQUEDUCS

Spécialités : Tuyaux de Fonte, de Fer et de Grès.

CIMENT

Aussi assortiment complet de COUTELLERIE, Vitres, Vernis, Peintures, etc.

ENGINS A GAZOLINE

Bateau en Acier "Mullin"

GROS ET DETAIL

I. L. LAFLEUR,

LIMITEE

362-366

RUE NOTRE-DAME OUEST,

MONTREAL

ma- jno

TORTUE PANAMA

La plus nouvelle, la plus perfectionnée, la plus durable, la plus économique.

Ne requiert qu'une très petite quantité de charbon, donne une chaleur intense et ne s'éteint jamais.

No 1	$3.35
" 2	$4.15
" 3	$5.15
" 4	$7.00

Maison JEAN PAQUETTE,

Ferronnerie et Quincaillerie generale

1353 BOULEVARD ST-LAURENT, près RACHEL.

217--m-j-s---jno.

Argenterie qui dure : Cuillers pour Crême à la glace

Pièces de table de fantaisie, couteaux, fourchettes, cuillers, toujours de bon goût, portent la marque

"1847 ROGERS BROS."

Une grande variété de modèles exquis, remarquables pour la qualité.

En vente chez les principaux marchands.

Les vases d'argent pots, beurriers, pour être excellents doivent être faits par la

MERIDEN BRITA CO.

A L'ASSISTANCE PUBLIQUE

L'Assistance Publique accuse réception avec reconnaissance des dons suivants pour le mois de décembre 1908 : l'honorable juge Mathieu, l'Association des Epiciers de Montréal, ont donné chacun $10.00 ; MM. Greenshields Greenshields & Languedoc, The American Bank Note Co., Thos. Wilson, The James Robertson Co., Ltd., The Montreal Star Publishing Co., Ltd., J. A. Lamrèque, James Hatton & Co., The Wire & Cable Co., Ltd., The Sincennes & McNaughton Line, The Thomas Davidson Mfg. Co. Ltd., La Banque d'Hochelaga, The Hudson Bay Co., C. Dubrûle, G. & C. Esplin, The Canada Paint Co. Ltd., l'honorable Dr J. Lanctôt, L. A. Wilson & Co. Ltd., ont donné chacun $5.00 ; The Central Furniture Co., E. J. Moineau, J. U. Emard, J. A. Nadeau, Morin & McKay, L. G. St-Jean, honorable juge L. Lavergne, juge Sir H. T. Taschereau, H. Lemire, N.P., honorable A. A. Larivière, P. F. Kastel, Edinburgh Café, A. Pichê, Missons' Ltd., Library Bros. Co., Imperial German Consul, A. Germain, Alex. Nelson & Co., The Montreal Lumber Co., Ltd., Dr Lambert Medical Co., D. Mercure, C. Pearce & Co., John W. O'Connor, E. H. Montpetit, C. Beaupré, J. B. Champagne, Special Machineries Mfg. Co. Ltd., Laurendeau, Pelletier & Pelletier, The R. E. F. Pringle Co. Ltd., A. & E. Lamy, A. T. Constantin, La Cie A. Lamy Inc., The People's Furnishing House Co., A. Rouleau, St-Henry Shoe Co., A. Archambault, N.P., Andrew Baile, F. Tremblay & Cie, A. W. Wheatly, A. T. Wiley & Co. Ltd., Otis-Fenson Elevator Co., Imprimerie Pecrault, Jos. Godbout & Fils, Arthur Ritchot, J. P. Thériault, "La Prévoyance", The Toilet Laundry Co. Ltd., Holmes & Arpin, R. E. Gadoury, Jos. Thouin, Lamarre Frère, Thos. K. T. Stone, J. B. Vinet, Stimson-Reeb Builders' Supply Co. Ltd., ont donné chacun $3.00 ; MM. Z. Charest, Chs. Desjardins, Lecendre Fils & Cie, Dr R. Boucher, Dr J. S. Durocher, M. C. Galarneau, Dr J. C. Bérard, Guy Tombs, Murphy Bros., R. G. Dejotimier, R. Charbonneau, Lester Bros., J. B. Lapointe, Foley Frères, J. Stetson, ont donné chacun $2.00 ; MM. Daoust, Lalonde & Cie ont donné $1.50 ; MM. H. Howard, H. B. Ames, A. Ménard, J. Turcotte, Filiatrault & Lesage, Arcand Frère, T. A. Grothé, A. S. Lavallée, R. Charlebois, J. Millen & Son, Lamontagne Ltée., P. Lamy & Frère, D. Chevalier, J. G. Von, Banque d'Hochelaga, J. Lamoureux, Dupuis Frères, E. A. Ste-Marie, O. Bélanger, Dame P. Giguère, E. Lord, J. G. Gratton, Banque d'Hochelaga, F. Pagé, L. O. d'Argencourt, E. Granger, D. C. Brosseau & Cie., McLaren, J. E. Bourcier, E. P. Paradis, S. A. de Lorimier, Cap. A. O. Lambert, A. E. Sauvageau, William Silverston, M. Grenier, Dr Nolin, C. Beaudet, E. Stuart, G. Leroux, Dr J. O. Poitras, The Universal Furniture Co., H. Martel, P. W. Watt, The Grim Mfg Co., Robert & Frère, Jos. Patenaude, Banque d'Hochelaga, Arbour & Dupont, Dr Marsolais, J. H. Loranger, Drapeau & Champagne, Martineau & Cie., Mme Isidore Leclerc, M. Tessier, Dr Laramée, Lamarre Frère, L. P. Dion, N. Marcotte, P. Jubainville, A. Lalonde, l'Echevin S. J. Carter, Montreal Jobbing Co., Mme Lamarche, Mme Frotdevaux, H. Dupré, Mlle Rosconi, Mme Langlois, Mme Beaudry, J. W. Moreau, W. Ritchie, A. F. Holland, Alex. Currie, Dr J. N. Picotte, N. Taillon, Jos. Elie, Jackson & Co., Boisvert Frère, A. O. Galarneau, H. Ste-Marie, L. P. Lavoie, J. Lefebvre, P. J. Elliott, F. Martin ont donné chacun $1.00.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Excursion a Bon Marché

OTTAWA ET RETOUR DE MONTREAL $3.35

Billets valides pour partir les 19 et 20 janvier.

Limite du retour, 23 janvier 1909.

MONTREAL-OTTAWA

3 TRAINS LES JOURS DE SEMAINE ; 2 TRAINS LE DIMANCHE.

Départ de Montréal—x8.30 a.m., b3.40 p.m., x8.00 p.m. Arrivée à Ottawa x11.45 a.m., b6.55 p.m., x11.15 p.m.

Un élégant wagon-salon-buffet fait partie de tous les trains, à l'exception du train de 8 p.m. qui n'a qu'un wagon-salon seulement.

xTous les jours. bLes jours de semaine.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE, angle des rues St-Jacques et St. François-Xavier. Tels. Main 460 et 461, ou à la gare Bonaventure. 269-jno

Réaume des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba et autres provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 16 non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement par le solliciteur au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins une entrée par procuration peut être faite à une agence dans certaines conditions, par le père, mère, fils, fille, frère ou sœur du futur colon.

Une demande d'entrée ou d'inspection faite personnellement à n'importe quel bureau de sous-agent peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification" ou fraude, l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une inspection doit la faire personnellement. Le solliciteur doit présenter les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande d'inspection du même individu, tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

Là où l'entrée est sommairement cancellée, après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur d'inspection aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs d'inspection doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée a été cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère ou de la sœur, s'ils sont éligibles ; mais à aucun autre en présentant la déclaration de l'abandon.

DEVOIRS—Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des matières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Un propriétaire d'homestead peut s'il le désire, remplir les conditions requises quant à la résidence en demeurant sur la ferme possédée uniquement par lui n'ayant pas moins de quatre-vingts (80) acres d'étendue, dans le voisinage de son homestead. La propriété conjointe du terrain ne satisfait pas à cette condition requise.

(3) Si le père—(ou la mère si le père est décédé)—de tout propriétaire de homestead et demeurant sur une ferme possédée uniquement par lui, n'ayant pas moins de quatre-vingts (80) acres d'étendue, dans le voisinage du homestead, ou sur un homestead entré par lui dans le voisinage, les conditions de cet acte quant au lieu de résidence, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père (ou la mère).

(4) Le terme "voisinage" dans les deux paragraphes précédents est défini comme n'indiquant pas plus de neuf milles dans une ligne directe, à l'exécution de la largeur de concessions de chemins traversées dans l'arpentage.

(5) Un propriétaire de homestead ayant l'intention de remplir les conditions requises, quant à la résidence, en conformité avec ce qui précède tout en vivant avec des parents ou sur une ferme possédée par lui, doit avertir l'agent du district de son intention.

Avant de demander des lettres patentes le colon devra donner un avis de six mois en écrivant au commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN.

CHARBON — Les droits de mines de charbon peuvent être loués pour une période de 20 ans pour un loyer annuel de $1 l'acre. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Une royauté de 5 pour cent la tonne sera perçue sur la production du charbon commercial.

QUARTZ — Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minerai dans un endroit peut se choisir un claim de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim, ou les payer au registrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées et payées le locataire pourra faire faire l'arpentage de son claim et acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2 1/2 pour cent sur les ventes. Les claims de travail de mine dan les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministère de l'Intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière loué. Royauté de 2 1/2 pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,

Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

192-jno.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSION A BON MARCHE

OTTAWA ET RETOUR DE MONTREAL $3.35

Exposition de Bétail vivant

Billets valides pour partir les 19 et 20 janvier.

Limite du retour, 23 janvier 1909.

TRAINS D'OTTAWA

DEPART DE LA GARE WINDSOR

a8.35 a.m. b8.55 a.m.

a4.00 p.m. c9.50 p.m. c10.15 p.m.

DEPART DE LA GARE VIGER

b8.20 a.m. a5.45 p.m.

c Tous les jours.

a Tous les jours excepté le dimanche.

b Le dimanche seulement.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 129 rue St-Jacques, près du Bureau de Poste. 269-jno

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

Les Bureaux sont déménagés au No 130 Saint-Jacques

HORAIRE

7.30 A.M. | St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec et Rivière du Loup.

Express Maritime

MIDI Samedi excepté. | St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Rivière du Loup, Campbellton, Moncton, St. John, Halifax et Sydney. Connections directes pour l'Ile de Terreneuve.

Le samedi, ce train va jusqu'à Ste-Flavie.

4.00 P.M. | St-Hyacinthe, Drummondville, St-Léonard et Nicolet.

Le Samedi Seulement

MIDI | St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Rivière du Loup et Ste-Flavie.

BUREAU DES BILLETS

130 rue St-Jacques. Tels. } Bell Main 615 Marchands 202

H. A. PRICE, A.A.G. des Pass. GEO. STRUBBE, Agt. des billets

267-jno.

NAVIGATION

Quebec Steamship Co'y. Ltd.

New-York, Bermudes et les Antilles

LIGNES DE LA MALLE ROYALE

Départ de la jetée 47, North River, New-York.

De New-York pour les Bermudes

Le steamer à double hélice BERMUDIAN, de 5,530 tonnes, 16, 23, 30 janvier et tous les samedis après, à 10 a.m.

De New-York pour les Antilles

Le nouveau Steamer "Guiana" 3,700 tonnes, S.S. "Parima", 3000 tonnes, S.S. "Korona", 3,000 tonnes, partant de New-York toutes les deux semaines le mercredi.

St-Thomas, Ste-Croix, St-Christophe, Antigua, la Guadeloupe, la Dominique, la Martinique, Ste Lucia, les Barbades et Demerara.

New-York à Bermudes, Nassau, Bahamas et retour. S.S. "Trinidad" de New-York 4 et 18 février et 6 mars.

On peut se procurer des billets à tous les principaux bureaux de billets.

Pour fret, passage et assurance, s'adresser à A. E. OUTERBRIDGE & CO., agents, 29 Broadway, New-York, ARTHUR AHERN, secrétaire, Québec.

J. G. BROCK & CO., Agents.

211 rue des Commissaires, Montréal.

18 décembre 1906. 266-jno

AGENCES REFORD

LIGNE DONALDSON

St-Jean, N.-B.—Service de Glasgow

Str. PARTHENIA, Entrepôt froid . 26 Déc

Str. SALACIA, Entrepôt froid . . 2 Jan.

Str. TRITONIA, Entrepôt froid . . 16 Jan.

Str. KASTALIA, Entrepôt froid . 23 Jan.

Prix pour passagers: Cabine de seconde, $42.50; Entrepont, $26.50 à destination de l'est; $27.50 à destination de l'ouest, payés d'avance.

LIGNE THOMSON

Portland, Me.—Service de Londres

Str. IONA, Entrepôt froid . . . 19 Déc.

Str. HURONA, Entrepôt froid . . 26 Déc.

Str. DEVONA, Entrepôt froid . . 2 Jan.

Str. FREMONA, Entrepôt froid . 9 Jan.

The Robert Reford Co. Ltd.

Montréal, Toronto, St-Jean, N.-B., Portland Me. 249-jno

CIE GLE. TRANSATLANTIQUE

DEPART CHAQUE JEUDI A 10 hrs. a. m. De New-York au Havre-Paris, France

"LA BRETAGNE" ... ...14 Janvier

x"LA SAVOIE" ... ...21 Janvier

x"LA LORRAINE" ... ...28 Janvier

x"LA TOURAINE" ... ... 4 Février

"LA BRETAGNE" ... ... 11 Février

x"LA PROVENCE" ... ...18 Février

xPaquebots à deux hélices.

Génin, Trudeau et Cie., agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

jno

Charbons de Pictou

LA INTERCOLONIAL COAL MINING COMPANY, Limited

Offre en vente son

Charbon Intercolonial

En morceaux ou concassé

S'adresser au bureau-chef

CHAMBRE 113

Edifice de la Banque des Marchands

jno

LES DECORS DES NOUVEAUTES

MM. Marcotte et Frères ont vendu hier aux enchères publiques, les décors et meubles de l'ancien théâtre des Nouveautés. Les premiers ont été achetés par M. A. Auburn. Les meubles, en entrepôt, ont été assignés à M. J. Binette.

SONT AU RIENDEAU—Jules Dumaine, Melle R. Dumaine, Shawinigan Falls ; M. et Mme J. M. Landry, Québec ; O. Laventure, St-Ours ; J. O. Charron, St-Denis ; F. O. Lamarche, Berthier ; C. H. Beauchemin, St-Jean ; J. E. Lesage, Louiseville ; A. E. d'Artois, Farnham ; A. A. Lamothe, St-Ours ; William Parent, St-Guillaume ; Geo. B. Déliste, M.P.P., Yamachiche ; Alf. Girard, Marieville ; M. et Mme Alp. Caza, Sorel ; Jos. Riendeau, Boucherville ; J. Tessier, Acton Vale ; Alf. Bénard et dame, Winnipeg ; Melle Anna Bénard, Henryville ; A. Audet, Ontario ; Henri Gendreau, St-Jean ; D. H. Lanvent, Toronto ; Chs. Morin, Québec ; Ph. Duclos, Lévis ; J. S. Beaulieu, E. L. Côté, Québec ; E. Prouix, L'Original ; M. et Mme Thos. Routhier, Eagle Broughton ; M. et Mme Oza Terroux, Les Cèdres ; Frs. Rogers, Saint-Agapit.

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE, Limitée, au No. 120 rue Ste-Catherine, coin de la rue Hôtel de Ville, Montréal, L. J. TARTE, président et gérant, résidant au No 306 rue St-Hubert.

La terre tremble en Amérique

A Vancouver, Victoria, Bellingham, Sumas, Tacoma et Seattle ; on ressent, hier, des secousses de tremblement de terre.

VICTORIA, Colombie Anglaise, 12 — Une violente secousse de tremblement de terre, qui a duré dix secondes, s'est produite ici, à trois heures et demie cet après-midi, mais n'a causé aucun dommage. La population toute entière s'est précipitée dans les rues.

BELLINGHAM (Washington), 12 — Bellingham a été secouée par un tremblement de terre, à trois heures et trois quarts cet après-midi. Les maisons ont été secouées dans toutes les parties de la ville, mais il n'y a eu aucun dommage.

Des centaines de personnes se sont précipitées dans les rues. La secousse n'a duré que dix secondes. Les maisons en brique ont été si rudement secouées que le plâtre des plafonds est tombé, ce qui a causé une panique.

SEATTLE, 12 — Des rapports de légères secousses de tremblement de terre sont venus ce soir de Vancouver, Victoria, Sumas, Tacoma et Bellingham.

Il s'est produit ici une secousse à trois heures et quarante-huit minutes, et elle a duré plusieurs secondes. Il n'y a pas eu de dommages, mais la population est sortie des maisons.

BELLINGHAM, Washington, 12— On rapporte qu'immédiatement après la secousse sismique d'hier, on vit s'élever un nuage de fumée au-dessus du Mont Baker, un volcan éteint, ou considéré comme tel depuis longtemps. A Blanie, plusieurs édifices ont été légèrement endommagés par le tremblement de terre.

Des rapports reçus des Iles San Juan, annoncent que l'on a ressenti assez violemment la secousse à cet endroit. Dans plusieurs localités des édifices ont beaucoup souffert de la secousse. On n'annonce aucune mort

PORT TOWNSEND, Washington,12 —Une secousse de tremblement de terre, a causé des dégâts considérables ici à 3 h. 50 hier après-midi ; elle a duré dix à quinze secondes.

Le choc a été ressenti sur une étendue d'au moins cinquante milles carrés en plusieurs endroits on a senti deux chocs distincts, à une intervalle de plus d'une minute.

En nombre de rues de notre ville le tremblement de terre a brisé les conduits d'eau et les maisons ont été inondées.

Les officiers de Fort Worden déclarent que les fortifications n'ont subi aucun dommage apparent. On annonce que plusieurs heures avant que le choc ne fût ressenti ici, le câble de l'Alaska s'est rompu. On va procéder à une enquête pour savoir s'il y a relation entre ces deux faits.

EVERETT, Washington, 12— On a ressenti ici à 3 h. 15, hier après-midi deux secousses bien distinctes, de l'est à l'ouest.

Tacoma, Washington, 12—Une secousse de tremblement de terre a été ressentie ici à 3 h. 40 hier après-midi.

La ville de VICTORIA, C. A., où a été ressenti hier un assez violent tremblement de terre.

La ville de VANCOUVER, C. A., qui a été secouée hier par un tremblement de terre.

Un incendie de $20,000 rue Saint-Laurent

Cinq magasins sont ravagés par les flammes sans que l'on puisse déterminer la cause de la conflagration

Un violent incendie, qui a causé pour $20,000 de dommages, s'est déclaré, hier soir., vers 10 heures 20, à l'établissement de E. Boudreau, marchand de nouveautés, situé à l'angle de la rue St-Laurent et de l'avenue Duluth. Le feu fut découvert dix minutes environ, après que le magasin fût fermé, et lorsque les pompiers arrivèrent, les flammes s'étaient déjà communiquées du rez-de-chaussée à l'étage supérieur, occupé par MM. Poirier frères, manufacturiers de cigares. Des marchandises situées au troisième étage et appartenant à M. Ross, marchand de confections, ont été fort endommagées, tandis que l'eau et la fumée pénétrèrent dans les magasins de MM. Gravel et Beaudry, situés de chaque côté de l'établissement Boudreau.

A 11 heures 30, le feu était sous contrôle, mais les pompiers ne purent en découvrir la cause. Le feu semble avoir originé dans une vitrine. M. Boudreau qui venait de terminer son inventaire, déclare qu'il avait pour $15,000 de stock, mais que la moitié seulement est assurée. Le propriétaire de l'immeuble incendié, M. G. H. A. Gravel, le propriétaire du magasin de tapisseries situé à côté de celui de Boudreau.

Ses pertes s'élèvent à $3,500 et celles de MM. Poirier à $6,000.

Les Cellules du Cerveau et des Nerfs

ont besoin de la nourriture qu'il faut pour remplacer les pertes naturelles

Grape-Nuts

"Il n'y a une Raison."

SIR CONAN DOYLE MALADE

IL A DU SUBIR UNE OPERATION POUR UNE MALADIE INTESTINALE.

LONDRES, 12 — Sir Conan Doyle a subi une opération hier à sa résidence de Crowborough en raison d'une affection douloureuse, mais peu grave des intestins. Il se rétablit assez rapidement, bien qu'il soit encore très faible.

NOS AMUSEMENTS

ACADEMIE DE MUSIQUE

Le joli théâtre de la rue Victoria a très agréablement diverti ses habitués hier soir. On y jouait un très beau drame sous la direction de Fred. E. Wright. Les toilettes étaient de toute beauté et de très bon goût. Les décors étaient du plus pur réalisme, surtout celui du donjon où l'on voyait les reflets de la lune dans l'eau agitée.

Carl Anthony, Randolph Currie, Edward Le Duc, Bessie Woodburn et Amanda Wellington méritent une mention spéciale pour la manière dont ils ont interprété la pièce.

Voici le résumé de la pièce. Quelques jeunes garçons et quelques jeunes filles croient à la métempsycose. L'une prétend avoir été Marie Stuart, l'autre la reine Elisabeth, un autre Olivier Cromwell. L'une des jeunes filles prise d'indigestion, fait un mauvais rêve et de 1903, où elle était, elle se voit en 1603. Alors tous ses souvenirs lui reviennent à la mémoire : elle est la reine Elisabeth, et les autres sont Marie Stuart, Olivier Cromwell, etc.

C'est sur ce songe que roule presque toute la pièce, le premier acte n'en étant pour ainsi dire que le prologue.

THEATRE FRANÇAIS

L'on joue, cette semaine, au théâtre Français, "Cowboy's Girl", l'un des plus beaux mélodrames, dû à la plume de l'Américain Lem. B. Parker. Comme le titre l'indique, la scène se déroule dans les plaines du Nord-Ouest.

L'auteur a eu l'excellente idée d'introduire dans sa pièce du chant qu'un chœur de jeunes filles sait rendre à la perfection.

"The Cowboy's Girl" est l'émouvante histoire d'une hardie jeune fille de l'Ouest Américain. Il lui arrive de terrifiantes aventures, mais, grâce à son audace, elle échappe aux plus sombres complots.

Toute la troupe qui interprète cette pièce mérite des éloges, mais nous devons tout spécialement féliciter Mlle Sue Marshall du succès qu'elle a remportée, hier soir. L'auditoire ne lui a d'ailleurs pas ménagé ses applaudissements.

On a fait une innovation au Français. On donne maintenant des représentations de vues animées des plus intéressantes.

THEATRE DE SA MAJESTE

Ceux dont le front assombri a besoin d'être déridé feront bien d'aller passer quelques-uns de ces soirs au théâtre de Sa Majesté. L'opérette comique "A Knight for a day", qui y tient l'affiche cette semaine, ne manquera certainement pas de les amuser.

Grâce au remarquable talent des interprètes on n'est même presque pas tenté d'apercevoir ce qui manque en atticisme à cette farce musicale.

Mlle May Vokes surtout, réunit tous les suffrages et recueille des applaudissements mérités dans le rôle de la servante Tillie Day. Sous les haillons, qui ne réussissent pas à masquer ses charmes, elle fait montre de la plus pétillante verve. Par le charme de sa voix et par la vivacité de son interprétation, elle donne même une valeur qu'ils n'ont pas réellement aux chansons de la pièce, principalement "Hang out the front door key."

Mlle Vokes a trouvé un concours précieux dans Mlle Month et dans M. Mack qui ont rendu leurs rôles avec beaucoup de talent.

"THEATRE ROYAL"

Tout le monde ira entendre les "Ducklings", cette semaine au théâtre Royal. Cette troupe tout à fait new-yorkaise a atteint l'apogée du genre burlesque.

Costumes et décors étaient d'un bel effet. L'auditoire s'est montré très enthousiaste.

"Ducklings" est une pièce d'un genre tout à fait nouveau. Tout est original, et jamais été vu auparavant.

Pour rendre justice aux artistes qui joueront cette semaine au Royal, nous verrons Miss Louie Dacre, Eva Tanguay, Fay Templeton, Bayle George, les Six Bergs, les comédiens nègres Hailey et McKinnon, Miss Liney, Dawney, George C. Clark.

Il y en outre deux autres pièces burlesques : "Berrywood's Busy Day" et "Kelly's Dublin Bar."

THEATRE NATIONAL

La création que présente, cette semaine, le Théâtre National, a reçu un accueil des plus chaleureux de la part de l'auditoire. Cette oeuvre, tout à fait locale, et qui a nom Ohé Françoise, due à la collaboration d'un journaliste et de deux comédiens, a soulevé à maintes reprises les applaudissements de la salle.

Un compte rendu de revue n'est pas de confection facile. Ce n'est pas un spectable suivi, mais une série de tableaux que compère et commère relient les uns aux autres.

En l'espèce on conçoit l'entrain de MM. Marcel et Colin à suivre Mlle de Luys, commère endiablée, délurée, bon garçon, et délicieuse c'est certain, hors de doute même.

Le rideau se lève sur la place d'Armes. Un jeune fêtard, soliloque, s'endort sur un banc.

Maisonneuve en profite pour descendre avec une agilité de pompier de son monument. Puis, c'est Françoise qui entre en scène.

Puis commence un défilé impossible à suivre, de scènes prises sur le vif, spirituellement observées, très exactement rendues.

La plupart sont inénarrables de drôleries cocasse. Et tout le long du spectacle c'est une série ininterrompue de jeux de mots, d'à peu près, de coqs à l'âne stupéfiants.

M. Mallet, nous a fait donner par un Céleste de ses amis, Charlie Keek, si j'ai bonne mémoire, une chorégraphie qui n'était pas dans un sac : danse des gendarmes de monacos, gigotade des claque-patins, et pour finir, un cancan frénétique savamment pincé.

Filion et Cazeneuve bébés roses à qui l'on faisait des tatouilles aux mollets, ont été impayables.

Il y a encore la Bande de Sorel, et la baguette de son chef laquelle est un tire-bouchon d'un format inusité.

Toutes ces scènes seraient à citer car certains atteignent à la limite de la fantaisie drôlatique.

Il y a des choses charmantes vraiment, le Lys, la Rose et surtout l'Oeillet qui est une pièce d'un sentiment poétique très élevé et d'une facture superbe. Mme Marsoli l'a dite avec une émotion discrète, comme une grande artiste.

Enfin, il y a ce que l'on pourrait appeler le clou de la soirée, si déjà il n'en existait plusieurs : Le Père Ladébauche.

M. Hamel a réalisé une création hors pair.

BENNETT'S NOUVEAUTES

Le programme du Bennett's Nouveautés, cette semaine, est des plus intéressants.

Ce théâtre, qui ne semblait devoir être qu'une salle de vues animées, est réellement toute une révélation ; et la troupe de vaudeville qui y joue est des meilleures. Mlle Talleyrac et ses compagnes et compagnons Harry La Donne, Ken Fenley, les sœurs Lasalle, etc., ont eu, hier soir, un succès tout à fait mérité, qui est du meilleur augure pour les représentations de la semaine.

"PRINCESS"

La troupe "Fads and Follies" si longtemps attendue est enfin au "Princess." Le spectacle qu'elle donne est tordant. "Les Flaslights du Broadway." C'est la vie new-yorkaise et tout son trafic bruyant. On croirait voir se dérouler devant soi le ruban d'une pellicule cinématographique. Les chœurs de chant venaient tous des meilleurs théâtres de New-York.

Les costumes font honneur au costumier qui en a exécuté la confection.

Ce spectacle n'est pas un drame, c'est tout simplement un pur vaudeville.

Ceux qui assistent aux représentations rient et s'amusent le mieux du monde, car c'est le propre du vaudeville que de dérider le front.

THEATRE BENNETT

Salle comble au Bennett, comme toujours, mais le programme de cette semaine n'est pas le meilleur que l'on ait vu, à ce charmant endroit d'amusement. Les musiciens excentriques de la troupe Binns, ni le spirituel irlandais, John T. Kelly, dans son interprétation de "One Best Bet", n'ont pu dérider un auditoire qui paraissait désappointé. Le reste du programme fut quelconque, sauf Mlle La Hart, prima donna et Melle Alcide Capitaine, merveilleuse équilibriste, qui méritent une mention spéciale.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE.

Vendredi prochain, 15 janvier courant, l'Orchestre Symphonique continuera sa série de concerts au théâtre His Majesty. Au programme figurent Madame Rollo Borden-Low, soprano de New-York, et M. Emile Taranto, notre violoniste virtuose. Parmi les morceaux les plus spéciaux remarqués: la symphonie No 1 de Haydn, "1812," ouverture de Tachaikowski et l'"Impromptu" hongrois de Schubert. Les billets sont en vente depuis hier au guichet du théâtre.

READ-O-SCOPE

Hier soir, au Read-o-scope, les spectateurs sont partis plus satisfaits que jamais, c'est du reste ce qui arrive toujours.

La partie vaudeville de cette semaine est en partie composée de chansons de genre et danse par Philippe Bennet. Ce dernier a déjà fait ses preuves sur la scène des théâtres de la compagnie Keith et de la compagnie Proctor pendant les quarante-deux dernières semaines. C'est la première fois qu'il vient à Montréal. Sa danse à la corde est la meilleure chose que l'on n'a pas vue depuis longtemps.

Parmis les vues animées les plus prisées il y a : "Un moment affreux"; "A l'âge d'or"; "La mouche"; "Le doigt de la nature"; "Comment devenir riche".

L'instruction militaire est le plus puissant moyen de maintenir le niveau moral, par l'enseignement de l'obéissance raisonnée et des sacrifices légitimes.

C'est un honneur d'être soldat.

Paul Bert.

RENVOYE CHEZ LUI POUR MOURIR

Wm. Brown ne pesait que soixante-huit livres. Souffrait d'une maladie des poumons

Dit que Vinol lui a sauvé la vie

"Je contractais, il y a quatre ans une sérieuse maladie des poumons. Les médecins de l'hôpital Fexton, Utica, m'avaient abandonné, ils déclaraient n'avoir plus d'espoir. Je continuai à dépérir jusqu'au point de ne plus peser que 68 livres. De l'hôpital, ils m'ont renvoyé à la maison, disant qu'ils ne pouvaient rien faire pour moi. Je vis plus tard l'annonce de Vinol et je commençai immédiatement à en prendre. Ma condition s'améliora après la première bouteille de sorte que j'en continuai l'usage pendant trois mois. Je pèse aujourd'hui 157 livres et suis bien et en santé. Je crois réellement que Vinol m'a sauvé la vie. — Wm. J. Brown, Syracuse, N.Y.

La raison pour laquelle Vinol est supérieur à d'autres remèdes reconstituants, c'est qu'il est composé des deux plus fameux toniques au monde à savoir: les éléments médicinaux de l'huile de foie de morue et du fer combinés de façon à ce qu'il ne goûte pas l'huile et que les estomacs les plus faibles puissent se l'assimiler. C'est donc un remarquable reconstituant et producteur de forces dans les cas pulmonaires, pour les vieilles gens débiles, enfants délicats personnes faibles, épuisées et dans les cas de rhumes et toux chroniques.

Essayez-le. S'il ne vous fait pas de bien, votre argent vous sera remis sur demande. C'est votre garantie et une preuve de notre confiance.

Henri Lanctôt, pharmacien, coin Sainte-Catherine et Saint-Denis ; coin Saint-Laurent et Prince Arthur; coin Square Saint-Louis et Saint-Denis; 447 Saint-Laurent, près Demontigny. Le Vinol est aussi vendu à Montréal, par R. H. Bryson, pharmacien, coin des rues Ste-Catherine et Peel.

NOTRE VENTE A REDUCTION FAIT LES PROFITS DE NOS CLIENTS

PARCE QUE

1° Nos réductions sont réelles.

2° La valeur de nos chaussures est indiscutable.

3° Notre choix est immense.

Regardez les prix puis venez vous convaincre des sacrifices que nous faisons.

Voici Quelques Prix:

Chaussures de Dames

5,000 paires de chaussures Stewart's de $4.00, en Dongola et poulain verni, Blucher et Bals., lacées et boutonnées, taillées basses et hautes, tous les points et largeur à **$2.65**

2,000 paires de chaussures Stewart's de $5.00, dans tous les cuirs, tous les styles, points et largeurs, en beau chevreau vici, poulain verni, Bluchers Bals., Oxfords, souliers de soirées et pantoufles de soirées. Votre choix d'aucun de ces beaux styles américains, pour **$3.45**

1,500 paires de pantoufles en feutre fantaisie, valant depuis $1.25 jusqu'à $3.50. Nous écoulons le lot. Votre choix pour... **$1.00**

Chaussures de Demoiselles

1,200 paires de belles chaussures pour jeunes demoiselles, valant depuis $2.50 à $3.00. Votre choix pour **$1.50**

Chaussures de Garconnets

Une ligne spéciale de chaussures américaines, pour garçons, en vesu, extra fort, faites pour les collégiens. Régulier, $4.00 ..... **$2.95**

Pour .....

Chaussures de Petits Enfants

3,000 paires des fameuses chaussures Red Riding Hood, avec bouts orthopédiques et faites avec les cuirs les plus durables.

Toutes les chaussures de $2.25 pour **$1.50**

Toutes les chaussures de $2.50 pour **$1.85**

Toutes les chaussures de $3.00 pour **$2.00**

Chaussures d'Hommes

2,000 paires de chaussures pour hommes, dans les styles Bluchers et Bals., un choix de beaux cuirs: veau, poulain verni, chevreau vici, et veau pesant d'hiver. Choisissez-en une paire pour.. **$3.75**

200 paires de chaussures de $7.00, doublées en cuir et qualité spéciale, seront offertes à la paire **$4.50**

100 paires de chaussures faites à la main, rien que de beaux dessins et des cuirs de choix, étampées $10.00 la paire. Votre choix à... **$6.95**

Chaussures d'Enfants

800 paires de chaussures d'enfants d'écoles, avec semelles en chêne "stout" bouts de pied confortables, sans talons. Valant $1.50 la paire pour ..... **.95**

W. H. Stewart, Limited, 517 rue Ste-Catherine Ouest
8 portes a l'ouest de la rue Peel

UNE ENTENTE PROVISOIRE

(Suite de la 1ère page)

avant le vote final sur la proposition N. Lapointe qui vint en amendement à la motion de l'échevin Lavallée. Le vote donné sur l'amendement fut le suivant :

Pour : les échevins Proulx, Clearihue, Levy, Robillard, Lespérance, Bumbray, Gallery, N. Lapointe, Leclaire, Giroux, O'Connell, Lavioletle, Robinson, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Lévesque, Major, David, Roy et Fraser, 21.

Contre : les échevins L. A. Lapointe, Larivière, M. Martin, Dagenais, Turner, Sadler, Lavallée, Stearns, Mercier, Couture, Gadbois, Ward, Martin, Mount, Carter, Lamoureux, Prud'hômme et McKenna, 18.

Il était dix heures, hier soir, lorsque le vote décisif fut pris et les échevins se contentèrent d'une bouchée de fromage et d'un biscuit, à l'heure du souper.

LES VUES DU MAIRE

Avant l'adoption de l'amendement, le maire Payette reprit son fauteuil et fit un long discours pour combattre la proposition d'arbitrage de l'échevin Lavallée. Il se déclara carrément en faveur de l'amendement N. Lapointe.

"La Législature n'a pas le droit de nous imposer l'arbitrage, dit-il, tout ce qu'elle peut faire c'est de nous obliger de payer à la compagnie ce que nous pourrions lui devoir. Si la compagnie charge trop cher vous contesterez devant les tribunaux, et dans l'intervalle, vous demanderez à la Législature le pouvoir d'emprunter pour la construction de conduits souterrains où toutes les compagnies concurrentes auront le droit de s'installer et dans lesquels la Ville installera ses propres fils. En agissant de la sorte, vous protégerez les citoyens et aussi nos rues. N'est-il pas étonnant que dans notre ère de progrès le prix de l'électricité monte au lieu de baisser ? La cote du Power à la Bourse le prouve abondamment. Je considère qu'il y a une limite pour se laisser pressurer par un trust. La Législature ne pourra nous refuser le pouvoir d'emprunt nécessaire et nous municipaliserons petit à petit la Ville. Admettons même que la compagnie nous charge plus cher, nous aurons vite fait de nous rembourser en quelques années de ce que nous aurons payé de trop. Il est évident que nous payons trop cher et que la compagnie ne peut pas payer des dividendes sur un stock mouillé de $17,000,000, alors que son capital n'est que de $6,000,000 sans réaliser des bénéfices." Le maire Payette est surpris de constater que les experts nommés par la Ville n'ont pas fixé le prix de l'éclairage ; ils se sont contentés de suggérer l'arbitrage, ce qu'on savait et ce qui fait qu'on a dépensé de l'argent pour rien.

L'ECHEVIN L. A. LAPOINTE

approuva le maire, mais il exprima la crainte que l'absence d'un modus-vivendi ne satisferait pas la compagnie et il se réservait le droit de proposer un nouvel amendement pour le cas, où celui de l'échevin Lapointe serait rejeté.

L'ECHEVIN LAVALLEE

répliqua qu'il ne partageait pas les craintes du maire et qu'il était convaincu que l'arbitrage serait dans l'intérêt de la ville.

M. WALBANK EST SATISFAIT

Ayant été informé du résultat de l'assemblée du conseil, le vice-président de la M. L. H. & P. dit que cette proposition est satisfaisante et qu'elle fait disparaître toute difficulté.

Si la compagnie demande des prix trop élevés, la ville pourra s'adresser aux tribunaux, mais la ville nous donne la commande d'éclairer les rues de la ville, en attendant qu'elle nous donne de nouvelles instructions.

Quant au prix que la compagnie entend charger, M. Walbank dit qu'il ne peut le dire, sans savoir pendant combien de temps la compagnie éclairera la ville dans ces conditions. En tout cas, les lumières ne seront pas éteintes le 15 courant.

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR

(Suite de la dernière page)

Pelletier, Mme Gérin-Lajoie, Mme Brennan, Mme U. Prévost, Mlles Dansereau, de Montigny, Prévost, Ritchot, Gérin-Lajoie, Guertin, Lamontagne, Charette, Tremblay, Fernet, Lemoine, Desrochers, Surveyer, Mignault, etc.

Ce matin, un représentant de la PATRIE est allé saluer le lieutenant-gouverneur, et a obtenu de lui une courte entrevue.

"J'ai très peu de choses à dire, nous déclare Sir A. P. Pelletier. Ma position m'interdit de répondre à la plupart de vos questions. Je ne suis à Montréal que depuis hier et je suis enchanté au plus haut point de l'accueil qu'on m'a fait. Hier soir, j'assistais à une représentation au Monument National et je n'en saurais trop dire de bien. Ce fut pour moi un véritable régal artistique. Vous voudrez bien adresser, par votre journal, à tous ceux qui y prirent part, mes félicitations et mes compliments.

"L'ouverture de la session, je n'en sais rien officiellement. La politique, je n'en puis parler. Vous le voyez, je ne suis pas fertile en nouvelles.

"Oui, je suis très occupé. Toute ma semaine est prise d'un bout à l'autre.

"Lady Pelletier a beaucoup regretté de ne pouvoir m'accompagner. Mais un voyage d'une semaine, en hiver, eut été trop fatiguant pour elle. Je quitterai Montréal samedi matin et j'espère y revenir avant qu'il soit longtemps".

Là-dessus, nous quittâmes Sir Alphonse Pelletier qui s'en allait visiter la maison-mère des Soeurs de la Congrégation.

Voici le programme du lieutenant-gouverneur pour le reste de la semaine :

Cet après-midi, à 3.30, visite au Villa-Maria. Mercredi, visite au couvent d'Hochelaga, à 11.30 a. m., visite à l'Université McGill, à 3.00 p.m., visite à l'Université Laval et réception à 8.00 p. m.

Jeudi, visite au couvent des Soeurs Grises à 10 a. m., visite à l'institut des Sourdes-Muettes à 3.00 p. m., et à l'Ecole Ménagère à 4.30 p. m.

Vendredi, visite à l'hôpital des Incurables, à 11 a. m., visite à l'institut des Aveugles à 3.00 p. m.

Samedi, départ à 9.00 à la gare Viger.

Alliance Nationale

Cercle Sacre-Cœur No 6

Les membres du Cercle Sacré-Coeur sont instamment priés d'assister à une assemblée très importante qui aura lieu mercredi soir le 13 du courant à la salle rue Plessis. Rapports des officiers, élection pour l'année courante, etc.

J. W. MICHAUD,
Président.

Comment savez-vous que vous Achetez le Meilleur Lait?

Le total des matières solides et de la matière grasse (la richesse) dans le lait détermine sa valeur nutritive.

Le lait condensé doit être jugé de cette façon.

Le Gouvernement Canadien place

Le Lait Condensé "Reindeer" et la Crême Evaporée "Jersey"

au premier rang à la fois en matières solides totales et en matière grasse, parmi toutes les marques vendues au Canada.

Il est avantageux d'acheter ce qu'il y a de meilleur.

The Truro Condensed Milk Co.
TRURO, N. E.

Un Remède Naturel Tiré du Sol Canadien

¶ Il n'y a rien de supérieur pour la guérison du ***Rhume,*** de la ***Toux,*** de la ***Bronchite*** et des ***Affections*** des ***Voies Respiratoires.***

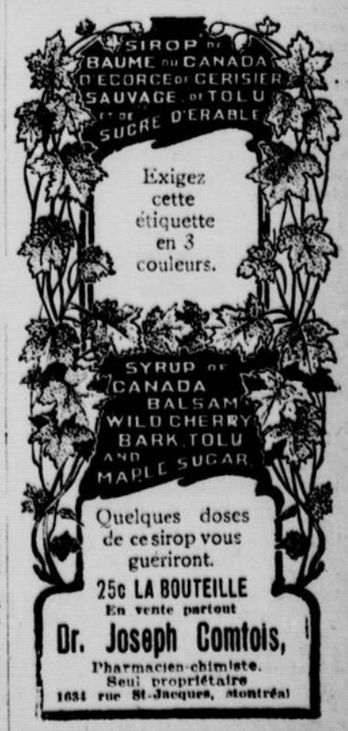

Quelques doses de ce sirop vous guériront.

25c LA BOUTEILLE

En vente partout

Dr. Joseph Comtois,

Pharmacien-chimiste.
Seul propriétaire
1634 rue St-Jacques, Montréal

Regarder en haut, apprendre au-delà, chercher à s'élever toujours.

Pasteur.

A MARSEILLE

—Dites-moi, je vous prie, d'où tire-t-on le sucre ? —De la canne à sucre. —Parfait, et la bière ? —De la canne... à bière !

LE BUILDERS' EXCHANGE

ASSEMBLEE ANNUELLE DES ENTREPRENEURS DE CONSTRUCTIONS. — ELECTIONS DES OFFICIERS. — INTERESSANT RAPPORT DE L'ANNEE ECOULEE.

L'assemblée générale annuelle de l'association des entrepreneurs (Builders' Exchange) a eu lieu hier après-midi.

Elle s'est tenue au "Mechanic's Institute", sous la présidence de M. Thos. Forde.

Les officiers suivants ont été élus pour l'année courante :

Président, M. Jos. N. Arcand ; vice-président, M. J. W. Hughes ; directeurs, MM. Jas. Ballantyne, représentant des plombiers ; ex-échevin T. Charpentier, charpentiers ; W. T. Castle, peintres en bâtiments ; Jos. Brunet, tailleurs de granit et de marbre ; Donald Church, fabricants de béton armé ; John Quinlan et A. F. Byers, entrepreneurs généraux ; S. H. Parsons, électriciens ; W. Rutherford, marchands de bois de construction ; Alex. Bremner et T. O. Morrison, fournitures pour entrepreneurs.

Il y avait d'intéressantes choses dans le rapport financier et dans le rapport du bureau de direction qui ont été adoptés hier.

On constate que la construction à Montréal a subi, au cours de l'année qui vient de se terminer, le contre-coup de la crise financière, comme l'indique le tableau suivant indiquant le nombre des permis accordés et la valeur des édifices construits pour les six dernières années :

1903..	1010	$4,094,598.00
1904..	1335	3,651,164.00
1905..	1694	5,590,698.00
1906..	1484	8,000,300.08
1907..	1472	8,406,136.00
1908..	1807	5,062,326.00

Ces chiffres, du reste, dit le rapport, ne représentent en réalité que 60 pour cent de la valeur exacte des édifices construits. Le rapport porte à $12,562,390 le valeur des édifices construits à Montréal durant l'année 1908, contre $16,748,135 pour 1907.

Les directeurs demandent la mise en vigueur d'un taux d'évaluation uniforme pour l'émission des permis afin d'éviter aux intéressés toute tentation d'attribuer une valeur nominale aux édifices. De la sorte, le trésor municipal recevrait de cette source un revenu plus substantiel que l'on pourrait affecter à l'augmentation du corps d'inspecteurs.

Le rapport signale que le nombre des incendies a augmenté de 10 p. c. sur l'année 1907. Parmi les causes d'incendie, on note que la défectuosité des installations électriques figure au second rang. Le rapport attribue ce fait à deux causes : 1o l'inspection des édifices est actuellement facultative ; elle devrait être obligatoire ; 2o d'année en année augmente le nombre de soi-disant entrepreneurs d'installations électriques qui, sans responsabilité financière et peu au courant de leurs métier, font une spécialité des "jobs à bon marché et mal faites". Les directeurs expriment l'opinion que, de même que le Bureau d'Hygiène exige que les plombiers soient pourvus d'une licence, de même la commission des incendies devrait exiger au moins un certificat d'aptitude de tout entrepreneur d'installations électriques.

Le rapport rappelle qu'au récent banquet annuel de l'association Sir Lomer Gouin a annoncé qu'à la prochaine session une loi serait présentée sur les accidents de Travail. Les directeurs approuvent cordialement une législation de ce genre qui, disent-ils, si elle est basée sur les principes exposés par l'association devant la Commission Royale, sera du plus grand avantage pour les employés aussi bien que pour les patrons. Les directeurs expriment le voeu que la législation proposée s'applique à tous les employés : serviteurs, garçons de ferme, etc., aussi bien qu'aux artisans et journaliers.

Discutant la question ouvrière, les directeurs du Builders' Exchange déclarent que, en dépit de certaines interprétations erronées de quelques journaux, leur opinion à cet égard n'a pas varié. Ils n'ont jamais été hostiles au bon unionisme mais "ils sont et seront toujours opposés aux méthodes illégales et tyranniques de l'unionisme "dégénéré" représenté par l'American Federation of Labor, les United Mine Workers, la Western Federation of Miners et autres soi-disant Unions Internationales conduites par des hommes comme Gompers, Mitchell, Debs et gens de même sorte.

Le rapport annonce aussi que la seco de Exposition des Entrepreneurs Canadiens tenue au Coliseum a obtenu un succès financier vraiment remarquable à cette époque de dépression des affaires. Il rappelle que le Conseil du Builders' Exchange a décidé de transporter le siège de l'Association dans le nouvel édifice de la Banque des Cantons de l'Est dont l'association a loué tout un étage. On se propose d'y installer une exposition permanente de matériaux de construction. Les directeurs, en terminant, font appel au bon vouloir et à la coopération de tous ceux qui s'occupent de construcion et en particulier pour aider au maintien de son bulletin hebdomadaire dont la publication devra peut-être être suspendue s'il ne rencontre pas plus d'appui auprès de ceux à l'intention de qui il est publié.

Avant l'ajournement, une motion de remerciements fut votée à l'adresse des membres du bureau de direction sortant de charge.

GRAND EUCHRE ET CONCERT

Donné par l'Association Professionnelle des Employées de Manufactures, jeudi prochain le 14 janvier, à la salle Stanley.

L'Association des Employées de Manufactures donnera un grand euchre, jeudi prochain, le 14 janvier, à la salle Stanley. Tous les amis de cette belle association ne manqueront pas de venir témoigner, par leur présence, de tout l'intérêt que leur inspire cette œuvre toute d'avancement et de progrès.

Ce euchre de l'Association des Employées de Manufactures réserve de belles et bonnes surprises. De magnifiques objets seront donnés en prix.

L'on pourra se procurer des billets en s'adressant à Mlles Chevalier, 829 rue Mentana; M. Saint-Martin, 28 rue Orléans; Laura Robert, 1177 rue DeLorimier; Roy, 225 rue Providence; Anna Patenaude, 22 rue St-Augustin, St-Henri; M. Lse Lepage, 92 St-Louis; A. Lalumière, 632 rue Visitation; Magnan, 652 rue Garnier; M. Douesnard, 340 rue des Seigneurs; M.-Lse Christin, 77 rue Garnier; A. Valiquette, 171 rue Ste-Elisabeth; Emma Forget, 92 St-Denis; M. Auclair, 71 rue Lagauchetière Ouest; Mme Bélanger, marchand de musique, 730 rue Ste-Catherine Est; Bureau "La Presse," 66 rue Ste-Catherine Est.

M. DUSSAULT MALADE

LEVIS, 12.—M. Etienne Dussault, entrepreneur, de Lévis, et commissaire du Hâvre de Québec, qui est malade à sa résidence, a reçu, samedi, la visite de Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême du Canada et de Monseigneur Mathieu, recteur de l'Université Laval de Québec.

M. Dussault est gravement malade depuis quelques semaines.

UNE BASE NAVALE

L'amirauté britannique choisie dans ce but la station d'Esquimalt.

VANCOUVER (Colombie Anglaise), 12. — S'il faut en juger par les indications actuelles, Esquimalt va redevenir la base d'une sous-station pour les croiseurs de la marine britannique. Le capitaine J. H. Perry, commandant le croiseur "Egeria", vient de recevoir instruction de l'amirauté d'y faire des réparations considérables et des améliorations à l'arsenal maritime. Les travaux seront exécutés sans délai sous la direction du capitaine Perry. On regarde comme assuré que le gouvernement impérial a renoncé à l'idée de remettre la station au Dominion, mais va y établir une forte base navale.

AU CONSEIL DE LONGUEUIL

DIFFEREND A PROPOS DE RACCORDEMENT DE CANAUX.—REGLEMENT D'UN PROCES HORS DE COUR. — PLAINTES CONTRE L'ECLAIRAGE, ETC.

(Spécial à la "Patrie")

LONGUEUIL, 12. — Sous la présidence du maire, M. Amédée Geoffrion, a eu lieu, hier soir, une séance régulière de notre conseil de ville. Tous les échevins étaient à leurs postes.

M. Arthur Vincent, ingénieur de la ville, fait rapport que les travaux de raccordement des canaux de l'école protestante de Montréal-Sud avec les canaux de notre ville ont été faits hors sa connaissance, ce qui est contraire à l'une des stipulations du contrat conclu à ce propos. Le rapport de M. Vincent sera annexé au protêt qui a été signifié à la municipalité de Montréal-Sud, ayant failli à ses engagements.

On décide d'accorder l'eau à M. J. McGee, qui a connecté son canal avec celui de l'école protestante de Montréal-Sud, rue Lorne, à la condition qu'il se tienne responsable de tous dommages que pourrait occasionner cette connexion, et pourvu que dès le printemps prochain il raccorde son canal avec celui de la rue Gardenville.

L'échevin Dupras voulait exiger que, conformément à une résolution déjà passée par le conseil, on obligeât la municipalité de Montréal-Sud à se tenir elle-même responsable des dommages que pourrait entraîner le raccordement temporaire du canal de M. McGee avec le sien propre, et il fit enregistrer sa dissidence.

—Dans la cause de Goyette vs la ville de Longueuil, l'offre d'arrangement qui avait été proposée par le conseil est acceptée par le demandeur. L'action sera retirée, la ville s'engageant à faire remise à M. Goyette du jugement de $33 obtenu contre lui, de plus à payer $10 d'honoraires à M. Tancrède Pagnuelo, l'avocat du demandeur, chaque partie devant payer ses frais. Le maire remarque que cet arrangement à l'amiable lui semble dans l'intérêt de la ville, vu les frais considérables qu'aurait nécessités une enquête.

—M. Charles Martel, hôtelier, réclame $25 pour dommages causés par la rupture d'une borne-fontaine de la corporation. Il devra fournir de plus amples détails au comité de l'eau.

—On décide d'accuser réception d'une résolution de l'Association Municipale de Longueuil, où l'on se plaint du mauvais service de lumière électrique fourni aux citoyens, surtout entre 5 et 7 heures du soir. Le comité général du conseil s'occupera énergiquement de revendiquer les droits des citoyens sur ce point.

—La compagnie "Québec, Montréal and Southern" réclame $162.29 en paiement de la garantie donnée par la ville pour la mise en circulation de trains additionnels durant le mois de décembre dernier. On se rappelle que la ville était obligée de garantir un minimum de $5 de recettes par train extra. On étudiera en comité les détails de cette réclamation.

—Le chef de police, M. Charles Foucher, adresse au conseil un rapport des récentes opérations de son département ; il y constate que les hôteliers observent les règlements qui les concernent et que les boîtes d'alarmes sont toutes en parfait état.

—M. Alfred Préfontaine, architecte, approuve les travaux de peinture de M. Ed Carrière et ceux de plomberie de M. Jos. Lebeault, exécutés au nouveau marché.

—M. Dagenais, le secrétaire-trésorier, fait rapport des diverses correspondances qu'il a adressées selon les désirs exprimés par le conseil à sa dernière séance, et l'échevin Dupras le remercie de s'être si bien conformé à la demande du conseil.

—Le secrétaire-trésorier lit un état détaillé des recettes et des dépenses de la ville pour les six premiers mois de l'année municipale.

—Des soumissions ont été demandées aux divers peintres de Longueuil, en vue de rafraîchir les peintures des diverses salles de l'hôtel de ville.

—A une interpellation de l'échevin Jodoin, l'échevin Saint-Mars répond que la ville est décidée de sévir maintenant sans délai contre les contribuables qui persistent à ne pas vouloir payer leurs taxes d'affaires.

Puis la séance est levée.

Eczéma, Dartres

L'eczéma ou dartre, comme on l'appelle souvent, est une des maladies de peau les plus terribles. Il se manifeste par de petites pustules qui contiennent un liquide extrêmement irritant. Ces pustules se rompent et comme conséquence une croûte se forme.

La brûlure intense, la démangeaison et la couleur cuisante, spécialement la nuit ou quand la partie malade est exposée à une forte chaleur, sont presque insupportables.

Le succès remarquable que Burdock Blood Bitters a remporté en guérissant radicalement une maladie si grave, est dû à ses propriétés dépuratives merveilleuses.

Aucun autre remède n'a fait ou ne peut faire autant pour ceux qui sont rendus presque fous par la terrible torture, ainsi que nos milliers de témoignages peuvent le certifier.

Mme John O'Conner, Burlington, N.-E., écrit : " Pendant des années, j'ai souffert d'eczéma. J'essayai une douzaine de remèdes différents, mais la plupart ne firent qu'aggraver le mal. On m'engagea à essayer Burdock Blood Bitters. J'en achetai une bouteille et avant que j'en eusse pris une demi-douzaine de doses, je pus remarquer un changement. J'en continuai donc l'emploi et suis maintenant complètement guérie. Je ne puis trop dire en faveur de votre merveilleux remède."

En vente chez tous les pharmaciens et marchands de remèdes.

ECHOS DU DISTRICT DE RICHELIEU

(Spécial à la "Patrie")

SOREL, 12 — Les funérailles de Mlle Aldéa, fille de notre estimable concitoyen M. Joseph Pratte, de la maison Cyrille Labelle & Cie, dont la "Patrie" a annoncé le décès, ont eu lieu samedi, le 9 janvier courant, en présence d'une grande foule de parents et d'amis.

Les porteurs étaient MM. Willie Lavallée, Johnny Dauphinais, Willie Lamoureux et Eugène Laflamme, qui étaient accompagnés de Mlles Eva Dessert, Laurenza Lamoureux, Anna Dauphinais et Aline Dessert.

L'entrepreneur était M. Pierre Paulhus et le cortège des plus imposants.

Mlle Aldéa Pratte n'était âgée que de vingt-deux ans et quatorze jours. Elle est morte entourée de ses parents et de nombre d'amis et munie des sacrements.

Dans le cours de sa maladie elle avait fait preuve d'une grande résignation, s'efforçant de consoler ses parents, que cette mort plonge dans la plus grande douleur.

Nous leur réitérons l'expression de nos sincères sympathies.

—Depuis le commencement de l'année, on a enregistré à l'église paroissiale treize baptêmes, douze mariages et douze sépultures.

—Hier on a célébré neuf mariages à l'église paroissiale. Depuis de longues années on n'avait compté autant de mariages dans une seule journée.

—Dimanche M. Albéric Germain, pharmacien, gérant de la pharmacie Létourneau, de St-Henri de Montréal, a amené à Sorel le corps de son fils Roland, décédé le 8 janvier, à l'âge de onze mois et vingt-six jours. Le cher petit a été déposé dans le caveau de la famille, au cimetière des SS. Anges.

—Mme Louise Girard, d'Yamaska, est décédée. Ses funérailles ont eu lieu en présence d'une nombreuse assistance.

—M. Amable Théroux a été élu marguiller, à Saint-David, pour remplacer M. Michel Joyal.

—La fromagerie de MM. Moïse DeBlois et Cie, située au village de St-David, a été vendue à l'enchère et adjugée à M. Bellsle, propriétaire d'une autre fromagerie, au prix de $1,200.

—M. Urbain Laforest a été élu marguiller à Notre-Dame de Pierreville, en remplacement de M. Ida Niquet, sortant de charge. Les deux autres marguillers sont MM. Zacharie Jutras et Noé Latulippe.

—On parle d'ériger prochainement une nouvelle église dans cette paroisse.

—Nous avons appris avec regret le décès, survenu dimanche, de Mme Napoléon Beaudoin, née Thibodeau, qui laisse, outre son époux, une fille et deux fils. Mme Beaudoin était une excellente femme réputée pour sa charité et son dévouement pour toutes les bonnes oeuvres. Les pauvres et les malheureux trouvaient toujours chez elle secours et protection. Nous offrons à la famille nos vives condoléances.

—Nos félicitations à M. et Mme J. Coron, à l'occasion de la naissance de leur fille, Anne-Marie-Thérèse. — Parrain et marraine, M. Louis Coron et Mlle Anna Coron oncle et tante de l'enfant.

—La conférence sur la charité, par le Rév. Père Lalande, aura lieu à l'académie de Musique le 26 du courant.

—Les jeunes gens dont les noms suivent, élèves au collège de Montréal, sont venus passer le temps des fêtes à Sorel : Gaston et Lionel Trempe, chez M. L. T. Trempe; Antonio Lussier; Henri Baby chez son oncle, M. W. G. M. Morgan; Edouard Laferrière, chez son père, M. le Dr E. A. Laferrière.

—M. N. F. Henderson, fils du maire de Lethbridge, Alberta, élève au "Upper Canada Collège", est venu passer les vacances du jour de l'an avec son confrère d'université, G.E. Ponthriand, chez le père de ce dernier, M. A. E. Ponthriand.

—Mlle Adrienne Ouimet, fille de M. J. G. Ouimet, gérant de la Banque d'Epargnes de la Cité de Montréal, est en visite chez M. A. E. Ponthriand.

—M. Jos Ed. Lefebvre, élève de philosophie, chez les RR. PP. Jésuites, à Montréal, était en visite chez son père, M. Jos. Lefebvre, avocat, ces jours derniers.

—Les recettes du dernier euchre au profit de l'hôpital, ont été de $127.

—Mlle Léonie Bourret, fille adoptive de Mme veuve A. Durocher, de Saint-Aimée, est décédée, ces jours derniers, à l'âge de dix-sept ans.

—Le concert organisé par Melles. Amélie Blondin, au profit du couvent de Saint-François-du-Lac, a superbement réussi. L'assistance était nombreuse, et les recettes ont été bonnes.

Mlle Blondin était assistée entre autres, de M. Chamberland, le jeune artiste de Montréal; et de M. le notaire Edouard Dufresne. Dans l'assistance, on remarquait le R. P. Barolet, MM. les abbés Z. Lahaie J. De Gonzague, A. Blondin, D. Binette, S. Edge, J. Désilets, W. Robichaud, E. Bibaud et M. et Mme A. A. Mondou (notaire), de Pierreville; M. et Mme E. Blondin, M. et Mme A. Ally; Mme (Dr) Brisebois; MM. Duguay, Hélie, Macdonald, Mlle Macdonald, Jos et Mme Ponthriand, de Sorel; M. et Mme. L. M. Blondin, Mlles Allard, Gill, Niquet, Courchesne, Gladu, M. et Mme Leveillée; M. J. Blondin, avocat; MM. J. O. Duhaime, A. Verville, E. Peltier, J. A. Allard, P. C. Grégoire, H. Camiré, O. Camiré, J. Dallaire, H. Fortier, M. et Mme. Ls. Lauzière, M. F. X. Blondin, etc. etc.

—M. A. Lanctôt, député fédéral, et Mme Lanctôt sont revenus d'une promenade à Laprairie et à Québec, où ils ont passé le temps des fêtes.

—M. Edgar Duhamel, de Granby, et M. Arthur Duhamel, de Fall-River, Mass., sont venus passer quelques jours chez leurs parents M. J. A. Chênevert.

—M. et Mme Antoine Baril, de Montréal, leur fille, Mme Joseph Lefebvre, de Danville, et Mlle Blais, de Montréal, sont en visite chez M. A. Baril.

—M. Arthur Dauphinais, de Toronto est en visite chez son père, M. J. O. Dauphinais.

—Mlle Alma Dufault, de Spencer, Mass., est en visite chez sa soeur Mme veuve Alexandre Daigle.

—Voici la liste des mutations de propriétés, dans Richelieu, en décembre 1908 :

Philippe Proulx, à Edouard Proulx, pt. 372, Saint-Robert	$200.00
Joseph Vandal à Alfred Guévremont, pt. 180, St-Pierre	$25.00
C. J. C. Wurtele à Joseph Desrosiers, pt. 1131, Sorel	$1,500.00
Le même à Narcisse Salvas, pt. 1130, Sorel	$2,200.00
Narcisse Cournoyer à Pierre Cournoyer, pt. 327, Saint-Pierre	$570.00
Le même à Nazaire Emond, 196, Ste-Victoire	$300.00
Le même à J. B. Cournoyer, 276 St-Pierre	$1,950.00
Dame Alexis Milet à dame Drolet, pt. 1030, Sorel	$687.50
Edmond Sansoucy et al., à Arthur Arpin, pt. 37, St-Ours	$200.00
Dame veuve Onésime Lussier et al., à J. Bte. Chauvin, 18, St-Marcel	$3,200.00
J. B. Giguère à Dolphis St-Germain, 145, St-Robert	$560.00
Donat Hurteau, à Ovila Bonin, 609, Sorel	$1,500.00
Arthur Beaulac et al., à Henry Saxton, 974, Sorel	$700.00
Société d'immeubles à Arthur Charland, 1"203", St-Joseph	$125.00
François Robillard à Isidore Tanguay, pt. 147, Ste-Anne	$175.00

DUPUIS

LE GRAND MAGASIN A RAYONS DE L'EST

FRÈRES, LIMITÉE

447-449 RUE STE CATHERINE EST

GRANDE VENTE AVANT L'INVENTAIRE

BON MARCHE, en fait de prix—EXCELLENCE, en fait de qualité.

Magnifiques Etoffes pour Manteaux
TISSUS ARISTOCRATIQUES

Vous trouverez précisément l'étoffe que vous voulez acheter, la nuance exacte qui vous plait le plus, dans notre stock considérable d'Etoffes pour Manteaux—et ce à des prix qui vous permettront d'acheter des marchandises de très haute qualité pour une somme très minime.

Quelques valeurs pour prouver nos affirmations :

Très beau Melton bleu-marin et gris fer. Vendu régulièrement 75c la verge, prix exceptionnel pour janvier 50c

Jolis et bons tweeds, lignes régulières vendues de 75c à 90c, prix exceptionnel pour janvier 50c

Beaux tweeds de fantaisie, haute qualité, valeur régulière de $1.25 la verge, pour .. 75c

Tweed de fantaisie, qualité supérieure. Jamais marchandises d'aussi élégante valeur n'a été vendue moins de $1.50 la verge, prix exceptionnel $1.00

SOIERIES

Très belles soieries de haute qualité, — nos lignes régulières et non des "job lots". Merveilleuses valeurs.

Soie taffetas de couleur, très grand choix de nuances. Des millions de verges de cette même soie se sont vendues 75c. Prix exceptionnel pour cette vente de janvier .. 59c

Soie taffetas noire, deux qualités. Valeur de $1.25 pour 98c ; valeur de 50c, pour ... 39c

Belle soie rayée chevron, prix régulier 50c, pour 39c

Soie rayée fantaisie, valeur régulière de 50c, pour 33c

Chiffon taffetas noir. Valeur de 60c, pour 49c

Soie Tamaline, largeur 20 pouces
Soie Japonaise, largeur 27 pouces
Soie Popeline, largeur 27 pouces
50c et 75c pour 29c

25 pour cent d'escompte sur nos prix réguliers.
Tous nos coupons de soie unie et de fantaisie.

EXCEPTIONNELLES OCCASIONS A TOUS LES RAYONS. — Toutes nos marchandises, à leur arrivée à nos magasins, sont marquées selon notre habitude, à des prix remarquablement bas. Afin d'écouler rapidement nos stocks avant l'inventaire nous avons de nouveau réduit nos prix. C'est dire que vous faites une économie sérieuse sur tous les achats faits à ce magasin durant notre grande vente de janvier.

3e Etage — ECHANTILLONS GRATIS — VOYEZ NOTRE EXPOSITION CULINAIRE — DELICIEUX GOUTER GRATIS — 3e Etage

Audition de musique classique et moderne, toutes les après-midis de 2 heures à 6 heures.
Les commandes par poste sont exécutées promptement et avec soin.

DUPUIS FRERES LIMITÉE LA MAISON DE QUALITÉ MONTREAL

Fourrures et Habillements

A GRANDE REDUCTION

Tout notre vaste assortiment de COMPLETS, PARDESSUS, PANTALONS, si riche, si varié et toutes nos FOURRURES de qualité, d'une variété exceptionnelle à

50% du Prix Coûtant

C'est une réduction qui n'est pas banale, surtout si l'on songe qu'elle affecte tous, Manchons d'Ecureuil, Etoles en Vison Japonais, Colleretes, Tours de Cou.

Profitez-en, car c'est une aubaine qui ne durera que d'ici à la fin du mois.

S. L. ROUTTENBERG & CO, Tel. Est. 4450.

738 Ste-Catherine Est, 566 Notre-Dame, Maisonneuve.

Difficile à Apprendre

Le CAFE a vaincu Dorando deux fois, une fois à Londres à la course Marathon et une autre à NewYork. Lisez le rapport du médecin :

Du "New-York World" du 16 décembre, 1908.

DORANDO AVAIT LE CŒUR EN MAUVAIS ETAT, APRES LA COURSE, DIT LE MEDECIN

Par le Dr Jos. Creamer

" J'ai examiné Dorando immédiatement après qu'il fut transporté hors de la piste. Son cœur était en mauvaise condition et il était dans un état de prostration complète. Dans mon opinion, l'état de son cœur provenait de ce qu'il avait pris trop de stimulants. Ses entraineurs lui ont fait prendre du liquide dans une bouteille, ils ont dit que c'était du café. Même le café pris en si grandes quantités affecterait probablement son estomac et causerait l'affaissement. Il n'y avait sur lui aucune contusion pour démontrer que sa chute lui eut fait dommage ".

Une partie de notre mission consiste à expliquer au public que la drogue, la caféine, dans le café affecte sérieusement l'estomac, le cœur et les nerfs de quelques-uns (un bon nombre).

Si vous voulez la santé et la puissance de faire quelque chose, si vous voulez gagner la course pour une suprématie quelconque, vous feriez mieux d'éloigner les empêchements, et le café en est un.

C'est la joie la plus grande que d'être en santé.

Essayez de l'être.

Abandonnez l'usage du café pendant 10 jours et prenez du POSTUM bien préparé, qui s'en va directement travailler à la reconstruction des centres nerveux épuisés.

"Il y a une Raison"

Vous pouvez le prouvez dans votre propre cas.

POSTUM

Fabriqué aux Manufactures de Nourriture Pure de la

Postum Cereal Co., Ltd., Battle Creek, Mich.

LE TAROL

Contre le Rhume

n'a pas son égal pour le soulagement immédiat suivi de rapide guérison de toutes les *maladies* de la *Gorge*, des *Bronches* et des *Poumons*.

SUCCES CERTAIN.

des milliers de guérisons attestent son efficacité.

EN VENTE PARTOUT

Dr Ed. Morin & Cie,
QUEBEC, P.Q.

UN CORPS D'AMBULANCIERS

NOUVELLE ASSOCIATION D'AIDE MUTUELLE FORMEE PAR LES COCHERS DES AMBULANCES DE MONTREAL.

Les cochers des voitures d'ambulance de cette ville se sont formés en association, sous le nom de Montreal Ambulance Drivers Corps. Le but de la nouvelle association est d'indemniser ses membres en cas de maladie ou d'accident, et leur famille en cas de mort.

Elle créera un fonds, en organisant des soirées et en se servant des différents moyens. La nouvelle association a déjà obtenu une charte de la Province de Québec.

Les officiers de l'association pour le terme 1909 sont : MM. Joseph A. Tanguay, président et trésorier ; Charles Bausch, vice-président ; Lambert Tanguay, secrétaire. Les directeurs sont: MM. Joseph A. Tanguay, Charles Bausch, J. Leblanc, Jos. Wray et Lambert Tanguay.

L'EPIDEMIE DE TYPHOIDE

De cent soixante et cinq personnes décédées la semaine dernière à Montréal, onze seulement ont succombé à la fièvre typhoïde, bien que 175 nouveaux cas de cette maladie aient été enrégistrés, pendant la même période. Le Dr J. E. Laberge est positif à dire que l'épidémie diminue.

La semaine dernière, 239 naissances ont été enregistrées, dont 131 du sexe masculin et 108 du sexe féminin.

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Spécial à la PATRIE.)

TROIS-RIVIERES, 12. — Notre marché, samedi, était médiocrement approvisionné en viandes, et le peu qu'il y avait s'est vendu à des prix élevés.

Il y a disette complète d'œufs frais depuis assez longtemps.

— La corporation a fait commencer l'entretien de la rue St-François-Xavier depuis la rue Haut-Boc jusqu'à la rue St-Maurice, tel que décidé dernièrement. Les trottoirs devront aussi être entretenus en bon état sur le même parcours pendant l'hiver, afin de faciliter la circulation de ceux qui travaillent aux manufactures de la partie nord-est.

— Le gouvernement fédéral a fait faire toilette neuve aux salles qu'ont occupées la douane et le bureau de poste, à l'hôtel-de-ville, depuis l'incendie de juin dernier.

Ces salles présentent maintenant un joli coup d'œil, grâce au bon goût moderne qui a présidé à ces travaux.

— Nous avons été gratifiés, samedi, d'une bordée de neige, qui a eu pour effet d'adoucir la température rigoureuse qui sévissait depuis quelques jours.

— Nos marchands sont satisfaits de leurs ventes pendant les fêtes de Noël et du jour de l'an. La recette partout a été très bonne dans les diverses branches de commerce.

— Les travaux sont poussés avec activité aux nombreux bâtiments en construction, dans la partie incendiée de la ville, car les marchands, les hôteliers et les industriels ont hâte de mettre leurs nouveaux établissements à la disposition du public.

L'ANNEXION DE LIMOILOU

(Spécial à la PATRIE.)

QUEBEC, 12. — La question de l'annexion de Limoilou à Québec est toujours à l'ordre du jour. Le comité spécial chargé de s'occuper de cette question vient de se réunir à l'hôtel-de-ville. Il a siégé à huis-clos.

PAS LES MEMES

MM. Joseph Dubeau et Arthur Chaput, d'Iberville, nous informent qu'il ne faut pas les confondre avec leurs homonymes à qui M. le juge Choquette, de Montréal, a infligé une sentence, le 7 du courant.

VICTOIRE D'UN CANADIEN

LE PROFESSEUR SKELTON REMPORTE A CHICAGO LE PREMIER PRIX D'ECONOMIE POLITIQUE.

CHICAGO, 12. — Oscar Douglas Skelton, professeur d'économie politique à l'université Queens, de Kingston (Ontario) i a reçu le premier prix ($1,000) dans le concours annuel organisé à Chicago pour les anciens élèves de l'université de Chicago qui font une spécialité de l'étude de l'économie politique. M. Skelton a lu un travail sur " la cause contre le socialisme."

CANADA ET ETATS-UNIS

OTTAWA, 12. — L'honorable ministre des Travaux Publics est de retour de Washington. Il rapporte que les traités entre le Canada et les Etats-Unis, réglant toutes les questions internationales relatives à la frontière, ainsi qu'aux pêcheries sont presque terminés, et leur sanction finale ne peut retarder bien longtemps. Le ministre des Travaux Publics a passé une semaine dans la Capitale des Etats-Unis, pour discuter certains détails des traités. Il dit que le secrétaire d'Etat, M. Root, et les hommes d'affaires les plus influents des Etats sont uanimes à vouloir augmenter les relations amicales entre les deux pays et faire disparaître tout sujet de malentendu ou de malaise.

LES FOUILLES DE POMPEI

ROME, 12.—La veille du tremblement de terre qui dévasta la Calabre, on découvrit le squelette d'un Romain, mort en fuyant le cataclysme de Pompéi. Les ossements furent trouvés en dehors de la porte Nolana dans le Stratum Lapilli.

Selon les uns, c'est, tout probablement le squelette d'un scribe. A ses pieds, il y avait un encrier, des tablettes pour écrire, plusieurs plumes. Il est évident que le Romain prenait des notes lorsqu'il fut asphyxié par la pluie de cendres.

Comme un bon reporter de nos jours, il avait peut être attendu jusqu'au dernier moment pour noter ses observations, afin de les transmettre au chroniqueur qui l'avait employé. Entre les pieds et la tête du squelettte, qui était debout, on trouva sur lui, une bourse contenant cinquante monnaies en argent et en bronze.

DEUX PROJETS PATRIOTIQUES

(Spécial à la PATRIE.)

QUEBEC, 12.—A la dernière réunion du comité général de régie de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, on a discuté la question de la construction d'un Monument National à Québec, dans le genre de celui de Montréal.

Le comité a aussi décidé d'organiser un "euchre party," dont les recettes serviront à payer le coût de l'achat du terrain où reposent les restes du poète Octave Crémazie, au HAvre, en France.

POURSUITE POUR PRETENDU LIBELLE

(Spécial à la PATRIE.)

QUEBES, 12. —L'hon. Alexandre Taschereau, ministre des Travaux Publics, vient d'instituer contre le journal "Le Nationaliste" une action en dommages, au montant de $500, à propos d'un article prétendu libelleux, publié contre lui.

UN APPEL AUX NATIONALISTES

(Spécial à la PATRIE.)

QUEBEC, 12. — Les nationalistes et autres partisans québecois de M. Henri Bourassa sont invités à se réunir le 15 du courant, dans la salle de l'Union Saint-Joseph, rue Saint-Joseph.

EMPLOYEZ-LE OU NON SUIVANT CE QUE DIT VOTRE MEDECIN

Vous ne pouvez nous faire plus plaisir qu'en interrogeant votre médecin à propos du Sirop Pectoral Cerise d'Ayer pour la toux, le rhume, le croup, la bronchite. Des milliers de familles en ont toujours à portée. L'approbation de leur médecin et l'expérience de plusieurs années leur ont donné grande confiance en ce remède pour la toux.

J. C. AYER Co., Lowell, Mass.

INSTALLATION DU MAIRE HOPEWELL

DISCOURS-PROGRAMME DU PREMIER MAGISTRAT DE LA CAPITALE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 12. — Le nouveau conseil de ville a été officiellement installé, hier, et le maire Hopewell a prêté serment. Il a reçu la chaine d'or, insigne du premier magistrat de la capitale. Son Honneur a ensuite prononcé son discouts-programme, dont voici les principaux points :

Le maire dit que l'octroi annuel de $60,000 du gouvernement fédéral pour l'embellissement d'Ottawa, expire le 1er juillet prochain, et le conseil devrait chercher à le faire renouveler, pour $115,000 par année. Cette somme représente les taxes d'eau, la protection contre le feu fournies gratuitement au gouvernement par la ville. Cet octroi, dit le maire, n'est pas un don, mais le gouvernement en l'accordant, ne fait que payer une dette envers la municipalité.

De plus, ajoute-t-il, le temps est arrivé où l'embellissement de la capitale du pays devrait être un projet d'intérêt national, auquel tout véritable Canadien devrait être fier de contribuer."

Le maire demanda aussi de laisser tout le travail au bureau de contrôle en abolissant les commissions permanentes.

Pour des sujets de grande importance le conseil de temps à autre, pourra nommer des commissions spéciales, mais temporaires.

Le maire voudrait l'abolition de toutes les barrières de péage dans les environs de la ville, afin d'encourager les cultivateurs à venir plus souvent au marché, autorité absolue pour les contrôleurs de voir aux dépenses de l'association de l'exposition d'Ottawa, vu que la ville paie chaque année les déficits de cette entreprise; un traitement de $1,000 par année pour les contrôleurs, une rédistribution des quartiers de la ville devenue nécessaire par l'annexion de la banlieue; obtenir une entrevue avec le gouvernement dans le but de forcer le Grand Tronc à construire la gare centrale et l'hôtel Château Laurier, et donner instruction à l'ingénieur de la ville de voir à faire travailler les personnes sans emploi, dont le nombre augmente chaque jour à Ottawa.

Le discours-programme du maire Hopewell a été adopté et inséré dans les minutes du conseil de 1909.

STOESSEL DEMANDE GRACE

L'ancien commandant de Port-Arthur et le contre-amiral Nobogatoff implorent la clémence du tsar.

SAINT-PETERSBOURG, 12.—Le général Stoessel, le contre-amiral Nobogatoff et plusieurs autres des officiers de haut grade actuellement détenus à la forteresse Saint-Pierre et Saint-Paul, ont demandé leur grâce ou une commutation de leur sentence. Aucune action n'a encore été prise à ce sujet par les autorités.

Le général Stoessel fut condamné à mort, par une cour martiale, pour avoir livré Port Arthur aux Japonais, et cette sentence fut commuée par l'empereur Nicolas, en dix ans de prison. Le contre amiral Nobogatoff fut condamné à la même peine pour s'être rendu aux Japonais, dans la Mer du Japon.

SIROP DU DR FRED DEMERS pour les enfants est reconnu le meilleur pour le sommeil, dentition, contre les coliques et diarrhées. Demandez-le toujours
ma-s

PHOTOGRAPHIE RAVISSANTE

(Spécial à la "Patrie")

SOREL, 12 — M. C. T. Desjardins, le populaire photographe de Sorel, expose actuellement dans sa vitrine le magnifique portrait, agrandi et richement encadré, du joli bébé Langlois, qui a obtenu un diplôme lors du grand concours de beauté récemment organisé par la PATRIE.

Ce portrait fait l'admiration des passants, et notre population s'enorgueillit à bon droit de compter parmi ses enfants des types de beauté aussi ravissants.

Ajoutons que le talent supérieur de l'artiste Desjardins a su faire ressortir délicieusement les traits charmants du mignon bébé, et nous l'en félicitons cordialement.

LA TERRE TREMBLE AUX CANARIES

PLUSIEURS MAISONS DETRUITES A LAS PALMAS PAR UNE SECOUSSE SISMIQUE

SAINT-SEBASTIEN, 12. — Une dépêche reçue des îles Canaries mande qu'une violente secousse de tremblement de terre s'est produite vendredi, surtout à Las Palmas, où plusieurs des vieilles maisons de la ville ont été endommagées. Personne n'a péri, croit-on.

LE REFUS DE LA TURQUIE

CONSTANTINOPLE, 12.—On rapporte ici que le conseil des ministres a décidé de rejeter l'offre de l'Autriche de payer à la Turquie une indemnité de $10,800,000 pour l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine.

PARIS, 12. — Le comte de Khevenhuller, l'ambassadeur austro-hongrois, a informé officiellement le ministre des affaires étrangères, M. Pichon, de l'offre de son gouvernement d'une indemnité de $10,800,000 à la Turquie, pour l'annexion des provinces de Bosnie et d'Herzégovine.

ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE

Paroisse Saint-Georges. — Nouvelle société de section.

Pour répondre à l'invitation du bureau de direction de l'Association St-Jean-Baptiste, de Montréal, les citoyens de la paroisse St-Georges se sont constitués en société de section.

Les officiers de la nouvelle section sont:

Chapelain, Révérend Père E. Piché, curé.

Président, E. Morin.

1er vice-président, O. Galarneau.

2ème vice-président, T. Malo.

Secrétaire, J. E. C. Daoust.

Trésorier, G. Lebel.

Commissaires-ordonnateurs, F. X. Renaud et Dequoy.

Il y a encore une dizaine de paroisses dans le diocèse de Montréal qui ne sont pas constituées, en section, et il est à espérer que ces diverses paroisses s'organiseront bientôt afin de contribuer à l'organisation des fêtes du 75ème anniversaire de la fondation de l'Association, au mois de juin prochain.

COURRIER DE LACHINE

Brillante inauguration des conférences données sous les auspices du Cercle Canadien. — Chez les Forestiers Catholiques.

LACHINE, 12. — Dimanche soir, dans les salles spacieuses du Cercle Canadien, de Lachine, a eu lieu l'inauguration d'une série de conférences, que les officiers de cette populaire organisation ont eu l'heureuse idée de donner pour le plus grand bénéfice des membres et de leurs amis.

M. Jos. A. Descarries, C. R., président honoraire du cercle, a été le premier conférencier, et il a pris pour sujet : " L'histoire des Canadiens-Français ".

Il nous a tracé les grandes lignes de notre glorieuse histoire depuis l'arrivée au pays des intrépides Français, fondateurs de la colonie canadienne, la fondation de Québec, de Trois-Rivières, de Montréal, les luttes homériques des premiers colons contre les farouches tribus indigènes, puis contre les redoutables armées anglaises, le groupement autour du clocher paroissial des quelque 60,000 colons qui demeurèrent au pays après la cession à l'Angleterre, la fidélité inviolable des Canadiens à leur religion et à leur langue, qui amena la rébellion de 1837, cette grande revendication de nos droits les plus sacrés, les illustres combats parlementaires de nos hommes d'état, tels les Papineau, les Cartier, les Lafontaine, les Morin, jusqu'à nos jours.

Il nous fit ensuite un tableau des grandes richesses de notre pays, de nos mines, nos forêts, nos pouvoirs hydrauliques, qui doivent être et rester la propriété des habitants du pays.

M. Descarries a été chaleureusement applaudi, et tous ceux qui ont eu l'avantage de l'entendre, lui sont bien reconnaissants de les avoir si hautement intéressés.

M. le chanoine Savaria, chapelain du Cercle, adressa aussi quelques paroles d'encouragement, félicitant les membres d'avoir organisé cette série de conférences destinées à instruire et à inspirer à tous un patriotisme vraiment éclairé. M. F. D. Monk, député de Jacques-Cartier, et 1er vice-président honoraire du Cercle, se dit heureux de s'inscrire au nombre des futurs conférenciers et déclara qu'il viendra traiter devant les membres du cercle, la grande question de la représentation proportionnelle.

M. J. J. Shea, professeur de violon, sut soulever l'enthousiasme des auditeurs et dut se rendre à plusieurs "encore".

M. Henri Gosselin chanta deux romances qui furent aussi très goûtées. M. Anatole Carignan déclama avec beaucoup de talent la magnifique poésie "A Montcalm", M. Chas. Bayard, directeur artistique du cercle, récita "L'Epave", de François Coppée, avec sa maîtrise habituelle, et fut chaleureusement applaudi.

On se sépara au chant de " O Canada ", exécuté par toute l'assistance, et chacun emportera de cette agréable soirée le meilleur souvenir.

—Dimanche soir, a eu lieu l'installation solennelle des nouveaux officiers de la Cour Immaculée Conception, No 219, de l'O. F. C., sous la présidence de M. Albert Saint-Denis, ex-chef ranger. M. le chanoine Savaria, chapelain de la Cour, profita de cette circonstance pour encourager les membres à continuer à faire progresser leur société et à faire du recrutement afin que les bienfaits incontestables que ces sociétés de secours mutuels sont appelés à rendre dans la paroisse, s'étendent au plus grand nombre possible de familles.

Un grand euchre est à s'organiser sous les auspices de la cour Immaculée Conception, nul doute qu'il sera couronné du plus grand succès. Il aura lieu vendredi, le 22 du courant, dans la salle ordinaire des réunions, rue 15e.

VIN St. MICHEL

Pour Prolonger la Vie

Pour vivre vieux et rester jeune jusqu'à un âge avancé, buvez régulièrement avant chaque repas, et, chaque fois que vous vous sentirez faible, un bon verre de ce délicieux

VIN ST-MICHEL

qui combine les précieux avantages d'un aliment d'épargne et d'un reconstituant sûr, actif, rapide. Les estomacs les plus susceptibles le tolèrent facilement.

BOIVIN, WILSON & CIE.
AGENTS GENERAUX,
MONTREAL.

Eastern Drug Co., Agents pour les Etats-Unis, Boston, U.S.A.

COUR DE REVISION

Dans une cause de John Watterson contre E. N. Beaudry, la cour de révision, composée des juges Davidson, Fortin et Saint-Pierre, a confirmé le jugement de la cour Supérieure rendu par l'hon. juge Mathieu et maintenant une exception déclinatoire contre le demandeur. La cause avait en effet été prise à Montréal et le défendeur avait décliné la juridiction du tribunal de ce district, alléguant que le contrat de vente d'effets de commerce, cause de l'action avait été conclu entièrement à Trois-Rivières par l'agent du demandeur, ce qui a été prouvé.

Le véritable et seul Authentique. Méfiez-vous des imitations vendues d'après les mérites du LINIMENT MINARD

Minard's Liniment Co. Ltd.
m-j-s

LA COMPAGNIE DE VITRINES DE MONTREAL
A. T. EARL, Propriétaire

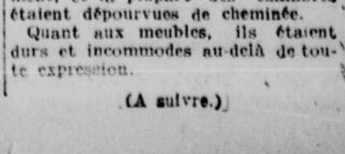

Manufacturier de vitrines en nickel, argent, noyer noir, cerisier, ébène, mahogany. Fournitures pour bijoutiers, pharmaciens, hôtels, magasin et bureaux. 336-338 rue Craig Ouest, Montréal. Tél. Main 2074. 35-m-j-s-jno

Feuilleton de la "Patrie."

HONNEUR D'EPOUSE

PAR ROBERT SAINVILLE.

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

(Suite)

— Et pourtant ce que j'ai fait, je devais le faire. Regarde plutôt.

Laissant alors tomber cette liasse de papiers qu'il soutenait à deux mains, il les étala sur la table.

C'était toute une paperasse d'hommes d'affaires et d'huissiers: des sommations, des commandements, des menaces de saisie.

— Regarde, mais regarde donc et comprends, reprit-il; pour toi, pour moi, c'était la ruine, la pauvreté, la misère!

— La misère, fit Maxime en relevant la tête, et puis après?

Ces simples mots: "et puis après" parurent stupéfier M. le marquis de Lachesnaye.

— Ainsi, reprit Maxime, c'est pour vous permettre de continuer votre vie de luxe, de dissipation, d'inutilité, que sans regret, sans scrupule, sans vergogne, vous avez sacrifié vie et l'honneur de votre fils?

Ah! monsieur, j'étais venu tout à l'heure le cœur plein de haine, maintenant je vous plains!

Il s'arrêta; puis, d'une voix basse et très lente, il ajouta:

— J'ai vécu dix ans parmi des peuplades sauvages et barbares, mais il m'a fallu rentrer en France, ce pays qui occupe le premier rang parmi les nations civilisées pour assister à ce noble spectacle: un père spéculant froidement sur le déshonneur, sur la honte de son fils!

Une nouvelle pause s'ensuivit.

La pendule venait de sonner midi, et les lentes vibrations de l'heure, s'égrenant dans ce silence, résonnaient comme un glas funèbre.

Honteux et confus, le marquis marchait dans la chambre, jetant de temps en temps un regard furtif sur ce fils qui, accoudé sur la table, tenait le front caché dans ses mains, dans une attitude d'accablement désolé.

— Voyons, mon pauvre Maxime, fit tout à coup M. de Lachesnaye, impressionné malgré lui par cette muette et navrante douleur, le secret sera bien gardé par nous deux.

L'homme, l'autre, est loin d'ici; il a quitté la France, il a quitté l'Europe.

Attends, je vais te montrer une lettre que j'ai reçue la semaine dernière.

Il sortit de la chambre et rapportait cette fois une lettre dont l'enveloppe portait un timbre américain.

Il déplia le papier et le plaça sous les yeux de Maxime.

Celui-ci lut les lignes suivantes:

"La lettre arrachée à Mlle d'Armonville a produit sur mon malheureux enfant l'effet que vous attendiez. Son orgueil s'est révolté, et, je l'espère, il est guéri, bien guéri; du moins l'affirme-t-il. Dès notre arrivée à New-York, il s'est mis en campagne pour trouver un emploi digne de son intelligence et de ses talents; il a trouvé une place de rédacteur dans un journal français qui se publie en Amérique.

"Dieu merci, grâce à l'énergie de mon Octave, nous voici désormais à l'abri de la misère.

"Noble et courageux enfant!

"Il me reste à vous souhaiter, monsieur le marquis, de rencontrer chez celle qui aurait pu devenir ma fille la même abnégation, comme le même sentiment du devoir. Je le souhaite sans beaucoup l'espérer.

"Recevez, etc., etc.

"FRANÇOISE ROUVIERE."

—Tu vois, dit le marquis, lorsque, sans parler, Maxime lui eut rendu la lettre, que de ce côté du moins nous n'avons rien à craindre.

Quant à Faustine, elle est jeune, elle ne tardera pas à l'oublier.

Et comme Maxime demeurait silencieux :

—Oui, poursuivit-il d'une voix qu'il voulait rendre conciliante, je me suis trompé, lourdement trompé.

Mais, je te le jure, ton intérêt, l'intérêt de notre maison ont seuls dicté ma conduite.

Allons, Maxime, ne sois pas rancunier !

En même temps, il allongeait la main vers son fils, comme pour solliciter son étreinte.

—Monsieur, fit celui-ci en se levant, pourquoi avez-vous fait jurer à votre pupille de cacher l'ignominieuse vérité ?

Cette fois, le marquis se mordit la lèvre avec dépit.

—Mon Dieu, murmura-t-il, je te savais si pointilleux, si chatouilleux dans tes sentiments sur le point d'honneur..

Tu étais capable d'exiger que Faustine épouse cet homme ; or, dans son propre intérêt, je ne pouvais permettre une pareille mésalliance.

Elle était ma pupille ; mon devoir...

Un éclat de rire amer et méprisant l'interrompit.

—Je comprends, fit Maxime, votre devoir auprès de l'orpheline confiée à votre garde vous obligeait à exercer sur elle ce monstrueux abus d'autorité.

Il s'arrêta. Puis, d'une voix dure :

—Monsieur, quel est le chiffre de ces dettes auxquelles vous avez sacrifié mon honneur ?

Et comme, devenu très pâle, le marquis gardait le silence :

—Bien, bien ! reprit Maxime ironiquement, ce que vous appelez l'intérêt de votre maison, c'est-à-dire, monsieur, votre bien-être, ne sera pas compromis.

Vous pourrez continuer d'habiter votre hôtel, d'avoir vos laquais et vos chevaux de prix.

C'est bien le moins que je vous témoigne de la reconnaissance !

Vous prierez votre homme d'affaires de m'envoyer le chiffre de vos dettes, le chiffre exact, s'il vous plaît, sur justification...Ah ! ne faites pas des gestes indignés, je sais ce qu'ils veulent dire !..

Tout sera intégralement payé.

Les sommes seront envoyées par moi à cet homme d'affaires.

Et maintenant vous devez être heureux, content de vous-même et satisfait de votre œuvre.

Agréez mes compliments et recevez mes adieux.

—Tes adieux...Quoi ! tu partirais ? Mais non, tu veux dire sans doute...

—Je veux dire mes adieux, interrompit durement Maxime : vous ne me reverrez jamais.

—Non, Maxime, ce n'est pas possible.....Dis-moi du moins pour où pars-tu ?

Maxime de Lachesnaye ne répondit rien.

Mettant son chapeau, il sortit sans détourner la tête.

Le même soir, les nouveaux mariés partaient pour l'Italie.

IV

VOYAGE DE NOCES

Florence ! "Firenza la bella," comme disent les Italiens, la ville des noirs palais, des églises de marbre, des tours altières, des invraisemblables campaniles !

La cité des cités aux grands et émouvants souvenirs, dont chaque rue évoque les prestigieuses figures des époques disparues, où le bûcher de Savonarole fait pendant au palais des Médicis.

Merveilleux écrin contenant les hardies tentatives de l'architecte, les rêves tangibles du sculpteur, les palpables inspirations de l'artiste.

Livre impérissable, où le peintre et le savant, le poète et le sculpteur, les Dante, les Galilée, les Fra Angelico et les Michel Ange ont tour à tour inscrit leurs noms en caractères immortels !

C'est à Florence que Maxime avait décidé de passer l'hiver avec sa jeune femme.

Il avait choisi cette ville comme offrant le plus de sécurité contre les curiosités et les indiscrétions des compatriotes.

Ils ne connaissaient, en effet, personne parmi la colonie française établie à Florence et n'avaient aucune intention de contracter des relations qui pouvaient devenir sinon dangereuses, du moins embarrassantes.

Dès le lendemain de leur arrivée, Maxime se mit en campagne pour trouver un appartement.

Et, après une journée de longues et fastidieuses recherches, il trouva un logement qui le séduisit de prime abord.

C'était un de ces anciens "palazzi" dont la façade, en pierres brunies par les siècles, donne sur le Lung'Arno, tout près de cet étonnant Ponte-Vecchio qui ressemble à une rue suspendue, jetée par-dessus les moires flottantes du fleuve, avec ses exquises boutiques, emplies d'orfèvreries, sur lesquelles semble planer l'ombre de Benvenuto Cellini.

L'intérieur du "palazzo" contenait de longues enfilades de pièces hautes, austères, aux nobles proportions, dont les plafonds profondément cintrés étaient enrichis par des fresques admirables. Dans les murs, tendus de damas, s'incrustaient des glaces qu'encadraient de massives sculptures dorées. Le parquet était composé d'une mosaïque de marbres polychromes. Véritable résidence de roi, louée pour un prix dérisoire!

Pourtant, si l'œil était ravi et l'esprit fasciné par l'harmonieuse magnificence du palais, le côté matériel laissait beaucoup à désirer.

Les grandes fenêtres avaient des crémones disjointes et s'ouvraient au moindre souffle de la "tramontana",

Par contre, les portes manquaient de serrures et se fermaient difficilement, et la plupart des chambres étaient dépourvues de cheminée.

Quant aux meubles, ils étaient durs et incommodes au-delà de toute expression.

(A suivre.)

Bisbille au Conseil de Ville

La "Gazette Municipale."—Le poste No. 15.—Le poste No. 13.—Les échevins Robinson et Proulx. — Les chevaux de l'Incinération, etc.

Un next meeting a été demandé, hier, à la séance du Conseil de ville, par l'échevin Couture, sur le rapport de la commission de l'Hôtel-de-Ville, concernant la mise en demeure exigée du Conseil pour le renvoi de M. L. de Montigny, comme directeur de la "Gazette Municipale".

L'échevin Couture a protesté ensuite, contre le fait que ce rapport avait été déposé devant le Conseil alors que le président de la commission avait totalement ignoré la motion qu'il avait faite, lui, l'échevin Couture, le 2 janvier, à l'effet de congédier M. de Montigny. Il demanda qui avait préparé le rapport actuellement soumis : le secrétaire Gagnon ou une autre personne.

L'échevin Lespérance répondit que le rapport avait été préparé par le secrtaire.

L'échevin Couture — Quel secrétaire ?

L'échevin Lespérance — L'échevin Couture le connait.

L'échevin Couture — Je ne suis informé auprès du secrétaire Gagnon et il m'a répondu qu'il n'avait pas prparé de rapport.

L'échevin Lespérance — Si le secrétaire Gagnon ne fait pas son devoir ce n'est pas la faute de la commission.

L'échevin L. A. Lapointe dit alors que le 30 décembre dernier, deux rapports de la Commission de l'Hôtel-de-Ville, demandant des versements pour pourvoir au salaire du directeur de la "Gazette Municipale" ont été déposés chez le greffier, à dix heures le matin, et présentés au Conseil, mais depuis il les a cherchés en vain et il veut savoir ce qu'ils sont devenus. Le greffer ayant déclaré que ces rapports n'étaient plus en sa possession. L'échevin L. A. Lapointe demanda de faire inscrire cette déclaration dans les minutes.

L'échevin Lespérance expliqua que ces rapports n'avaient pas été signés et il ignorait ce qu'ils étaient devenus. Seulement ils ont été publiés dans la "Gazette Municipale".

L'échevin Lapointe dit que la "Gazette" ne contient pas le texte des rapports et il veut pour les originaux.

L'échevin Couture dit qu'il a refusé de signer ces rapports et qu'il dégage sa responsabilité de leur disparition.

Le maire dit que selon lui des rapports qui ne sont pas signés sont des documents sans valeur et à ce moment l'échevin Lespérance qui s'était absenté, revint dans la salle du conseil, en produisant les deux fameux rapports.

L'échevin Lespérance. — "Je les ai trouvés chez le secrétaire, dit-il.

L'échevin L. A. Lapointe. —"Quel secrétaire ?"

L'échevin Lespérance. — "L'ancien secrétaire".

L'échevin Couture. — "Vous avez dit que vous ne saviez pas où ils étaient, mais, vous les avez trouvés facilement".

L'échevin L. A. Lapointe. — "Je me doutais qu'ils étaient là où vous les avez trouvés. C'est tout ce que je voulais savoir et l'incident est clos".

L'échevin Gadbois a donné un avis de motion qu'il proposera un changement dans la composition des commissions du conseil et dans leurs attributions.

L'échevin Lévesque demandera que le pouvoir soit donné à la compagnie Saraguay d'éclairer les rues de la ville à certaines conditions.

L'échevin Lévesque demande si l'architecte Dunlop, qui a construit le poste No 5, avait droit à des émoluments à raison de 5 p. c. du prix du contrat, alors que l'association des architectes stipule que ces émoluments ne dépasseront pas 4 p. c., lorsque le prix du contrat sera supérieur à $50,000.

L'échevin M. Martin a demandé de quelle autorité la commission de l'hôtel de ville avait commandé le nettoyage des murs de l'hôtel de ville, sans contrat, alors que ce travail coûtera certainement plus de $1,000. L'échevin Lespérance répondit que la commission de l'hôtel de ville ne dépassera pas ses attributions, mais il s'inquiète de savoir si l'échevin Martin n'a pas dépassé les siennes, en achetant des chevaux pour $2,500, alors que les finances n'avaient voté que $2,000 à l'incinération.

L'échevin Martin dit qu'il prend la responsabilité de ce qui a été fait, et il est prêt à remettre la différence, mais, le tout est dû à un simple malentendu, dont l'explication a été fourni aux Finances.

L'échevin Proulx s'informe si l'échevin Robinson à remis les $249 qu'il a été tenu de remettre à la ville, en vertu du quo warrento pris contre lui, pour le forcer de remettre du salaire illégalement payé.

Au sujet d'un rapport, demandant un crédit de $400 pour défrayer le coût de l'enquête du poste No 13, l'échevin Proulx a enrégistré sa protestation contre la façon dont l'enquête était faite.

L'achat des places à l'Hotel de Ville

Vives protestations de l'échevin Lespérance, au sujet des accusations portées contre la Commission de l'Hotel de Ville, en rapport avec la nomination d'un bibliothécaire.

Trois heures durant, hier après-midi, avant d'en venir aux prises sur la question de l'éclairage, les échevins se sont adressés force compliments à propos de tout et à propos de rien.

L'échevin M. Martin donne le signal en interpellant le président de la commission de l'hôtel de ville, sur les propos injurieux qui étaient colportés dans les journaux, au sujet d'une somme de $2,000 qui aurait été payée par un candidat au poste de bibliothécaire municipal.

L'échevin Lespérance protesta et dit qu'il a déjà pris ses mesures pour réduire à néant une histoire aussi ridicule.

L'échevin Couture dit que c'est, en effet, une histoire ridicule, mais il veut savoir qui a mis cette histoire en circulation. Il a laissé entendre qu'il y avait lieu de présumer qui c'était.

Quelques instants plus tard, l'échevin Lespérance revint à la charge et obtint, après une longue discussion, que les règles du conseil fassent suspendues, après quoi, il proposa que la position de bibliothécaire en chef de la ville fût du ressort du conseil de ville, afin de sauver la commission du soupçon que ses membres pussent se faire payer pour nommer le titulaire.

L'échevin Couture dit que le conseil de ville avait été pris par surprise et qu'il s'objectait à l'adoption de cette proposition.

Les échevins M. Martin, Lavallée, Giroux et Laviolette insistèrent pour que l'échevin Lespérance donnât un avis de 30 jours pour amender une règle du conseil, mais le maire leur rappela que le conseil avait voté la suspension des règles et que par conséquent, celles-ci n'existaient plus, mais l'échevin Lavallée proposa un amendement qui eut pour effet de détacher la motion concernant la nomination du bibliothécaire de celle concernant la suspension des règles, et le maire Payette décida que dans ce cas le "next meeting" de l'échevin Couture était dans l'ordre.

L'échevin Larivière a exprimé l'opinion que toute nomination comportant un salaire de plus de $1,000 devrait être faite par le conseil et l'échevin L. A. Lapointe fit remarquer que si la commission de l'hôtel de ville s'enlevait des prérogatives ce n'était pas le fait de la commission des finances.

L'échevin Mount déclare qu'il était forcé de voter contre la proposition de son président, car il estime que la commission de l'hôtel de ville est capable d'administrer son département.

Voici le formule d'application que l'échevin Lespérance se propose de soumettre au conseil, et que devront signer tous les candidats au poste de bibliothécaire :

DECLARATION SOLENNELLE

Je soussigné, candidat à la position de bibliothécaire de la Bibliothèque Technique Municipale de Montréal, déclare solennellement et en toute connaissance de la Loi 62 Vict. Ch. 58 touchant la corruption pour obtenir un emploi dans le service municipal.

Que, je n'ai, ni directement, ni indirectement, ni par moi-même ni par toute autre personne de ma part, donné, prêté, ni convenu de donner ou de prêter, ni offert ni promis aucune somme d'argent, ni aucun intérêt quelconque, ni aucune considération quelconque afin d'engager qui que ce soit à m'obtenir ou à m'aider à m'obtenir, par son vote, par son influence ou par ses conseils, la position de bibliothécaire que je postule.

Et je fais cette déclaration solennelle, la sachant consciencieusement vraie et sachant aussi qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment et sous l'empire de l'Acte de la Preuve du Canada (Chap. 145, S. R. 1906.)

Et j'ai signé, en présence des membres de la commission de l'hôtel de ville siégeant en la chambre de la commission, à l'hôtel de ville, ce huitième jour de janvier mil neuf cent neuf.

A BOUCHERVILLE

BOUCHERVILLE, 12. — Dans la paroisse, M. Horace Favreau a été élu, par acclamation, conseiller en remplacement de M. Moïse Lacoste.

Deux candidats, MM. Noël Routhier et Michel Dubois, se disputent le siège de M. Joël Dubois.

Pour le village, M. Alexandre Coallier a été réélu maire par acclamation.

Deux candidats, MM. Georges Comtois et Eugène Racicot se présentent pour le siège de M. Comtois.

LES ELECTIONS MUNICIPALES

A SAINT-JEROME

(Spécial à la PATRIE.)

SAINT-JEROME, 12. — Les élections municipales pour la paroisse de Saint-Jérôme se sont faites par acclamation : M. Damien Desjardins, sortant de charge, a été réélu, et M. Moïse Labelle a été élu en remplacement de M. O. Bélanger.

—Les choses ne se passeront pas aussi paisiblement dans la ville où une seule élection sur quatre a été faite par acclamation, celle de M. C. E. Laflamme dans le quartier St-Joseph.

Comme nous l'annonçions hier, sont candidats à la mairie: l'hon. Jean Prévost et S.-G. Laviolette ; quartier Labelle, V. Castonguay et J.D. Fournelle et quartier Saint-Louis, MM. J. D. Guay et Ant.-Lebeau. MM. S.G. Laviolette, J.D. Guay et R. Castonguay ont immédiatement ouvert leur comité dans la salle d'échantillons de l'hôtel Victoria.

A ST-PIE DE BAGOT

(Spécial à la PATRIE.)

ST-PIE DE BAGOT, 12.—Les élections municipales se sont faites ici par acclamation.

Dans le village MM. Wilfrid Têtreault et Emile Bouchard, en remplacement de MM. Léon Morin et Euclide Senay.

Dans la paroisse, MM. Régis Poirier et Euclide Beaudry, en remplacement de MM. Lauis Chicoine et Aimé Racicot.

CANTONS DE L'EST

(Spécial à la PATRIE.)

SHERBROOKE, 12. — Les élections municipales ont eu lieu hier dans la plupart de nos municipalités.

A LENNOXVILLE, MM. C.-N. Martin et P. Breton ont été réélus par acclamation.

Pour le CANTON D'ASCOT, MM. Georges McCirdy et J. B. Dufort ont été réélus par acclamation.

MM. Fred. Moe et H. Demers ont été réélus par acclamation pour le canton d'ORFORD.

MM. W. W. Paige et B. Bureau sont réélus conseillers pour le village de COMPTON.

A RICHMOND, MM. Chs. Campbell et E.J. Pearson sont réélus par acclamation.

MM. Georges Denault, Léon Bélanger et Joseph Boissé étaient les candidats à ASBESTOS.

MM. J. P. Mullins et J. Roy ont été réélus par acclamation à BROMPTONVILLE.

La nomination des candidats avait lieu à COATICOOKE. La votation aura lieu lundi prochain.

A SHERBROOKE, on dit que l'échevin B. C. Howard ne se représentera plus. Il serait remplacé par M. John Jenckes. MM. les échevins Denault, dans le quartier Centre, et Desaulniers, dans le quartier Est, seront de nouveau candidats.

(Spécial à la PATRIE.)

ST CYRILLE DE WENDOVER, 12 .—Les élections municipales au village ont eu lieu hier. Elles ont été chaudement contestées par les divers candidats : le Dr Peltier en opposition à M. C. Lavoie, industriel, sortant de charge ; M. Lavoie a été réélu. M. Wilbrod Côté, marchand, contre M. H. Champagne, ouvrier ; M. Champagne a été élu par une forte majorité.

A PAPINEAUVILLE

(Spécial à la PATRIE.)

PAPINEAUVILLE, 12. — MM. L. et V. Desjardins, J. P., et propriétaires de fonderie, et Arthur Bélanger, manufacturier de liqueurs douces, ont été élus conseillers municipaux pour le village ; et MM. Honoré Gauthier et Emery Daigneau, pour la paroisse, tous par acclamation.

A L'ACADIE, P. Q.

(Spécial à la PATRIE)

L'ACADIE, 12. — M. J. B. Rémillard et M. Philippe Favreau ont été élus conseillers par acclamation. M. Philippe Duranleau a été réélu maire sans opposition. MM. L. Loupin et J.B. Deland sortaient de charge.

A ST-ANDRE D'ARGENTEUIL

A Saint-André d'Argenteuil, les élections municipales ont eu lieu hier. MM. Euclide Ladouceur et Martin Allbright ont été réélus conseillers par acclamation. L'élection du maire aura lieu le mois prochain.

A CARILLON

Les élections municipales à Carillon, comté d'Argenteuil, ont eu lieu hier. MM. Frédéric Poulin et Emile Rochon ont été réélus conseillers.

A SUMMERLEA.

(Spécial à la PATRIE.)

SUMMERLEA, 12.— M. Joseph B. Lefebvre a été élu par acclamation

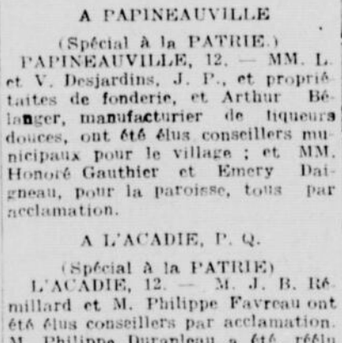

M. JOSEPH B. LEFEBVRE, élu par acclamation maire de Summerlea.

maire de Summerlea. Cinq marguilliers ont été élus par acclamation. Il y a qu'un siège où il y a contestation.

A STE SCHOLASTIQUE

STE SCHOLASTIQUE, 12.—Les élections municipales ont été des plus sages pour la paroisse. MM. Alfred Carrière et Ovide Ouellette, cultivateurs, conseillers sortant de charge, ont été réélus sans opposition.

VILLAGE : MM. Wilfrid Gratton et Philias Savage, sortaient de charge. Ils furent proposés en remplacement d'eux mêmes. Une autre motion proposa Edmond Ouellette en opposition à P. Savage. Le président d'élection, Henri Langlois, déclara W. Gratton élu sans opposition. Le vote fut demandé pour le siège Savage.

Dans le cours de la journée, à 2 heures, M. Ouellette se désista comme employé de la municipalité, étant constable spécial. Et cette raison lui donnait le droit de refuser la charge de conseiller.

On prétend cependant que la décision du président d'élection, relativement à Wilfrid Gratton, n'est pas légale; le village n'étant pas divisé par quartiers, on était tenu de tenir le poll pour tous les candidats, vu qu'il y en avait plus que le nombre de sièges vacants.

Nombre d'opinions favorables à ce sens sont émises. La question sera certainement portée devant les tribunaux.

Les commentaires vont leur train.

A BELOEIL

(Spécial à la "Patrie")

BELOEIL, 12. — C'est hier qu'à eu lieu à Beloeil la nomination pour l'élection des conseillers en remplacement de ceux sortant de charge.

M. Adélard Rémi, cultivateur, a été élu par acclamation, et succèdera à M. Isidore Angers. D'un autre côté, il y a lutte entre M. Hormisdas Malo, voiturier, et M. Goulet, marchand, au pont. La lutte est assez chaude et les deux candidats espèrent la victoire.

Pour la paroisse, M. H. Elie Bernard a été élu par acclamation en remplacement de M. Lafleur, sortant de charge, et il y a lutte entre M. Francis Véronneau et M. Riendeau, ex-champion joueur de dames.

A VERCHERES

(Spécial à la "Patrie")

VERCHERES, 12. — Hier ont eu lieu nos élections municipales. MM. Louis Dalpé, Alex. Dansereau et J. A. Choquette, conseillers sortant de charge, ont été réélus sans opposition.

Immédiatement après l'élection des conseillers, les membres de la Société d'Agriculture se sont réunis dans la salle du conseil. Ils ont procédé à l'élection d'un directeur pour 1909. M. Louis Messier, sortant de charge, a été réélu.

A LAPRAIRIE

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

LAPRAIRIE, 12. — M. H. Sicotte, boulanger, et M. Elphège Audette, marchand, viennent d'être élus conseillers par une forte majorité.

A SAINT-HYACINTHE

(Spécial à la "Patrie")

SAINT-HYACINTHE, 12 — Voici le résultat des élections municipales pour St-Hyacinthe et les environs :

CITE

Quartier No 1, Ulric H. Robert ; quartier No 2, Joseph Huette ; quartier No 3, Elie Bourbeau ; quartier No 4, G. A. Charpentier, élus par acclamation. Dans le quartier No 5, la lutte, entre M. P. Messier, sortant de charge et Aimé Amyot, manufacturier, s'est terminée par la victoire de ce dernier avec 9 voix de majorité.

LA PROVIDENCE

M. Adélard Gladu a été élu par acclamation, en remplacement de M. Adélard Maheu ; de même que M. Napoléon Leclerc a été élu par acclamation, en remplacement de M. H. Borduas, conseiller sortant de charge.

SAINT-HYACINTHE-LE-CONFESSEUR

M. Pierre Millette père, a été élu par acclamation, en remplacement de M. Victor Millette, son frère. M. Alphonse Dansereau a aussi été élu par acclamation en remplacement de M. Pierre Lavallée.

ST-DOMINIQUE

M. Ferrier Millette a été réélu, et M. Clodomir Laplante a été élu par acclamation, en remplacement de M. Camille Martin, démissionnaire.

ST-THOMAS D'AQUIN

MM. Alfred Lussier et Joseph Bousquet ont été élus par acclamation.

ST-HUGUES

MM. Joseph Picard et Dieudonné Fontaine ont été élus par acclamation.

STE-ROSALIE

Dans le 3e rang, M. Ferdinand Blain a été élu par acclamation, en remplacement de M. Alfred Corbeil. Dans le 2e rang, M. Saul Valcourt a été élu par acclamation, en remplacement de M. Louis Cabana.

VILLAGE DE ST-PIE

MM. Emile Bouchard et Wilfrid Têtreault ont été élus par acclamation.

ST-PIE, PAROISSE

MM. Euclide Beaudry et Régis Poirier ont été élus par acclamation.

STE-MADELEINE

MM. Charles Boucher, Pierre Marc-Aurèle fils, et Dosithé Riendeau ont été élus par acclamation.

ST-SIMON

M. François Xavier Hérard, conseiller sortant de charge, a été réélu. M. Pierre Lacroix a été élu en remplacement de M. Delphis Chevrette.

LAPRESENTATION

M. Joseph Bousquet est élu par acclamation. Il y a lutte entre MM. O. Blanchet et Nichol. Le résultat ne sera connu que ce soir.

ST-DAMASE

M. Damase Charles Jodoin est élu par acclamation. Il y a lutte entre MM. Alcidas Gaucher et Arthur Daigle. Le résultat n'en sera connu que ce soir.

ST-BARNABE

MM. Théophile Massé et André Bernier sont élus par acclamation, en remplacement de MM. Pierre Gadbois et Alfred St-Jean.

ST-JUDES

MM. Archange Allaire et Misael Delorme sont élus par acclamation.

VILLAGE ST-JOSEPH

Il y a lutte très active entre MM. Alfred McIntyre et Ephrem Scott d'un côté, et MM. Nap. Savary et Chs Loranger de l'autre. Le résultat sera connu ce soir.

ST-HYACINTHE, PAROISSE

Il y a lutte, entre MM. Louis Lalime et Wilfrid St-Pierre ; puis entre MM. Alfred Godin et Alphonse Plon. Le résultat sera connu ce soir.

Vous pouvez trouver commode un compte de crédit.

WILDER

Marchandises emmagasinées et assurées gratis durant cette vente.

Le Grand Magasin d'Ameublements de Maison de Montréal

RAPPELEZ-VOUS! 20% Que nous allouons D'ESCOMPTE Sur le plus grand stock de MEUBLES

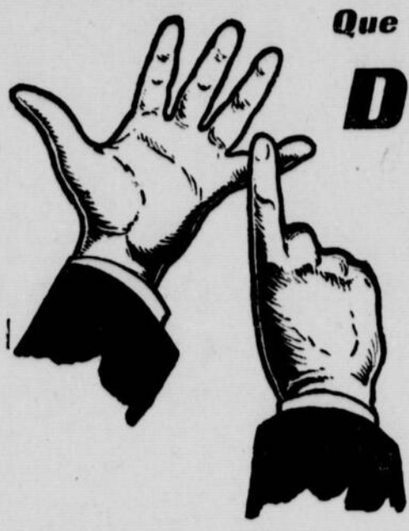

dans la Puissance du Canada durant le Mois de Janvier.

Tout est complètement nouveau, les styles sont corrects, du dernier cri et dans des centaines de différents dessins.

BULLETIN DE WILDER

Un très grand nombre de personnes profitent des escomptes de janvier et les perspectives font prévoir une saison exceptionnellement affairée.

Si vous n'êtes pas tout à fait satisfait après avoir fait votre achat, faites-le nous savoir. Votre intérêt est le nôtre. Vous ne sauriez avoir aucune idée de la magnitude de ce commerce à moins d'avoir visité le magasin. Vous en serez enchanté. Amenez vos amis. Il y a une tasse de thé qui vous attend au sous-sol.

La Machine à Coudre New Williams

La Meilleure au monde

Au Rez-de-Chaussée

PRIX SPECIAUX et CONDITIONS SPECIALES

Concours de Thé Tetley de Wilder

1er prix. — CHAISES MORRIS, valeur de $15.00

2me prix prix. — BARIL DE FLEUR, la meilleure d'Ogilvie, valeur d'environ ... $7.00

3me prix. — 10 livres de THE TETLEY, valeur de..... $5.00

Achetez une livre de thé et vous pourrez gagner l'un des prix ci-dessus. Prenez une tasse de thé gratuite et demandez des renseignements au sujet du concours.

LE SOUS-SOL DE WILDER EST EXTRAORDINAIREMENT AFFAIRE.

Un mot aux ménagères. Vous connaissez la valeur des articles à double couche d'EMAIL de la meilleure qualité. C'est ce que nous vendons, et voici des échantillons des valeurs. Rappelez-vous que ce ne sont pas des "seconds". Nous avons un stock immense. Venez le voir.

EXTRA SPECIAL

PLATS a Vaisselle de 10 pintes

Emaillés gris, de la meilleur qualité, sans soudure, anses très fortes et commodes. Rég. 50c. . . 32c

Nous nous réservons le droit d'en limiter la quantité.

CAFETIERES, émail gris, poignées froides, couvercles rétamés, charnières perfectionnées :

1 1-2 pinte, régulier 40c. Prix de vente 27c

2 pintes, régulier 45c. Prix de vente 30c

3 pintes, régulier 50c. Prix de vente 35c

THEIERES, émail gris, poignées froides :

1 1-2 pinte, régulier 40c. Prix de vente 27c

2 pintes, régulier 45c. Prix de vente 30c

3 pintes, régulier 50c. Prix de vente 35c

100 douzaines d'Assiettes en Porcelaine 50c la Douzaine

Patron à fleur de trèfle blanche et or, 6 pouces, de la meilleure porcelaine "Bone," relevée en bosse. Prix régulier $1.00 la douzaine, pour . . . . . ou 6 pour 25c

500 POTS EN SEMI-PORCELAINE 25c

Patrons à fleurs et décorations relevées en bosse, dans 3 grandeurs : 1½ chopine, 2 et 3 chopines. Réguliers 30c, 35c et 40c, pour . . . . . .

20% d'Escompte sur les Poeles et Chaufferettes

LE PIANO "MARTIN-ORME" Est au premier rang comme instrument de premier ordre et recommandable — et nous le vendons.

LIVRAISON GRATUITE à Montréal-Ouest, Rockfield, Blue Bonnets, Lachine et Dixie tous les vendredis. St-Laurent, Longueuil et Montréal-Sud tous les samedis.

H. A. WILDER & CO., 292 STE-CATHERINE OUEST, Près du Square Phillips. Magasin du bas de la ville : 258 ST-JACQUES.

COMMANDES PAR LA POSTE PROMPTEMENT EXECUTEES.

LE TRAITE VIENT D'ETRE SIGNE

PAR L'AMBASSADEUR ANGLAIS BRYCE ET LE SECRETAIRE D'ETAT ROOT

WASHINGTON, 12. Le secrétaire d'Etat Root et l'ambassadeur Bryce ont signé, hier soir, à huit heures, le traité relatif aux eaux limitrophes entre les deux pays.

Le traité est regardé ici comme très important, et on exprime l'espoir que son opération mettra fin d'une manière permanente aux différends entre les Etats-Unis et leurs voisins du nord.

LONDRES, 12.— Le gouvernement britannique a reçu, hier, par voie télégraphique, l'assentiment des Etats-Unis et du Canada à certaines légères altérations faites au texte du traité relatif aux eaux limitrophes, de sorte qu'on en est arrivé à une entente absolue et qu'on s'attend que le traité va être signé immédiatement à Washington.

Le Canada et Terre-Neuve n'ont pas encore approuvé le texte du traité relatif aux pêcheries.

OTTAWA, 12.— Comme résultat des négociations entre les deux gouvernements du Canada et des Etats-Unis, durant l'année dernière, une entente a été conclue en vue de limiter l'emploi de l'eau de la rivière Niagara pour des fins d'énergie. L'hon. William Pugsley, ministre des travaux publics du Canada, s'est rendu à Washington, la semaine dernière et, avec l'ambassadeur Bryce et le secrétaire d'Etat Root, a incorporé cette entente dans un traité qui a été signé au nom des autorités canadiennes et américaines. Il est entendu qu'aux termes du traité il sera permis aux compagnies d'énergie de prendre du côté américain, outre les 10,000 pieds d'eau pour le canal de drainage de Chicago 20,000 pieds cubes d'eau par seconde, ce qui permettra le développement d'une énergie de 236,000 chevaux.

Du côté canadien, le détournement d'eau pour des fins d'énergie est limité à 36,000 pieds cubes par seconde, permettant un développement d'énergie de 425,000 chevaux. Le détournement total d'eau des chûtes Niagara est donc limité à 56,000 pieds cubes par seconde, et l'énergie qui peut y être développée est de 661,000 chevaux. Le traité sera en vigueur pendant un nombre limité d'années.

S'il est approuvé par le sénat et par le parlement, les deux pays nommeront une commission mixte qui verra à ce que les termes du traité soient respectés par les compagnies d'énergie des deux pays.

Vingt-cinq ans de succès continus établissent l'efficacité du BAUME RHUMAL dans les cas d'ENROUEMENT et de MAUX DE GORGE.

Prix : 25c la bouteille.

MACHINES à MOULIN SCIE.

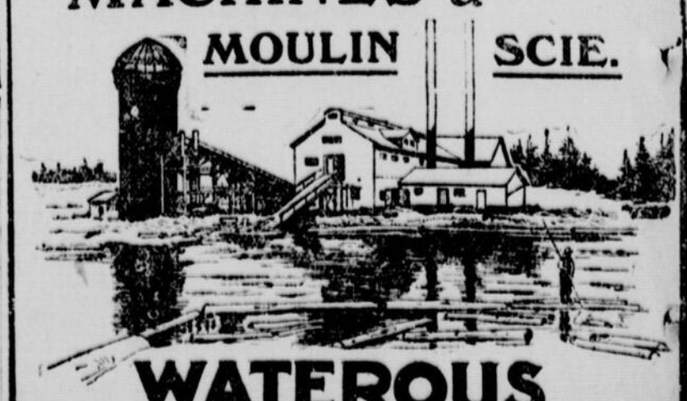

WATEROUS Brantford Canada

UN TRIOMPHE POUR LE POWER

A la Bourse on compte pour un nouveau triomphe du Power l'action du conseil municipal en réponse à l'ultimatum de la compagnie d'avoir à passer avec elle un contrat pour l'éclairage des rues. On dit qu'aujourd'hui le Conseil ayant autorisé la compagnie d'éclairer jusqu'à concurrence de $110,000, montant des appropriations de 1909, cette dernière se croira justifiable de charger pour l'éclairage plus cher peut-être que $75 par lampe, et à un prix qui ne pourra être trouvé excessif par les tribunaux, qui restent la suprême ressource de la ville.

Cette décision du Conseil a rendu plus populaires encore les actions du Power et ce matin, elles étaient en grande demande au cours le plus elevé qu'elles aient encore atteint, soit à 116 5-8, après avoir ouvert à 117 1-4 ce matin.

On dit à la Bourse qu'il y a encore loin d'ici à la municipalisation du Power par la ville de Montréal.

LA MONTREAL TRUST & DEPOSIT CO.

M. Robert Archer

La Montreal Trust & Deposit Co., tiendra jeudi, son assemblée annuelle. On voit que le mois de janvier est fertile en événements financiers.

Montréal compte un grand nombre de compagnies du genre de la Montreal Trust & Deposit, et sûrement que cette dernière compte parmi les plus importantes sinon par le chiffre de son capital, du moins par le chiffre de ses opérations, qui deviennent chaque année plus considérables.

Les succès remportés sont seulement attribuables à la bonne administration qui préside aux destinées de l'institution.

Le président de la compagnie est M. Robert Archer. Il est inutile de dire quelle place proéminente cet homme occupe dans le monde la finance, de l'industrie et du commerce.

Les vice-présidents sont MM. Geo. Drummond et W. M. Aitken. Les directeurs sont MM. l'hon. Dandurand, S. H. Ewing, Geo. Hague, F. O. Lewis, W. Molson Macpherson, Frank W. Morse, F. W. Ross, W. B. Ross, R. Wilson Smith.

Le capital de la compagnie est de $500,000, payé en entier. L'action ordinaire rapporte un dividende de 6 p.c. et son action de préférence 7 p.c.

ON APPREHENDE DE LA SENSATION A L'ASSEMBLEE DE LA CROWN RESERVE, DEMAIN

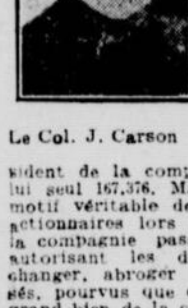
Le Col. J. Carson

C'est demain à onze heures qu'aura lieu l'assemblée annuelle de la compagnie de Mine Crown Reserve. S'il faut en juger par le bruit que l'on fait depuis quelque temps au sujet de cette compagnie, la réunion de demain promet des sensations.

Comme on le sait, un M. Brook, actionnaires pour 20,220 actions a pris à partie le colonel Carson, président de la compagnie qui détient à lui seul 167,376. Mais ceci n'est pas le motif véritable de la polémique. Les actionnaires lors de la formation de la compagnie passèrent un règlement autorisant les directeurs à modifier, changer, abroger les règlements passés, pourvus que ce soit pour le plus grand bien de la compagnie. Un de ces règlements autorise les directeurs à augmenter à $5,000,0 0 le capital actuel de $2,000,000. M. Brook s'oppose au maintien de ce règlement, et a projeté une foule de réformes qu'il soumettra à l'assemblée annuelle. Triomphera-t-il? Il a grande confiance, car il prétend contrôler le vote qui sera donné s'étant assuré par procuration le vote du plus grand nombre des actionnaires. D'autre part les amis du président de la compagnie réservent une surprise à ses adversaires. On parle d'un coup de théâtre.

Nous donnons ci-dessous la liste des principaux actionnaires de la compagnie:

Ayer, H. A.	10,454
Archibald, C. E.	9,434
Bosworth, G. M.	17,000
Brook, Frank	35,000
Brook, J.	20,220
Black, John	56,639
Burnett & Wilson	7,752
Briscoe, F. A.	5,500
Cotton, W. S.	18,200
Caulder, A. C.	5,500
Cussack, F. W.	5,200
Carson, John	167,376
Gallibert, Mme M. A.	7,978
Gallagher, Mme L. O.	25,000
Gardner, A. G.	41,433
Gear, W. I	129,800
Garland, Simpson & Co.	7,716
Holmes, Oliver	5,900
Larin, Mme B. A.	5,000
Létourneau, O.	7,105
Lyman, H. H.	26,028
Lyall, T. O.	5,300
Lyall, W.	5,300
Lyall, Peter	14,900
Lyall, Mme Peter	5,003
Labatt, Théo.	17,060
Lewis, C. E.	10,750
Logan, S. H.	10,600
Laurendeau, J. R.	98,853
Marler & Hodgson	14,117
Morse, E. J.	5,000
Masterman, W. H.	5,833
Nicoll, Andrew, J.	5,050
O'Brien, W. P.	31,813
Oliver, James	11,495
Paterson & Co., Alexander	14,000
Riddell & Co., A. J.	5,000
Ross, J. G.	32,992
Reford, Robert	50,500
Rosenheim, D. P.	5,000
Scott, Thomas	5,160
Smart, C. A.	87,300
Smith, R. S.	15,700
Starke & Co., John	9,050
Scott & Co., H. B.	5,975
Scott, W. W.	5,000
St-Cyr, Alfred	8,000
Tretheway, W. G.	13,000
Turpin & Co., W. J.	9,100
Wiseman, M.	6,000
Wyatt & Co.	18,300

LA BANQUE DE TORONTO

M. Duncan Coulson

Les actionnaires de la banque de Toronto se réuniront demain à Toronto pour recevoir le rapport annuel des directeurs de cette importante institution.

La banque de Toronto occupe un rang proéminent dans le monde financier du pays et comme nombre d'autres institutions du même genre, elle a des succursales dans toutes les grandes villes du pays, et des agents à l'étranger.

L'administration de cette banque est confiée à des hommes qui jouissent d'un grand prestige tant dans le monde des affaires que dans le monde social. On peut d'ailleurs en juger par la composition suivante du bureau des directeurs. MM. W. H. Beatty, président ; W. G. Gooderham, vice-président; Robert Reford, l'hon. H. C. Hyman, Robert Meighen, William Stone, John Macdonald, lieut.-col. A. E. Gooderham, Nicholas Bawlf, Duncan Coulson, directeur-gérent ; John Handerson, assistant directeur-gérant.

M. Duncan Coulson est un administrateur éclairé qui depuis longtemps travaille par ses talents et son énergie à faire de la banque de Toronto ce qu'elle est aujourd'hui, une institution solide, marchant toujours de progrès en progrès.

La banque de Toronto a un capital autorisé de $10,000,000, de ce chiffre $4,000,000 sont souscrits et payés. Le fonds de réserve est de $4,500,000. Elle paie un dividende de 10 p. c. quatre fois l'an. Coté à 223 les actions de cette banque rapportent un revenu annuel de 4.48 p. c.

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal, 12 janvier 1909.

VALEURS.	Vend	Ach.	VALEURS.	Vend	Ach.
Pell Tel.Co		139¾	Banks—		
E.C.P.A.A.	71	70⅜	B.N.A.	....	....
do B.		....	Commerce..	....	176¾
Can.Conv..	49		Dominion.		
Can.Pac.	176	175½	East. Town	156	154
Det.El.Ry.	56½	56	Hochelaga	148	.....
D.Coal.Co.	56½	56	Imperial	..	.....
do pfd.	102	100	Merchants.	......	....
D.I.St'l Co.	19½	19¼	Molsons.		....
do pfd.	72	70½	Montreal	248	247
Duluth Co.	....	16½	Nationale.	...	.....
do pfd.			New Brun.		.....
Hal.El.Ry	107	106	Nova Scot.	283	......
Havana.El.	41	39	Ottawa	215½	
do pfd.	87	83	Quebec	122½	122
Ill.Trac.Pd	94	93⅜	Royal	232	....
Int.C.Coke.	....	74	Standard.	.....	....
Int.C'l.C'm	....	......	Union	----	
Int.C'l Pfd.	...	123	Toronto	...	223
L. of W. c..	99½	99	Union..	140	136
do pfd.	...	118	Cottons—		
Laur.Paper	112½	112	Can.C.C.Co	54	52½
do pfd.			D.Textil.c.	65	64½
Mackay c.	75	71½	D.Tex.Pfd	104	102¾
do pfd.	71	69¾	Montréal	126	124
Mex.L.&P.	...	71½			
do pfd.	..	103	Bonds—		
Minn.St.P.	146	145⅜			
Mt.L.H.P.	116¼	116½	Bell Tel.		100
Mont.St.Ry	210	209½	C.C.Cot....	101	95
New St. Ry	...	207	Can.Conv.	91	....
M.I.D.Co.c.	....	....	Dom.Coal.		....
do pfd.	...	....	Dom.Cot.	100	98½
Marconi W.	.....	....	Do.I.Steel.	.....	80
Mont.L.M.	...	...	Hal.Tram	...	98
Mt.St'l W.	80	69	Hav.El.Ry	.....	
do pfd.	112	105	K'tin.Mill	105	104
Mt.T'gr.Co	139	..	L.of the W.	...	116
Nipissing	10½	9¾	Laur. P'per		
Nor.Ohio	......	..	Mag.Is.Dev	..	.....
N.S. St. C.	59	58	Mex.E.L.C.	85⅞	
do pfd		115	Mex. L. P.	..	87¾
N.W. Land.	...	......	Mt.L.H.P.	99	98
Ca'n N.	116	115⅜	Mont.St.Ry	103	102
do pfd	......	117	Mt. Ware'n.	....	
Penn.Ltd.	48½	48⅛	S.S.St'l.Co	.....	107
do pfd.	87		Nova Sco.	...	102¾
R.C. Nav.	80½	79½	Og'vie M'g	....	
R.J.L.P.Co	80½	80	Price Bros.	....	102
SaoPaulo	152½	151¾	Riche.Ont.	.....	
S.W.P.Co..	...	...	Rio de Jan.	90¾	89¾
St.J.El.Ry	..	..	Sao Paulo.	...	....
Toledo....	13¾	10	St.John Ry	..	
Toronto..	111	110¾	Tex. Ser. A.	96½	95½
Tri.City pfd	88	85	do B.	......	96
Twin City	100½	100	do C.	96	95
West India	...	....	do D.	98	....
Winnipeg.	...	....	West India	.....	85
Win.El.	..	..	Winnip R.	105	100

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Mont. Cot.—25 à 124 1-4.
Laurentide—600 à 112.

BOURSE DE NEW-YORK

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal, 12 janvier 1909.

Valeurs	Ouv.	1 p.m.	Valeur	Ouv.	1 p.m.
Am. Car F.	48⅜	48	Ls. Nash...	122¼	122¼
do pf	....	....	Mac. Com..	.....	.....
Am. C. Oil	....	....	do prf	......	......
Am.Loc.Co	55½	55⅜	Miss. Pac.	69	69
A. L. Cop	81½	82	Norfolk W.	86	86
Am.Sm.Co	85	85½	Nort. Pac..	139	...
do prf.	..	..	M.St.P.S.M	145½	146
Anaconda..	47½	47½	do prf.		
A.Sug.R.Co	..	..	N. Y. C. H.	126⅜	126
A.T.&S.P	99	98⅞	N.Y.O.W..	48½	48⅛
do prf.	101½	101½	Nat.LeadC	78½	77⅝
Balt.&Ohio	110¼	109½	North Am.	73⅛	73⅜
B. R. T....	68⅛	69⅛	Pac. Mail..	...	...
C.& Al. Co.	67½	67⅛	Penn.R.R.	131½	132
Can. Pac...	175⅜	176	P. Steel co.	...	...
Ches&Ohio	56⅞	56½	People Gas	...	...
C. & N. W.	175½	175½	Phil. R....	138	137⅛
C.M.&St.P.	148	147⅛	do I prf.		
C. G. N. Y.	123½	123	do II prf		
Col. F. & I.	41	41⅛	R.Islan i c	24⅛	24⅜
C.C.C.&S.L	69½	69⅜	Sloss.Shef.	.	..
D.L. & W.			South R.co	25⅛	25⅝
Del.&Hud.	177	177	do prf.	62	61⅝
Det. U. Ry.	....	....	South Pac.	117⅜	117⅜
D.R.G.Co.	39	39	Ten. C. L.	...	...
do prf.	79½	79½	Texas Pac.	35⅛	34⅝
S. S.At	17	17	Toledo....	12	12
I do prf.	...	...	Twin City..	109	100
Erie Rail'o	30⅜	29⅞	U.S.S.com.	51⅝	51⅞
do II pr	35	35	do prf.	112⅝	112⅛
do I pr	45	44⅛	U.S. Rub c.	..	..
Great We.	8⅛	8	do prf.	...	...
Gen. Elec.	155	155	U.Pacif.Co.	177⅜	177⅛
Great N....	143	142⅛	do prf	96⅛	95⅛
Hav. Com			Wabash..		
do prf.	.....		do prf.	49⅛	49
Il Cent...	144⅛	143⅛	West U.Te.	...	...
Kan. Te C.	43	42⅛	Wis.C.com	...	...
[illegible]	73	73			

Coal—50 à 36.
L. of Woods—25 à 98 3-4.
Crown Resve—2000 à 2.67, 1000 à 2.77, 30 jours, 2000 à 2.68, 2000 à 2.78, 30 jours, 500 à 2.68, 1000 à 2.79, 30 jours, 1000 à 2.73, 500 à 2.82, 30 jours, 200 à 2.73, 1500 à 2.78, 500 à 2.86, 30 jours.
New Street—2 à 207.
Power—200 à 116 1-4, 56 à 116, 7 à 116 1-4, 100 à 116 1-8, 50 à 116, 236 à 116 1-4, 25 à 216 3-8, 95 à 116 1-2, 50 à 116 5-8.
Textile Com.—100 à 64 1-2.
Nipissing—200 à 10 1-8.
Iron—50 à 19 1-4.
Pen. Com.—25 à 48.
Ogilvie Cont—150 à 115 3-4, 25 à 115 7-8, 50 à 116.
Rio—25 à 81.
Mackay—145 à 74 3-4.
Illinois Pfd.—21 à 93 1-2.

Toronto Ry.—100 à 111, 100 à 110 3-4, 50 à 110 1-2, 50 à 111.
Pf. Mont.—10 à 247.
Asbestos—125 à 70 1-2.
Scotia—25 à 58 1-4, 25 à 58 1-2, 3 à 58, 56 à 58 1-4.
Can. Pac.—25 à 176 1-8, 25 à 176, 50 à 176 1-8.
Twins—25 à 99 7-8, 75 à 100, 10 à 99 3-4, 148 à 100, 160 à 100 1-4, 35 à 100 3-8, 25 à 180 1-2, 100 à 100 3-8.
Winnipeg Ry.—56 à 159 3-4, 23 à 158 1-4, 50 à 159 1-2.
Détroit—129 à 56.
Mackay Pfd.—25 à 69 3-4.
Mont. St. Ry.—35 à 209 1-2.
Textile Bds.—$10,000 à 95 1-2 C.
Mont. St. Bds.—$5000 à 102.
Iron Bds.—$10,000 à 80.
Soo Com.—25 à 145, 200 à 146.
West India—25 à 57.
Téléphone—2 à 140 1-4.
Halifax Ry.—9 à 106 3-4.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Détroit Unit.—100 à 56 1-2.
Mont. Power—25 à 116 1-4, 100 à 116 3-8, 125 à 116 1-2, 25 à 116 1-2, 7 à 116 1-2, 6 à 116 1-2.
Mont. Street—50 à 209 1-2, 3 à 210.
Penmens—100 à 48.
C. Reserve—1000 à 2.85, 30 jours, 500 à 2.75, 500 à 2.85, 30 jours, 1000 à 2.76, 1000 à 2.85, 30 jours, 500 à 2.75, 200 à 2.75.
Textile—50 à 64 1-2, 60 à 64 3-8.
O'Gilvy—50 à 116, 55 à 116.
Dominion Coal—2 à 56.
Int. Coal—28 à 56.
Illinois—1 à 93 1-2.
Duluth—16 à 18.
Toronto Rls.—35 à 111, 100 à 110 3-4.
Twin City R. T.—25 à 100 1-2, 25 à 100 5-8, 25 à 100 3-4, 25 à 100 3-4, 25 à 100 5-8, 50 à 100 1-2.
L.Woods Com.—40 à 99 1-2, 25 à 99 1-2.
Quebec Bk.—5 à 122.
Mackay Pref.—16 à 69 1-2.
Mexican Comm.—50 à 74 1-2, 100 à 74 3-4, 25 à 74 3-4, 25 à 74 3-4, 25 à 73 3-4, 40 à 75, 35 à 74 6-4.
Bell Telephone—4 à 140 1-4.
D. Iron Pref—50 à 71.
Nipissing—100 à 10.
Asbestos—100 à 71.
Mt. Cotton—10 à 124.
Halifax Tram.—10 à 106 3-4.

LES FAILLITES DE L'ANNEE

Etat comparatif par province des faillites de 1907-08 :

	1908	1907
Ontario	640	529
Québec	639	497
Nouveau-Brunswick	51	42
Nouvelle-Ecosse	47	57
Ile du Prince-Edouard	4	6
Manitoba	119	109
Alberta	88	43
Saskatchewan	69	45
Colombie Anglaise	55	33
Territoire du Yukon		6
Total	1,712	1,361

CEREALES

APPROVISIONNEMENTS DE MONTREAL

	1909	1908
Blé, boisseaux	38,287	84,467
Maïs, boisseaux	26,423	75,659
Pois, boisseaux	15,167	14,980
Avoine, boisseaux	188,649	162,245
Orge perlée, boisseaux	78,522	87,917
Sarrasin, boisseaux	12,358	22,940
Lin, boisseaux	902	81,388
Farine, barils	64,760	91,597
Gruau, barils	456	432

MONTREAL STREET

Les recettes du jeudi, 7 janvier, ont été de $10,036.93, soit une augmentation de $613.57.

Les recettes de vendredi, le 8 janvier, ont été de $8,323.35, soit une augmentation de $453.55.

UN SYNDICAT BELGE

ACHETE 3 MILLIONS DE TEXTILE

Une dépêche de Londres mande qu'un syndicat s'est porté acquéreur de $3,000,000 des $5,000,000 des actions ordinaires du Dominion Textile Company.

BANQUE D'ECOSSE

La Banque Nationale d'Ecosse a réalisé cette année 39 p.c. de son capital entièrement versé de £1,000,000.

AU MINING EXCHANGE

A midi les cours suivants nous sont fournis par MM. Gordon & Popham, 84 St-Frs. Xavier.

Chambers Ferland	.78	.82
Cobalt Central	.55	.58
Cobalt Lake	.18	.18 1-2
Crown Reserve	2.70	2.80
Foster	.63	.65
Kerr Lake	7.95	8.15
La Rose	6.25	6.50xD
McKinley-Dar-Sav.	.95	1.01xD
Nipissing	.96 3-4	.10 1-4
Nova Scotia	.59	.62
Peterson Lake	.40	.45
Silver Queen	.96	1.00
Silver Leaf	.14 1-2	.14 3-4
Temiskaming	1.68	1.65xD

VENTES AU MINING EXCHANGE

Nova Scotia—400 à 62.
Silver Leaf — 1000 à 14 3-4, 1000 à 15, 200 à 200 à 15.
British American—1000 à 500 à 74.
Corona—600 à 35.

LES VALEURS MINIERES

Le marché minier est sans vie ce matin. Il n'y a que la Crown Reserve qui est très active. Ouvert à 2.67, le cours de cette valeur a monté jusqu'à 2.75.

Le reste de la liste du marché est inactif.

LE TWIN EST A 100½

Le Détroit est à 56.—Le Lake of the Woods offert à 99 ex.-div.

Les prévisions que nous formulions hier au sujet du Twin se sont réalisées. Cette valeur a dépassé le pair ce matin à 100 1-2.

Le Power tient la tête du marché avec son activité et la hausse de ses cours.

Le Détroit est ferme à 56.
Le Coal marque 56 et le Steel 19 1.4.
Le Soo marque 145.
Le C.P.R. 176 1-2.
Le Lake of the Woods est offert à 99 ex-div. Ce qui est en réalité 100 1-2.

LES ARRIVAGES

Il est arrivé ce matin :

PRODUITS LAITIERS

Beurre, 382 ; 12 janv. 1908.
Fromage, nil.

PRODUITS DE LA FERME

Oeufs, 2 caisses.

GRAINS ET FARINES

Maïs, 1200 minots.
Avoine, 3,613 minots.
Pois, 670 minots.
Lin, 14,000 minots.
Farine, 1,025 barils.

PROVISIONS

Saindoux, 401 boîtes.
Boeuf, 85 colis.
Viandes, 341 colis.
Jambons, 48.
Porcs vivants, 2,478.
Porcs débités, 349.

DIVERS

Cuirs, 190 rouleaux.
Peaux, 278.
Tabac, 725 balles.
Pommes, 150.

MARCHE DE GRAIN

MARCHE DE MONTREAL

Le marché de Montréal ne manque pas d'activité ce matin. La demande est bonne. L'avoine a monté d'un demi centin depuis hier. Le maïs est aussi à la hausse. Dans le foin on demande surtout le foin No 1 et le No 2 extra.

Nous cotons :

Avoine No 2, 46 1-2c ; No 1 "extra-field", 45 1-2c à 46c ; No 1. field, 45c; Ontario, No 2, 45 1-2c ; No 3, 44 1-2c; No 4, 43 1-2c.

Le maïs, 70.

Foin No 1, petites balles, $13; grosses balles, $12.50 ; No 2 extra, $12 ; No 2 ordinaire, $11.

Trèfle mêlé, $9.50 à $10.00.

MARCHE DE CHICAGO

	Mai	Juil.
Blé	105 7-8	97 3-8
Maïs	61 1-2 5-8	61 3-4
Avoine	51 3-4	46 3-8

MARCHE DE WINNIPEG

	Janv.	Mai.	Juil.
Blé	99 1-4	101 1-2	102 3-8

NEW-YORK EST INQUIETANT

Le marché de New-York, après avoir été irrégulier à l'ouverture, a fléchi, et le ton général de Wall Street a tombé d'un demi point. C'est l'Erie qui a amené ce léger vent. Et on attribue la baisse des Erie au fait que la commission des services publics a refusé d'autoriser la compagnie à émettre des obligations en aussi grand nombre qu'elle l'aurait voulu.

Les valeurs ordinaires de l'Erié marquaient ce matin 30 3-8 et à midi 29 3-4. L'Union Pacific marque ce matin 177 3-4 après avoir été à 184.

—Des financiers très autorisés nous disaient ce matin que l'allure du marché de New-York les intriguent beaucoup. Ils appréhendent un mauvais mouvement d'ici à quelques jours ; toutefois les derniers mouvements d'avant-midi laissent entrevoir un "rally" prochain.

Voici la liste des accidents qui ont eu lieu en 1908, sur la côte canadienne de l'Atlantique, sur la côte de Terreneuve, dans le golfe et le fleuve St-Laurent :

Côte ouest de la Nouvelle-Ecosse, de Halifax à la baie de Fundy	2
Côte est de la Nouvelle-Ecosse, de Halifax à Picton	2
Le golfe, comprenant les côtes de l'Ile du Prince Edouard, et de Québec à la Pointe au Père	13
Fleuve Saint-Laurent	7
Terreneuve	3
Total	30

Trente accidents sont survenus pour toute la côte canadienne en 1908, tandis qu'il y en eut 36 en 1907. Dix vaisseaux seulement, ayant un tonnage de 6504 tonneaux, furent abandonnés ou condamnés comme pertes totales, tandis qu'en 1907 douze vaisseaux le furent, jaugeant ensemble 12,707 tonneaux.

—o—

Le "Tritonia," ligne Thomson, a quitté Portland pour Londres, samedi.

"Iona," ligne Thomson, a quitté Newcastle pour Portland, samedi.

Le "Lac Manitoba" a passé au phare de Fastnet, hier midi.

Le "Mount Temple" est arrivé d'Anvers à St-Jean, hier.

Le "Manchester Importer" est arrivé de Manchester à St-Jean, dimanche.

Le "Haverford," ligne Dominion, allant de Portland à Liverpool, est passé à Kinsale, hier.

Le "Tunisian," est arrivé de St-Jean à Liverpool, dimanche.

Le "Sirilian" de Glasgow, est arrivé à Halifax dimanche et est reparti pour Boston.

Le "Carthaginian" a quitté Boston pour Glasgow, samedi.

Le "Grampian," est arrivé à St-Jean, hier, venant de Liverpool.

—o—

DERNIERS ARRIVAGES

Vaisseaux	a	Le
Masaba	New-York	Londres
Main	New-York	Brêmes
Caledonian	Boston	Manchester
Merion	Portland	Liverpool
Lusitania	Queenstown	New-York.
California	Moville	New-York
Kaiser Wilhelm der Grosse	Plymouth	New-York
Gneisenau	Brêmes	New-York
Alice	Gibraltar	New-York
Algeria	Genoa	New-York

COUR D'APPEL

Le terme de janvier de la cour d'appel, commencera vendredi prochain, le 15. Le terme durera du 15 au 27 inclusivement. Les causes des districts ruraux seront entendues le 18 et le 19.

Voici la liste complète des causes qui sont sur le rôle ;

Montréal Litho. Coy et Bell, Joyce et la ville de Westmount, Tétreault et la Griffin Crucible Graphite Mining Coy et Sir Lomer Gouin, Roy et la Griffin Crucible Graphite Mining Coy et al., Ouimet et Durand, Molleur et Rodgers, Sir Lomer Gouin ès-qual. et McManamy, Laurentide Paper Co et Turcotte, Vaillancourt et la Corp. de la par. de Saint-François du Lac, Cambridge Corporation Ltd et la Sovereign Bank of Canada, Wener et Jacobs, Edwards et Baron J. d'Halewyn, la Cité et la Montreal Light, Heat & Power, Riopel et la Cité, la Cité et Lacroix, Great Northern Ry Coy et Cyr, Brantford Carriage Co Ltd et Evans, Callaghan et Derochie, Frackel et Sapery, Dominion Park Coy et Dallaire, Ayers et Legault, Gosselin et Charpentier, Pittsburg Steel Coy et Leprohon, Dagenais et Moineau, Can. Pac. Ry et Alexander, Langevin et Lecompte, Masson et Baker et Canadian Rubber Coy, Lajoie et Fortier, Barnard et Désautels, Montreal Light, Heat & Power Coy et la ville de Westmount, Desmarteau et Guimond, la Cité et la Cie du chemin de fer Pacifique Canadien, Laporte et Rice, Canadian Pac. Ry Co. et la Cité, Lamb et Lamb, Montreal St. Ry Co et Henderson, la Cie Montréal-Canada et Morache, la Cie Montréal-Canada et Therrien, Croysdill et Anglo-American Tel. Coy, St-Denis et Trudeau, Bell et Louttit.

RECLAMATION D'UN CONSTRUCTEUR

M. Frederick R. Welch, curateur à John T. Finn, de New-York, a obtenu jugement pour une somme de $119.21 de l'hon. juge Dunlop contre l'administrateur des sœurs de la Congrégation.

On sait qu'après que H. Finn fut tombé malade il abandonna la construction du couvent des sœurs de la Congrégation sur la rue Sherbrooke et qu'il leur réclama, par action en justice, la somme de quarante et quelques mille dollars, balance de compte que son curateur prétendait due sur les travaux alors faits.

A cette époque, en août dernier, M. Finn avait sur les lieux pour $1,000 d'outils. Les sœurs s'en étant servies pendant 5 mois, M. Welch leur réclama $400 pour l'usage de ces instruments, plus $25 pour en avoir endommagé quelques-uns. Il s'est vu accorder sur ces deux chefs les sommes de $81.04 et $18.14, faisant la somme totale de $119.21, mentionnée plus haut.

JOHN BLACK INGENIEUR EN MINES

Depuis le commencement des travaux à Cobalt j'ai été constamment intéressé dans ces mines.—J'ai eu aussi beaucoup d'expérience en fait de mines dans plusieurs autres pays.

Informations et conseils sur les mines et les "stocks" de Cobalt donnés gratuitement.

NATIONAL TRUST BUILDING

151 rue St-Jacques, Montréal. Téléphone Main 2580.

271jno

UNE OCCASION EXCEPTIONNELLE

VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE

Avis public est par les présentes donné que sera vendue, en vertu d'une autorisation émise par la Cour Supérieure pour la Province de Québec, dans le district de St-Jean, cette propriété immobilière située à l'angle des rues Bleury et Ste-Catherine, dans la Cité de Montréal, connue comme étant les lots Nos quatre cent quatre-vingt-cinq A, quatre cent quatre-vingt-cinq B, et quatre cent quatre-vingt-huit (485a, 485b et 488) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier St-Laurent de la Cité de Montréal, appartenant en propriété indivise à la substitution créée par le testament du défunt Charles Brewster et à Charles M. Brewster.

La superficie dudit immeuble est de 11,125 pieds carrés, mesure anglaise, plus ou moins. Avec les bâtisses érigées sur ladite propriété, portant les Nos 226-248 rue Ste-Catherine Ouest, et 170 et 172 rue Bleury, et 9 et 11 rue St-Edouard.

La vente aura lieu au bureau des notaires publics soussignés, 157 rue St-Jacques, Montréal, le lundi, vingt-cinquième jour de janvier 1909, à dix heures de l'avant-midi, au dernier et plus haut enchérisseur.

Pour termes et conditions, s'adresser aux notaires soussignés.

W. DE M. et H.M. MARLER et E. CHOLETTE,
Notaires.

Daté à Montréal, ce 5ème jour de janvier 1909.

Des arrangements peuvent être faits pour acheter à conditions favorables la propriété connue sous les Nos. 5 et 7 rue St-Edward.

8-9-12-14-16-19-21-23

BRILLANT BANQUET A ST-HYACINTHE

LES VOYAGEURS DE COMMERCE DE ST-HYACINTHE FRATERNISENT AUX MEMES TABLES.

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-HYACINTHE, 12. — Les voyageurs de commerce du district de St-Hyacinthe ont donné, samedi soir, dans les grandes salles de l'Hôtel du Canada, leur troisième banquet annuel.

Les décorations étaient très belles, le service excellent et les mets délicieux. En résumé, ce banquet a été des plus réussis, des plus gais et des plus brillants.

Etaient à la table d'honneur: M. Auguste Séguin, président, l'honorable sénateur Dessaulles, M. A.M.-Beauparlant, M. P., M. Henri Bourassa, M. P. P., MM. Giles et Wadsworth, de Montréal ; MM. Murdock et Vanfelson, de Québec, tous quatre officiers de la Dominion Commercial Travelers Association ; M. le maire Eugène St-Jacques, MM. J.-N. Cabana et J.C. Rouleau, officiers du Cercle des Voyageurs de St-Hyacinthe.

Aux autres tables, nous avons remarqué, au hasard, MM. E.H. Richer, J.-N. Dubrule, J.-C. Désautels, E.-A. Marchildon, J. C. Thivierge, Alexandre Lefort, Sam. Casavant, Pierre Paquette, M. A. Connell, Frank Bartels, C.-W. Hickey, L.-A. Guertin, G.-A. Charpentier, V.-A. Trudeau, J. de L. Taché, C. A. Morin, D.T. Bouchard, J.B. St. Pierre, Emile Fournier, J. A. Laporte, Cyprien Amenotte, Henri Raymond, T. Halley, T. A. Saint-Germain, L. J. Duclos, F. X. Labonté, Frs. Lajoie, Ludger Madore, L. A. Fournier, J. E. Lanoix, A.L. Côté, Antonio Godbout, Ls. Hébert, W. H. Campbell, Arth. St-Pierre, Eugène Dumaine, M. Chartier, M. Aubuchon, A.-S. Poirier, Jos. Huette, A. Dufault, J. R. Roy, Anthime Lamoureux, Thomas Chalifoux, M. Probst, E. Bachand, Ls. Hamel, J. A. Bissonnet, J. E. Gosselin, E. Gamache, Nap. Beauregard, D. Racine, H. Langevin, J. A. Hébert, J. Surprenant, E. Berthiaume, F. Nolin, D. N. Dupont, G. Gadbois, N. Dusseault, Henri Brousseau, Jules Payan, René Daigneault, P. L. Richer, L. M. Dion, Armand Brousseau, Armand Lahaise, J.H.E. Brodeur, E. Dupont, R. A. Chillas, M. Lassonde, E. Denis, Henri Sicotte, Eugène Benoit, J.A. Roy, Emile Solis, A.A. Séguin, Lorenzo Morel, D. Dufresne, J. H. Palardy et autres.

Un orchestre dont les parties principales étaient remplies par MM. Léon Ringuet, Léon Meyerre, J. B. Lussier, Léopold Clapin, J. D. Pleau, L. Bourgeois, J. H. Richard et Ls. Pontbriand, a fait d'excellente musique, tout le cours de la soirée.

Les santés suivantes ont été proposées, et ont eu des réponses: Le Roi. Nos législatures, proposée par M. J. C. Rouleau, secondée par l'hon. sénateur Dessaulles et par MM. A. M. Beauparlant, M. P., et Henri Bourassa, M.P.P. Nos Invités, proposée par M. Ludger Madore, secondée par MM. Giles et Vanfelson ; Le Commerce, proposée par T. Halley, secondée par M. J.N. Cabana ; La Cité, proposée par J. de L. Taché, secondée par M. le maire St-Jacques ; la presse, proposée par M. Sam. Casavant, secondée par le Lt.-Col. Beauregard et D. T. Bouchard ; les dames, proposée par M. L. St-Germain, secondée par M. Max Murdock.

Cette jolie réunion s'est terminée vers les trois heures du matin.

LA VILLE A GAIN DE CAUSE

CONTRE L'ANCIEN SECRETAIRE DE LA VILLE NOTRE-DAME DES NEIGES DEVENU LE QUARTIER MONT-ROYAL

La Cité a obtenu jugement pour $590.28 contre M. Onésime Desrosiers.

Ce monsieur, après avoir été secrétaire-trésorier de la municipalité de Notre-Dame des Neiges résigna ses fonctions et il y eut entre lui et cette municipalité un débat de compte qui donna lieu à une poursuite pour $678.27 de la part de la municipalité. Elle a obtenu $590.-28 et comme Notre-Dame des Neiges est devenue, depuis l'institution de cette action, un quartier de la Cité, c'est cette dernière qui bénéficie du jugement.

Crown Reserve, Floyd

et les autres stocks de Cobalt achetés et vendus sur commission.

J. W. MICHAUD,

205 rue St-Jacques, Montréal

Courtier en Mines

Membre Montréal Mining Exchange

Téléphone privé à l'Exchange, Main 6618.

Téléphone bureau, Main 5500.

271-mar-jno

MORT DE MULAI MOHAMMED

IL AURAIT DU SUCCEDER A SON PERE COMME SULTAN DU MAROC.

LONDRES, 12 — Une dépêche de Tanger au "Telegraph" annonce que le bruit court dans cette ville que le frère du sultan, Mulaï Mohammed, est mort. On nie qu'il ait été empoisonné. Mulaï Mohammed devait succéder à son père comme souverain du Maroc, mais il fut supplanté par Abdul Aziz, qui le tint longtemps prisonnier. Depuis que Mulaï Hafid a remplacé Abdul Aziz, sur le trône du Maroc, il se formait un parti en faveur de Mulaï Mohammed. Une ville l'avait reconnu comme sultan depuis peu.

LE POIDS D'UNE CHARGE DE PIERRE

UNE ETONNANTE REVELATION A L'ENQUETE DANS L'AFFAIRE KERT

L'enquête préliminaire dans l'affaire d'Isaac Kert accusé de faux au détriment de la commission du Port, est commencée hier, devant le magistrat Leet.

Le premier témoin entendu a été M. David Seath, le secrétaire de la commission, qui a produit certains documents. Mais le témoignage le plus important a été celui de M. Eugène Quirk, l'un des membres de la maison Rodgers & Quirk.

Il a déclaré que durant quatre semaines, le printemps dernier, la balance en usage à son établissement était défectueuse. Il a notifié le prévenu de ce fait, mais ce dernier lui fit réponse que ça ne lui faisait aucune différence.

Le poids moyen d'un voyage de pierre en hiver est de huit mille livres et il a calculé que chaque voyage de pierre avait ce poids.

Mtre Jacobs, l'avocat de M. Kert, pose au témoin la question suivante :

"Vous croyez que cette méthode était honnête".

Le témoin — Du moment que l'autre partie était au courant du fait.

En réponse au magistrat, M. Quirk explique que chaque billet délivré représentait un voyage de pierre.

Mtre Jacob — Ainsi vos affaires ne souffraient pas pendant que votre balance était défectueuse, et cela durant un mois.

"Non", répond le témoin.

L'enquête fut ensuite ajournée à cet après-midi.

CE COUP DE GRISOU

TOUS LES CADAVRES ONT ETE RETIRES DE LA MINE DE ZEIGLER.

DUQUOIN, Illinois, 12. — On croit que tous les cadavres des victimes de l'explosion de dimanche ont été retirés de la mine Laiter, à Zeigler. La plupart des cadavres sont tellement mutilés qu'il est difficile d'établir leur identité.

On travaille encore à découvrir les causes de l'explosion, mais jusqu'ici les théories ne s'accordent pas. Les experts qui ont examiné la mine après le récent incendie l'ont déclaré sûre et on s'était préparé à reprendre les opérations. Les hommes tués hier étaient employés à faire disparaître les derniers débris laissés après l'incendie, et on s'attendait à apporter aujourd'hui du charbon à la surface. La théorie la plus acceptée est que l'explosion a été causée par le fait que le grisou est venu en contact avec un fil électrique. L'explosion a causé peu de dommages dans les galeries et il

THE ROYAL TRUST CO.

107 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

CAPITAL

Souscrit	$1,000,000
Payé	700,000
Fonds de Réserve	800,000

BUREAU DES DIRECTEURS :

Le Tres Hon. Lord Strathcona and Mount Royal, G. C. M. G., Président.

L'Hon. Sir George Drummond, K. C. M. G., Vice-président.

Sir H. Montagu Allan, R. B. Angus, Sir Edward Clouston, Bart., E. B. Greenshields, C. M. Hays, C. R. Hosmer, Sir W. C. Macdonald, Hon. R. Mackay, A. Macnider, H. V. Meredith, David Morrice, A. T. Paterson, James Ross

Sir T. G. Shaughnessy, K.C.V.O.
Sir William C. Van Horne, K.C.M.G.
H. ROBERTSON - - - - Gérant

Voûtes de sûreté pour les dépôts, Edifice de la Banque de Montréal, 109 rue St-Jacques, Montréal. 227-mardi-jno

Licitation Volontaire

Avis est présentement donné que mercredi, le treize janvier prochain, à dix heures a.m., les immeubles suivants dépendant des successions respectives de feu Cyprien D. Lafrenière et Marie-Ovide Dumesnil, son épouse, seront vendus et adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur, au bureau du notaire soussigné, savoir :

1o. L'immeuble connu et désigné sous le numéro soixante et un (No 61) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier St-Louis, de la Cité de Montréal, avec une maison à deux logements portant Nos 4 et 4 1-2 rue St-Dominique, et autres bâtisses dessus construites ;

2o. Et l'immeuble connu et désigné sous le numéro cent quarante-cinq (No 145) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Ste-Marie, Montréal, avec les bâtisses dessus construites, contenant seize logements, Nos 41 à 47 rue Plessis.

Les conditions de la vente seront connues le jour de la vente ou avant, en s'adressant au notaire soussigné.

N. PERODEAU, Notaire,
7 Place d'Armes, Montréal.

Montréal, ce 19 décembre 1908.

23-26-28-31-4-7-9-11-12

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ?—Si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils.

Bureaux : Edifice New York Life, Montréal, et 907 G Street, Washington, D. C.

BREVETS, Marques de Commerce, etc.

C.C. COUSINS

SOLLICITEUR DE BREVETS

Chambre 506 Bâtisse New-York Life. Téléphone Main 5658.

231-jno

Chemin de Fer de l'Ile du Prince Edouard

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et marquées extérieurement "Soumission pour un hangar à marchandises sur le quai de Charlottetown", seront reçues jusqu'à jeudi, 14 janvier 1909 inclusivement, pour la construction d'un hangar à marchandises sur le quai à Charlottetown, I.P.E.

Les plans et spécifications peuvent être consultés au bureau du surintendant, Charlottetown, I.P.E., et au bureau de l'Ingénieur en chef, Moncton, N.B., où les formules de soumission peuvent être obtenues.

Toutes les conditions des spécifications doivent être remplies.

D. POTTINGER,
Gérant général.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N.B.,
23 décembre 1908. 262-11

AVIS

La Cité de Montréal donne avis qu'elle s'adressera à la Législature provinciale à sa prochaine session afin d'obtenir des amendements à sa charte sur les matières suivantes :

Autonomie municipale, finances et administration, emprunts et emploi d'iceux, liste électorale, rôles d'évaluation et de répartition et contestation d'iceux, composition du Conseil, expositions certaines expropriations telles que spécifiées dans le projet de loi à être soumis au Parlement, et pouvoir d'acheter certains immeubles dans les rues où les terrains ont été expropriés en vertu des expropriations annuelles, ouverture de rues, de boulevards et de parcs, annexions, droits, pouvoirs et indemnité des échevins, allocations et gratifications pour services rendus ou pour des fins de charité, d'instruction, ou d'intérêt public ou autres œuvres destinées à promouvoir le développement physique et intellectuel de la population, la voirie, l'aqueduc, les trottoirs, les licences, les taxes foncières et personnelles, la taxe ou le prix de l'eau, les travaux municipaux et la répartition du coût de ces travaux, les règlements et leur efficacité, l'évaluation municipale et les exemptions, l'hygiène, l'installation d'un système municipal d'éclairage et de chauffage par l'électricité, la vapeur ou autrement et l'autorisation d'acheter des propriétés, de construire des usines et d'emprunter les sommes requises pour cette fin, de se procurer l'énergie électrique par achat ou autrement, et de se servir de la force motrice de l'aqueduc pour l'éclairage de ses rues, parcs et édifices publics, l'achat d'aqueducs et emprunts à cette fin.

La production, l'achat de la vente de courant électrique pour les fins municipales et privées ; la construction, l'entretien et la réglementation de conduits souterrains ; l'installation sous terre de tous les fils aériens dans la Cité de Montréal, tel qu'il sera décidé par la Cité de temps à autre ; la défense d'installer des poteaux, des fils aériens et constructions dans la Cité de Montréal, sans l'autorisation du Conseil de la Cité de Montreal ; la reprise de toutes les constructions aériennes et souterraines, tel que la Cité le décidera de temps à autre après qu'une indemnité aura été accordée pour lesdites constructions ; la réglementation des méthodes de distribution et de raccordements particuliers; l'emprunt d'un montant n'excédant pas cinq millions de dollars ($5,000,000) à être appliqué à la construction de conduits souterrains, aux indemnités qui pourront en résulter, ainsi qu'à toutes les dépenses qui pourront s'y rattacher ; le pouvoir de pénétrer sur et dans aucune propriété privée pour les fins de distribution électrique ; la nomination d'une commission électrique qui s'occupera de la construction, de l'entretien, du fonctionnement et de l'usage des conduits souterrains municipaux et de toutes les entreprises qui pourront s'y rattacher.

Ratification du règlement No 384 concernant l'établissement d'un système hydraulique à haute pression et amendement de la loi sur cette matière ; amendement de l'article 310 de la Charte concernant le "referendum" ; ratification du contrat concernant l'égout de la rue Nicolet.

Assemblées du Conseil ; les commissions et leurs pouvoirs ; annonces municipales ; amendement de la loi concernant l'exécution d'un plan général de rues et de parcs dans l'Ile de Montréal ; amendement de la loi imposant une taxe sur les personnes ne demeurant pas dans les limites de la Cité mais y gagnant leur vie, taxe sur les compagnies d'assurance de verres à glaces.

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité de Montréal
Hôtel de Ville.

Montréal, 8 janvier 1909. 270-6

PETITES ANNONCES

TARIF

Petites Annonces Classifiees — DE — La Patrie

Invariablement payable d'avance

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.
PERDU, 25 cents pour 20 mots ou moins pour trois insertions, 1-2 cent par mot extra chaque insertion.
CHANCE D'AFFAIRES, 25 cents pour 10 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.
TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.
A LOUER, MAISONS, MAGASINS, etc., 15 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.
EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.
ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, 1-2 cent par mot extra.
TOUTES les autres annonces "On demande", 20 mots pour 25 cents.
CHAMBRE A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonce ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est en conséquence beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

LISTE DES SUCCURSALES

A Montréal et la Banlieue où vous pourrez porter vos "PETITES ANNONCES"

CENTRE

1—Pharmacie Nationale, 204 Boulevard St-Laurent.
2—Pharmacie Robert, coin Saint-Laurent et Craig.
3—Pharmacie Lévesque, 119 rue St-Denis.
43—Pharmacie Lanctôt, coin des rues Ste-Catherine et St-Denis.

EST

4 Chrétien Zaugg, coin des rues St-Hubert et Ontario.
12—H. Beaudry, marchand de cigares, rues des rues St-Denis et Craig.
14—Pharmacie Pinsonnault, coin des rues Ontario et Plessis.
15—Pharmacie Hillman, coin des rues Champlain et Ontario.
17—P. D. Racine, épicier, 1101 Ste-Catherine Est, coin DeLorimier.
19—Pharmacie Maillet, coin des rues Craig et Montcalm.
37—Pharmacie Gauvin, coin des rues Maisonneuve et Ste-Catherine.
38—Pharmacie Fillion, coin Ontario et Fullum.
39—Pharmacie Quenneville, 356 rue Ste-Catherine Est.
41—Pharmacie Généreux, 975 rue Ste-Catherine Est.
62—P. C. Beausoleil, épicier coin des rues Amherst et Ontario.
49—Pharmacie Lachance, coin Ste-Catherine et St-Christophe.
52—Pharmacie R. Paquin, coin Ontario et St-Germain.
22—J. & P. Davignon, Fabricants de poêles en acier, coin Ontario et Dorion.

MAISONNEUVE

18—Pharmacie Hochelaga, 1859 rue Ste-Catherine Est, coin Cuvillier.
51—Pharmacie Maisonneuve, coin Desjardins et Notre-Dame, Maisonneuve.
63—H. Ricard, épicier, 557 Ontario, Maisonneuve.

NORD-EST

11—Pharmacie Labranche, coin des rues Rachel et Amherst.
13—Pharmacie J. B. H. d'Orvilliers, coin avenue Delorimier et rue Rachel.
67—M. C. B. Desrochers, 1159 Papineau, coin Marie-Anne.

Agent Demandé

AGENTS demandés dans tout le Canada pour vendre la lampe à pétrole à incandescence "Kim". Dernière fabrication américaine. Très supérieure à tout ce qui est maintenant en vente. Puissance de 100 bougies. Coûte 1c pour cinq heures. Représentation donnant sûrement de bons profits. Kim Lamp. Co., 335 Broadway, New-York. 12-19-26-2-9.

Chambres Demande

UN CELIBATAIRE demande petite chambre dans famille strictement privée, au centre de la ville. Ecrire, mentionnant le prix. D. 12 la PATRIE. 269-3

Eleves Demandés

INSTITUT STENOGRAPHIQUE

Mlle Irène Joly, diplômée et professeur déléguée de l'Institut Sténographique de France, ex-professeur au Montréal Business College, professeur au Monument National. Sténographie française et anglaise—système unique, clavigraphie et travail de bureau. Termes modérés, diplôme accordé. Position assurée, 359 St-Denis. Tél. Est 6282. 197-m-j-s.

TELEGRAPHIE — Jeunes gens demandés de suite, pour suivre un cours de télégraphie et se rendre capable d'occuper des positions lucratives sur les chemins de fer, aussitôt que qualifiés. Cours du jour et du soir. Conditions spéciales pendant ce mois. S'adresser Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 266-6

Emplois Demandées

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 241 Craig-Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main d'œuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m.— URBAIN LAFONTAINE, gérant.

UN JEUNE HOMME de 20 ans, ayant ses diplômes anglais et français de tenue des livres, sachant la sténographie et la clavigraphie, désirerait obtenir une position à Montréal. S'adresser à "L", LA PATRIE. 268-4

Epiceries demandées

On demande à acheter une épicerie licenciée faisant au-delà de $300.00 d'affaires par semaine. Pas d'objection à la localité. S'adresser à O. Massicotte, Edifice La PATRIE, chambre No 15. Tél. Est 3804. 269-3

ON DEMANDE A ACHETER une bonne propriété centrale de douze à quinze logements. On paiera $20,000 à $25,000 comptant. S'adresser immédiatement par lettre à la PATRIE, Boîte C. 10. 269-3

Ferme a Vendre

FERMES A VENDRE — Deux fermes de cent acres chacune, bien boisées et abondance d'eau, situées l'une près de Sherbrooke et l'autre près de Compton. S'adresser W. M. Brown, Weedon, P.Q. 271-3

Logements demandes

Nous avons un nombre de demandes considérables pour logements. Soit pour possession immédiate ou pour le 1er mai. Les propriétaires ayant des logements à louer n'ont qu'à venir au bureau, nous donner des détails, et nous les transmettrons gratuitement à nos clients. Aucune charge n'est faite pour la location. S'adresser à mes bureaux, Edifice La PATRIE. Tél. Est 3864. O. Massicotte. 269-3

Propriete demandee

On demande à acheter une propriété à l'ouest de la rue Bleury, entre l'avenue des Pins et la rue Craig, St-Antoine. Deux ou 3 logements avec une ou deux places d'écurie. Aussi une maison à 2 logements dans l'Annexe. S'adresser à O. Massicotte, Edifice La PATRIE, chambre 15. Tél. Est 3804. 269.3

PROPRIETES DEMANDEES—On demande à acheter des propriétés entre les rues St-Hubert, Bleury, Duluth et Craig. S'adresser à H. R. N. Viau, 74 St-Gabriel. 271-ma-j-s-lms

Situations Vacantes

HOMMES — On demande immédiatement des hommes, à salaire et dépenses payées. Un homme compétent dans chaque localité, ou capable de conduire les chevaux, pour annoncer et introduire nos spécifiques "Royal Purple" garantis pour le bétail et les volailles. Expérience pas nécessaire ; nous vous préparons votre travail. $25 par semaine et dépenses. Position permanente. Ecrire à W. A. Jenkins manf'g. Co., London, Ontario. 212-P. et H. jno

IMPRIMEUR — On demande un jeune homme d'expérience dans l'impression et la composition. S'adresser immédiatement à B. Josephson, 586 Blvd. St-Laurent. Ouvert le soir jusqu'à 8 heures. 271-3

JEUNES GENS DEMANDES.— On demande des jeunes gens pour occuper des positions de $50.00 à $80.00 par mois. Nous avons 2,000 positions vacantes et devrons remplir ceci d'ici au printemps. Ecrire tout de suite pour informations à Montreal Telegraphy & Railroad Business School, 120 Sainte-Catherine Est, Montréal, édifice "La Patrie." 254-26

TAILLEURS —25 tailleurs ou coupeurs demandés pour apprendre une coupe pour hommes, garantie irréprochable sans essayage ou argent remis. Affidavits prouvant qu'une légère altération par deux cents morceaux confectionnés fut requise depuis cinq ans. Conditions $25.00 aux coupeurs pratiquant, et $50.00 aux autres. Durant janvier et février seulement. S'adresser 252 Mentana, Montréal. 268-10

VENDEURS DEMANDES pour des plants d'arbustes du Nord, cultivés dans la province de Québec. Les plus grandes commissions payées chaque semaine. Position permanente. On doit écrire les deux langues. Canadian Nursery Co., Montréal 260-P-H-jno

Femmes-filles demandées

ON DEMANDE 50 opératrices et finisseuses dans les pantalons, avec expérience. The Stag Pants & Overall Co., 57 St-Gabriel. 270-2

Servantes Demandees

ON DEMANDE une servante avec recommandations. S'adresser 724 St-Hubert. 269-3

ON DEMANDE une personne pour faire la cuisine et un peu de ménage. Petite famille. S'adresser au No 159 rue Hutchison. 269-3

SERVANTE — On demande une servante au No. 2012 rue Hutchison. 267-jno.

SERVANTE—On demande une bonne servante. Pas de lavage. Bons gages. S'adresser 1083 St-Hubert. 271-3

SERVANTE — On demande une servante générale au No 151 Avenue Laval, près du Carré St-Louis : pas de lavage ni repassage, petite famille. 271-3

SERVANTE — Pour maison privée, une servante cuisinière. Adressé entre 6 et 8 heures du soir. Chemin Ste-Catherine, coin rue Villeneuve ou dans la journée, à 1353 Boulevard St-Laurent. 270-3

A Louer

A LOUER — Cave cimentée, 48 x 35, aussi cour, écurie, avec pouvoir si désiré. S'adresser 1787 Boul. St-Laurent. 271-3

MANUFACTURE à louer au No 146 St-Urbain, portant au-delà de 26,000 pieds de plancher. S'adresser à D. Ouimet, 4 Craig Ouest. 271-6

Chambres a Louer

ST-DENIS, 348 — Grandes chambres et petites avec bain, pension française de 1ère classe. 348 St-Denis. 250-1ms

STE-ELIZABETH, 233 — Grande chambre meublée à louer. Prix modéré. S'adresser 233 Ste-Elizabeth. 271-3

Magasins à Louer

MAGASIN A LOUER, 364 St-Paul, 4 étages, belle cave, fournaise à eau chaude. S'adresser sur les lieux. 267-12

Maisons à Louer

A LOUER un logement de 5 chambres situé sur la rue Wolfe et Dorchester et un autre de trois appartements. S'adresser à 190 St-Hubert. 239-m-j-s.

A LOUER — Des flats qui viennent d'être complétés, les murs absolument secs, les fournaises à eau chaude chauffent depuis deux mois. Tout le bois du dedans en cotonnier (bois dur) et tous les planchers sont en érable, les bains en porcelaine. Ils ont toutes les commodités modernes et ils sont prêts à occuper. S'adresser à The Laurin Construction Company, chambres 17-18, Edifice Liverpool & London & Globe. 271-6

MAISON A LOUER, 486 Marie-Anne, 6 pièces, avec toutes les commodités modernes, possession immédiate. Loyer bas. S'adresser 833 St-Denis. 271-3

A Vendre

AUTOMOBILE A VENDRE OU A ECHANGER.— Un automobile Packard, 4 places, très puissant roues 34 x 4, tire neuf, a coûté $2,800, pas de réparation à lui faire autre que la peinture. Acceptera lots vacants en partie de paiement, prix $800. S'adresser à J. A. Ethier, 55 rue Notre-Dame Est. 268-9

A VENDRE — Raquettes, skis, patins, toboggans, hockeys, etc. Aussi tuques, bas, ceintures, mitaines et sweaters aux couleurs des différents clubs. La Cie d'Auvents des Marchands Ltée., 29 Notre-Dame Est. 261-24

A VENDRE—Carabines Mauser à répétition, 8 coups, calibre 43, prix régulier $40, un nombre limité, garanties toutes neuves, $6.00 chacune. La Cie d'Auvents des Marchands, 29 Notre-Dame Est. 223-ma-j-s-1ms

HUILE DE CHARBON

HUILE DE CHARBON CANADIENNE, 16c ; huile américaine, 18c ; huile Astrale, 22c ; par 5 gallons, 70c, 85c, $1.05. Aussi ferronneries, peintures, sleighs, gazoline, etc. Morency, Côté et Cie., 204 et 900 Sainte-Catherine Est, 11 et 13 Mont-Royal. Téléphone Est 5351, 2690 et 3361. 262-26

POUR AVOIR UN EMPLOI LUCRATIF

Il suffit souvent de lire les nombreuses demandes d'employés

HOMMES OU FEMMES

qui se renouvellent chaque jour dans les colonnes des

PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE"

SUIVEZ-LES.

A Vendre

A VENDRE—A Nord Temiscamingue, une boulangerie, nouveau four en acier, boutique et accessoires au complet, à louer ou à vendre. Pour plus d'informations s'adresser au propriétaire, J. R. Monaghan, Nord Temiscamingue, Qué. 268-6

BANCS — A vendre, bancs d'église en chêne, style moderne, en usage depuis quelques années seulement, à des conditions très faciles. S'adresser à L. Jodoin, 1205 St-Denis, Montréal. 271-3

BRIQUES

300,000 briques à vendre, bonne qualité, dure et molle, livrées à Montréal ou à aucune autre station du Canadian Pacific Ry. S'adresser à Victor Beaudin, St-Félix de Valois. 268-6

Cheminées

PIERRE ARTIFICIELLE

De toutes grandeurs. Très durables et faciles de posage. Pierre perforée pour murs de refente et lambrissage. Jos. Hogue, 965 Berri. Phone Est 2926, Montréal. 27-306

COFFRES-FORTS

COFFRES-FORTS A VENDRE— 100 coffre-forts en stock, neufs et d'occasion. Les plus bas prix. Ahern Safe Co., Ltd., 390 rue Saint-Jacques. 162-m-j-s-jno.

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS du C. P. R. à vendre, scié, à $1.50 le voyage ; charbon, prix courant. Spécialité : charbon de Strenning, à $2.75 le voyage, livré ; de plus, bois de construction à prix réduit. S'adresser 1004 Mont-Royal. S. Désy, Tél. Est 97. 267-26

COMBUSTIBLE A BON MARCHE

Coke pour l'usage domestique ; brûle bien, s'allume facilement ; propre et sans fumée. Les meilleurs résultats. Coûte $2.50 de moins, par tonne, que le charbon anthracite. Demandez-le à votre marchand de charbon. Les commandes C.O.D., sont acceptées.

THE MONTREAL LIGHT HEAT & POWER COMPANY 252-jno

QUICONQUE

désire acheter par versements, tapis, rideaux, fourrures, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, est prié de s'adresser 191 Ste-Elizabeth. Commandes prises par téléphone Est 3272. 247-26

ROBES—2 belles robes en bœuf musqué, bonne grandeur pour petit sleigh, un bargain. 390 St-Denis. 271-3

Cartes postales illustrées

LISEZ :

BUFFALO BILL (Hebdo're)
NICK CARTER "
MORGAN LE PIRATE, (Hebdomadaire).
NAT PINKERTON, "
PARIS QUI CHANTE, (Edition Canadienne bi-mensuelle)

En vente dans tous les principaux dépôts de journaux.

Agents en gros à Montréal :

La Cie Internationale d'Importation,

60 RUE NOTRE-DAME EST.

P-H-jno.

Chevaux et Voitures

A VENDRE — Toutes sortes de voitures, magnifique "storage", à de bonnes conditions, et toutes réparations faites avec soin. E. Bériault, 1211 Ontario Est. 249-m-j-s-1.fa

A VENDRE—Une Ste-Catherine, carriole, berlot, le tout est neuf, Buffalo, grosse sleigh à neige, aucune offre raisonnable sera refusée. 31 Garnier, près du Parc Lafontaine. 269-4

A VENDRE — Couvertures de cheval, couvertures imperméables, coussins, sleighs rembourrés, robes garnies, harnais doubles et simples, robes, etc. Prix spéciaux pour carrossiers. Réparations de toutes sortes. D. Dowell, manufacturier, 102 rue St-Henri. 254-24

CHEVAUX TONDUS

FAITES CLIPPER VOS CHEVAUX à l'électricité en 30 minutes, chez J. L. Gaudet, 540 Amherst, coin Ontario. Ouvrage garanti. Tél. Est 1566. 212-6ms

NOUS AVONS toujours en main un gros assortiment de chevaux d'ouvrage, d'express, boghie, à prix raisonnables. John Innes, 5 avenue Viger. 194-78.

Fourrures a Vendre

CAPOTS DE CHAT

Magnifiques manteaux en mouton de Perse, grandeurs assorties, styles les plus nouveaux, le choix que nous avons à vous offrir est immense et des plus élégants. Vous ne trouverez nulle part ailleurs une semblable marchandise. Venez les voir. En les achetant immédiatement, le prix sera de $45 chacun. Aussi manteaux en near seal, garnis en vison, pardessus d'hommes, doublés en rat musqué, collet en loutre naturelle, $40. Manteaux pour dames, doublés en fourrure, dernier style de la saison. Capots de chat, première classe, manchons, étoles, tours de cou en vison, Alaska, etc. Manteaux en mouton de Perse de première qualité, faits avec des peaux choisies, fourrures et confection garanties. Une visite vous convaincra. Ouvert jusqu'à 9 heures p.m. Wm. Albert, marchand de fourrures en gros, 21 St-Hubert, près gare Viger. 271-6

Fourrures a Vendre

LIQUIDATION

FOURRURES — Abandon des affaires. Aucun prix raisonnable n'est refusé. Manteaux depuis $17.00. Capots depuis $10.00. Tours de cou, 56c. Casques mouton de Perse $1.00. Fixtures à vendre. Comptoir général de liquidation, 39 Notre-Dame Est. 267-26

50c DANS LA PIASTRE— Capots, manteaux, étoles, manchons, casquettes et collets, peaux de vison, etc., 625 Ste-Catherine Est. 260-jno.

Lots a Vendre

A VENDRE, deux beaux lots à bâtir, 25 x 109 pieds, rue Saint-Hubert, près rue Bélanger. S'adresser L. M. Lefebvre, 246 rue Rachel. 270-3

Parc Lebrun, Longue-Pointe

MAGNIFIQUES LOTS A VENDRE PRES DU FLEUVE—Plus beau point de vue de l'île. Payables $1.00 et $2.00 comptant, balance en dix ans, sans intérêts, par paiements de 25c, 50c, 75c et $1.00 par semaine ; exemption de taxes pendant 5 ans ; rues, 76 pieds de largeur (extraordinaire), garnies d'arbres, trottoirs construits et rues faites. Des usines considérables seront prochainement construites près Parc Lebrun. Chars Notre-Dame et Terminal traversent la propriété. Nap. Lebrun, propriétaire, 83 St-Jacques. H. Vincent, agent. 196-6ms

Meubles a Vendre

AMEUBLEMENTS

complets de maison, de bureaux, etc., aux conditions les plus faciles et aux prix les plus modérés. Nous vous servons honnêtement. La Cie Prince, 85 St-Laurent. 34-jno

MEUBLES A VENDRE—Durant ce mois, meubles, tapis, prélarts à bon marché. Venez voir nos prix meilleur marché qu'ailleurs. Rachel Furniture Cie., 269 Rachel, près du Parc Lafontaine. 249-26

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché ; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal Marchands, 2159 16-j.n.o

Pianos a Vendre

A VENDRE—Beau petit piano carré, par Gilbert, caisse en palissandre, 7 octaves, touches d'ivoire. Rien de mieux pour un commençant. Prix $125, $5 comptant et $5 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Ste-Catherine Ouest. 268-4

A VENDRE — Un piano droit Nordheimer. Caisse en palissandre, 7 1-3 octaves. Clefs en ivoire et ébène. Monture en fer et clavier excédant. Bien garanti. $225, par termes faciles. Layton Bros., 144 rue Peel. — Ouvert le soir durant ce mois. 271-1

A VENDRE — Un grand nombre de Pianos carrés et Orgues des meilleures fabriques. Tous parfaitement examinés et réparés. Couverts par notre pleine garantie. Prix depuis $75.00 en montant. Les termes depuis $3.00 par mois. Layton Bros., 144 rue Peel. — N.B.—Ouvert le soir durant ce mois. 271-2

AVIS SPECIAL — Pour avoir les meilleures valeurs dans les Pianos et Orgues, allez chez Layton Bros., 144 rue Peel. N. B. ouvert le soir durant ce mois. 271-1

PIANO DROIT marque américaine à vendre, parfaitement neuf, pris pour dette. Valant dans les magasins $350. Vendra pour $165 comptant d'ici à 8 jours. 1451 Saint-Hubert. 266-6

Occasions d'Affaires

CHANCES D'AFFAIRES

L'Association D'Immeubles Canadienne

11 St-Jacques, Tél. Bell Main 6629

RUE MONT-ROYAL, propriété de 6 logements, rapportant 12 p. c., à vendre bon marché. Conditions faciles.

RUE ONTARIO, belle propriété. Un bon marché à un prompt acquéreur. Bonnes conditions.

Hôtels, Restaurants, Magasins, etc., à vendre ou à échanger. Shop de barbier, etc., etc., en ville ou à la campagne. 266-16

Argent à Prêter

ARGENT à prêter sur première et deuxième hypothèque, par gros et petits montants. S'adresser notaire Thérret, 74 St-Gabriel. Main 5761. 235-m-j-s-1ms

ARGENT A PRETER

sur 1ère ou 2ème hypothèques, petits ou gros montants.

Demers & Racicot,

52 RUE ST-JACQUES. Main 2894

254-m-j-s-jno

Divers

ALCOOL

Disparition complète du goût des liqueurs, recouvrement de l'appétit et de l'ancienne vigueur, guérison garantie. Dr A. A. Gauthier, 1311 St-Denis. 257-1ms

AUX MODISTES, ETC.

Boutons faits à la douzaine, avec le drap que vous nous fournissez. Dominion Button Works, 728 Visitation. Tél. Est 164. Prenez le tramway de la rue Ontario. 267-26

Divers

Avis de déménagement

M. Raoul Guilbault, avocat, a transporté ses bureaux au No 584 Saint-Jacques. Tél. Main 4300. 271-m-j-s-lms

AVIS aux militaires qui ont servi dans les contingents du Sud-Africain, de passer à mon bureau pour affaire importante. T. Girard, 330 Ste-Catherine Est. Tél. Est 6303. 271-6

CHARLES THIBAULT

Les discours choisis du célèbre tribun populaire seront publiés en février 1909 par la Librairie Nationale, 78a rue St-Denis, Montréal, au prix de $1.00 l'exemplaire. On demande des souscriptions d'ici au 1er février 1909 au prix de 75c, franco, 85c. Il n'est pas nécessaire d'envoyer l'argent, il suffit d'envoyer son nom pour bénéficier du prix spécial. 246-44

AVIS — Demande a été faite à la Corporation de la Cité de Montréal pour permission de bâtir une écurie et plus de 8 places de chevaux sur le lot numéro cadastral, parti des Nos. 1304, 1305 et aux parties de 1303, du quartier St-Georges, No. 21b, 23, 25, 27, 29 rue Victoria. The S. Carsley Co., Ltd., No. 143 rue Notre-Dame. Montréal, 11 janvier 1909. 270-2

COQUERELLES

Vous avez des coquerelles ? des punaises ? envoyez 10c par la malle et 2c pour timbres pour une boîte de poudre et je promets de les détruire. Ecrire à J. M. C., 33 Robin. 251-21

PORTRAITS

PORTRAITS— Nous continuerons à faire nos portraits au crayon, pastel, couleurs à l'eau, toujours dans les meilleurs finis au plus bas prix. Ludger Séguin et Cie., 392 Ste-Catherine-Est, près Saint-Hubert. 163-jno

PERSONNEL

DERMATOLOGIE

L'ELECTROLYSE pour enlever d'une manière permanente les poils follets, verrues, etc. Notre traitement pour purifier et clarifier une figure pâle ou bourgeonnée est sans égal. CHIROPODIE pour toutes les maladies de pieds, un grand succès. Traitement pour les maladies du cuir chevelu et pour empêcher la chûte des cheveux. Manicure. Satisfaction garantie. Diplôme. Tel. Up 3126. The Misses Grant, 6 McGill College Ave. 251-26

TEINTURERIE, NETTOYAGE. — Avez-vous quelque chose à faire teindre ou nettoyer ? Adressez-vous à "The Canadian Dyeing and Cleaning Co.," 186 Saint-Philippe, Saint-Henri. Tout ouvrage garanti. 9-12-14-16-19-21-23-26-28-30-31-2

Pension d'Enfants

PENSION D'ENFANTS — On trouvera au 372 ave Papineau, chez Mme Ardouin, une bonne maison de pension d'enfants. Bonne recommendation. 270-3

Perdu

PERDUE samedi, une chienne Collie. S'il vous plaît la retourner au No 221 rue St-Joseph, Verdun. Récompense. 271-1

PERDU le 10 courant, une ceinture de dame, ave Lamontagne ou chemin principal, Côte-des-Neiges. Récompense en rapportant à 900 Maplewood, Côte-des-Neiges. 270-3

PERDU — Samedi soir, collet en Alaska sur les rues St-Hubert, Rachel, Christophe Colomb, Mont-Royal jusqu'à St-André. Rapporter 181 Christophe Colomb. Récompense. 270-2

PERDU — Samedi dernier à 5 heures p. m., un très petit fox, avec tache formant selle sur le dos et deux autres taches jaunes-brunes sur la tête. Une récompense sera donnée à qui le trouvera. S'adresser à M. P. Pelletier, Lagauchetière Est. Tél. Est 406. 270-2

PERDUE, mardi matin, une peau de mosca, à partir de la rue Vermont, près Blvd. St-Laurent, passant par les rues St-Dominique, Villeneuve, Sanguinet, Marie-Anne, St-Denis, Cherrier, Amherst. Récompense à qui la rapportera à Joseph Sigouin, 2001 St-Laurent. 271-3

Propriétés à Vendre

A VENDRE — Magnifique maison à 3 étages, coin de ruelle, dans quartier Duvernay, prix $6,600. S'adresser 731 Marie-Anne. Tél. Bell Est 4360. 251-21

A VENDRE — Des flats qui viennent d'être complétés, les murs absolument secs, les fournaises à eau chaude chauffent depuis deux mois. Tout le bois du dedans en cotonnier (bois dur) et tous les planchers sont en érable, les bains en porcelaine. Ils ont toutes les commodités modernes et ils sont prêts à occuper. S'adresser à The Laurin Construction Company, chambres 17-18, Edifice Liverpool & London & Globe. 271-6

Proprietes a Vendre

A VENDRE—Maison $3,300, bonne place d'affaires, 2 logements et 1 magasin. $1700 comptant, balance en 3 ans. S'adresser à 790 Marie-Anne-Est. 266-6

A VENDRE, une propriété rue Rachel, comprenant un magasin, un logement, 23 x 100 pieds profondeur, cave cimentée même dimension, munie d'élévateur, etc., pouvant rapporter $125 à $140 de loyer par mois. Pour de plus amples informations s'adresser à Jasmin et Parizeau, 71a rue St-Jacques. 265-10

A vendre, au No 122 Avenue Laval, magnifique cottage, près du carré St-Louis, la résidence de feu Zéphirin Chapleau, comprenant 11 chambres, en plus, grenier, buanderie, cave cimentée, etc. S'adresser à H. Lesage, N. P., 108 rue Roy. Tél. Est 1825. 270-12.

MAISON A VENDRE, 3 étages, 4 logements, façade en pierre et boutique en arrière, 25 x 30 à 2 étages. S'adresser à E. Magnan, 207 Christophe Colomb. 9-12-14-16-19-21-23

MARIE-ANNE, No. 565—Bargain. Propriété neuve, de 6 logements, avec bain, gaz, électricité. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. 268-3

P. A. V.—Labelle, 2121 et 2123, Blvd St-Denis, 2 plain-pieds neufs, 8 pièces, bien fini, grande occasion. S'adresser 55 Christophe Colomb. 269-3

Residence a vendre

Belle résidence à St-Jérôme. Une place idéale pour hôtel ; shed pour voitures et hangars pouvant servir de manufacture ou de storage, à 3 minutes du C.P.R. et de l'église. On vendrait à un prix excessivement bon marché ou on échangerait pour un hôtel ou restaurant à Montréal. Si cette offre vous intéresse, venez parler d'affaires avec moi. S'adresser O. Massicotte, Edifice La PATRIE. Tél. Est 3804. 269-3

PROPRIETES A VENDRE PAR

A. ROBERGE

70 St-Jacques

RUE ST-DENIS, entre DeMontigny et Ontario, une superbe maison en pierre taillée et brique, 4 étages, 2 logis de 8 et 9 pièces. Terrain, 25 x 125 pieds. Prix, $10,000.00.

RUE BERRI, près Lagauchetière, 3 maisons en pierre et brique, 4 étages, 12 pièces chacune. Prix, $6,000.00 chacune.

RUE DEMONTIGNY ouest, maison en bois à 2 côtés, terrain 45 pieds de front. Prix, $2,000.00.

RUE CHRISTOPHE-COLOMB, bonne propriété, façade brique romaine, 3 logements, gaz, électricité. Prix, $6,500.

AVENUE DU PARC, près Mont-Royal. Ce qu'il y a de mieux en immeuble en pierre et brique, 6 logis de 9 pièces chacun. Terrain, 50 x 100 pieds, écurie de 5 places. Prix, $24,000.00. Loyer, $2,340.00.

RUE LUSIGNAN, maison en brique, façade en pierre, 2 logements, fournaise logis du bas. Terrain, 24 x 96 pieds. Prix, $5,750.00. Loyer, $540.00.

RUE ONTARIO, près rue Pie IX, Ville de Maisonneuve, 3 magasins et 3 logements. Prix, $10,500.00. Revenu, $1,020.00.

A. ROBERGE, 70 St-Jacques. 9-12-14

PROPRIETES A VENDRE PAR

O. MASSICOTTE

Agent d'immeubles et d'affaires,— Edifice la PATRIE, chambre 15, Tél. E. 3804

STE-CATHERINE EST, 2 logements, 1 magasin, revenu 10 pour cent, $6,000.

WAVERLEY, 6 logements pierre et brique solide. Terrain 50 x 100, $11,000. Loués $1,400.

RUE VITRE, pierre et brique grise, $8,000. Loué $950.

ST-URBAIN, 3 logements brique solide, $6,500.

ST-ANDRE, 3 logements, 7 pièces chacun, améliorations modernes, $6,500.

AVENUE DU PARC, 12 logements, bois et brique, maison neuve et moderne, un bargain à $30,000.

AVE. DU PARC, 3 beaux logements, 16 pièces chacun avec fournaise, $11,000.

AVE. DU PARC, 2 logements et un basement, façade en pierre, gaz, électricité, $6,000.

PARC LAFONTAINE, 3 logements, pierre et brique, très bonne construction avec fournaise. Prix, $8,500.

S'adresser O. MASSICOTTE, agent d'immeubles, Edifice La PATRIE, chambre No 15. Tél. Est 3804. 269-3

SAINTE-ROSALIE.

Le Dr Langis et Ovide Ledoux, de Lowell, Mass., ont passé quelques jours, la semaine dernière, chez M. I. H. Guilbert.

—Madame H. Genest, de Montréal, est actuellement en promenade au presbytère, l'hôtesse de Mlles Guy.

—Mme R. Simard a donné une jolie soirée en l'honneur de MM. Auguste Thibeault et Ovide Simard, d'Adams, Mass., et de Léon Thibeault, de Saint-Jean, d'Iberville.

Il y eut chant, musique, ainsi qu'un joli goûter.

Va sans dire que la gaieté la plus franche, n'a cessé de régner durant toute cette soirée, dont on se souviendra longtemps.

—M. et Mme Couture, de Sainte-Madeleine, étaient en promenade chez la mère de cette dernière, Mme Brunelle.

—Le jour des Rois, M. l'abbé Courtemanche, professeur au séminaire de Sherbrooke, était parmi nous. Il a prononcé à la messe, un magnifique sermon. Il nous a montré en termes éloquents, l'utilité de la foi.

—Jeudi le 7 janvier, ont eu lieu à la même messe, les mariages de M. L. Bernier et de Mlle M. Mose Beaudry et de M. Emile Savoyer, de St-Hélène, à Mlles Clarinda Vertefeuille.

Une foule de parents et d'amis s'étaient rendus à l'église qui, pour la circonstance avait été décorée avec goût. M. le curé Guy, donna la bénédiction nuptiale, il y eut messe solennelle, chant et musique.

INTERNATIONAL

INTERNATIONAL POST CARD Co.

CARTES POSTALES ILLUSTREES, VUES, PAYSAGES, CARTES GLACEES FANTAISIE, SERIES, FLEURS, CARTES FLEURS RELIEFS, CARTES CHEVEUX, GELATINE, VELOURS, CARTES CELLULOID, PELUCHE,

ALBUMS pour cartes postales de tous prix.

Cartes Vues 50c à $48 le cent

Spécialité : Prix variant de

Tous décrits dans notre liste de prix.

ECRIVEZ POUR

International Post Card Co.

260 RUE ST-JACQUES. MONTREAL

P-H-jno

CARTES D'AFFAIRES

Académie de Coupe

ACADEMIE NATIONALE de coupe de robe, couture et confection. Madame Ethier, professeur. 324 Lagauchetière Est. Tel. Bell Est 6363. 101-lan

Achats et Collection

BONIN J. ARTHUR, achats de comptes, billets et collection. 60 Notre-Dame Est. Tel. Main 1189. 73-306

Avocats

A. GOBEIL, avocat, 73, Edifice de la Banque d'Ottawa, rue St-Jacques, Montréal. Affaires administratives et parlementaires, Ottawa et Québec. Tél. Main 6871. 245-jno

BARRY LEOPOLD, avocat et procureur, 25 rue Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 3088. 219-jno.

FORTIN, TANCREDE, avocat, 97 St-Jacques, Montréal. Téléphone Main 3247. Bureau du soir 512 Amherst. 219-3ms-m-j-s.

W. A. MILLETTE, avocat, 97 Saint-Jacques, chambre 17. Tél. Main 2789. Résidence, 225 Rachel. Est 5684. 88-m-j-s-lan

RHEAUME THEODULE, avocat, procureur, édifice la "Presse", chambre 3. Tél. Main 5493. Résidence, Est 6481. 195-jno

ROY & GUYON, avocats, 107 Saint-Jacques, chambres 66 et 67. Tél. 2504. Résidence: Honoré Guyon, 208 Gauthier ; Euclide Roy, 421 Sherbrooke Est. Tél. Est [illegible] [illegible]

Bijoutier

S. Meunier & Fils, 656 Ste-Catherine, Maisonneuve, bijoutiers, encadreurs. — Assortiment cadeaux de fêtes. 252-jno.

Chirurgien - Dentiste

DR NAP. DESJARDINS, chirurgien dentiste, 1689 Notre-Dame Ouest, St-Henri. Tel. Westmount 1197. Consultations de 9 a.m. à 9 hrs p.m. 215-ma-me-s-6-ms

Collecteur

LAPALME, J. E., collecteur, 54 Notre-Dame Est. Achats de comptes de toutes sortes, billets, jugements, etc. Tél. Bell Main 2583. 92-m-j-s-lan

Comptable

J. A. Berthiaume, 38 Ave Lalonde. Tél. Bell Est 857. Spécialité tenue des livres à domicile, aussi audition. 249-jno.

Courtier d'Immeubles

PIGEON REALTY CO., 1457 Boulevard St-Laurent près avenue Mont-Royal, courtiers en immeubles. Bell Tél. Est 4427. Montréal. 98-ma-j-s-lan c.

Dagenais et Bégin

AGENTS GENERAUX, 63 rue St-Jacques, Montréal. Bell Main 5767. Hôtels, restaurants, épiceries, propriétés, terrains à vendre ou à échanger, prêts, etc. 254-lan

Dentiste

Dr BELANGER, dentiste, 1298 Boulevard St-Laurent. Tél. Est 5790. Bureau du jour et du soir. 114-l-an

Entrepreneurs de Pompes Funèbres

A. G. BELISLE, directeur des funérailles, 90 rue Vinet. Abonnement aux frais funéraires, $1.00 par année par famille. Voitures doubles à louer. Tél. Bell Main 4138. 263-lan

Ingénieurs- Arpenteurs

OUIMET & LESAGE, Ingénieurs civils, Arpenteurs, Géomètres. Tél. Main 1910, 21 rue Saint-Jacques, Montréal. 110—m-j-s-l-an

Le Lycée des jeunes Filles Inc.

286 ST-DENIS

Enseignement moderne, cours en trois ans, cours du soir, français, anglais, sténographie, commerce, école de langues, enseignement des beaux arts, musique, chant, peinture, danse. Mme P. S. Côté, directrice, 76 St-Denis. Tél. Est 1968. 222-jno

Médecin Spécialiste

Docteur Camille La Violette, des hôpitaux de Paris, Londres et Berlin. Maladies des YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE, POUMONS. Consultations de 2 à 5 hrs. Engagements pris hors des heures de consultations, par téléphone ou par lettre. Edifice LA PATRIE. Tél. Up 4335. m-s-3ms.

Notaires

J. A. OGDEN, notaire, 97 St-Jacques, chambre 73. Tél. Main 4365. Bureau du soir, 1813 Ste-Catherine Est, près Davidson. 96-jno.

THS. TOUZIN, notaire. Bureau, 1418 Boulevard St-Laurent. Règlements de succession et argent à prêter sur hypothèques. Tél. Bell Est 6714. 88-l-an

Patrons - Modèles

En bois ou métal, concernant mécanique ou architecture. Joseph Lacroix, 74 Wellington. Tél. Main 1035. Résidence, 76a Dufresne. 122-12-ms.

Pompes Funèbres

Dufault et Ranger, entrepreneurs de pompes funèbres. J. A. W. Dufault, prop. Tél. Bell Est 2323. Marchands, 1704, 784 Ontario Est. 104-m-j-s-l-an.

Société de Bienfaisance

O.I.F.—Entrée gratuite, magnifiques primes. Les messieurs qui feront application pour devenir membres des Forestiers Indépendants, d'ici au 1er janvier prochain, recevront une boîte de cigares Boston, et les dames une magnifique boîte de chocolat, en s'adressant directement à l'organisateur. IDOR LARIVIERE, 396 Delorimier. Tél. Est 1812. 227-m-j-s-26fa

Nouvelles de la Province

ECHOS DE PARTOUT

ST-CYRILLE DE WENDOVER.

Les élèves de l'école du village, sous la direction des Révdes Soeurs de La Présentation, ont eu de belles fêtes à l'occasion de Noël.

Le jour de Noël dans l'après-midi ils présentèrent à M. le curé Mauseau, à l'occasion de sa fête, de jolis cadeaux. La présentation a été faite par Mlles Corinne Laforest et Jeanne Mercure, accompagnées de M. Jean Lafontaine.

Samedi matin, messe pour les élèves. Lundi avant-imi, le 28, distribution de bonbons à l'école par Santa Claus, représenté pour la circonstance par M. Elie Hamel. Et pour clore cette série de fêtes, dans l'après-midi, M. le curé est allé donner une séance de musique.

SAINT-NARCISSE DE CHAMPLAIN

Noël fut célébré avec beaucoup de solennité ici.

—Election de marguillier. M. Ernest Cossette, fils d'Assise, a été élu marguillier, en remplacement de M. Joseph Drouin, sortant de charge.

—Plusieurs de nos gens sont revenus des chantiers pour passer le temps des fêtes dans leur famille.

—La semaine dernière, M. Willias Dupont est allé à la Pointe du Lac pour assister aux funérailles de son père, M. Hilaire Dupont, décédé à l'âge de quatre-vingts ans. Nos sympathies.

—M. et Mme Emile Cossette sont allés à Champlain pour assister aux funérailles de M. Treffié Clermont, père de Mme Cossette. Nos condoléances.

—Mademoiselle Bernadette Ayotte est en promenade depuis quelques jours chez ses parents et amis de Ste-Thècle et de St-Tite.

Mademoiselle Marie Cossette nous est revenue enchantée d'une promenade à St-Maurice.

WARWICK.

M. et Mme Napoléon Hamel, de Lewiston, E.-U., étaient ici, la semaine dernière, en promenade chez leur mère, Mme S. Hamel.

—M Hormisdas Béland, de Saint-Rémi de Tingwick, a passé quelques jours chez son confrère, M. Alphonse Comeau, E.E.L.

—Mme. E. Métivier, qui a passé quelques jours chez sa sœur, Mme A. Mailhot, est de retour dans sa famille.

—Nos étudiants sont venus passer les vacances du jour de l'an chez leurs parents, entr'autres MM. Léopold Paradis, Hector Paradis, Roméo Paradis, Alphonse Jolicœur, Philippe Binette, du séminaire de Nicolet, et MM. Maurice Papin, E. Kirouac, L. Baril et A. Baril, des collèges de Victoriaville et d'Arthabaskaville.

A l'occasion de la nouvelle année, nous leurs souhaitons un plein succès dans leurs études.

—M. A. Comeau, E.E.L., est allé à Danville, la semaine dernière, rendre visite à des parents et à des amis.

—Le Rév. M. Donat Binette, vicaire à Pierreville, est venu passer quelques jours des fêtes, chez ses parents.

—Le Rév. M. Oscar Genest, du séminaire de Québec, est venu, ces jours derniers, rendre visite à M. Edgar Laliberté, N. P.

—M. et Mme J.-R. Comeau, de Montréal, passent quelques temps chez leurs parents, M. et Mme N. Comeau.

—Mlle Eva Marcotte, de l'Avenir, est de retour dans sa famille, après avoir passé quelques jours en promenade chez son oncle, M. N. Comeau.

—M. Dém. Baril, E.E.D., de Montréal, est venu passer le jour de l'an dans sa famille.

SARSFIELD, Ont.

Le 8 janvier a eu lieu, ici, à dix heures, un service anniversaire de première classe pour le repos de l'âme de feue Madame André Farmer. Son époux, ses six enfants, et plusieurs parents et amis étaient présents.

Le service fut chanté par les six enfants de la défunte.

—M. et Mme Philias Raymond, sont de retour de leur voyage à St-Philippe d'Argenteuil, Qué.

SAINT-FELIX DE VALOIS.

—Durant l'année 1908 il y a eu 38 naissances, 17 mariages et 48 décès, dont 24 d'adultes et 24 d'enfants.

"PUIS-JE MIEUX ME PORTER?

Si votre mal provient des Reins ou des poisons des reins dans le sang

Oui!

Si vous souffrez depuis longtemps, ne perdez pas courage. Cela prend peu de temps, plus ou moins suivant les constitutions. Mais les pilules de Doan pour les reins éliminent graduellement les poisons de votre organisme; la douleur de dos disparaîtra, les dépôts dans l'urine cesseront; vous n'aurez plus de douleurs rhumatismales; vous vous sentirez plus libre, plus fort et quand la dernière trace des poisons aura disparu, vous serez tout à fait bien.

Il n'y a pas d'autre moyen d'éliminer les poisons des reins que par les reins eux-mêmes et aucun remède n'est aussi effectif à le faire que les pilules de Doan pour les reins.

M. W. Perkins, South Maitland, N.-E., écrit: "J'estime de mon devoir de vous faire connaître la merveilleuse guérison que j'ai obtenue par l'emploi des Pilules de Doan pour les reins. Depuis six mois, je ne pouvais jouir d'une seule nuit de repos, je devais me lever quatre ou cinq fois pour uriner, et l'urine était très épaisse et rouge. Je commençai à prendre les pilules de Doan pour les reins et en très peu de temps, je fus rendu à la santé. Je vous suis très reconnaissant d'avoir trouvé un remède si actif."

Prix, 50 cents la boîte, 3 boîtes pour $1.25, chez tous les marchands, ou expédiées directement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

En commandant, spécifiez "de Doan"s

FASSETT.

Dimanche, a eu lieu à l'ancienne chapelle un "euchre party" auquel ont pris part environ 130 personnes dont plusieurs des paroisses d'Alfred St-Thomas et Montebello. Les prix furent gagnés comme suit: 1er prix des hommes, M. Larocque, d'Alfred, Ont.; 1er prix des dames, Mlle Laviolette, d'Alfred; 2ème prix des hommes, M. Rouleau, d'Alfred; 2ème prix des dames, Mlle Rouleau, d'Alfred.

—La première partie de hockey de la Laurentide League, se jouera le 6 janvier à Papineauville, avec le club de Fassett, cette première joute sera certainement très intéressante, car les deux clubs sont bien organisés et aspirent beaucoup au championnat de la ligue. Les autres clubs qui font aussi partie de la ligue sont ceux de Montebello et St-André Avelin. Les officiers de la nouvelle ligue sont M. Melloy, de Montebello, président; M. J. E. Hudon, de Papineauville, vice-président; et M. Percy Young, de Fassett, secrétaire-trésorier.

GRANDE VALLEE.

La mort vient de nous enlever l'un de nos plus vieux paroissiens dans la personne de M. Alexis Fournier, qui est décédé le 23 et a été inhumé le 26 décembre.

Le défunt était âgé de 76 ans. M. Fournier laisse pour déplorer sa perte son épouse, née Christne Smith, cinq garçons et 7 filles.

—Il a eu deux mois le premier janvier que l'église fut détruite de fond en comble avec toutes ses dépendances, sacristie et presbytère, ainsi que tous les ornements. Le feu se déclara durant l'heure d'adoration, dans le presbytère, l'on suppose que c'est une lampe qui avait été laissé allumée qui a fait explosion. Notre vaillant curé a tout d'abord sauver le St Sacrement et ensuite a diriger tous les gens qui ont combattu ce terrible feu.

—M. Gilbert Caron est arrivé d'un voyage de Matane.

—Depuis que l'hiver est commencer, il y a 3 pieds de neige de tombée, le temps a été très froid.

BAGOTVILLE.

—Le programme de Noël à la messe de minuit était très intéressant et a été bien rendu.

Nos jeunes gens ont pris possession, ces jours derniers, du magnifique rond à patiner, qu'ils se sont fait construire au coin des rues Albert et Bagot, sur un terrain appartenant à M. Guillaume Tremblay. La lumière électrique y est installée et les patineurs s'en donnent à qui mieux mieux.

—Les ingénieurs de la compagnie du chemin de fer de la Baie des Ha Ha, ont terminé depuis quelque temps le tracé primaire da la voie ferrée projetée qui doit relier Bagotville à Chicoutimi. Les travaux sur le terrain commenceront probablement en avril prochain.

—Madame Armand Coté, de Saint-Jérôme, et MM. Henri Delisle, comptable de banque, et Edouard Lavoie, ingénieur civil, étaient ici la semaine dernière.

—Les travaux de construction de notre couvent avancent rapidement et les révérendes soeurs du Bon Conseil pourront probablement y commencer leurs classes au milieu de janvier.

—M. Nérée Pouliot, Mlle Milanie Pouliot et Mlles Jeanne Lepage et Yvonne Deschênes etaient en promenade à Chicoutimi, ces jours derniers.

—Les travaux que le gouvernement est actuellement à faire faire à notre quai ont été suspendus pour le temps des fêtes.

SAINTE-ANNE DE LA PERADE.

A l'occasion des fêtes du Jour de l'an, M. Emile Trudel, cultivateur cette paroisse, donnait lundi, une veillée de chant et de musique, à laquelle assistaient un grand nombre de parents et d'amis. Mme Trudel et Mlle Trudel faisaient les honneurs de la soirée. A minuit, un abondant et succulent goûter fut servi aux invités. La soirée s'est prolongée très tard. Nos remerciements à M. et Mme Trudel pour les heures charmantes que nous avons goûtées en leur compagnie.

Parmi les invités nous avons remarqué M. le professeur Z. Paquin et Mme Paquin, Ste-Anne; M. et Mme Dr F. X. Massicotte, de St-Prosper; M. et Mme Dr Henri Massicotte, de Victoriaville; M. et Mme Johnny Juneau, Ste-Anne; M. et Mme Xavier Trudel, de St-Prosper; M. et Mme Benoit Trudel, Montréal; M. Philippe Trudel, Montréal; M. Albéric Rompré, Ste-Anne; Mme Arsène Plourde, St-Tite; M. Josaphat Cloutier et dame, St-Prosper; M. et Mme Georges Baril; M. le maire Dollard Trudel et dame, St-Prosper; M. J. B. Trudel, inspecteur, St-Prosper; Mme Alfred Gagnon, St-Prosper; M. et Mme Jos. A. Trudel, St-Prosper; MM. et Mmes Ulric et Ovide Trudel, St-Prosper; M. Georges Brunelle, Batiscan; M. Jos. Massicotte, St-Prosper, etc.

—M. et Mme J. E. Danville, de St-Casimir, était en visite, ces jours-ci chez M. Emile Trudel.

—La soirée dramatique et musicale donnée par le cercle St-Georges, a remporté un succès énorme. La salle était bondée, tellement qu'on du refuser du monde bien avant la dernière heure. Des acteurs très sur le volet, ont rendu avec une artistique aisance, les rôles dévoins dans les deux comédies: "Fatenville" et "Mariage par téléphone".

Quant à l'opérette bien connue de Villebichaut: "Une minute trop tard", elle a été effectivement enlevée par les acteurs habiles que sont MM. Gravel, Roy et Lanouette.

Quant au chant et à la musique, ce fut ce qu'on attendait des artistes de Sainte-Anne. Somme toute, joli succès à enregistrer en faveur de la bonne oeuvre qu'on avait en vue.

—Les propriétaires de la "Royal Biscuit Co." ont donné congé à leurs nombreux employés durant le temps des fêtes. Ils reprendront, avec plus de courage, leur travail au jour indiqué.

—M. Joseph Paquin, professeur de sciences à St-Jean, a été appelé durant les fêtes du jour de l'an, à présider à la tribune de l'orgue, dans la paroisse de St-Prosper, en remplacement d'un organiste démissionnaire. Comme on se l'imagine, M. J. Paquin a rempli cette tache avec le sens artistique qu'on lui connaît.

—La pêche aux petits poissons est commencée, ici. Cette pêche est fructueuse et nos jeunes "sports" s'y adonnent à coeur joie.

—Lundi, à 8 heures, était chanté le service anniversaire de Mlle Baril, institutrice. Le service fut chanté par M. C. Carbonneau, vicaire.

—Un accident qui aurait pu avoir des suites des plus graves s'est produit, il y a peu de jour. M. Germain était allé chercher sa soeur institutrice, lorsqu'au retour le cheval s'égara sur la glace, s'éloignant loin de la route ordinaire. Le cheval se dirigea aux rapides de la rivière Ste-Anne. Deux femmes enfoncèrent dans l'eau, à travers la glace, jusqu'à la ceinture. A leurs cris, des personnes vinrent à leur secours, et les retirèrent de cette impasse. Ils auraient pu facilement se noyer.

La cause première de cet accident est que la route n'est pas balisée: ce à quoi le conseil devrait pourvoir. Dernièrement encore, M. Fiset s'égarait aussi et était obligé de retrouver son chemin à pied, au prix de mille difficultés. Nous espérons que le conseil préviendra ces choses désagréables.

BROMPTONVILLE.

La fête de Noël a été célébrée d'une manière grandiose cette année à Bromptonville.

La messe de minuit ainsi que les cantiques de la messe de l'aurore furent accompagnés par les instruments suivants: le violon, par MM. U. Gagné, S. Desrocher, clarinette par MM. P. Morin, C. Côté. Cornet par M. M. Bouchard, Mme Alf. Alf. Paradis touchait l'orgue.

Ces messieurs se sont attirés des louanges bien mérités.

DISRAELI.

Les Francs-Tenanciers de la paroisse de Disraëli s'assemblaient, après la messe, dimanche dernier, pour l'élection de deux marguilliers. M. Pierre Audet fut élu pour remplacer M. Jos. Lemieux, sortant de charge, et M. Arthur Laliberté, pour remplacer M. A. Labrecque, ne pouvant pas remplir la charge.

SAINT-MATHIEU.

On a fêté, le jour de l'an l'anniversaire de naissance de M. Wilfrid L. Auger chez son père, M. Joseph Auger.

On lui a présenté un cadeau, accompagné d'une adresse, lue par sa cousine, Mlle Angélina Lavergne.

M. Auger répondit en termes heureux à cette adresse.

Parmi les nombreux invités, se trouvaient: M. et Mme Albert Matteau, M. Philémom Lacombe, Mlle Léonida Matteau, M. Amédé Descôteaux, Mlle Valérie Auger, M. Henri Déziel, M. Geo. Houde, Mlle Diana Gélinas M. Arthur Dupont, Mlle Adrienne Auger, M. Alfred Lacombe, M. Bremer Gélinas, M. William Hill, Mlle Yvonne Auger, Mlle Engélinas Lavergne, M. Olivier Desaulniers, M. Emile Gélinas, M. Arm. Gagnon, M. Gasp. St-Pierre, etc.

RACINE.

Mercredi soir, M. et Mme J. H. Lussier, marchand, réunissaient, en leur demeure, un grand nombre d'amis pour prendre part à une grande partie de "euchre." Dix tables furent mises dans une grande salle décorée pour la circonstance. Madame Lussier et ses deux jeunes demoiselles, Emma et Amanda, recevaient les invités. Trois magnifiques prix, offerts par M. Lussier, furent donnés aux vainqueurs; le premier, à Madame Antonio Noël, le second à M. Joseph Lapré, puis le troisième, de consolation, à Mlle Virgina Lussier.

A minuit, les tables du jeu sont enlevées pour être remplacées par une autre table très grande, autour de laquelle viennent s'asseoir les vainqueurs, accompagnés des autres convives.

Madame Lussier et ses demoiselles firent encore les honneurs de la table en servant leurs convives avec toute la courtoisie qu'on leur connaît. Pendant le goûter, il y eut musique et chant.

Le tout se termina vers une heure après minuit. Nos félicitations et remerciements à M. Lussier, à sa dame et à ses demoiselles, qui ont su en cette circonstance, se rendre agréables à leurs invités. Ces derniers se séparèrent, emportant avec eux le souvenir de cette magnifique soirée, et le désir d'une réunion semblable avant longtemps.

ROXTON FALLS.

En visite durant les fêtes du premier de l'an dans leurs familles: MM. Auguste Lévesque, E. Levesque, L. Auger, du séminaire, W. Brais et G. Messier, du Sacré-Cœur de St-Hyacinthe; M. Louis Gendreau, de St-Joseph de Beauce; le notaire Lippé et sa dame, de Mégantic, chez M. G. Gendreau; M. Léandre Sasseville et enfants chez son père; M. J. O. Beaudry, professeur, violoniste, de Montréal. M. A. Manseau et dame chez M. J.B. Provost.

Mlle Bertha Wood, du couvent de Waterloo chez son père; Mlle Bernadette, Gustave Raiche, de Montréal, et Louis Raiche, d'Acton Vale, chez M. le notaire L. Raiche; MM. L. T. Trempe, de Waterloo, R. Brodeur, Gaston Berthiaume, chez Mme Vve (Dr) Brodeur. M. P. Rochefort, de Coaticook, ancien propriétaire de l'hôtel Windsor, chez des amis.

M. M. J. A. Roy, gérant E. T. B., et son assistant M. A. Nadeau, ont passé les fêtes du premier de l'an dans leurs familles à Windsor Mills et St-Césaire.

...Les élèves du couvent et du collège sont en vacance depuis le 30. Tous retourneront au Pensionnat après les Rois.

—La pluie que nous avons eue lundi a fait un grand bien, car depuis longtemps on souffrait beaucoup de cette disette d'eau.

—Notre chœur de chant a rajeuti aux Rois le programme musical des grandes fêtes de Noël.

—Comme d'habitude, M. l'abbé Leduc, notre curé, a présenté ses vœux et souhaits de bonne et heureuse année aux paroissiens.

—Nos élections municipales auront lieu, lundi, le 11, comme partout ailleurs dans la province.

Maximes

Ne perdez pas une heure, puisque vous vous n'êtes pas sûr d'une minute.

PLUS d'Hémorroides

Peu importe la gravité de votre cas ou le temps depuis lequel vous souffrez, le Remède Pyramid contre les hémorroides peut le guérir.

Paquet gratuit envoyé pour le prouver

La moitié des souffrances et tortures causées par les hémorroïdes n'a pas encore été racontée. Quelque soit votre cas particulier, soit que les hémorroïdes causent des tourments qu'aucun mortel ne puisse endurer, ou si vous subissez le supplice de Tantale par des démangeaisons que vous ne pouvez atteindre ou des hémorroïdes saignantes, ou encore que vous n'ayez qu'un cas modéré d'hémorroïdes, il y a soulagement positif et prompt surtout dans le Remède Pyramid contre les Hémorroïdes.

Vous n'avez pas besoin de croire sur simple parole tout ce que nous disons au sujet de notre Remède contre les Hémorroïdes. Nous voulons qu'il parle pour lui-même.

Voilà pourquoi nous disons à toute personne souffrant d'hémorroïdes ou de quelque forme de maladie du rectum, envoyez-nous vos nom et adresse et nous vous expédierons avec plaisir un paquet d'essai gratuit du merveilleux Remède Pyramid contre les hémorroïdes. Après en avoir fait l'essai, vous vous empresserez d'aller chez le pharmacien le plus rapproché et de vous procurer une boîte de 50 cents du Remède Pyramid contre les hémorroïdes, regardé maintenant par des milliers de personnes comme l'un des soulagements et remèdes les plus merveilleux que l'on connaisse contre les hémorroïdes.

On peut obtenir un soulagement instantané en faisant usage du merveilleux Remède Pyramid contre les hémorroïdes. Il réduit immédiatement toute congestion et enflure, guérit toutes plaies, ulcères et parties irritées. Il rend une opération absolument inutile.

Envoyez vos nom et adresse aujourd'hui à la Pyramid Drug Co., 138 Pyramid Bldg., Marshall, Mich.

ETATS-UNIS ET CANADA

ON REDOUTE EN ANGLETERRE LA CONCLUSION D'UN TRAITE DE RECIPROCITE ENTRE CES DEUX GRANDS PAYS.

LONDRES, 12. — Parlant du congrès impérial de la presse qui se tiendra à Londres au mois de juin prochain, le correspondant du "Yorkshire Post" en notre ville, dit qu'un point intéressant a été soulevé au sujet de ceux qui organisent ce congrès. En réponse à une demande venue d'Ottawa, dit le correspondant du "Post", un journaliste canadien habitant Londres, cherche activement à savoir si le congrès projeté n'est pas, après tout, une manœuvre de certains réformateurs anglais du tarif pour gagner à leur cause la presse coloniale. "S'il en est ainsi, ajoute le correspondant, tout projet britannique ayant pour objet d'accaparer la presse du Dominion échouera infailliblement, en vue du mouvement récemment inauguré aux Etats Unis dans le but d'obtenir la réciprocité avec le Canada.

NEW-YORK, 12. — Le correspondant de la "Tribune", à Londres, lui télégraphie ce qui suit: Les stratégistes amateurs, n'obtenant pas beaucoup de succès dans les Balkans, où les pourparlers diplomatiques au sujet d'une compensation financière à la Turquie, se prolongent et semblent devoir empêcher une déclaration d'hostilités, pêchent en eau trouble au sujet des relations entre les Etats-Unis et le Canada. L'adoption, par la chambre de commerce de New-York et autres associations en faveur de la réciprocité avec le Canada est interprétée, par les journaux excitables qui demandent la réforme du tarif, comme une tentative des Américains de s'emparer du Canada. Or fait la sombre prédiction que l'absorption du Canada par les Etats-Unis suivra les négociations pour une convention de réciprocité, et que l'œuvre d'un zollverein allemand sera répétée dans l'Amérique du Nord

Les réformateurs du tarif ne recevant pas de M. Balfour d'indications officielles, se donnent eux-mêmes un rôle, et prédisent à l'empire un désastre aussi grand que l'a été la perte des colonies américaines au dix-huitième siècle. Ils oublient volontairement que la réciprocité a déjà existé entre les Etats-Unis et le Canada il y a plus de trente ans, et que les intérêts de l'empire n'ont pas été sacrifiés. M. Chamberlain n'a jamais beaucoup parlé de la réciprocité entre l'Amérique et l'Angleterre, mais c'était un des principaux résultats qu'il avait en vue quand il ouvrit le feu contre le libre-échange. Il espérait, en faisant avec le Canada des arrangements préférentiels, soulever les cultivateurs de l'Ouest contre le tarif américain et forcer le gouvernement de Washington à abaisser les droits en faveur de l'Angleterre.

Cela aurait été suivi de la réciprocité entre l'Allemagne et l'Angleterre, et les réformateurs du tarif auraient été justifiables de réclamer des gains plus considérables, avec un commerce moins restreint, que ceux qui ont été obtenus par le maintien du cobdenisme. Ils sont maintenant effrayés par la perspective que l'Amérique et le Canada, étant proches voisins et ayant des tarifs remaniables n'attendront pas les lenteurs de la politique britannique, mais règleront eux-mêmes leurs propres relations d'après des principes d'affaires, les libres-échangistes ayant fermé les portes à leurs colonies.

CALENDRIER POUR RIRE

—Quel est donc cet idiot à qui vous venez de parler?

—C'est mon frère!

—Oh! pardon, je n'avais pas remarqué comme vous vous ressemblez!

Ho! Pour le CARNAVAL!

Le Comité du Carnaval a sorti 5000 copies de "Le Nouveau Palais de Glace" et 5000 copies de "La Glissoire," qu'il mettra en vente, les deux dans un seul rouleau pour **$1.00.**

La Vente Commence SAMEDI

Le 16 Janvier, à 10 a. m.

Voilà une occasion pour les citoyens remplis d'esprit public d'aider non seulement au succès du grand carnaval de sport à Montréal mais aussi de recevoir la pleine valeur de l'argent investi. Ces gravures sont de véritables œuvres d'art en demi-ton, chacune mesurant 18 x 24. Mises dans un tube convenable. Par la malle, 5 cents extra. L'on n'imprimera que 5000 de chacune. Les premiers arrivés, les premiers servis. On acceptera les commandes par la malle, accompagnées de l'argent et les gravures seront réservées ou envoyées à n'importe quelle adresse indiquée.

Les profits entiers seront pour aider au Carnaval.

Voilà une chance de vous souvenir des amis en même temps que de contribuer votre part pour assurer le succès du Carnaval. Souscrivez $1.00 et obtenez la pleine valeur de votre argent.

Les commerçants peuvent aider le comité en envoyant leurs commandes à bonne heure. Envoyez les commandes au secrétaire. En vente chez tous les vendeurs de journaux.

R. P. DOUCET,

Chambre 25a, Edifice Inglis,

485 rue Ste-Catherine Ouest,

MONTREAL.

La Montreal News Co., en fournira au commerce.

COURRIER DE ST-JEROME

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-JEROME, 12. — A une assemblée de la "Chorale Ste-Cécile," tenue le 7 janvier 1909, les officiers suivants ont été élus pour l'année courante: Chapelain, le Rév. F.X. de la Durantaye, curé; Président, Narcisse Bélanger; 1er vice-président, André Magnan; 2e vice-président, Joseph Duquette; sec-très. A. P. Laplante; directeurs: Nap. Pepin, Th. Thérien, D. Boivin, F. Richard et L. H. Hébert; maître de chapelle, F. X. St-Michel; organiste, C.-E. Marchand.

—La cour St-Jérôme de l'ordre des Forestiers Catholiques a aussi fait l'élection de ses officiers pour 1909.

Ont été élus: chef ranger, Ant. Lebeau; vice-cgeh ranger, H. Giraldeau; ex-chef ranger Pierre Boivin; sec-arch. A. P. Laplante; sec-fin., O. Gingras; trésorier R. Castonguay; syndics, P. Gingras, Siméon Monette, J. Paradis; conducteurs: A. Laberge et J. Pelletier; sentinelle int. W. Pagé, sentinelle ext. J. Giroux; auditeurs: F. Vézina et Eug. Deschambault; comité de visite: H. Labelle, N. Léveillé, J. Courcelles, A. St-Vincent, et J. B. Laplante, pour Montréal; médecin de la cour, Dr F.-P. Vanier; député, W. Morand; délégué à la convention provinciale, J. C.L. de Martigny, substitut, R. Castonguay; chapelain, Rév. E.-L. Marsolais, prêtre.

UN PROCES PAR JURY

Les quatre Chinois, arrêtés dans une maison de jeu, située aux Nos 49 et 50, de la rue Lagauchetière Ouest, ont comparu, ce matin, devant le magistrat Leet. Ils ont plaidé non coupables, et ils ont choisi un procès devant la Cour du Banc du Roi.

MAUVAISE HALEINE

"Durant des mois, j'ai beaucoup souffert de mon estomac et j'ai employé toutes sortes de remèdes. J'avais la langue aussi verte que de l'herbe, mon haleine exhalait une mauvaise odeur. Il y a deux semaines environ, un ami me recommanda les Cascarets et après en avoir fait usage je puis dire avec plaisir et de plein gré, qu'ils m'ont entièrement guéri. Je vous fait savoir, en conséquence, que je les recommanderai à tous ceux qui souffrent de pareilles affections.

CHAS. H. MALPERN,
114E, 7ième rue New-York, N. Y.

Best For The Bowels
Cascarets
CANDY CATHARTIC
THEY WORK WHILE YOU SLEEP

Ils sont efficaces, agréables au goût, ils font du bien, ne rendent jamais malade, n'affaiblissent jamais ni ne resserrent. 10c 25c, 50c. Jamais vendus à la pesée. La véritable tablette porte la marque C. C. C. Garantis guérir ou votre argent est remis.

Sterling Remedy Co., Chicago ou N. Y.

VENTE ANNUELLE, DIX MILLIONS DE BOITES.

TEMPERATURE

Toronto, 12.— Demain : vents du nord, très froid.

VENT

Les chiffres de la température nous sont fournis par la maison Hearn et Harrison, 10-12 Notre-Dame Est.

Maximum aujourd'hui	6
Minimum aujourd'hui	0
Maximum l'an dernier	24
Minimum même date	7

NOTES DE LA TEMPERATURE

La perturbation signalée hier se déplace rapidement vers le nord-est en passant au-dessus des Etats du versant de l'Atlantique ; la neige tombe assez abondamment dans le sud et l'est d'Ontario. Le temps est un peu plus doux dans les provinces de l'ouest, mais plus froid dans Ontario et la province de Québec.

TEMPERATURE EN DIFFERENTES VILLES

	Max.	Min.
Victoria	24	14
Calgary	10	—2
Winnipeg	—10	—28
Port Arthur	—12	—16
Parry Sound	18	4
Toronto	30	14
Ottawa	28	2
Québec	32	—2

CALENDRIER

DEMAIN, MERCREDI, 13 JANVIER, 1909

Fête du jour, Ste-Glaphyre, vierge.
Lever du soleil, 7.37.
Coucher du soleil, 4.40.
Lever de la lune, 13.46.
Coucher de la lune, 11.21.

PHASES DE LA LUNE

Dernier quartier le 14, à 1 h. 17 du soir.
Nouvelle lune, le 21, à 7 h.18 du soir.
Premier quartier, le 28, à 10 h. 13 du matin.

BIENVENUE

Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, Sir Alphonse Pelletier, est arrivé depuis hier dans notre ville où il se propose de faire un séjour d'une semaine environ.

La PATRIE se joint à toute la population de Montréal pour souhaiter la bienvenue la plus cordiale au distingué représentant de Sa Majesté.

Sir Alphonse Pelletier n'en est encore qu'au commencement de son terme d'office, mais il a déjà prouvé en plusieurs occasions qu'il est à la hauteur de son éminente fonction. Il a montré qu'il s'intéressait vivement à toutes nos œuvres patriotiques et éducationnelles, et il s'est efforcé de prendre immédiatement contact avec elles. Sa visite dans la métropole canadienne ne pourra avoir à ce point de vue surtout, que de bons résultats.

LAFONTAINE ET BALDWIN

Le "Mail and Empire" dit qu'à côté de la statue de Sir Louis Hypolite LaFontaine, que l'on érigera bientôt sur la place du Parlement fédéral, devra s'élever le monument de Robert Baldwin.

Ces deux hommes d'Etat, l'un français, l'autre anglais, sont les auteurs véritables de l'établissement du gouvernement responsable en ce pays.

Le confrère ajoute que l'hon. Joseph Howe a accompli dans les Provinces Matirimes une oeuvre identique à celle poursuivie par LaFontaine et Baldwin dans le Haut et le Bas Canada, et qu'il a droit également à la reconnaissance, à l'admiration du peuple canadien.

SENATEUR

On désigne aujourd'hui M. Horace Chevrier, ancien député de St-Boniface à la législature du Manitoba, comme sénateur, en remplacement de feu l'hon. M. Bernier.

LA CHORALE ST-LOUIS DE FRANCE

Les messieurs et dames faisant partie de la chorale Saint-Louis de France, sont priés de se rendre, ce soir, dans le soubassement de l'église Saint-Louis de France, à 8 heures, pour une répétition très importante de la "Croisade des Enfants", de Pierné.

Par ordre du directeur.

UN BANQUET A M. RIVET, M.P.

Un grand banquet sera offert le 27 janvier à M. L. A. Rivert, le député d'Hochelaga. Le banquet aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de Sainte-Cunégonde et sera un événement politique. Plusieurs ministres dont MM. Brodeur et Bureau y assisteront.ainsi qu'un grand nombre de députés. Les billets se vendront $1.50.

EXAMENS DU BARREAU

Les examens pour l'admission à la pratique du droit sont commencés depuis, ce matin, à l'Université Laval.

Les examinateurs sont les mêmes qu'aux examens de juillet, à part M. Charles Smith qui remplace M. C. E. Brodie, avocat, de la section de Québec.

M. Honoré Gervais, C. R., M.P., bâtonnier-général de la province de Québec, est le président du bureau d'examinateurs.

HUIT WAGONS REDUITS EN AIGUILLETTES

Un spécial frappe un convoi régulier de l'Intercolonial à St-Michel de Bellechasse.— Huit personnes blessées.— Dégats considérables.

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

ST-MICHEL DE BELLECHASSE, 12. — Un terrible accident de chemin de fer est venu, cet avant-midi jeter l'émoi dans notre paisible municipalité. Fort heureusement il n'y a pas eu de perte de vie, mais plusieurs personnes ont été plus ou moins sérieusement blessées au cours de l'accident.

Le train de l'Intercolonial, connu sous le nom de "market" a été mis en pièces par un train spécial, qui venait derrière lui. Huit wagons ont été réduits en aiguillettes. On ne comprend réellement pas comment les passagers n'ont pas été tués. Huit d'entre eux ont été blessés plus ou moins sérieusement.Les causes de l'accident ne sont pas encore connues.

LES BLESSES

Joseph Boucher, chauffeur, de la Rivière du Loup, le plus gravement blessé ; Georges Soucy, conducteur, de la Rivière du Loup, ecchymose à la tête ; Ubald Talbot, de Saint-Pierre de Montmagny ; Alphonse Bélanger, commerçant, de l'Islet ; M. et Mme J.-B. Michaud, de St-Basile de Madawaska ; Joseph Lévesque, cultivateur, de la Rivière-Ouelle ; James Orr, ouvrier du Transcontinental ; Ernest Dufour, de St-Roch des Aulnaies ; Ernest St-Pierre, de St-Pierre de Montmagny ; Léonard Corriveau, de Saint-Valier; Jean Guay, de Montmagny; E. Dionne, de St-Philippe de Néri; Emile Roussel, de St-Philippe de Néri ; Mme veuve Hyppolite Charron, de Ste-Anne de la Pocatière ; Emile Rossignol, de Fraserville ; Albert Johnston, du Transcontinental ; Joseph Boucher, chauffeur, de Fraserville ; Joseph Duguay, conducteur de malle.

M. Atkinson, agent des réclamations de l'Intercolonial, a commencé une enquête.

Le feu s'est déclaré dans les débris des wagons, à une heure et demie, cet après-midi, l'incendie durait encore.

C'est le Dr J. A. Marcotte, de Saint-Michel de Bellechasse qui a pansé les blessés.

ENCORE UN MEURTRE CHEZ LES ITALIENS

Un constable reçoit dans ses bras un homme que de lâches assassins viennent de frapper mortellement. — Une affaire mystérieuse.

Le mois de janvier ne pouvait s'écouler entièrement sans que nous n'eussions eu à enrégistrer une nouvelle affaire chez les Italiens. Cette fois-ci, on n'a pas fait que blesser le malheureux, sur qui pesait le sort fatal, on lui a traversé le cœur d'un coup de poignard.

Ainsi qu'il convient pour des meurtriers, et comme c'est leur habitude depuis plusieurs mois, les êtres patibulaires qui ont supprimé le jeune Domenico Ranière, n'ont rien laissé de leurs traces, et ils se sont enfuis sans crier gare. Aux agents du service secret de faire une enquête sérieuse pour découvrir l'auteur ou les auteurs de cette nouvelle affaire de meurtre.

Vers minuit, hier soir, l'agent de police Saint-Denis, qui était de service, déambulait rue Vitré, lorsqu'il vit un jeune homme, qui descendait la rue Cadieux, en courant, et qui laissait entendre des geignements et des appels au secours. St-Denis vit en même temps, à la clarté d'un reverbère, deux individus, qui s'enfuyaient en courant à toute vitesse, et qu'il lui fut impossible de reconnaître. Le malheureux jeune homme s'affaisser sur le trottoir, et comme le constable se penchait, sur lui, pour lui porter secours, il rendit le dernier soupir.

D'autres agents vinrent, des badauds aussi, un petit attroupement se forma, en attendant l'arrivée du fourgon de la Morgue, qui ne tarda pas à venir et qui emporta le cadavre de l'Italien.

Qui a commis le coup ? Où s'est s'est enfui et caché l'assassin? Quel est le mobile du crime? Voilà. On n'en sait rien. La réponse est aux détectives, qui ont commencé ce matin, à procéder à une enquête. Ce sont les agents Viens, Leboeuf et Pusie qui sont chargés de cette cause.

Ce n'est que ce matin, que le cadavre de la victime a été identifié. Vers onze heures, un petit groupe d'Italiens, raccolés dans la ruelle Perrault, par les gens de la Sûreté, vinrent à la Morgue.

On voulait les confronter avec le mort. L'un d'eux, Antonio Vanno a reconnu le cadavre de son compatriote. Quand les employés de la Morgue eurent soulevé le linceul qui recouvrait le mort, Vanno porta la main sur les yeux, et il tomba sur une chaise, effrayé, saisi, et pleurant. Vanno ne s'était pas imaginé retrouver le corps de l'un de ses amis,—qu'il a nommé Dominico Ranière,—étendu sans vie, dans la crypte funéraire de la Morgue.

Vanno a expliqué aux agents que le défunt habitait avec lui dans une pension italienne de la ruelle Perreault. Il ne l'avait pas vu, hier soir.

Les autres compatriotes de Vanno ont aussi examiné le cadavre du défunt; et quoiqu'ils le connaissaient tous, ils sont restés calmes, froids, impassibles.

Il est facile de conjecturer que Raniere a été supprimé, par quelqu'un de ses compatriotes, qui nourrissent contre lui, le désir d'une vengeance. Il ne l'a pas manqué. Sa mort est survenue peu de temps après le coup reçu.

Raniere est très jeune. Il peut avoir vingt-deux ans. Il avait immigré au Canada, il y a un peu plus d'un an, et travaillait comme manoeuvre un peu partout.

On ne lui connait pas de parents, à Montréal. Il comptait un bon nombre d'amis et de connaissances dans la colonie

Les commentaires qui vont vite leur train dans ces histoires de meurtre ont immédiatement fait naître l'idée que Raniere avait été désigné comme la prochaine victime de quelque société secrète italienne, où le poignard est la raison de tout; ou encore l'idée que nous sommes en présence d'un crime passionnel.

Du train que vont les choses chez les Italiens, nos agents seront peut être obligés, l'un de ces jours, d'étudier les douceurs de la langue italienne pour pouvoir mener à bonne fin leurs enquêtes, maintenant que la plupart du temps ils ne travaillent plus qu'au milieu de ces nouveaux citoyens.

LE PUBLIC LAS DE PAYER TRIBUT

LES PIETONS QUI TRAVERSENT LE PONT DE GLACE ENTRE MONTREAL ET LONGUEUIL RECLAMENT PROTECTION DES AUTORITES

(Spécial à La Patrie)

LONGUEUIL, 12—Le dégel de ces jours derniers a fait déborder le fleuve, à certains endroits, surtout aux bords du pont de glace, qui reste solide.

A l'extrémité nord de la traverse officielle, qui relie Longueuil à Montréal, près de la rue Désery, se tiennent actuellement des canotiers, chargeant 5 cts à tout piéton qui veut franchir en chaloupe l'abord inondé.

Un pont provisoire d'une cinquantaine de pieds, jeté sur cette nappe d'eau permettrait aux piétons d'y passer sans payer tribut aux canotiers du quartier Hochelaga.

On espère que les autorités municipales verront immédiatement à protéger le public contre pareille exploitation, en favorisant la circulation libre d'une rive à l'autre du Saint-Laurent.

WASHINGTON, 11.— Un amendement au projet de loi fixant les crédits législatifs, exécutifs et judiciaires, portant le salaire du président à $100,000, et ceux du vice-président, et du "speaker" de la Chambre des Représentants à $20,000, a été rapporté favorablement au sénat par le comité des affaires judiciaires, et a ensuite été renvoyé devant le comité des crédits.

LA GUERRE A LA DEBAUCHE

UNE FEMME CONDAMNEE COMME TENANCIERE D'UNE MAISON DE DESORDRE DEVRA REPONDRE A UNE ACCUSATION PLUS GRAVE.

Flora Etty, tenancière d'une maison de désordre sur la rue Saint-Laurent, a été condamnée par le recorder Weir à trois mois de prison, $50 ou trois autres mois de prison.

Immédiatement après sa condamnation, elle a été traduite en cour de police sous l'accusation d'avoir, le 1er octobre dernier, engagé par promesses et menaces une jeune fille, à entrer dans la voie du vice. Cette offense est punissable de trois années d'emprisonnement, d'après les dispositions du code criminel. L'enquête a été fixée à vendredi.

OBSEQUES DE FEU L'ABBE LAROSE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

LAPRAIRIE, 12. — Les obsèques de l'abbé Larose, ancien curé de Laprairie, ont eu lieu, ce matin, à 9.30 heures, en l'église de cette paroisse, au milieu d'une affluence extraordinaire de membres du clergé des alentours. Presque tous les citoyens de Laprairie y assistaient aussi.

Mgr Racicot célébra le service et prononça l'oraison funèbre, dans dans laquelle il fit un touchant éloge du regretté défunt.

Le chœur du noviciat des Frères de l'Instruction Chrétienne chanta la messe des morts, en chant grégorien, avec beaucoup d'ensemble.

Les restes de l'abbé Larose ont été inhumés dans la crypte de l'église où il exerça jadis son saint ministère, avec un zèle tout apostolique

LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR

SON EXCELLENCE VISITE CE MATIN LA MAISON-MERE DE LA CONGREGATION NOTRE-DAME A WESTMOUNT

Arrivé, hier, à Montréal, le lieutenant-gouverneur de la province, Sir Alphonse Pelletier, a commencé ce matin, la visite des principales institutions de la ville.

Il s'est rendu, cet avant-midi, à la maison-mère des Sœurs de la Congrégation. Il était accompagné de son aide-de-camp, le capitaine Victor Pelletier, ainsi que madame J. P. B. Casgrain et Mlles Casgrain. Les distingués visiteurs arrivèrent au couvent à onze heures, et furent reçus par la révérende Sœur Saint-Anaclet, supérieure, et ses assistantes, ainsi que par ses nièces Sœur Saint-Fantaléon et Sœur Saint-Michel et ses belles-sœurs Sœur Saint-Alphonse de Laguori, Sœur de l'Intérieur de Marie, et Sœur Sainte-Justine.

Le lieutenant-gouverneur visita d'abord les salles de l'Ecole des Hautes Etudes. Comme il n'avait pu assister à l'inauguratioo officielle de l'Ecole, le 8 octobre, Sir A. Pelletier avait promis de lui accorder sa première visite à son passage à Montréal. Il fut reçu dans la superbe salle des conférences, où toutes les élèves avaient pris place. Sœur Anne Marie, la directrice des études, lui souhaita au nom de l'Ecole, la bienvenue et lui offrit des félicitations sur sa nomination au plus haut poste de la province.

Sir Alphonse Pelletier répondit en termes heureux, disant qu'il aurait peut-être mieux valu pour lui, puisqu'on avait si bonne opinion de sa personne, rester chez lui et ne pas venir dissiper, par sa présence, tant d'illusions.

Il lui fait grand plaisir de visiter cette maison à laquelle l'attachent tant de liens d'amitié et de famille. Il regrette que lady Pelletier n'ait pu l'accompagner, mais elle l'a prié d'offrir à tous ses excuses et ses regrets. Il remercie les Sœurs de leurs bons souhaits. Il les félicite de continuer si bien le bel oeuvre de Soeur Marguerite Bourgeoys, dont c'est aujourd'hui la fête.

Avec l'école des hautes études, les Soeurs ont ajouté un beau couronnement à son oeuvre. Il félicite les élèves de fréquenter de pareils cours et de vouloir hausser leur cœur et leur intelligence par les études.

Ensuite le lieutenant-gouverneur reçoit les hommages des élèves qui lui furent toutes présentées.

Son Excellence se rendit à la salle de réception, où était réunie toute la communauté. La Soeur Supérieure lui souhaita la bienvenue et le lieutenant gouverneur répondit par un discours très intéressant. Il visita ensuite quelques salles et retourna à la résidence du sénateur Casgrain, où il demeure durant sa visite.

Assistaient à la réception : Mme J. P. B. Casgrain et Mlles Casgrain, Mme J. O. Loranger, Mme Victor

(Suite à la 7e page)

LES DEMANDES DES OUVRIERS

RESUME DU MEMOIRE QUE LES DELEGUES DU CONGRES DES METIERS ET DU TRAVAIL PRESENTERONT AU GOUVERNEMENT.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 12 — Le congrès des Métiers et du Travail du Canada a décidé de faire les demandes suivantes au cours de l'entrevue avec le gouvernement, cet après-midi : Que des inspecteurs compétents soient nommés par le gouvernement fédéral pour examiner le matériel dans les ports canadiens destinés au chargement et déchargement de tous les bateaux et steamers ;

Que la nécessité d'un dépôt de $200 soit abolie pour les candidats aux élections générales et que le jour de la votation soit déclaré congé public dans le pays ;

Que le gouvernement fasse passer une loi assurant la clause des gages raisonnables dans toute entreprise publique ;

Que toute entreprise accordée sans cette garantie envers les ouvriers sera déclarée nulle ;

Qu'il soit imposé une amende pour toute infraction contre la clause des gages raisonnables, et qu'un officier soit nommé spécialement pour l'ouest, afin de voir à ce que ces conditions soient fidèlement observées ;

Qu'une augmentation de salaire soit immédiatement accordée aux facteurs et que le gouvernement étudie les moyens à prendse pour améliorer davantage leur situation ;

Que le gouvernement cesse d'accorder des primes et boni à l'immigration ;

Que certaines nationalités ne sont pas désirables dans le pays à cause de leurs habitudes et mœurs, tels que les Hindous, Chinois et autres races asiatiques ;

Qu'une commission soit nommée pour étudier la question de l'enseignement technique dans les autres pays et son application aux industries du Canada.

Le congrès exprime son appréciation du travail accompli par le ministère du Travail et demande au gouvernement de créer un ministère séparé sous le nom de "Ministère du Travail."

Ce mémoire a été préparé à Ottawa par M. Alphonse Verville, M.P., président du congrès ; James Simpson, de Toronto, vice-président ; P. M. Draper, d'Ottawa, secrétaire, et J. G. O'Donoghue, avocat.

Ce sont ces délégués qui rencontreront, cet après-midi, Sir Wilfrid Laurier, les honorables MM. Lemieux et Oliver.

LES VIEILLARDS ET LES ORPHELINS

UNE SERIE DE BANQUETS AU PROFIT DES PENSIONNAIRES DE L'ASILE DE LA PROVIDENCE S'OUVRE, CE SOIR, RUE VISITATION.

La Charité est certainement la vertu la plus ingénieuse. Elle sait varier ses moyens d'intéresser ceux qui lui font un accueil généreux. Jamais on ne la prend au dépourvu. Bien plus, elle sait se moderniser, si on peut employer cette expression. Elle donnera à ses appels un tour piquant qui fera tomber les gros sous dans son escarcelle. Ainsi voyons-là à l'œuvre pour une institution qu'elle a prise sous sa protection et qu'elle chérit tout particulièrement : l'Asile de la Providence, rue Visitation. Tous les ans, elle y donne des banquets pour les vieillards et les orphelins qui y trouvent un asile et le couvert. Ces hôtes, que le sort a confiés à ses soins, comptent sur l'assistance publique pour leur subsistance. C'est par le moyen de banquets que l'on intéresse le plus vivement la population du quartier en leur faveur. Mais, cette année, ces gagapes prendront une tournure de concours, concours le plus louable et le plus digne d'encouragement. Chaque rue avoisinante sera appelée à prouver que ses habitants sont les plus généreux. L'idée est nouvelle. On a déjà vu des quartiers se disputer la palme dans des concours identiques, mais aujourd'hui, la lutte va être plus particulière, et chacun devra resserrer les rangs et y mettre du sien, s'il veut avoir part à l'honneur de la victoire. Le premier de ces banquets a lieu ce soir, sous le haut patronage de Mgr Z. Racicot. La rue Beaudry entre la première en lice. Demain, ce sera le tour des rues Wolfe et Montcalm, sous le patronage du R. P. Jodoin, O.M.I. Il y aura orchestre et autres attractions, chaque soir.

ILS REFUSERONT LEUR GRACE

LES CHEFS OUVRIERS CONDAMNES, GOMPERS, MITCHELL ET MORRISON NE VEULENT PAS ETRE GRACIES.

WASHINGTON, 12.— A la réunion du conseil exécutif de la Confédération Américaine du Travail, dont la première séance a eu lieu aujourd'hui, une des questions les plus importantes à traiter sera celle de l'amende imposée par le juge Wright à Samuel Gompers, John Mitchell et Frank Morrison, qui sont tous trois des officiers de la Confédération. On croit que la réunion durera toute la semaine.

On dit que les trois officiers combattront la mise à exécution de la sentence, et qu'ils refuseront leur grâce si le président décide de la leur accorder. Les associations ouvrières et les particuliers de toutes les parties des Etats-Unis et du Canada ont adressé au conseil exécutif des lettres de protestation, et on dit que si la chose est nécessaire, un fonds d'un million de dollars sera prélevé pour la défense des trois condamnés.

LA RENCONTRE CET APRES-MIDI

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

OTTAWA, Ont., 12.— La délégation du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, qui devait être reçue à midi par Sir Wilfrid Laurier et autres ministres dans le but de leur présenter copie des résolutions adoptées en 1908, ne rencontrera les membres du gouvernement; qu'à trois heures, cet après-midi. A cause de cette délégation, il n'y aura pas aujourd'hui de séance du cabinet.

COUPABLE DE VOL A MAIN ARMEE

Olivier Pepin, disant venir de Sherbrooke, arrêté, ces jours derniers, pour tentative de vol à main armée chez un bijoutier de la Côte Saint-Lambert, a comparu devant le juge Choquet.

Il a plaidé coupable à l'accusation portée contre lui et il recevra sa sentence vendredi prochain.

ECHOS DE QUEBEC

(Dépêche spéciale à La Patrie)

QUEBEC, 12—L'enquête préliminaire s'est instruite à huis-clos, ce matin, dans l'affaire de Geo. Atkinson, accusé de faux. Il s'agit des trois nouvelles accusations portées hier par la Couronne.

—MM. Alphonse Bernier, C.R., et Charles Smith, avocats, sont allés prendre part aux examens du Barreau, à Montréal. M. Smith remplace, M. C. E. Brodie, qui n'a pu se rendre à Montréal.

ILS REFUSENT DE CONCEDER

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 12— Sir Lomer Gouin a reçu, à midi, une délégation de ses électeurs de Saint-Rémi du Lac au Sable, comté de Portneuf.

Il y a au cœur même de cette paroisse un lopin considérable de terrain en bois debout, appelé la Seigneurie Prie ce appartenant à MM. Price, qui refusent de la concéder. Les habitants de Saint-Rémi demandent au gouvernement de forcer MM. Price à concéder leurs terres.

La délégation s'est retirée satisfaite de la réponse du premier ministre.

LE PROGRAMME DU CARNAVAL

UNE SERIE ININTERROMPUE DE FETES SPORTIVES.—CURLING, PATINAGE, HOCKEY, RAQUETTE, ETC.—L'ATTAQUE DU PALAIS DE GLACE

Le programme des fêtes du Carnaval des Sports d'Hiver à Montréal, est à peu près complet. Le jour de l'ouverture, le 10 février, sera marqué par des joûtes de curling et de patinage dans les divers patinoirs de la ville.

La deuxième journée du concours de curling entre dames servira également d'inauguration au Carnaval. Il y aura également un match de hockey à l'Arena et de "toboggan" sur la montagne.

Le 11 février aura lieu l'attaque du palais de glace, grandes illuminations et embrasement des tours, puis feu d'artifice. Le concours de curling entre dames se continuera.

Le 12 février, il y aura mascarade au M. A. A. A., puis des championnats divers suivront entre les clubs de raquettes, de hockey, etc. Le club de la Tuque Bleue prendra part à la fête. Il y aura également les jours suivants "fête de nuit" sur la montagne à la glissoire du Parc, puis bal annuel du Montagnard, ainsi que procession carnavalesque, courses à pied autour de la montagne.

Dans l'attaque du palais de glace, des milliers de raquetteurs en costume réglementaire, feront les évolutions devant la foule.

D'autres concours s'organisent et viendront ajouter à l'intérêt capital de ces magnifiques fêtes.

A propos de Carnaval n'oublions pas de signaler celui qui se prépare à Sherbrooke pour les 6, 7 et 8 février, juste avant l'ouverture de celui de Montréal.

Les fêtes là-bas promettent aussi d'être intéressantes.

NEGLIGENCE COUPABLE

UN GARDE-BARRIERE ENVOYE DEVANT LES TRIBUNAUX A LA SUITE D'UN ACCIDENT FATAL

Israël Boyer, garde-barrière de la traverse de la rue Iberville, a été envoyé devant le magistrat pour répondre de sa négligence lors de l'accident du premier janvier. En effet, lorsque l'accident est arrivé, il a été prouvé que les barrières étaient grande ouvertes; il n'y eut même aucun signal d'alarme. Telles sont les raisons qui ont décidé le coroner McMahon à envoyer Israël Boyer devant les tribunaux.

SACOCHE VOLEE EN PLEIN JOUR

UNE DAME SE FAIT ARRACHER CET OBJET DE SES MAINS, AU CARRE SAINT-LOUIS.

Encore un vol en plein jour, dans un quartier central et fréquenté. Cet avant-midi, vers 11 heures, Mlle Rinfret passait sur le carré Saint-Louis, quand un individu s'approcha d'elle et saisit la sacoche qu'elle tenait à la main. Le coup fut si brusque et violent que la chaîne se rompit et le voleur s'enfuit avec la sacoche. Mlle Rinfret jeta un cri d'appel. Des gens qui avaient vu cette scène et d'autres attirés par le cri se portèrent autour de Mlle Rinfret. Le voleur décampa à toutes jambes, dans ce marathon nouveau genre. Un jeune garçon se lança à sa poursuite. Mais le voleur détala si bien qu'on perdit bientôt sa piste. Une plainte a été déposée et la police informe.

L'ERREUR D'UN AGENT

Le 27 avril 1907 M. Wm McPherson sortit, au milieu de la nuit, avec un ami, pour aller chercher des remèdes pour son enfant malade. Il rencontra l'agent de police Daniel McLaughlin, qui l'arrêta pour vagabondage et pour avoir obstrué la circulation sur le trottoir.

M. McPherson fut acquitté et intenta immédiatement des poursuites contre la ville pour venger son honneur.

L'hon. juge Dunlops lui a accordé $50.00 de dommages exemplaires.

NOUVEAU SECRETAIRE

M. LEMAIRE ST-GERMAIN, le nouveau secrétaire du cercle des voyageurs de commerce de Saint-Hyacinthe.

SEANCE DU CABINET

(Dépêche spéciale à La Patrie)

QUEBEC, 12—Une séance spéciale du Cabinet provincial, à laquelle assistaient presque tous les ministres, a été présidée, cet avant-midi, par Sir Lomer Gouin. Ce dernier a refusé de dire ce qui s'y est passé.

DESAVEU DES NOUVEAUX TAUX

LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER ABOLIT LA NOUVELLE CLASSIFICATION DE TAUX DES COMPAGNIES D'EXPRESS. DIX JOURS DE GRACE.—EN APPEL

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, Ont., 12. — Tel que M. le juge Mabee, président de la commission des chemins de fer, l'avait laissé entendre à Montréal, dans une séance tenue la semaine dernière, la nouvelle classification de taux des compagnies d'express, mise en vigueur le 1er janvier dernier, devra être abolie, et l'ancien tarif remis en force.

Ce changement doit être fait d'ici au 21 du courant.

En rendant jugement, l'honorable M. Mabee dit que contrairement à l'entente, la nouvelle classification augmente considérablement les taux qui existaient avant le premier janvier 1909, au détriment du commerce. Dans quelques cas, l'augèmentation est même de cent pour cent.

Lorsque la nouvelle classification a été signée, il était compris qu'une réduction existait et au lieu de cela, ce fut une augmentation.

Le public n'a pas été averti des modifications et le juge déclare qu'il n'aurait jamais signé les nouveaux taux s'il avait su ce qu'ils étaient en réalité.

Il dit qu'à l'avenir semblable chose ne se répètera pas.

En terminant ses remarques, le président déclare que la classification du 1er janvier 1909 est désavouée, que les compagnies d'express, d'ici à dix jours, doivent avertir leurs agents que les anciens taux seront repris à la dixième journée après ce jugement.

M. G. Gruel, de Toronto, l'un des représentants de la "Canadian Northern Express Co.", a donné avis à la commission des chemins de fer qu'il en appellerait de cette décision et qu'une injonction serait demandée pour empêcher le jugement d'être mis en vigueur, en attendant que l'appel soit réglé.

La commission des chemins de fer quittera Ottawa demain, pour Toronto, où il y aura une séance, jeudi matin.

IL SE DONNAIT POUR PRETRE

L'ESCAPADE DE NICOLAS SIANI, QUI DEPUIS TROIS ANS ETAIT CURE D'EGLISE DE ST-ROCCO, A NEWARK, SANS AVOIR ETE ORDONNE

NEW-YORK, 12— Quand il comparut devant le tribunal hier, sous l'inculpation d'avoir enlevé Juliette Testa, jeune fille de Newark, N.J., Agée de 16 ans, Nicolas Siani, a déclaré qu'il n'avait pas été ordonné prêtre par l'Eglise Catholique Romaine, mais qu'il s'était donné pour tel depuis trois ans. Siani était curé de l'église de St-Rocco, à Newark. Il disparut il y a deux semaines avec la jeune fille; on le retrouva en sa compagnie dans un hôtel de notre ville. Siani a déclaré hier qu'il avait passé quelque temps dans un monastère en Sicile,et qu'en arrivant à Newark il prétendit avoir été ordonné prêtre et reçut une cure. Siani a été acquitté par le tribunal et il fut envoyé ainsi que Mlle Testa à l'hôtel de ville pour s'y procurer un permis de mariage.

MARIAGE

MEMMO-FUACCO — Lundi, à la chapelle N.-D. Carmel, M. Antonino Memmo à Mademoiselle Pepina Fuacco.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révérend Père Caramello, S.J.

NAISSANCES

BELANGER — Le 2 du courant, au No 358 rue Sherbrooke Est, l'épouse de M. Lorenzo Bélanger, un fils. 271-1

DANDENAULT — A Montréal, le 9 courant, au No 869 rue Sanguinet, l'épouse de M. Nap. Dandenault, un fils, baptisé Joseph-Julien-Maurice. Parrain et marraine, M. Emile Dubord et Mlle Ida Dubord. 2,12

LEGASSE — A Montréal, le 8 courant, au No 1604 rue Labelle, l'épouse de M. O. Légassé, un fils, baptisé Joseph-Moise-Gaetan-Donat. Parrain et marraine, M. Donat Claude et Mlle Adeline Lauzon. 271 2

DECES

BERARD — A St-Rémi de Napierville, le 11 courant, à l'âge de 29 ans, 7 mois et 8 jours, M. Charles Bérard, notaire de St-Rémi Nap., décédé.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 courant, vers les neuf heures avant-midi, à l'arrivée du train venant de Montréal, pour se rendre à l'église de St-Rémi, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 271 2

D'AOUST — A Oswego, N.Y., chez le docteur H. Dubois, le 11 courant, Mme J. L. D'Aoust, née Marie-Louise Dubois, de Ste-Anne de Bellevue, à l'âge de 52 ans.

Les funérailles auront lieu à Ste-Anne de Bellevue, jeudi, le 14 courant, à 2.30 a.m.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 271-1

PAGE — A St-Henri, le 11 janvier 1909, est décédée à l'âge de 28 ans, Maria Ida Victoria, fille de feu Joseph Pagé, ex-chef de police et feu de Ste-Cunégonde.

Le convoi funèbre partira de la demeure de sa mère, No 452 Atwater, jeudi, le 14 courant, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église St-Irénée, et de là au cimetière de la Côte des Neiges.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 271 2

SERVICES ANIVERSAIRES

SENECAL — Jeudi, le 14 courant, à 7 1-2 heures a.m., à l'église St-Jean-Baptiste, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Dame Delphine Dansereau, épouse de l'hon. L. A. Senécal.

Parents et amis sont priés d'y assister. 271 2

LES COMMIS-EPICIERS

qui connaissent leurs affaires offrent toujours les sardines au Golf Club.